

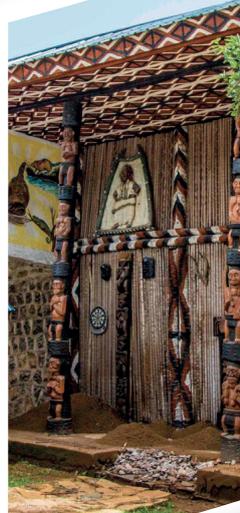
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST



MENTIONS LÉGALES

Document préparé par :

Le Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Avec la contribution technique du :

Groupement de bureaux d'études RAINBOW
ENVIRONMENT CONSULT / GEFA & ENGINEERING



Copyright 2024

Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Tous droits réservés.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable et écrit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :

- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
E-mail : admin@minepat.gov.cm
BP. : 660 Yaoundé - Cameroun
- Conseil Régional de l'Ouest,
BP. 1112 Bafoussam
E-mail : infos@mywestregioncameroon.com

**SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE DE LA RÉGION
DE L'OUEST**

PROSPECTIVE DU
TERRITOIRE DE LA RÉGION
DE L'OUEST

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| LISTE DES FIGURES..... | iii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | iv |
| LISTE DES CARTES..... | v |
| LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS..... | vi |
| 1. INTRODUCTION..... | 1 |
| 1.1. Contexte..... | 1 |
| 1.2. Objectif de la prospective de la Région de l’Ouest..... | 3 |
| 1.3. Méthodologie de la Prospective..... | 3 |
| 1.3.1. Revue documentaire..... | 4 |
| 1.3.2. Hiérarchisation des facteurs déterminants du développement de la Région (Variables clés)..... | 5 |
| 1.3.3. Construction de la vision commune..... | 5 |
| 1.3.4. Consultation des parties prenantes..... | 5 |
| 2. POSITIONNEMENT DE LA REGION DE L’OUEST DANS L’ECONOMIE MONDIALE, SOUS REGIONALE ET NATIONALE..... | 9 |
| 2.1. Insertion de la Région de l’Ouest par rapport à l’économie Mondiale, dans un processus de mondialisation..... | 9 |
| 2.1.1. Grandes tendances de l’économie mondiale à travers les pôles..... | 9 |
| 2.1.2. Tendance des produits agricoles..... | 10 |
| 2.1.3. Tendances futures de l’économie mondiale..... | 11 |
| 2.2. Région de l’Ouest dans l’environnement sous régional..... | 13 |
| 2.2.1. Structure de l’économie de la CEMAC..... | 13 |
| 2.2.2. Perspective de l’agriculture dans l’économie sous Régionale..... | 15 |
| 2.3. Economie nationale..... | 16 |
| 2.3.1. Vision du Cameroun Horizon 2035..... | 16 |
| 2.3.2. Etat de l’économie Camerounaise..... | 17 |
| 2.4. Importance de l’économie de la Région de l’Ouest au plan national..... | 19 |
| 2.4.1. Tendance démographique de la Région de l’Ouest..... | 19 |
| 2.4.2. Poids dans le PIB national..... | 22 |
| 2.4.3. Poids de l’agriculture de la Région de l’Ouest sur le plan National..... | 24 |
| 2.4.4. Poids de l’élevage de la Région l’Ouest sur le plan National..... | 25 |
| 2.4.5. Entreprises et établissements dans la Région de l’Ouest..... | 26 |
| 2.4.6. Condition de vie des populations dans la Région..... | 31 |
| 3. RAPPEL DIAGNOSTIC ET ENJEUX DE LA REGION DE L’OUEST..... | 34 |
| 3.1. Atouts et contraintes pour le développement de la Région de l’Ouest..... | 34 |
| 3.1.1. Atouts pour le développement de la Région de l’Ouest..... | 34 |
| 3.1.2. Contraintes pour le développement de la Région de l’Ouest..... | 37 |
| 3.2. Enjeux de développement de la Région de l’Ouest..... | 41 |
| 3.2.1. Secteur primaire..... | 41 |
| 3.2.2. Secteur secondaire..... | 51 |
| 3.2.3. Secteur tertiaire..... | 58 |
| 3.2.4. Organisation administrative et gouvernance..... | 70 |
| 3.2.5. Urbanisation..... | 72 |
| 3.2.6. Gestion de l’environnement..... | 73 |
| 3.3. Synthèse des enjeux..... | 75 |

| | |
|---|------------|
| 4. FACTEURS DETERMINANTS DU DEVELOPPEMENT DE LA REGION DE L'OUEST (VARIABLES CLES)° | 79 |
| 4.1. Recensement des variables qui influencent l'aménagement et le développement de la Région .. | 79 |
| 4.2. Identification des forces motrices (variables clés) de la Région à partir du calcul matriciel..... | 81 |
| 5. SCENARIOS POUR L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST | 87 |
| 5.1. Orientation stratégique de la Région de l'Ouest dans les scénarios de prospective nationale | 87 |
| 5.1.1. Scénario du traitement des urgences partout | 88 |
| 5.1.2. Scénario des complémentarités / Spécialisations régionales | 88 |
| 5.1.3. Scénario de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par N'Gaoundéré | 88 |
| 5.1.4. Scénario du pari sur la dynamique sous régionale | 89 |
| 5.1.5. Scénario du Diamant de pôles intégrés | 89 |
| 5.2. Vision 2035 pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest | 91 |
| 5.3. Scénarios pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest | 92 |
| 5.3.1. Scénario de tendance (4,7%) / statu quo..... | 92 |
| 5.3.2. Scénario de l'émergence (croissance forte 8 %)..... | 97 |
| 5.3.3. Scénario de risque (taux de croissance négatif) | 103 |
| 5.3.4. Répartition des activités sur le territoire / Occupation des territoires | 105 |
| 6. CONCLUSION / SCENARIO RETENU POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DE L'OUEST | 133 |
| BIBLIOGRAPHIE | 135 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 1 : Méthodologie d'élaboration de la prospective Ouest..... | 4 |
| Figure 2 : Approche de travail pendant t les consultations | 6 |
| Figure 3 : Variation semestrielle annualisée en pourcentage du PIB des pays développés et des PED. | 9 |
| Figure 4 : Croissance annuelle de la consommation de produits agricoles par catégorie de produits, 2007-2016 et 2017-2026. | 11 |
| Figure 5 : Principales zones de productions agricoles en Afrique Centrale | 14 |
| Figure 6 : Evolution du taux de croissance et de l'inflation entre 2008 et 2014 | 19 |
| Figure 7 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest | 20 |
| Figure 8 : Evolution du poids de la Région de l'Ouest au PIB National..... | 23 |
| Figure 9 : Quelques spéculations produites principalement à l'Ouest Cameroun. | 24 |
| Figure 10 : Evolution du poids de la production des œufs de l'Ouest par rapport au niveau national..... | 26 |
| Figure 11 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement..... | 27 |
| Figure 12 : Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2007-2016 et état de la pauvreté par Département en 2016 | 31 |
| Figure 13 : Niveau d'accès à l'éducation, installations sanitaires améliorées, électricités et source améliorée en eau de boisson à l'Ouest | 32 |
| Figure 14 : Hiérarchisation des variables clés pour l'aménagement et le développement de la Région (Plan des influences / dépendances directes)..... | 82 |
| Figure 15 : Différents types de variable sur le plan d'influence et de dépendance (Godet et Durance, 2008) | 83 |
| Figure 16 : Classement des variables selon leurs influences dans le système | 85 |
| Figure 17: Scénario diamant des pôles intégrés..... | 90 |
| Figure 18: Séquencement des scénarios de développement du SNADDT (SNADDT-MINEPAT) | 91 |
| Figure 19: Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bafoussam | 124 |
| Figure 20 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Dschang | 125 |
| Figure 21 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Foumban | 126 |
| Figure 22: Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bangangté | 127 |
| Figure 23 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bafang | 128 |
| Figure 24 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bandjoun..... | 129 |
| Figure 25 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Baham | 130 |
| Figure 26 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Mbouda..... | 131 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Activités de consultation des acteurs dans la phase prospective territoriale. | 7 |
| Tableau 2 : Prospective de l'économie mondiale..... | 12 |
| Tableau 3 : Image du Cameroun selon la Vision 2035 : récapitulatif des principaux indicateurs. | 16 |
| Tableau 4 : Evolution des principales grandeurs macroéconomiques du Cameroun (%). | 18 |
| Tableau 5 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest..... | 19 |
| Tableau 6 : Population de la Région de l'Ouest en 2035..... | 20 |
| Tableau 7 : Parts dans la population, dans le PIB, productivité et ACR des Régions selon le secteur | 23 |
| Tableau 8 : Contribution du secteur élevage de l'Ouest à la production Nationale..... | 26 |
| Tableau 9 : Répartition des entreprises et établissements du secteur primaire par région..... | 27 |
| Tableau 10 : Répartition des entreprises et établissements du secteur secondaire par Région..... | 28 |
| Tableau 11 : Répartition des entreprises et établissements du secteur tertiaire par région..... | 30 |
| Tableau 12 : Situation de l'emploi dans la Région de l'Ouest par Département..... | 32 |
| Tableau 13 : Enjeux et actions prioritaires du secteur agricole..... | 41 |
| Tableau 14 : Enjeux et actions prioritaires de la production animale..... | 45 |
| Tableau 15 : Enjeux et actions prioritaires du secteur forêt et faune | 48 |
| Tableau 16 : Démarche de l'élaboration des enjeux du développement du secteur minier dans la Région de l'Ouest..... | 50 |
| Tableau 17 : Enjeux et actions prioritaires du secteur de l'industrie | 51 |
| Tableau 18 : Enjeux et actions prioritaires du secteur Energie | 52 |
| Tableau 19 : Enjeux et actions prioritaires de l'approvisionnement en eau et de la gestion des ressources en eau | 54 |
| Tableau 20 : Enjeux et actions prioritaires dans le domaine de l'assainissement..... | 57 |
| Tableau 21 : Enjeux et actions prioritaires dans la télécommunication..... | 58 |
| Tableau 22 : Enjeux et actions prioritaires du secteur du transport..... | 58 |
| Tableau 23 : Enjeux et actions prioritaires du secteur commerce..... | 61 |
| Tableau 24 : Enjeux et actions prioritaires du secteur tourisme | 63 |
| Tableau 25 : Enjeux et actions prioritaires du secteur santé de la Région de l'Ouest..... | 66 |
| Tableau 26 : Enjeux et actions prioritaires du secteur éducation | 68 |
| Tableau 27 : Enjeux et actions prioritaires du secteur gouvernance | 70 |
| Tableau 28 : Enjeux et action prioritaires de l'urbanisation dans le Région..... | 72 |
| Tableau 29 : Enjeux environnementaux et gestion de l'environnement dans la Région | 73 |
| Tableau 30 : Synthèse des enjeux..... | 75 |
| Tableau 31 : Liste des variables à prendre en compte..... | 79 |
| Tableau 32 : Intitulés long et court des variables recensées | 81 |
| Tableau 33 : Matrice de l'analyse structurelle | 82 |
| Tableau 34 : Images du scénario de tendance à l'horizon 2035 pour les variables clés..... | 93 |
| Tableau 35 : Images du scénario de l'émergence à l'horizon 2035 pour les variables clés..... | 98 |

LISTE DES CARTES

| | |
|--|-----|
| Carte 1 : Pôles de développement de la Région | 105 |
| Carte 3 : Découpage administratif actuel de la Région | 107 |
| Carte 4 : Découpage proposé pour la Région..... | 107 |
| Carte 5 : Cultures maraichères et vivrières dans la Région en 2017 | 109 |
| Carte 6 : Cultures maraichères et vivrières dans la Région en 2035 | 110 |
| Carte 7 : Infrastructures de transport dans la Région en 2018..... | 112 |
| Carte 8 : Vision 2035 des infrastructures de transport dans la Région en 2035 (scénario 2)..... | 113 |
| Carte 9 : Infrastructures énergétiques en 2018..... | 114 |
| Carte 10 : Vision 2035 de la couverture en infrastructures énergétiques dans la Région..... | 115 |
| Carte 11 : Fibre optique posée dans la Région de l'Ouest en 2017..... | 116 |
| Carte 12 : Fibre optique posée dans Région en 2035 (scénario 2) | 117 |
| Carte 13 : Flux des échanges en 2017 | 119 |
| Carte 14 : Flux des échanges en 2035 | 120 |
| Carte 15 : Situation actuelle de l'offre patrimoniale et touristique de la Région de l'Ouest | 122 |
| Carte 16 : Projection de l'offre patrimoniale et touristique de l'Ouest pour 2035 (scénario de l'émergence) | 123 |
| Carte 17 : Bafoussam 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 124 |
| Carte 18 : Dschang 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 125 |
| Carte 19 : Foumban 2000 – 2018 – 2025 – 2035 | 126 |
| Carte 20 : Bangangté 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 127 |
| Carte 21 : Bafang 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 128 |
| Carte 24 : Bandjoun 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 129 |
| Carte 22 : Baham 2000 – 2018 – 2025 – 2035 | 130 |
| Carte 23 : Mbouda 2000 – 2018 – 2025 – 2035..... | 131 |

LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS

- ACEFA** : Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
- ACR** : Avantages Comparatifs Révélés
- ACREST** : African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology's/
Centre Africain des Technologies Appropriées et des énergies
- ADEID** : Nouvelles et Renouvelables
- AEP** : Action pour le Développement Intégré et Durable
- AEPA** : Alimentation en Eau Potable
- AES** : Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
- AFOP** : Audit Environnemental et Social
Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la
- BM** : Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de
- CAB** : l'élevage et des pêches
- CAN** : Banque Mondiale
- CAPEF** : Central Africa Backbone
- CF** : Coupe d'Afrique des Nations
- CGE** : Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts
- CIPCRE** : Centre de Formation
- CNFZVH** : Comité de Gestion de point d'Eau
- CTD** : Centre pour la Promotion de la Création
- CVUC** : Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et
- DSCE** : Halieutique
Collectivité Territoriale Décentralisée
Communes et Villes Unies du Cameroun
Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- ECAM** : Enquête Camerounaise auprès des Ménages
- EESS** : Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
- EIES** : Etude d'Impact Environnemental et Social
- EMF** : Etablissement de Microfinance
- FASA** : Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
- FFOM** : Forces Faiblesses Opportunités et Menaces
- FOSA** : Formation Sanitaire
- INS** : Institut National de la Statistique
- IPES** : Institut Privé d'Enseignement Supérieur
- IRAD** : Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
- LAVANET** : Laboratoire national vétérinaire
- ME** : Moyenne Entreprise
- MGEA** : Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINCOMMERCE** : Ministère du Commerce
- MINEPAT** : Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du
Territoire
- MINTOUL** : Ministère du Tourisme et des Loisirs

- ORTOC** : Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun
- PAPMAV-Q** : Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité
- PCD** : Plan Communal de Développement
- PDTF** : Plan Directeur de Transport Ferroviaire
- PDU** : Plan Directeur d'Urbanisme
- PE** : Petite Entreprise
- PECO** : Pays de l'Europe Centrale et Orientale
- PED** : Pays en Développement
- PFNL** : Produit Forestier Non Ligneux
- PGES** : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PIDMA** : Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
- PNAFM** : Programme National d'Appui à la Filière Maïs
- POS** : Plan d'Occupation des Sols
- SAR/SM** : Section Artisanale Rurale / Section Ménagère
- SDE** : Service Déconcentré de l'Etat
- SNADDT** : Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- SODERIM** : Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des M'Bo
- SPAC** : Société des Produits Avicoles du Cameroun
- SRADDT** : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- TPE** : Très Petite Entreprise
- Uds** : Université de Dschang



01

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE

Conformément à la Loi n°2011/008 du 06 Mai 2011 d’Orientation pour l’Aménagement et le Développement Durable du Territoire, le Gouvernement envisage d’élaborer les principaux outils d’aménagement du territoire que sont : (i) le plan de zonage du territoire national ; (ii) le Schéma National d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) ; et (iii) les dix (10) Schémas Régionaux d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Suivant cette loi :

- le plan de zonage est une identification des zones spécifiques et la répartition des activités à l’intérieur de ces zones, en vue de tirer le meilleur parti des domaines concernés par un plan optimal d’utilisation des sols en fonction des filières de croissance et de création des richesses et d’emplois ;
- Le Schéma National est un ensemble documentaire composé d’énoncés littéraux et d’expressions graphiques présentant les orientations, les objectifs et les résultats d’une vision de développement spatial, physique et environnemental basée sur des options politiques, les ressources naturelles disponibles, la dynamique sociale ainsi que le patrimoine environnemental, artistique et culturel ;
- Le Schéma Régional est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d’implantation des équipements structurants, d’environnement et d’organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le Schéma National d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

L’initiative gouvernementale s’inscrit en droite ligne de la matérialisation de la vision de développement à l’horizon 2035, et est conforme au Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE) et à sa version actualisée la Stratégie Nationale de Développement durable (SND¹). Elle vise à apporter une réponse concrète aux défis actuels de la mise en œuvre de la politique nationale d’aménagement du territoire, aujourd’hui entravée par plusieurs difficultés parmi lesquelles :

- le déficit d’informations sur le territoire (potentialités du territoire, répartition des infrastructures, des équipements et des activités, etc.) ;
- l’utilisation insuffisante des instruments existants que sont : le Plan Directeur Ferroviaire, le Schéma Directeur Portuaire, les Plans Directeurs d’Urbanisme, les Plans d’Occupation des Sols, etc.

Cet engagement a permis le démarrage effectif de l’élaboration du plan de zonage du territoire national, du Schéma National d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire, et des Schémas Régionaux d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

Conformément aux Termes de Référence fournis par le Maître d’Ouvrage (Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire), l’élaboration du Schéma Régional d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l’Ouest à l’horizon 2035 a pour objectifs spécifiques :

¹ La stratégie Nationale de Développement durable (SND) est la version actualisée du DSCE, elle a été produite en 2020.

- dresser un diagnostic de l'état actuel du territoire de la Région ;
- dresser une analyse prospective du territoire de la Région ;
- définir les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement de la Région ;
- définir les objectifs stratégiques, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan d'action quinquennal ;
- élaborer les documents cartographiques traduisant le diagnostic territorial et les orientations fondamentales d'aménagement et de développement durable de la Région, ainsi que les choix d'actions qui en découlent ;
- définir un cadre de mise en œuvre, de suivi et évaluation de la mise en œuvre du SRADDT de la Région de l'Ouest.

Dans le processus de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Ouest (SRADDT Ouest), à la suite du rapport d'établissement, la première phase de la mission portant sur le diagnostic territorial a été réalisée. Cette phase a permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux du développement économique, social et environnemental de la Région, et de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire.

Le présent rapport est consacré à la deuxième phase de la réalisation de l'étude et porte sur la prospective territoriale de la Région de l'Ouest, à travers une réflexion sur les futurs possibles de ce territoire.

Définition de la prospective :

On qualifie de prospective toute démarche d'anticipation à moyen et long terme qui, à la différence de simples projections des tendances du passé, cherche à explorer la diversité des futurs possibles (les futuribles) en germe dans la situation présente. Aux fondements de la prospective, réside en effet le principe selon lequel le futur n'est pas déterminé, qu'il est donc ouvert à plusieurs futurs possibles, et que l'anticipation de ces différents futurs possibles peut constituer le support de politiques et d'actions qui ne soient pas uniquement réparatrices et curatives, mais véritablement proactives. C'est pourquoi toute démarche de prospective vise à révéler aux acteurs qui l'entreprennent leurs marges de manœuvre et à identifier des leviers d'actions (*François de Jouvenel, 2009*).

Cette démarche vise d'une manière rationnelle, créative et holistique, à se préparer pour l'avenir. Elle ne consiste pas à prévoir l'avenir mais à élaborer des scénarios possibles sur la base de l'analyse des données disponibles (états des lieux, tendances lourdes, phénomènes d'émergences, changements, ruptures, etc.) et de l'imagination des futurs possibles. Faire de la prospective consiste ainsi à explorer quels sont les futurs possibles en germe dans la situation actuelle, pour aider à la détermination des futurs souhaitables et à l'identification des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

L'étude prospective est importante pour connaître la situation de départ et définir par la suite les actions à entreprendre pour parvenir à l'un des futurs possibles. Elle permet également de déterminer les éléments de la dynamique qui pourrait façonner l'avenir. L'étude du présent implique ainsi que l'on cherche à savoir les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités relevées pendant la phase de diagnostic afin de dégager les enjeux et les défis dans le court, moyen et long terme. Il faut donc déceler les facteurs qui ont de l'importance pour l'avenir et mettre en évidence les interactions entre ceux-ci. Il faut donc savoir comment ces facteurs vont jouer les uns sur les autres et dans quels sens. En plus des éléments de dynamique interne, l'étude mettra en exergue l'environnement du système qui pourrait avoir une influence quant à son avenir. C'est donc un ensemble de facteurs de changements et de paramètres qu'il faudrait non

seulement identifier mais aussi en déterminer l'évolution possible et les interactions. Ce n'est qu'à partir de là que l'on peut avancer des visions quant à l'avenir de l'ensemble du système ou du phénomène et que l'on puisse définir des scénarios. Une fois les scénarios bien identifiés, il faudrait les évaluer et définir une stratégie qui permet de réaliser ce qui est souhaitable et éviter ce qui est indésirable.

De manière plus concrète, si les techniques de prévision et de projection cherchent à connaître comment sera l'avenir sur la base des évolutions passées, la prospective tente de savoir à quel avenir on peut guider le système. La planification, du fait que l'on se fixe des objectifs à atteindre, différents de l'évolution tendancielle, revêt-elle aussi, un aspect volontariste de maîtriser l'avenir. Il s'agit cependant dans ce cas du choix d'un scénario a priori, alors que la prospective offre la possibilité d'en imaginer plusieurs avant d'opter pour l'un d'eux. (*MINEPAT, 2017*).

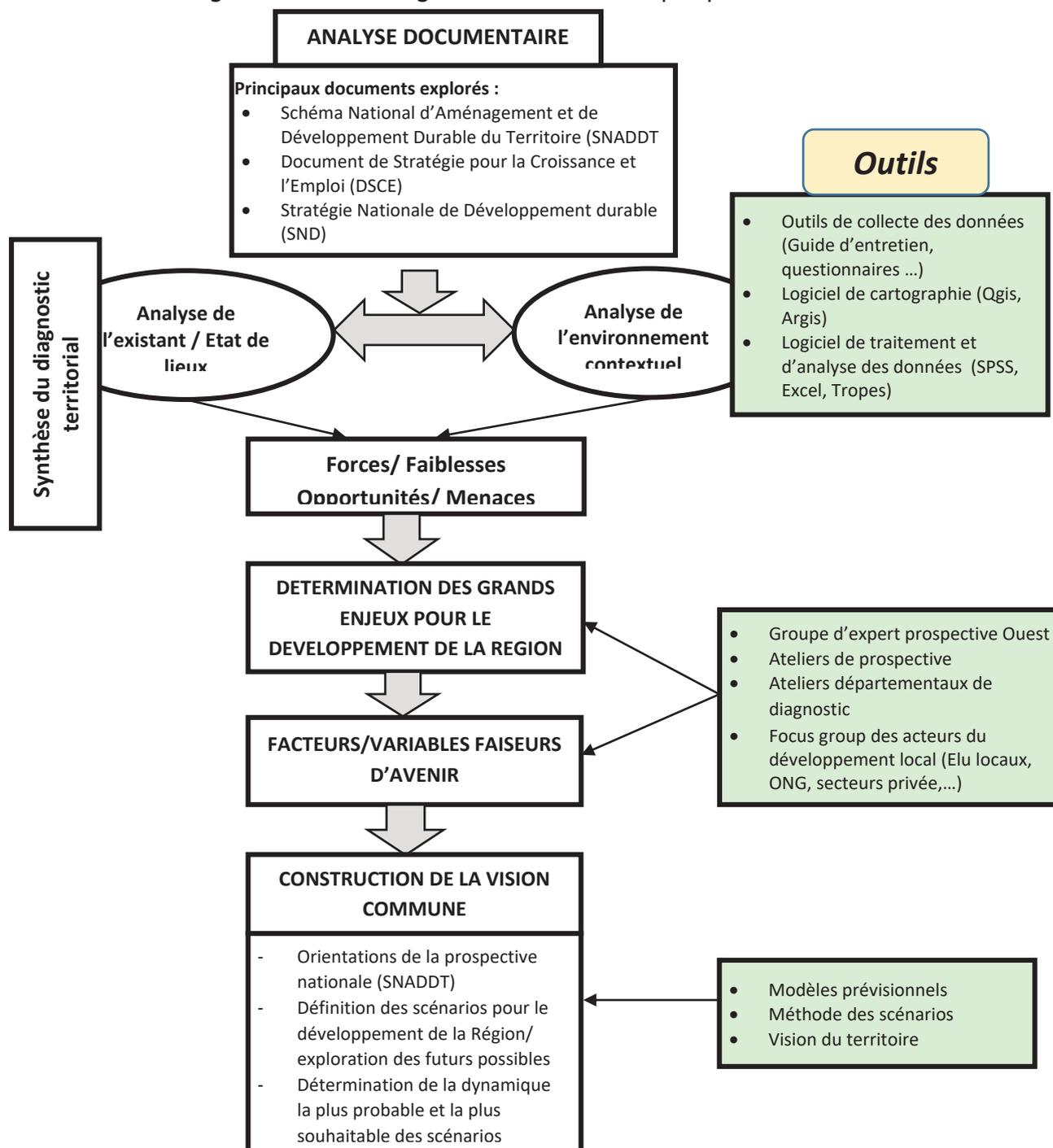
1.2.OBJECTIF DE LA PROSPECTIVE DE LA RÉGION DE L'OUEST

L'objectif recherché de cette prospective est d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables, la formulation des hypothèses de comportement des acteurs.

1.3.MÉTHODOLOGIE DE LA PROSPECTIVE

L'approche méthodologique adoptée pour cette phase d'analyse prospective de la mission d'élaboration du SRADDT Ouest se décline en trois principales étapes : revue documentaire, rappel du Diagnostic territorial avec identification des enjeux clés et enfin, la construction de la vision commune (figure suivante).

Figure 1 : Méthodologie d'élaboration de la prospective Ouest



1.3.1. Revue documentaire

La mission d'élaboration du SRADDT Ouest s'insère dans le prolongement aussi bien de la Vision 2035 que celle du SNADDT. La revue de ces documents, complétée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la Stratégie Nationale de Développement Durable, les stratégies sectorielles et tous les autres documents pertinents ont été exploités dans l'optique de ressortir les grandes orientations de la politique nationale, régionale et locale de l'aménagement et du développement durable du territoire. Cette phase a également permis de présenter la position de la Région de l'Ouest dans l'environnement mondial, sous régional et national, dans

l'optique de repérer les composantes du système pouvant être porteuses pour l'avenir de la Région. Rappel du Diagnostic, identification des enjeux clés

En s'appuyant sur les acquis du diagnostic territorial qui a été élaboré dès le départ et en ayant en vue le futur, les principaux enjeux qui conditionnent le développement de la Région de l'Ouest ont été identifiés. L'analyse des FFOM qui s'exercent sur le territoire a permis de recenser les enjeux découlant des problématiques identifiées qui portent un potentiel de changement et dont il sera nécessaire de tenir compte pour la détermination des orientations stratégiques de l'aménagement de la Région. A travers l'effort collectif et concerté des experts de l'étude, suivi des enrichissements et consolidations des travaux effectués lors des ateliers départementaux de perspectives et focus groups thématiques regroupant les différents acteurs ; les enjeux de long terme validés ont été regroupés en faisant ressortir les variables qui peuvent servir de leviers de changements.

1.3.2. Hiérarchisation des facteurs déterminants du développement de la Région (Variables clés)

Il était question à cette étape d'analyser les facteurs / variables clés de la Région, particulièrement ceux porteurs d'enjeux pour son développement, de façon à mettre en évidence (hiérarchiser) les variables influentes (ou motrices) et dépendantes. Une analyse structurelle enrichie par le logiciel MIC-MAC (Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliquée à un Classement) développé par LIPSOR (Laboratoire d'Innovation, de Prospective Stratégique et d'Organisation) a été mise à contribution. Elle a permis de déterminer le degré de motricité (capacité à influencer l'aménagement et le développement) et le degré de dépendance de chaque variable, les unes par rapport aux autres.

1.3.3. Construction de la vision commune

La vision constitue le point culminant de la phase de prospective territoriale. C'est une image partagée et décrite en termes précis d'un futur désiré. La vision est faite de finalités et d'objectifs optimaux qui peuvent indiquer la direction à long terme et qui doivent guider la stratégie collective des décideurs politiques, des parties prenantes et des citoyens.

La formulation de la vision de l'aménagement et du développement de la Région de l'Ouest s'est appuyée sur les enjeux de long terme identifiés et repose sur une consolidation de réponses à ces enjeux. Les travaux du groupe d'experts de l'étude ont permis d'aborder chacun des enjeux identifiés sous forme de questions appelant des réponses (les souhaitables) structurées à l'horizon 2035. Ces souhaitables ont été discutés collectivement au cours des focus groups et ateliers de perspectives, de manière à évaluer la pertinence et la faisabilité.

En fonction des hypothèses d'évolution et de la combinaison des variables clés retenues, trois (03) scénarios ont été construits pour les piliers du développement de la Région basés sur la Vision 2035 ; et d'autres portant sur la localisation et le développement spatial de l'Ouest (scénarios d'articulations du développement du territoire). Il est important de relever que pour la construction des scénarios, plusieurs approches ont été visualisées dans une logique de déclinaison des propositions faites au niveau national par le SNADDT, mais qui sont pour la Région de l'Ouest essentiellement dépendants des variables clés faiseurs d'avenir.

1.3.4. Consultation des parties prenantes

La démarche prospective territoriale étant porteuse des désirs, des attentes et des besoins de la communauté locale, elle doit s'appuyer sur des processus collectifs mobilisant le plus grand nombre de réseaux d'acteurs locaux. L'implication dans la démarche des forces vives du territoire permet d'assurer l'information sur l'évolution de la mission et l'appropriation des résultats de

l'analyse prospective. Dans le cadre de cette mission, la consultation des acteurs a démarré pendant la phase de diagnostic territoriale, avec des ateliers de concertation organisés dans tous les Départements de la Région et qui avaient permis de restituer les constats relevés, et de les consolider par l'éclairage du vécu des acteurs locaux. Au cours de ces ateliers, des réunions de groupes thématiques (développement rural et environnement, gouvernance et développement local, secteur social) avaient permis d'enrichir les forces, faiblesses, opportunités et menaces des secteurs étudiés, d'en déduire les enjeux pour le développement de la Région et faire des propositions d'actions prioritaires.

Durant la phase prospective, l'enjeu principal de la consultation des parties prenantes était de définir l'image de la Région à l'horizon 2035 ; de faire émerger et de faire valider par les acteurs locaux l'image future la plus consensuelle possible. Ainsi des ateliers de travail, des focus groupes thématiques et des entretiens avec les personnes ressources ont été organisés dans la Région. Ont pris part à ce processus les forces vives locales sélectionnées sur la base de leurs connaissances et expertises sur les sujets à traiter, ainsi que l'importance de faire ressortir toutes les spécificités du territoire de l'Ouest ; au rang desquels (Cf annexe) : les responsables des administrations sectorielles (Délégués Régionaux et Départementaux), les représentants des collectivités territoriales décentralisées (CVUC, Maires), les universitaires, les partenaires au développement, les ONG et membres de la société civile, les responsables des coopératives de production agropastorale et les responsables des agro-industries.

Un premier atelier tenu du 13 au 14 Novembre 2019 à Bafoussam avait permis de recueillir les avis des parties prenantes sur la synthèse des enjeux et thèmes proposés pour la construction des scénarios du futur du territoire de l'Ouest. Cette première phase de consultation a permis de construire les variables ainsi que les scénarios de développement de la Région qui ont par la suite fait l'objet de consultations par les acteurs locaux. Un autre atelier s'est tenu à Bafoussam le 24 Septembre 2020, suivi de séances de travail avec le groupe d'experts de la prospective mis en place dans la Région. L'objectif principal de ces rencontres était axé sur l'élaboration de la vision de développement et la consolidation des scénarios de développement de la Région de l'Ouest, tout en mettant l'emphase sur l'articulation territoriale des pôles ou des poulx potentiels de développement.

Figure 2 : Approche de travail pendant les consultations



Tableau 1 : Activités de consultation des acteurs dans la phase prospective territoriale.

| <i>Types d'activités</i> | Objectifs | Acteurs consultés |
|---|--|--|
| <i>Entretiens individuels avec les acteurs locaux</i> | <ul style="list-style-type: none"> - La Vision/ objectif de développements de la localité/ Département /Région - Les projets en cours de réalisation dans la localité / Département /Région - Pôles potentiels de développement économique - Niveau d'évolution des projets - Impacts escomptés des projets sur le développement de la Région - Coopération avec les autres acteurs du territoire - Les facteurs faiseurs d'avenir de la Région - Tendances - Risque - Recommandations | Elus locaux, Chef traditionnels, Sectoriels, Universitaires, Représentants des comités de développement des villages |
| <i>Ateliers et Séance de travail avec le groupe d'experts prospective de la Région de l'Ouest</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Variables et facteurs faiseurs d'avenir, - Hiérarchisation des ces variables et identification des leviers de changement pour le futur. - Vision future de la Région à l'horizon 2035 | Administrations sectorielles (Délégués Régionaux et Départementaux), collectivités territoriales décentralisées (CVUC, Maires), universitaires, partenaires au développement ONG et membres de la société civile, coopératives de production agropastorales, agro-industries |



02

**POSITIONNEMENT
DE LA REGION DE
L'OUEST DANS
L'ECONOMIE MONDIALE,
SOUS REGIONALE ET
NATIONALE**

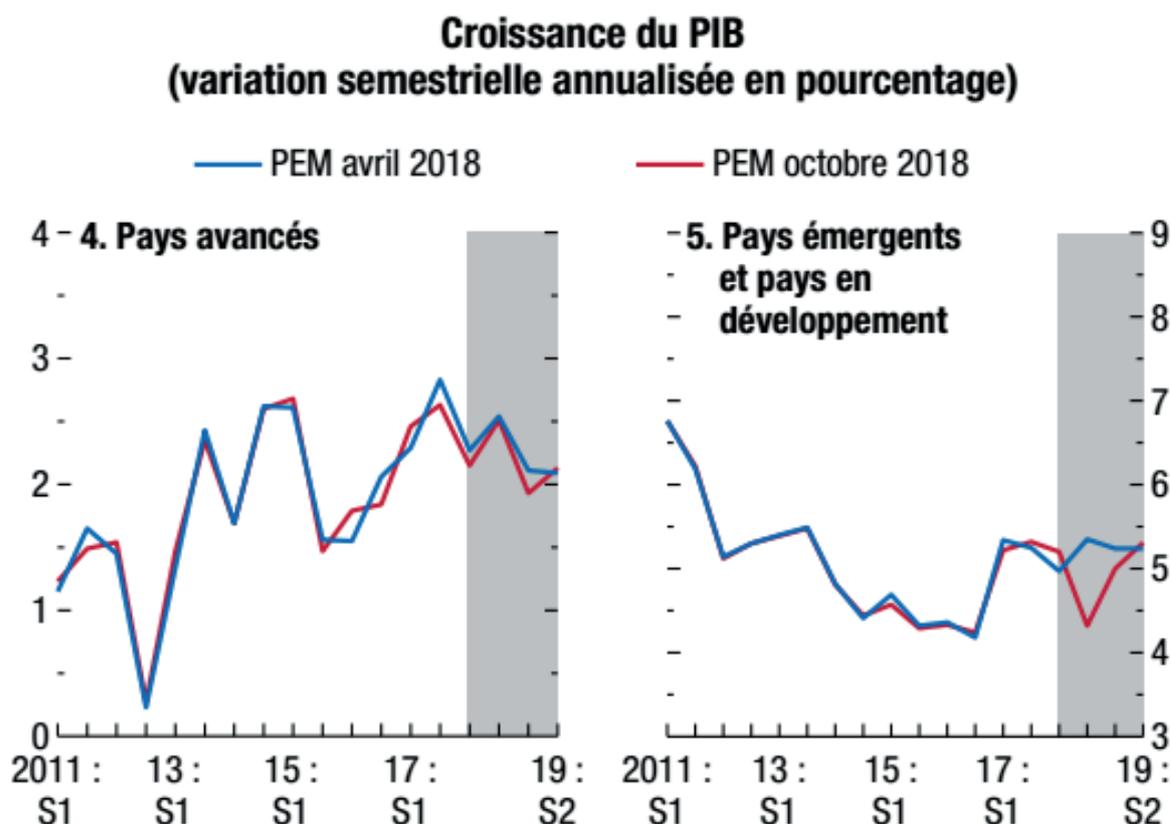
2. POSITIONNEMENT DE LA REGION DE L'OUEST DANS L'ECONOMIE MONDIALE, SOUS REGIONALE ET NATIONALE

2.1. INSERTION DE LA RÉGION DE L'OUEST PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE MONDIALE, DANS UN PROCESSUS DE MONDIALISATION

2.1.1. Grandes tendances de l'économie mondiale à travers les pôles

Au premier semestre de 2018, la croissance mondiale a perdu une partie de l'élan vigoureux observé au second semestre de l'année 2017, et l'expansion de l'économie est devenue moins synchronisée à l'échelle internationale. La figure ci-dessous met en exergue les variations semestrielles en pourcentage du PIB dans les pays développés et ceux des pays en développement.

Figure 3 : Variation semestrielle annualisée en pourcentage du PIB des pays développés et des PED.



Source : FMI, 2018

Dans certains grands pays avancés, l'activité a fléchi plus que prévu après avoir été vigoureuse l'année précédente, tandis que le groupe des pays émergents et des pays en développement a enregistré une croissance plus ou moins similaire à celle observée en 2017 (cf. figure précédente). La croissance globale dans le groupe des pays émergents et des pays en développement s'est

stabilisée au premier semestre de 2018. Les pays émergents d'Asie continuent d'enregistrer une croissance vigoureuse, portée par une reprise de l'économie indienne tirée par la demande intérieure après que l'expansion a atteint son niveau le plus bas depuis quatre ans en 2017, alors même que l'activité en Chine a ralenti au deuxième trimestre en réaction au durcissement de la réglementation du secteur immobilier et de l'intermédiation financière non bancaire. La hausse des prix du pétrole a accéléré la croissance dans les pays exportateurs de carburants d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient. En Amérique latine, la reprise s'est poursuivie, quoique à un rythme plus modéré que prévu, car le durcissement des conditions financières et une sécheresse ont pesé sur la croissance en Argentine et une grève nationale des camionneurs a perturbé la production au Brésil.

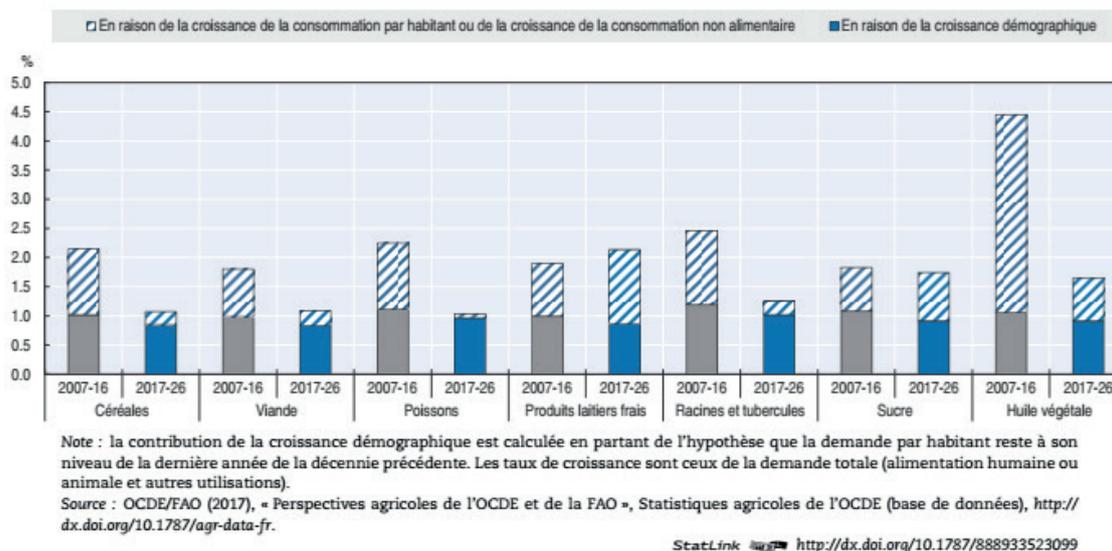
2.1.2. Tendances des produits agricoles

La demande de produits agricoles a connu une croissance exceptionnelle au cours des dix dernières années. Entre 2004 - 2006 et 2014 - 2016, la consommation totale de céréales (blé, maïs, riz et autres céréales secondaires) est passée de 2.0 Gt à 2.5 Gt, ce qui représente une demande supplémentaire de près de 500 Mt. Pour mettre ces chiffres en perspective, aux États-Unis, la consommation intérieure totale de céréales (y compris les utilisations non alimentaires) s'est établie autour de 350 Mt en 2016. De même, la consommation totale de volaille est passée de 81 Mt en 2004, 2006 à 113 Mt en 2014-2016, soit une hausse de 32 Mt. Aux États-Unis, la consommation intérieure de volaille a atteint 17 Mt en 2014-2016. La demande de poisson destiné à la consommation humaine a également fait un bond de 38 Mt, passant de 111 Mt en 2004-2006 à 149 Mt en 2014-2016; il s'est consommé 7 Mt de poisson aux États-Unis en 2014-2016. En Chine, l'augmentation des revenus a fait monter la demande de produits alimentaires. Dans ce contexte, la consommation accrue de viande et l'intensification de l'élevage ont stimulé la demande d'aliments pour animaux. Dans les pays développés, la demande alimentaire a stagné, mais les mesures en faveur des biocarburants ont gonflé la demande totale de maïs, de canne à sucre et d'huiles végétales.

Ces facteurs vont continuer d'influer sur la demande mondiale de produits agricoles, mais ils devraient perdre de l'importance au cours des dix prochaines années. Sur le marché des biocarburants, les évolutions dépendent dans une large mesure des politiques publiques et des prix du pétrole, et sont donc plus difficiles à prévoir sur la base des tendances démographiques et économiques, mais l'orientation actuelle des politiques et la modération attendue des prix du pétrole semblent devoir conduire à un ralentissement de la production de biocarburants à partir de produits agricoles par rapport à la dernière décennie.

Dans la plupart des catégories de produits, en l'occurrence les céréales, la viande, le poisson et les huiles végétales, les taux de croissance diminueront de moitié environ. Le ralentissement sera particulièrement marqué pour la demande d'huile végétale, produit qui a connu la croissance la plus rapide au cours de la dernière décennie, en grande partie du fait des politiques bioénergétiques. Dans le cas du sucre, cependant, le freinage sera modéré, car l'augmentation de la consommation par habitant devrait autant contribuer à la demande que l'accroissement de la population au cours des dix prochaines années (OCDE/FAO, 2017).

Figure 4 : Croissance annuelle de la consommation de produits agricoles par catégorie de produits, 2007-2016 et 2017-2026.



2.1.3. Tendances futures de l'économie mondiale

A partir de quelques indicateurs macro-économiques, le SNADDT a présenté l'évolution de l'environnement économique mondial à l'horizon 2040 (tableau suivant). Il en ressort que la projection des grandes tendances actuelles fait apparaître que le centre de gravité de l'économie mondiale est appelé à basculer vers les pays émergents, en premiers la Chine et l'Inde. L'Asie qui reste sur une trajectoire de croissance relativement forte, prend une place de plus en plus prépondérante au niveau mondial, tant au plan démographique qu'économique, faisant de ce continent le partenaire majeur de l'Afrique à l'horizon 2040, succédant ainsi à l'Europe. Mais, pour l'Asie comme pour l'Europe, le vieillissement déjà amorcé de leur population fera que c'est l'Afrique, encore en transition démographique, qui restera le principal réservoir de jeunesse et donc de travailleurs mobilisables pour l'économie mondiale.

Tout comme le capital financier, le capital humain est un facteur très important dans le processus de production. Il permet à chaque nation de créer des richesses et de générer de la croissance. Les investissements dans l'éducation sur tous les continents devraient accélérer le renforcement des capacités et faire de l'innovation un véritable moteur de la croissance future. L'Afrique devrait se focaliser sur le développement de son capital humain à travers l'éducation et la formation, en particulier dans le domaine des sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques ; ce qui devrait permettre d'améliorer la compétitivité et l'innovation ainsi que l'intégration régionale.

Un accroissement soutenu de la demande mondiale d'énergie dans les décennies à venir semble inévitable, si l'on tient compte du fait que la population de la planète devrait augmenter de 25 % entre 2010 et 2040 (FMI, 2018). Cette évolution de la demande sera surtout imputable aux pays en développement, la demande des pays développés ne devrait pas évoluer de manière significative. Après la chute des coûts des produits pétroliers, on s'attend au cours des prochaines années à une remontée des prix, sans pour autant qu'ils n'atteignent des sommets, car la transition énergétique étant déjà en chemin, le remplacement progressif des sources d'énergies fossiles par des sources renouvelables est désormais enclenché.

L'environnement est et sera encore d'avantage demain un enjeu majeur pour les pays, et sans doute plus encore pour les pays en voie de développement et d'industrialisation, que pour les pays développés dit matures et déjà largement installés dans des économies post-industrielles.

L'agriculture devient un enjeu majeur au niveau mondial et tout particulièrement en Afrique avec un doublement de sa population à l'échelle continentale d'ici 2050, combinée à une augmentation du pouvoir d'achat entraînant une modification profonde des habitudes alimentaires. Les besoins alimentaires en volumes comme en quantité vont croître très vite, avec comme première conséquence une inflation sur les prix et ensuite une raréfaction systématique des terres agricoles disponibles.

L'intégration régionale, intracontinentale et intercontinentale est un impératif pour le développement des économies nationales, souvent trop petites pour évoluer seules, supposant tout autant une forte mobilité du facteur travail. Pour l'Afrique, l'intégration régionale est un instrument essentiel pour aider à accroître sa compétitivité, diversifier sa base économique et créer suffisamment d'emplois pour sa population jeune et en rapide voir d'urbanisation.

Le taux d'épargne sera un déterminant majeur des capacités d'investissement des économies émergentes aussi bien dans les secteurs traditionnels que dans les nouvelles branches de l'économie (économie numérique, etc.). L'exemple asiatique l'a démontré, l'enjeu est donc pour l'Afrique d'améliorer ses capacités d'épargne et rationaliser son usage au profit de l'économie réelle.

Tableau 2 : Prospective de l'économie mondiale

| Monde Prospective | 2016-2020 | 2021-2030 | 2031-2040 |
|--|--|--|--|
| Population en MM | 7,2 (36% entre Chine et Inde) | 8,1 (croissance vient des pays pauvres) Vieillesse perceptible | 8,5 (Inde dépasse la Chine 30% entre Inde et Chine) |
| Capital humain et stratégie nationale de l'industrie | Des composantes non encore articulées | Investissements massifs en éducation | Multiplication des foyers d'innovation |
| Flux migratoires | Flux traditionnels et fuite des cerveaux | Nouvelles destinations | |
| Energie | Moins de 60 \$ le baril (Brent Londres) après des pics de plus de 100 \$. | 80 \$ le baril (Brent) | Moins de 100 \$. |
| Environnement naturel | Continuation de la dégradation et actions modestes à l'échelle internationale. | Ressentiment plus accentué des effets de la pollution, du réchauffement climatique | Risques de pollution non contrôlée dans les pays émergents avec la déforestation, les résidus des activités minières et industrielles, des effets non encore maîtrisés de l'agriculture moderne. |
| Produits alimentaires | 10% par an d'augmentation des prix | | Nouveaux progrès de l'Agriculture ? |
| Finances internationales | Taux d'épargne 22% à 25% et besoins d'investissements pour l'énergie | | Taux d'épargne à moins de 20% (Attentes sociales en Chine et en Inde + vieillissement) |
| Géo-économie | Ouverture mais en intégration régionale | Europe plus ouverte encore (APE) aux échanges avec l'Afrique | Ouverture généralisée à l'échelle mondiale : Services + agriculture. L'Asie devient le partenaire principal de l'Afrique. |

Source : SNADDT, (MINEPAT, 2016)

L'économie Camerounaise doit s'intégrer dans la dynamique internationale si elle veut atteindre son émergence à l'horizon 2035. Il s'agit en effet de prendre les dispositions pour profiter des retombées de l'économie mondiale et d'éviter les chocs négatifs externes dus aux fluctuations de l'économie internationale.

2.2. RÉGION DE L'OUEST DANS L'ENVIRONNEMENT SOUS RÉGIONAL

2.2.1. Structure de l'économie de la CEMAC

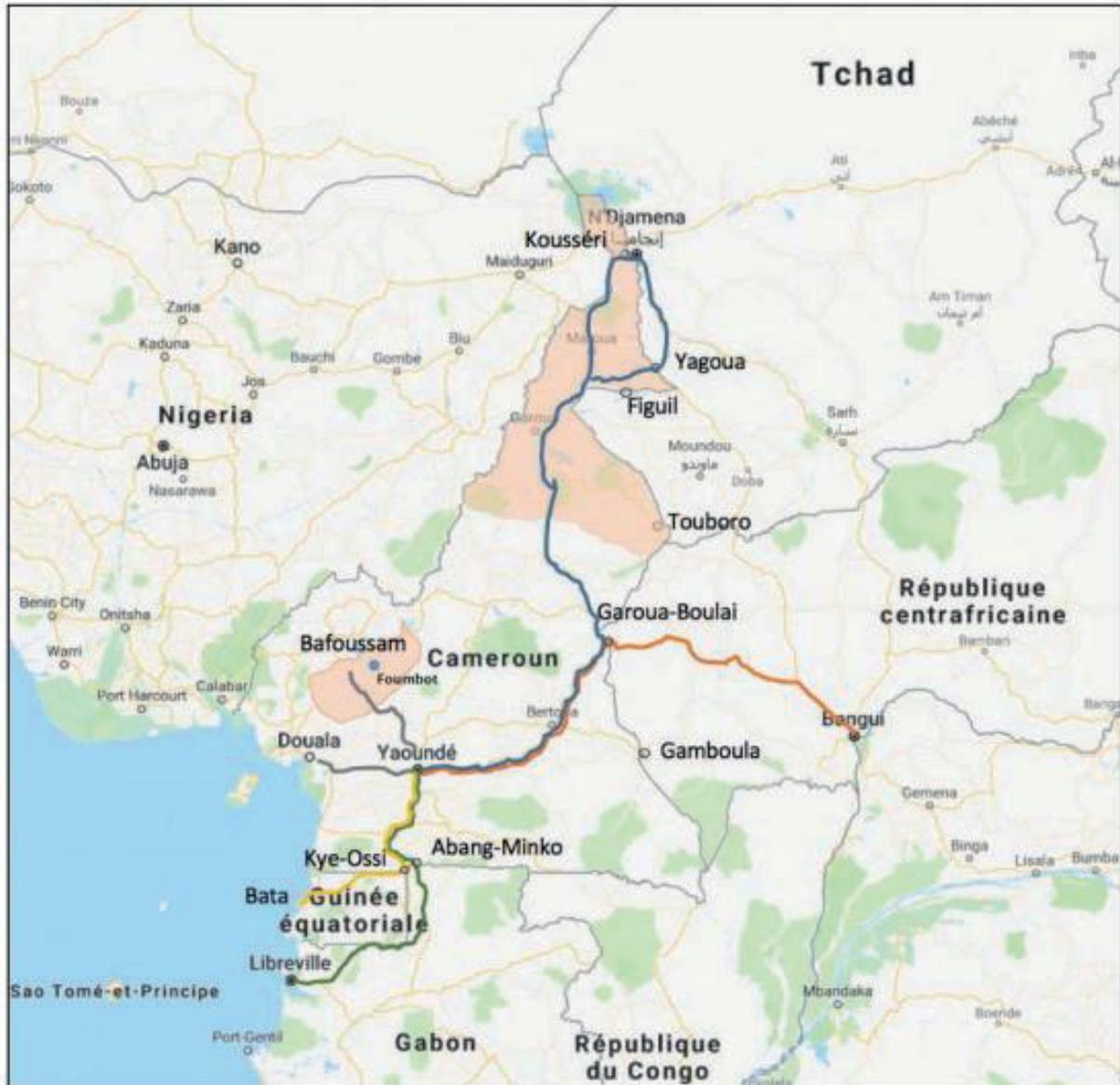
L'élaboration de cette section s'est fortement inspirée du rapport de la Banque Mondiale sur le commerce agricole en zone CEMAC intitulé « Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique centrale », édition 2018.

Le pétrole et les minéraux ont tendance à dominer les économies et les exportations de la CEMAC. Le pétrole brut représente 86 pour cent des exportations de la CEMAC; la République du Congo dépend du pétrole pour 61 pour cent de son PIB, le Gabon pour la moitié, le Tchad pour 40 pour cent et le Cameroun pour près de 10 pour cent. Compte tenu de cette situation, la région a été fortement affectée par la chute des cours du pétrole et les pays de la CEMAC étudient actuellement des options de diversification et de réduction de la dépendance aux importations pour les produits alimentaires. La valeur ajoutée agricole en pourcentage du PIB varie considérablement entre pays de la CEMAC, allant de 2,6 pour cent en Guinée équatoriale à 50 pour cent au Tchad. Plus de la moitié de la population est employée dans l'agriculture au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad (respectivement 62 pour cent, 72 pour cent et 77 pour cent) et 41 pour cent des personnes travaillent dans l'agriculture en République du Congo (Banque Mondiale, 2018).

Les principaux bassins de production ou de ravitaillement en produits agricoles sont localisés au Cameroun, le principal fournisseur de l'Afrique centrale. Selon les données officielles sur le commerce, le Cameroun est le premier exportateur de produits agricoles au sein de la CEMAC (13 millions USD en 2015). En termes de valeur, la banane plantain, la banane, le manioc, la tomate et la viande de bœuf représentent près de la moitié de la valeur agricole totale. Les tendances de production agricole du Cameroun s'expliquent par un large éventail de zones agro-écologiques, permettant la culture de 14 cultures principales, ce qui est le chiffre le plus élevé pour la CEMAC. Les grandes zones de production au Cameroun sont la Région de l'Ouest et de l'Extrême Nord (Cf. Figure suivante). La Région administrative de l'Ouest représente une zone de production importante et dynamique pour les produits commercialisés dans la zone CEMAC et au Nigeria, tels que la banane plantain (également produit en abondance dans les Régions Administratives du Sud-ouest, du Centre et du Littoral), l'avocat, la tomate, le maïs, la viande de volaille et les œufs. La partie Nord du Cameroun (comprenant les Régions administratives du Nord et de l'Extrême-Nord) est une autre zone d'intérêt en raison de son importance dans la production de céréales sèches, d'arachides et de légumineuses et de sa position géographique pour le commerce agricole et le transit du bétail entre le Tchad, la République Centrafricaine et le Nigéria.

Malgré les gains récents, le secteur agricole camerounais reste principalement caractérisé par l'agriculture familiale traditionnelle constituée à 63 pour cent des petits exploitants travaillant sur moins de 2 ha (Banque Mondiale, 2018).

Figure 5 : Principales zones de productions agricoles en Afrique Centrale



Source : Banque Mondiale 2018

Concernant les échanges dans la sous-région, bien que des efforts soient consentis par les Etats membres pour la facilitation des libres échanges des personnes et des biens dans la zone CEMAC, plusieurs entraves persistent. Il s'agit principalement des tracasseries policières et les barrières douanières. Les principaux problèmes liés à la commercialisation des produits agricoles dans la zone CEMAC selon la BM (2018) portent sur :

- l'insuffisance d'organisations commerciales des producteurs qui limitent leur pouvoir de négociation ;
- la mauvaise qualité des infrastructures de transport qui entrave l'accès aux marchés tant au sein du Cameroun que vers les pays de la CEMAC ;
- le nombre élevé d'intermédiaire qui augmente les coûts de transaction pour le commerce agricole ;
- la mauvaise gestion des marchés et la mauvaise qualité des infrastructures de marché qui entravent les liens commerciaux ;
- les fonctions commerciales légitimes ne sont pas exercées dans toute la CEMAC, elles se transforment de ce fait en « tracasseries » ;

- le commerce non enregistré et informel des produits agricoles très répandu ;
- l'application imprécise des règlements commerciaux et des règles douanières entraîne une multitude de coûts frontaliers formels et informels ;
- les réactions des commerçants face à l'informalité et aux tracasseries aboutissent à une spirale de pratiques informelles ;
- les risques de sécurité et les crises politiques modifient les courants et les flux commerciaux ;
- les prix finaux à la consommation dans la CEMAC reflètent les processus commerciaux coûteux et lourds ;
- une volatilité des prix plus forte que prévue entraîne des rendements imprévisibles.

2.2.2. Perspective de l'agriculture dans l'économie sous Régionale

Dans l'avenir, l'agriculture sera incontournable dans le développement économique et social de la Sous-région, vu la croissance démographique qui va demeurer élevée (plus que 2%) jusqu'aux années 2030 en Afrique Centrale et la fluctuation excessive du prix du pétrole sur lequel repose la majorité des économies. En effet le développement de ce secteur peut permettre aux économies de la CEMAC d'être plus résilientes aux différents chocs externes. Il faut noter que le commerce agricole dans la région est régi par les instruments instituant la CEAC, qui prévoient un marché commun des produits agricoles.

Les atouts agro-écologiques du Cameroun, les gains de productivité et l'importance du secteur agricole dans l'économie globale expliquent son rôle actuel et avenir en tant que fournisseur alimentaire de la zone CEMAC. L'importance du Cameroun pour la production alimentaire dans la CEMAC a également augmenté en termes de valeur et de part dans la sous-région. En corrélation avec les gains de production, le Cameroun a également constamment augmenté la valeur de sa production alimentaire nette, qui représente près des deux tiers du total de la CEMAC. Sous l'hypothèse de mise en œuvre effective des instruments régissant le commerce en zone CEMAC, le Cameroun pourra connaître une croissance économique importante soutenue par le secteur agricole.

Selon le SNADDT/MINEPAT (2017), en termes de produits, le Cameroun pourra plus s'insérer suivant le schéma suivant :

A court et moyen terme (D'ici 2020) :

- industries de transformation de base ;
- produits agricoles.

A terme intermédiaire (avant 2025) :

- industries de transformation plus élaborés (niveaux plus avancés, tels que les équipements, les produits électriques, composants automobiles, etc.) ;
- Services (Etudes, Conseils, Education, TIC, tourisme).

A terme plus éloigné (à partir de 2020/2025) :

- produits agricoles élaborés (primeurs, par exemple, conserves, produits d'élevage.) ;
- industries de transformation sophistiquées (meubles, produits d'hygiène, cosmétiques...) ;
- pharmacie ;
- services (santé, tourisme...).

2.3. ECONOMIE NATIONALE

2.3.1. Vision du Cameroun Horizon 2035

Dans la perspective de développement du Cameroun, le Gouvernement s'est fixé un horizon de croissance et de développement à l'horizon 2035. Ce document décrit les principaux objectifs de croissance et de développement du Cameroun. De façon générale, cette vision s'articule autour de trois grands axes à savoir : (i) un pays émergent, (ii) démocratique et (iii) uni dans sa diversité. Cette volonté intègre quatre objectifs généraux à savoir :

- (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ;
- (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Avec la vision, le Cameroun affirme sa volonté de voir le taux de pauvreté passer en dessous des 1/10 c'est-à-dire qu'un seul camerounais sur dix serait encore pauvre en 2035. Cette réduction de la pauvreté monétaire serait accompagnée d'une très grande généralisation de l'accès aux services de santé, d'éducation, de formation et d'infrastructures de base telles que l'eau, les routes et l'électricité.

De plus, sur sa route pour le développement, le Cameroun devrait avoir passé le cap de pays à revenu intermédiaire, ce qui nécessite un rythme de croissance remarquable sur une longue période. Il faudrait alors mettre l'accent sur les atouts immédiats (agriculture, extraction minière, ...) tout en veillant à une répartition égalitaire des revenus.

Tableau 3 : Image du Cameroun selon la Vision 2035 : récapitulatif des principaux indicateurs.

| N° | Indicateur | Moyenne 2005-2007 | 2010 | 2015 | 2020 | 2025 | 2030 | 2035 |
|--------------------------------------|---|-------------------|--------|----------|----------|--------|----------|-------|
| 1 | Taux d'incidence de la pauvreté (%) | 39,9 | 38 | 31 | 23 | 17 | 13 | 10 |
| 2 | Espérance de vie à la naissance | 50 | 51 | 55 | 58 | 62 | 66 | 71,5 |
| 3 | Taux d'accroissement de la population (%) | 2,6 | 2,6 | 2,5 | 2,4 | 2,3 | 2,2 | 2,1 |
| Formation du capital humain | | | | | | | | |
| 4 | Taux d'achèvement dans le primaire (% du groupe d'âge correspondant) | 58,8 | 63,2 | 78 | 95 | 99 | 100 | 100 |
| 5 | Proportion d'élèves dans les filières scientifiques et techniques du secondaire (%) | 10 | 11 | 13,4 | 16,4 | 20,1 | 24,5 | 30 |
| 6 | Proportion d'étudiants dans les filières scientifiques et techniques (%) | 5 | 5,5 | 7,7 | 10,8 | 15,2 | 21,4 | 30 |
| Infrastructures et croissance | | | | | | | | |
| 7 | Proportion du réseau routier bitumé (%) | 10 | 12 | 15 | 17 | 22 | 27 | 32 |
| 8 | Consommation d'énergie par unité de PIB (%) | 27,7 | 30 | 33,5 | 35 | 40 | 43 | 45 |
| 9 | Indice d'accès numérique | 0,16 | 0,17 | 0,21 | 0,26 | 0,32 | 0,39 | 0,47 |
| 10 | Nombre de lignes fixes et d'abonnés de téléphone mobile pour 100 habitants | 10,3 | 15,1 | 25,9 | 40,5 | 51,2 | 59,7 | 67,8 |
| 11 | Taux d'urbanisation | 55 | 55,6 | 56,6 | 57,3 | 58,2 | 59,1 | 59,8 |
| 12 | Revenu/Tête méthode atlas (\$US de 2007) | 983,3 | 1173,7 | 1 560,30 | 2 009,10 | 2512,3 | 3 033,20 | 3 800 |

| N° | Indicateur | Moyenne 2005-2007 | 2010 | 2015 | 2020 | 2025 | 2030 | 2035 |
|---|--|-------------------|------|------|------|------|------|-------|
| 13 | Taux de croissance (%) | 2,7 | 4,2 | 7,1 | 10,3 | 10,5 | 11,2 | 9,9 |
| Structure du PIB | | | | | | | | |
| 14 | Secteur Primaire | 44 | 41,8 | 33,2 | 26,4 | 21 | 16,7 | 13,3 |
| 15 | Secteur Secondaire | 18,5 | 19,1 | 25,9 | 30,9 | 34,5 | 36,8 | 38,2 |
| 16 | Secteur Tertiaire | 37,5 | 39,1 | 40,9 | 42,6 | 44,5 | 46,5 | 48,5 |
| Répartition de l'emploi | | | | | | | | |
| 17 | Secteur Primaire | 55,7 | 49,3 | 43,7 | 38,7 | 34,3 | 30,4 | 26,9 |
| 18 | Secteur Secondaire | 14,1 | 15,8 | 17,8 | 20 | 22,4 | 25,2 | 28,3 |
| 19 | Secteur Tertiaire | 30,2 | 32,2 | 34,4 | 36,7 | 39,2 | 41,8 | 44,6 |
| 20 | Taux d'investissement (%) | 17,4 | 19,2 | 22,1 | 25,1 | 30,5 | 29,3 | 29,5 |
| 21 | Valeur ajoutée manufacturière dans le PIB (%) | 9,8 | 14,1 | 15,6 | 17,7 | 20,4 | 22,3 | 22,8 |
| 22 | Mécanisation agricole (Nombre de tracteurs pour 100 km2 de terres arables) | 1 | 1,5 | 4,5 | 17,1 | 30 | 45 | 116,5 |
| Structure sectorielle des exportations | | | | | | | | |
| 23 | Matières premières agricoles | 20,5 | 17,1 | 12,7 | 12,2 | 10,8 | 10,3 | 9,8 |
| 24 | Pétrole | 50,7 | 41,7 | 49,7 | 36,1 | 27 | 20,4 | 21,9 |
| 25 | Manufacturiers | 5,7 | 6,3 | 13,7 | 30,6 | 48,1 | 54,5 | 60,1 |
| 26 | Autres | 23,2 | 34,9 | 23,9 | 22,1 | 17,2 | 18,8 | 12,8 |
| Structure sectorielle des importations | | | | | | | | |
| 27 | Matières premières agricoles | 2 | 3,7 | 3,3 | 3,2 | 2,9 | 2,5 | 2,3 |
| 28 | Pétrole (énergie) | 26 | 25 | 23,3 | 19,6 | 18,1 | 17,2 | 16,3 |
| 29 | Manufacturiers | 53 | 55,2 | 59,5 | 66,5 | 71,2 | 70,1 | 69,8 |
| 30 | Autres | 19 | 16,1 | 13,9 | 10,7 | 7,8 | 12,1 | 11,6 |
| 31 | Exportations sur PIB (%) | 21,7 | 26,1 | 30,6 | 35,8 | 42 | 49,2 | 57,7 |

Source : Document de la Vision 2035

2.3.2. Etat de l'économie Camerounaise

L'économie Camerounaise n'a pas atteint les grands objectifs de développement fixés dans le DSCE, cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. Pour rectifier la tendance, des politiques de relance telle que le plan d'urgence Triennal ont été mises en place. En effet, en 2015, la croissance réelle s'est établie à 5,8% après 5,9% en 2014, dans un contexte marqué par la chute des cours du pétrole et la persistance de l'insécurité aux frontières. Le Gouvernement Camerounais a actualisé le DSCE pour redéfinir des objectifs plus réalistes et plus ambitieux pour la période 2020- 2030. Le nouveau document stratégique dénommé « La stratégie Nationale de Développement durable »

Du côté de l'offre, le dynamisme est observé dans la plupart des branches d'activités. La croissance est tirée principalement par le secteur non pétrolier, dont la contribution s'est établie à 4,7 points. Dans le secteur primaire, la croissance est estimée à 5,3%, après 4,7% en 2014, en liaison avec les branches « agriculture industrielle et d'exportation » (+9,3%) et « sylviculture et exploitation forestière » (+8,2%). Cette performance fait suite à la bonne tenue des produits de rente (cacao, coton, banane, café robusta), dont l'accroissement de la production s'est répercuté sur les exportations. Les quantités exportées de cacao sont en hausse de 38%, celles de coton de 31% et celles de la banane d'exportation de 7%. L'entrée en production de nouvelles plantations et le traitement phytosanitaire des anciens vergers expliquent l'accroissement de la production de cacao.

Le secteur secondaire connaît l'évolution la plus dynamique, avec une croissance qui se consolide autour de 8,2% en 2015, après un taux de 6,8% observé en 2014. Depuis 2012, la contribution du secteur pétrolier est redevenue positive, en liaison avec l'entrée en production de nouveaux

champs. La valeur ajoutée du secteur pétrolier est en hausse de 27,1%, après 13,9% en 2014. Les autres branches, notamment les « autres industries manufacturières » (+4,3% contre +3,6% en 2014) et les « bâtiments et travaux publics » (+10,4% contre +10,8% en 2014), soutiennent également le dynamisme de ce secteur.

Le secteur tertiaire s'accroît de 4,5% en 2015 contre 5,3% en 2014. Cette décélération est imputable aux branches « commerce, restaurants et hôtels », « transports, entrepôts, communications » et « banques et organismes financiers ». L'insécurité transfrontalière, entre autres, a contribué au ralentissement de l'activité dans les transports et le tourisme.

Du côté de la demande, la croissance demeure soutenue par la demande intérieure dont la contribution a été en moyenne de 6,5 points depuis 2011. En 2015, sa contribution s'est établie à 6,1 points après 8,1 points en 2014. La consommation finale continue de soutenir la croissance économique avec une progression de 5,5% et une contribution de 5,1 points. La hausse est essentiellement tirée par la consommation privée qui augmente de 5,9%, grâce à la demande accrue en produits agricoles et agroalimentaires et en services de restauration et de transport. L'investissement contribue pour 1 point à la croissance réelle après une contribution de 2,6 points en 2014. La décélération observée résulte d'une baisse de l'investissement public (-1,2% après +7,5%) et d'un ralentissement de l'investissement privé (+6,8% après +13,6%). Le recul de l'investissement public s'explique, entre autres, par l'achèvement de plusieurs projets structurants (barrage réservoir de Lom Pangar, barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin, etc.). Le ralentissement de l'investissement privé est lié notamment à la sous-utilisation des capacités de production installées et au bouclage des travaux d'implantation des cimenteries et de la téléphonie mobile. S'agissant de la demande extérieure, elle grève la croissance à hauteur de 0,3 point en 2015. Le volume des exportations de biens et services s'accroît de 8,9% ; celui des importations progresse de 6,8%. Concernant les prix, l'inflation s'accélère en 2015, avec un taux de 2,7% contre 1,9% en 2014. Cette hausse des prix s'observe principalement sur les biens et services de transports (+7,5%), les boissons alcoolisées et les tabacs (+8,9%), les services de restaurants et hôtels (+5,9%). Toutefois, le niveau d'inflation reste inférieur à la norme communautaire fixée à 3%.

Au plan macroéconomique, en 2016 l'activité économique a ralenti par rapport à l'année 2015, à cause de la baisse de la production pétrolière alors que le secteur hors pétrole a maintenu ses performances. Les comptes de l'Etat ont enregistré un déficit, en raison de la contraction des recettes pétrolières. Le déficit extérieur courant s'est creusé et l'inflation est restée largement inférieure à 3 %.

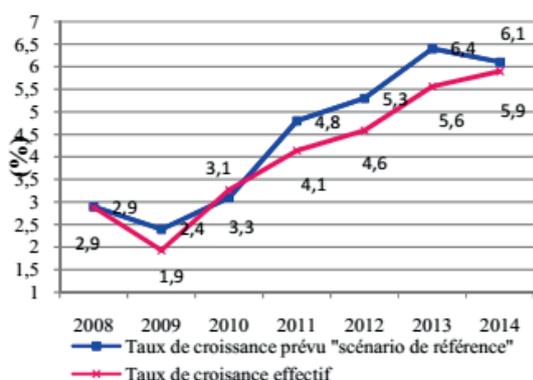
Tableau 4 : Evolution des principales grandeurs macroéconomiques du Cameroun (%).

| Année | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|------|------|------|
| PIB réel | 5,9 | 5,9 | 5,1 |
| Inflation | 1,8 | 2,7 | 0,9 |
| Taux de couverture extérieure de la monnaie | 93,1 | 86,8 | 73,6 |
| Encours de la dette publique/PIB | 22,8 | 27,7 | 28,2 |

Sources : Rapport de surveillance multilatérale (CEMAC), BEAC, FMI

Figure 6 : Evolution du taux de croissance et de l'inflation entre 2008 et 2014

Graphique 1.1 : Evolution des taux de croissance réel estimé et réalisé (2008-2014)



: Source: DSCE/MINEPAT. INS

Graphique 1.2 : Evolution de l'inflation entre 2008 et 2014



Source: INS

2.4. IMPORTANCE DE L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION DE L'OUEST AU PLAN NATIONAL

2.4.1. Tendence démographique de la Région de l'Ouest

« La démographie, c'est le destin »: cette formule souvent invoquée suggère que la taille, la croissance et la structure de la population d'une Région déterminent son tissu socioéconomique et politique à long terme. Elle met en évidence le rôle de la démographie dans la configuration des questions nombreuses et complexes auxquelles sont confrontées les sociétés, dont plusieurs se rapportent à la croissance et au développement économiques. Il est toutefois exagéré de dire que la démographie détermine tout, c'est minimiser le fait que les trajectoires démographiques, tout comme leurs incidences sur le développement, réagissent aux incitations économiques, aux réformes politiques et institutionnelles, ainsi qu'à l'évolution des technologies, des normes culturelles et des comportements (Bloom, 2020).

La population de la Région de l'Ouest croît à un rythme important, suscitant ainsi les besoins de la mise en place des politiques pour répondre aux besoins futurs (emplois, accès aux services de bases, nutrition,). En effet, la projection démographique de la Région de l'Ouest mis en exergue dans le tableau ci-dessous montre que la population en 2035 sera environ de 2 729 664 habitants, soit un taux de croissance relative de 66 % par rapport au dernier recensement de 2005.

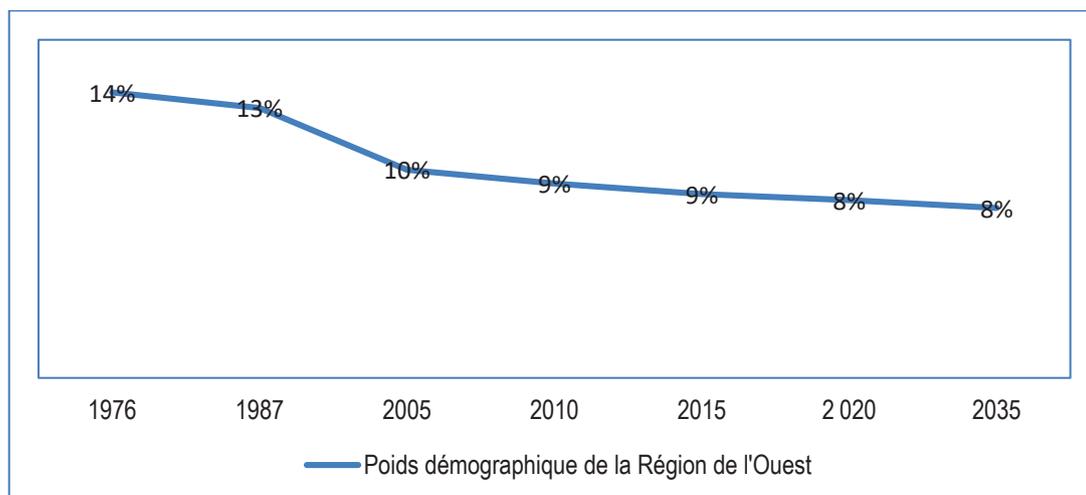
Tableau 5 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest

| Année | 1976 | 1987 | 2005 | 2010 | 2015 | 2 020 | 2035* |
|----------|-----------|------------|------------|------------|------------|----------|------------|
| OUEST | 1 035 597 | 1 339 791 | 1 720 047 | 1 785 285 | 1 906 831 | 2095230 | 2 729 664 |
| Cameroun | 7 663 246 | 10 493 655 | 17 463 836 | 19 406 100 | 21 917 602 | 24910305 | 33 955 398 |

Source : Projection du BUCREP (*) Projection du consultant

La forte croissance démographique projetée pour la Région de l'Ouest s'accompagne cependant par une perte progressive de son poids sur la population nationale (Cf. figure ci-dessous).

Figure 7 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest



Il ressort de la courbe une chute importante du poids démographique de la population entre 1976 et 2005. Cela peut s'expliquer par un exode rural massif observé durant cette période. Par ailleurs, la tendance future montre une stabilité du poids autour de 8% dans les années à venir.

Pour des raisons de développement au niveau local, les données projetées de la population par départements et par arrondissements s'avèrent nécessaires. Il est important de mentionner que cet exercice de projections démographiques est très délicat, compte tenu des mouvements constants de la population, de la méthodologie utilisée, mais aussi et surtout de l'indisponibilité de certaines données nécessaires au moment de faire lesdites projections. Ainsi, il faut rappeler que les projections démographiques effectuées n'ont pas pour prétention de déterminer « avec certitude » la population future, mais plutôt de prévoir l'effectif de la population si une hypothèse donnée venait à se réaliser. L'hypothèse retenue pour l'élaboration des tendances futures est celle qui avait été retenue par le BUCREP pour formuler les projections sur la période de 2015 à 2020². Il faut également insister sur le fait qu'en l'absence d'un certain nombre d'indicateurs (taux de survie pour chaque sexe, niveau et schéma par âge de la migration internationale nette, taux de fécondité par âge pour les femmes âgées de 15 à 49 ans à chaque niveau géographique), la méthode par composantes ne peut pas être utilisée. Un recours à la méthode d'extrapolation des tendances³ a été fait pour contourner cette limite, mais aussi pour se conformer à la méthodologie utilisée par le BUCREP pour les projections de 2015 à 2020. Le tableau-ci-dessous met en exergue les résultats de la projection démographique de la Région de l'Ouest selon la circonscription administrative en 2035.

Tableau 6 : Population de la Région de l'Ouest en 2035

| Circonscriptions administratives | Sexe | | |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Ensemble | Masculin | Féminin |
| REGION DE L'OUEST | 2 729 664 | 1 279 801 | 1 449 863 |
| BAMBOUTOS | 462 308 | 208 540 | 253 767 |
| BABADJOU | 58 386 | 26 119 | 32 267 |

² Cette hypothèse peut être considérée comme l'hypothèse médiane, et se caractérise par la forte fécondité des femmes (elle restera élevée), la mortalité devrait continuer à baisser et les flux de migrations observées seront constants ;

³ Elle est basée sur la continuité des tendances historiques observées en appliquant les méthodes mathématiques.

| Circonscriptions administratives | Sexe | | |
|----------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| | Ensemble | Masculin | Féminin |
| BATCHAM | 132 517 | 56 125 | 76 392 |
| GALIM | 80 654 | 38 704 | 41 951 |
| MBOUDA | 190 751 | 87 594 | 103 157 |
| HAUT - NKAM | 268 894 | 127 695 | 141 200 |
| BAFANG | 87 132 | 41 296 | 45 836 |
| BAKOU | 8 308 | 3 979 | 4 329 |
| BANA | 16 212 | 7 658 | 8 553 |
| BANDJA | 48 903 | 22 670 | 26 232 |
| KEKEM | 49 869 | 24 071 | 25 798 |
| BANWA | 18 487 | 8 988 | 9 499 |
| BANKA | 39 984 | 19 031 | 20 953 |
| HAUTS - PLATEAUX | 127 554 | 56 360 | 71 194 |
| BAHAM | 31 115 | 13 820 | 17 295 |
| BAMENDJOU | 54 180 | 23 105 | 31 075 |
| BATIE | 17 300 | 7 728 | 9 572 |
| BANGOU | 24 960 | 11 707 | 13 252 |
| KOUNG - KHI | 102 800 | 47 633 | 55 167 |
| BAYANGAM | 21 181 | 9 834 | 11 347 |
| POUMOUGNE | 64 248 | 29 821 | 34 427 |
| DJEBEM | 17 371 | 7 978 | 9 393 |
| MENOUA | 422 042 | 191 113 | 230 929 |
| DSCHANG | 160 292 | 76 945 | 83 347 |
| FOKOUÉ | 15 140 | 6 664 | 8 773 |
| NKONG - NI | 84 375 | 35 485 | 48 890 |
| PENKA MICHEL | 102 980 | 43 881 | 59 099 |
| SANTCHOU | 59 255 | 28 138 | 31 118 |
| MIFI | 476 610 | 228 439 | 248 170 |
| BAFOUSSAM I | 155 476 | 75 564 | 79 913 |
| BAFOUSSAM II | 191 750 | 91 779 | 99 971 |
| BAFOUSSAM III | 129 383 | 61 097 | 68 286 |
| Département du NDE | 149 959 | 72 866 | 77 092 |
| BANGANGTE | 100 545 | 48 993 | 51 552 |
| BASSAMBA | 4 449 | 2 090 | 2 359 |
| BAZOU | 23 576 | 11 390 | 12 187 |
| TONGA | 21 388 | 10 394 | 10 994 |
| Département du Noun | 719 498 | 347 154 | 372 344 |
| BANGOURAIN | 48 817 | 22 471 | 26 346 |
| FOUMBAN | 168 077 | 81 915 | 86 163 |
| FOUMBOT | 120 926 | 59 439 | 61 488 |
| KOUOPTAMO | 77 110 | 37 126 | 39 984 |
| KOUTABA | 77 741 | 36 928 | 40 813 |
| MAGBA | 56 329 | 27 726 | 28 602 |
| MALANTOUEN | 71 337 | 33 929 | 37 409 |
| MASSANGAM | 61 243 | 29 744 | 31 499 |
| NJIMOM | 37 918 | 17 877 | 20 041 |

Source : Projection Consultant

Les populations de tous les Départements et Arrondissements vont connaître une augmentation importante en 2035. Le département du Noun restera toujours le plus peuplé avec une population de 719 498 habitants, suivi du département de la Mifi avec 476 610 habitants. Cette augmentation significative de la population entraînera par conséquent une forte demande de services de base et de services aux entreprises dans les villes, mais aussi dans les centres ruraux dans plusieurs secteurs, notamment :

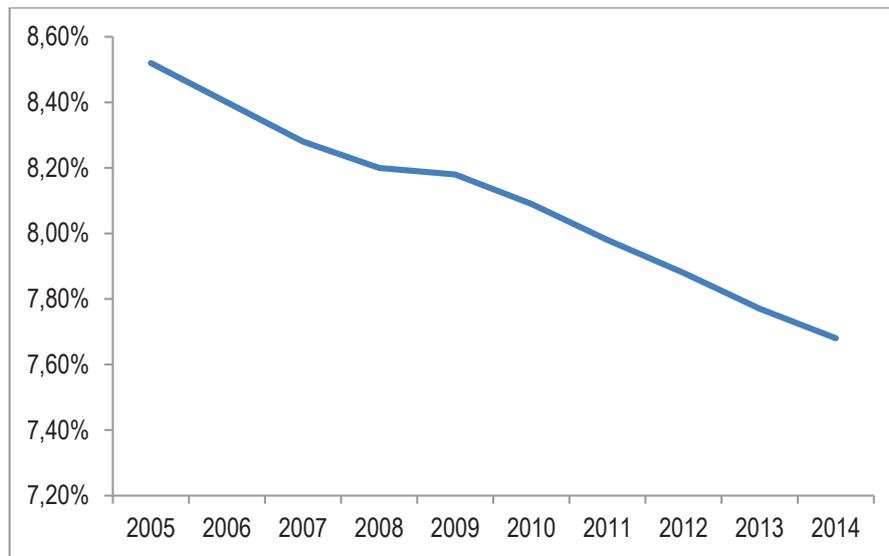
- les services sociaux : santé, éducation-formation, eau, assainissement, gestion des déchets, éclairage public, sécurité urbaine ;
- les services de mobilité urbaine : transport collectif, voirie ;
- les services aux entreprises et aux personnes : financiers (banque, assurance) ;
- services et infrastructures marchands : marchés urbains, marchés de quartier, marchés de fruits et légumes, etc. ;
- les services d'information, de communication (y compris l'accès à Internet) et de loisir;
- les services de l'habitat et le logement ;
- les services liés à l'épineuse question foncière.

Concernant l'ensemble de ces services, il s'agit dans le cadre de cette prospective de définir les scénarios d'évolution des stratégies à mettre en place pour la fourniture de ces services aux populations et aux entreprises. La question a été renvoyée aux acteurs territoriaux que sont les collectivités locales, les sectoriels, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles et les organisations de la société civile. Les résultats de cette consultation sont mis en exergue dans la Partie 5 relative à l'élaboration des scénarios pour l'aménagement durable du territoire de la Région de l'Ouest.

2.4.2. Poids dans le PIB national

La Région de l'Ouest occupe une place importante dans l'environnement économique Camerounais. Sa contribution au PIB est en moyenne autour de 7, 6% (ECAM4). Depuis 2005 on observe une baisse de la contribution de la Région au PIB national (Cf. Figure ci-dessous). Cette baisse peut s'expliquer par le déclin des activités de caféicultures autres fois principales sources de revenus.

Figure 8 : Evolution du poids de la Région de l'Ouest au PIB National



Source : INS, ECAM4 2014

Tableau 7 : Parts dans la population, dans le PIB, productivité et ACR des Régions selon le secteur

| Branche/Secteur d'Activité | Adamaoua | Centre | Est | Extrême-Nord | Littoral | Nord | Nord-Ouest | Ouest | Sud | Sud-Ouest |
|---|----------|--------|------|--------------|----------|-------|------------|-------|------|-----------|
| % population | 5,3% | 18,1% | 4,2% | 16,7% | 14,5% | 10,4% | 9,8% | 9,7% | 3,7% | 7,5% |
| % PIB | 4,6% | 24,5% | 3,2% | 8,2% | 27,9% | 5,9% | 7,5% | 7,7% | 3,2% | 7,3% |
| %PIB/%Population | 0,86 | 1,35 | 0,78 | 0,49 | 1,92 | 0,57 | 0,76 | 0,80 | 0,85 | 0,98 |
| ACR en Agriculture, Sylviculture, chasse, Pêche | 1,29 | 0,54 | 1,52 | 2,88 | 0,22 | 2,44 | 1,43 | 1,16 | 1,27 | 1,10 |
| ACR en Industries Extractives | 2,63 | 0,66 | 4,60 | 0,00 | 1,02 | 0,00 | 0,94 | 0,85 | 0,90 | 1,64 |
| ACR en Activités de Fabrication | 0,62 | 1,06 | 0,50 | 0,35 | 1,18 | 0,65 | 1,37 | 1,15 | 1,06 | 1,02 |
| ACR en Services | 0,85 | 1,22 | 0,60 | 0,48 | 1,29 | 0,57 | 0,67 | 0,88 | 0,86 | 0,88 |

Source : MINEPAT/SNADDT, 2017 (Compilation à partir des estimations du PIB et de la population par région de la phase diagnostic).

ACR : Avantages comparatifs révélés (rapport entre % du secteur dans la région et % du même secteur dans le PIB du pays).

L'agriculture est toujours restée la principale source de revenus de la Région de l'Ouest, malgré la chute du cours du café au niveau mondial. Les plantations de café ont été transformées en champs pour les cultures vivrières et maraîchères. La Région de l'Ouest est devenue dès lors le principal fournisseur des autres Régions et voir de la sous-Région en produits agricoles.

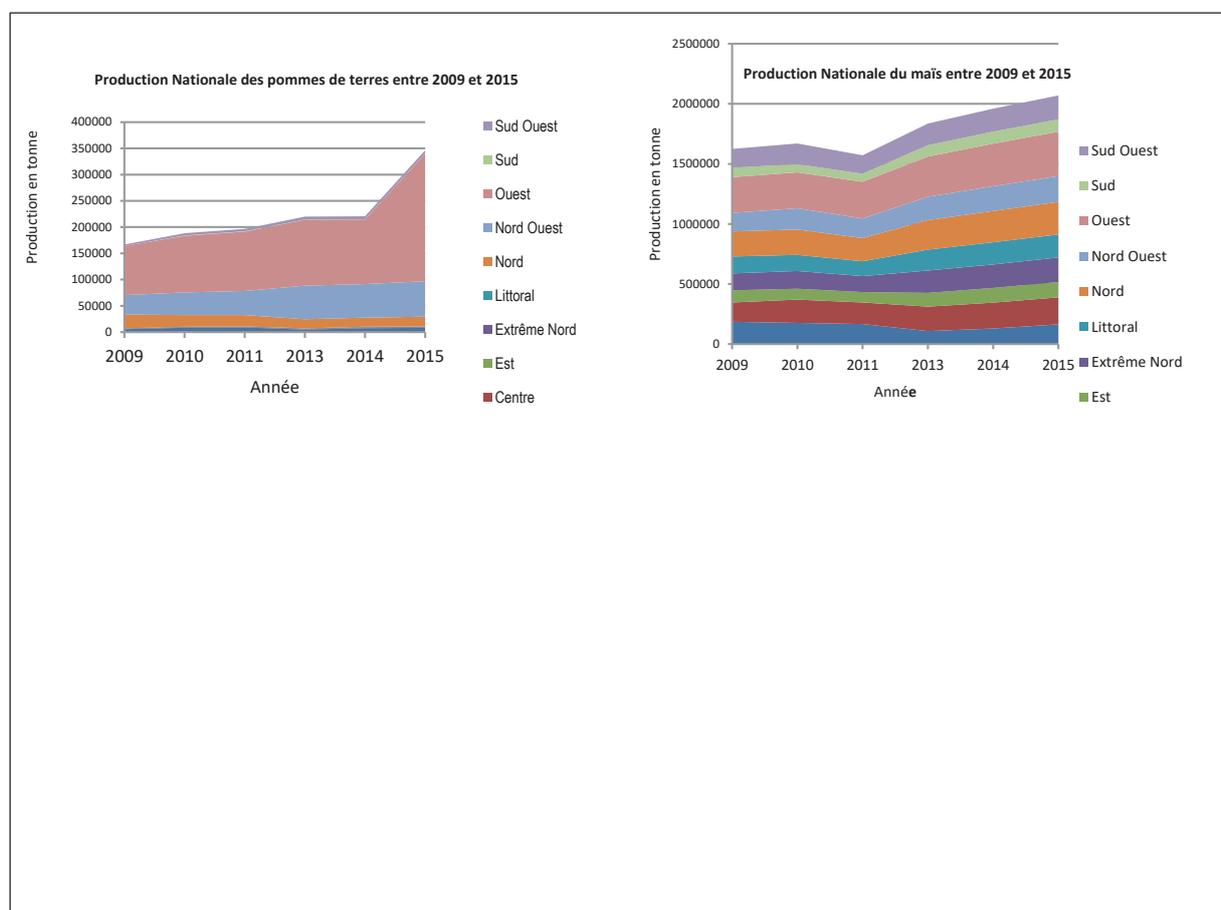
2.4.3. Poids de l'agriculture de la Région de l'Ouest sur le plan National

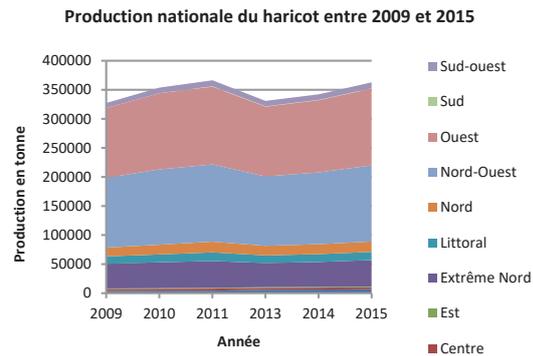
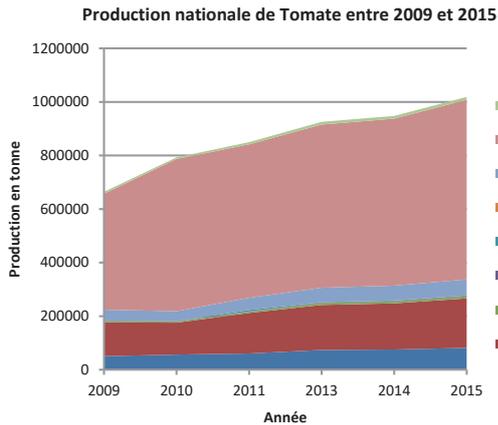
Le secteur agricole reste depuis longtemps la base du développement économique au Cameroun (DSCE, 2010). Le Gouvernement compte s'appuyer sur ce dernier pour accélérer le processus de croissance et ainsi résoudre le problème du chômage et de la sécurité alimentaire. Dans la perspective de l'émergence en 2035, l'agriculture occupe une place de choix. Le Gouvernement entend lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries.

Dans cette perspective, l'Etat entend entreprendre un certain nombre d'actions. Il s'agira de : (i) rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment la terre, l'eau et les intrants agricoles ; (ii) promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ; et (iii) développer la compétitivité des filières de production. Le Gouvernement compte mettre l'accent sur le développement d'hyper extensions agricoles dans les différentes Régions du pays selon leurs spécificités agro écologiques, afin de réaliser des rendements d'échelle et d'accroître substantiellement la production. Cette action sera accompagnée par une forte activité de désenclavement des zones de production pour permettre le plein épanouissement des organisations paysannes. Parmi les régions ayant un potentiel agricole très important, l'on peut citer particulièrement la Région de l'Ouest.

La contribution de la Région de l'Ouest dans la production agricole au niveau national est très importante. Elle est classée premier producteur national pour plusieurs spéculations. Parmi ces derniers, l'on peut citer la pomme de terre, le haricot, la pastèque, la tomate, le soja, le piment et biens d'autres (INS, 2017). La Région de l'Ouest ravitaille les grandes métropoles du pays (Douala-Yaoundé), ainsi qu'une partie de la Sous-Région en produits agricoles. La figure ci-dessous met en exergue l'évolution de la production nationale de quelques spéculations au Cameroun, tout en insistant sur le poids de chaque Région dans le volume total de production.

Figure 9 : Quelques spéculations produites principalement à l'Ouest Cameroun.





Source : Consultant à partir des données de l'annuaire statistique 2017.

De la figure ci-dessus, il ressort de façon générale que la première place occupée par la Région de l'Ouest dans les spéculations évoquées ci-dessus est restée constante durant la période 2009 - 2015. La Région de l'Ouest vient largement à la première place dans la production de certaines spéculations, c'est le cas de la pomme de terre et de la tomate avec respectivement une moyenne de 59 % et 68 % de la production nationale. Bien que la production des pommes de terre et de la tomate soient en nette croissance dans la Région de l'Ouest, les poids de celles-ci sont restés constants. On a cependant observé en 2015, un pic de production des pommes de terre. Ce pic serait dû à des programmes d'incitation mis en place par le gouvernement (source). Cette situation de leader n'est pas la même pour d'autres spéculations produites à l'Ouest comme le maïs et le haricot.

Le Maïs est l'une des céréales les plus importantes et la 3^{ème} denrée alimentaire la plus consommée au Cameroun après le plantain et le manioc (Investir au Cameroun, mars 2016). En effet au moins sept personnes sur dix mangent le maïs sous plusieurs formes (couscous, beignet, bouillie...). Depuis plusieurs années le maïs fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics camerounais, d'abord avec le Programme National d'Appui à la Filière Maïs (PNAFM) qui a mis un accent particulier sur la formation et l'accompagnement des multiplicateurs de semences, ensuite avec le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA) qui impulse l'amélioration de la compétitivité par l'amélioration des rendements, de la production et les débouchés. La culture du maïs est effective dans toutes les régions du Cameroun. La production varie en fonction des régions, l'Ouest est la première région productrice du maïs avec une moyenne située autour de 18%. Comme le maïs, le haricot occupe une place importante dans les habitudes alimentaires du Cameroun, le poids de l'Ouest dans la production se situe autour de 37%.

2.4.4. Poids de l'élevage de la Région l'Ouest sur le plan National

Les conditions climatiques de la Région de l'Ouest sont favorables au développement de tous types d'élevage. On y retrouve principalement la volaille, l'élevage bovin, porcine, caprine et ovine. L'exploitation est essentiellement traditionnelle à semi-moderne ; l'élevage intensif et industriel porte surtout sur la volaille et les fermes les plus importantes sont localisées dans les Départements de la Mifi et du Ndé. Le tableau ci-dessous présente la statistique de la contribution de l'Ouest à la production nationale entre 2013 et 2016.

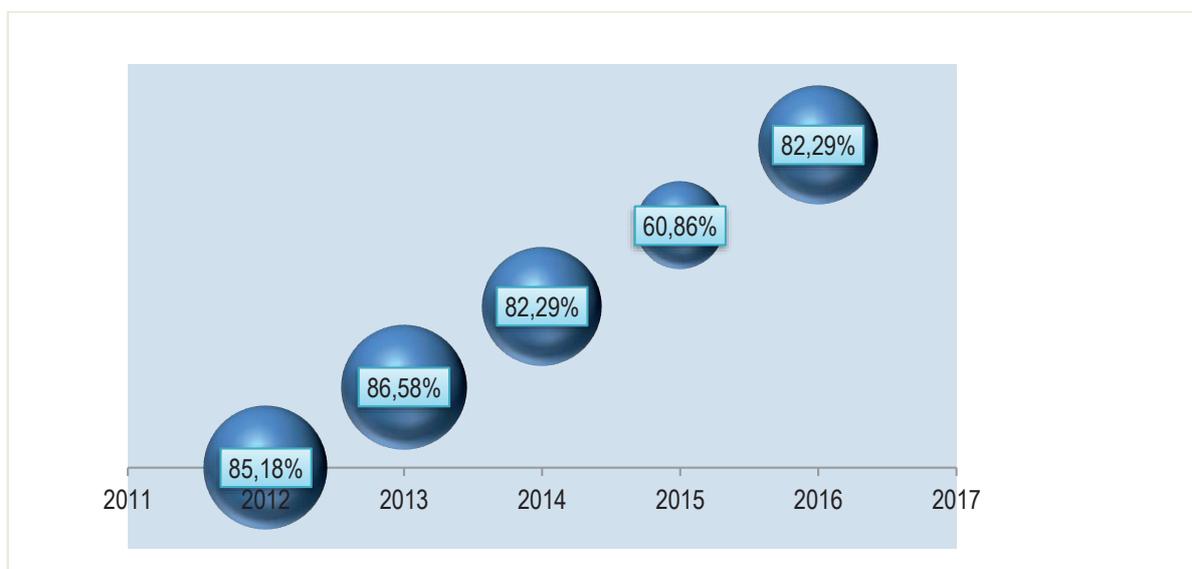
Tableau 8 : Contribution du secteur élevage de l'Ouest à la production Nationale

| Région | Année | Bovins | Caprins | Ovins | Porcins | Volaille |
|--------|-------|--------|---------|-------|---------|----------|
| Ouest | 2013 | 7% | 2,1% | 2% | 8% | 16% |
| | 2014 | 4% | 1,5% | 3% | 7% | 23% |
| | 2015 | 7% | 0,3% | 4% | 2% | 14% |
| | 2016 | 4% | 1,5% | 3% | 7% | 14% |

Source : INS, Annuaire Statistique 2017

L'Ouest est la première Région avicole du Cameroun, notamment en ce qui concerne la production commerciale des poulets de chair et des œufs de table. Avec environ 69 230 tonnes d'œuf par an (INS, 2017), la Région de l'Ouest produit près de 80% des besoins en œuf du Cameroun (Cf. figure ci-dessous). La chute de la production observée en 2015 est imputable à la grippe aviaire déclarée au Cameroun en cette année. Il faut noter que la Région alimente non seulement le territoire national mais également une grande partie de la sous-Région. Dans l'avenir si les barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le commerce intra-régional sont levées et que le Gouvernement poursuit les politiques incitatives et d'amélioration de la filière, la Région pourra multiplier sa production. Par un effet d'engrenage, l'on pourra avoir le développement de l'agriculture locale (Maïs), les agro-industries de transformation (provende, production de mayonnaise, ...).

Figure 10 : Evolution du poids de la production des œufs de l'Ouest par rapport au niveau national



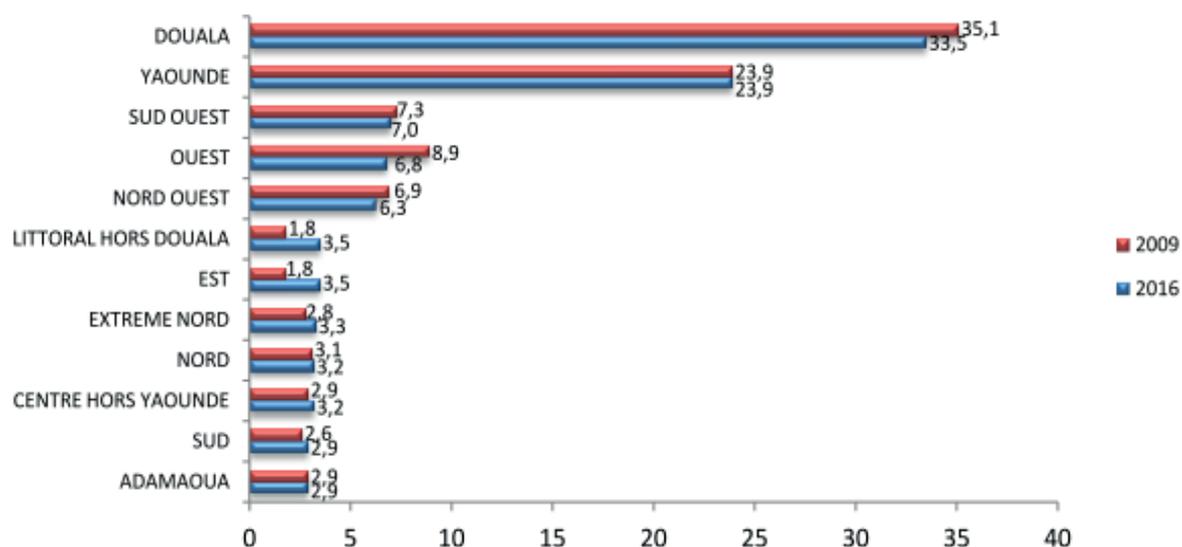
Source INS, Annuaire Statistique 2017

2.4.5. Entreprises et établissements dans la Région de l'Ouest

Avec 6,8% des unités économiques nationales enregistrés en 2016, la Région de l'Ouest est classée quatrième Région après le littoral (37%, essentiellement concentré au niveau de Douala), le centre (27% dont 88% localisées à Yaoundé), et la Région Sud-Ouest (7,0%). La prépondérance du secteur tertiaire est à relever aussi bien au niveau national que dans les Régions ; avec 84,2% des unités recensées contre 15,6 % pour le secteur secondaire et 0,2% seulement pour le secteur primaire pour l'ensemble du pays. 98,5% de ces entreprises sont des Très Petites Entreprises (TPE) et Petites Entreprises (PE), avec plus de 7 entreprises sur 10 qui sont des TPE, employant moins de 5 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de FCFA. Dans la Région de

l'Ouest, 77,3% des unités économiques sont des TPE, 21,9% des PE, 0,7 des Moyennes Entreprises (ME) et 0,06 des Grandes Entreprises (GE) en 2015.

Figure 11 : Répartition des entreprises et établissements par région de recensement.



Source_: INS, RGE-2, 2018

2.4.5.1. Entreprises et établissement du secteur primaire

Malgré l'important potentiel de la production agropastorale de la Région de l'Ouest, on enregistre très peu d'unités économiques du secteur primaire. Le nombre d'unités économiques agropastorales a connu une baisse importante entre 2009 et 2016, passant de 28 à 3 dans le domaine de l'agriculture et de 20 à 8 dans l'élevage. Dans le cas des établissements d'élevage et notamment les fermes de volailles, la chute observée serait imputable à l'épidémie de grippe aviaire qui a affecté ce secteur. Les établissements sylvicoles, piscicoles et de pêche sont faiblement représentés dans la Région de l'Ouest.

Tableau 9 : Répartition des entreprises et établissements du secteur primaire par région

| Régions | Branches d'activité | | | | | | | | Total | |
|----------------------|---------------------|------|-------------------|------|---|------|-----------------------|------|-------|------|
| | Agriculture | | Elevage et chasse | | Sylviculture et exploitation forestière | | Pêche et pisciculture | | | |
| | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 |
| Douala | 22 | 17 | 17 | 57 | 26 | 31 | 2 | 1 | 67 | 106 |
| Yaoundé | 5 | 11 | 7 | 24 | 13 | 22 | 0 | 0 | 25 | 57 |
| Adamaoua | 7 | 34 | 9 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 17 | 35 |
| Centre hors Yaoundé | 21 | 7 | 4 | 4 | 3 | 1 | 1 | 0 | 29 | 12 |
| Est | 1 | 11 | 3 | 7 | 5 | 7 | 1 | 1 | 10 | 26 |
| Extrême-nord | 9 | 7 | 2 | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 12 | 11 |
| Littoral hors Douala | 15 | 15 | 10 | 6 | 5 | 0 | 0 | 0 | 26 | 25 |
| Nord | 32 | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 39 | 1 |
| Nord-ouest | 7 | 7 | 8 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 17 | 11 |
| Ouest | 28 | 3 | 20 | 8 | 1 | 2 | 1 | 0 | 50 | 13 |
| Sud | 6 | 5 | 1 | 8 | 3 | 1 | 0 | 1 | 10 | 15 |
| Sud-ouest | 39 | 25 | 3 | 10 | 1 | 1 | 0 | 5 | 43 | 41 |
| Total | 192 | 148 | 91 | 132 | 55 | 65 | 7 | 8 | 345 | 353 |

Source_: INS, RGE-2, 2018

2.4.5.2. Entreprises et établissement du secteur secondaire

Le secteur secondaire n'est pas très développé dans la Région de l'Ouest, il ne représente que 8,46 % des entreprises et établissements industriels au niveau national ; occupant le 4^{ème} rang après Douala (30,4%), Yaoundé (23,5%) et la Région du Nord-Ouest (8,55%). Les principales branches d'activités à l'Ouest portent sur l'industrie agroalimentaire, l'industrie manufacturière et la construction ; on y retrouve notamment les boulangeries, les usines de transformation du cacao et de décorticage du café, les menuiseries, les savonneries cosmétiques et oléagineux, les provenderies, la brasserie et la plasturgie. Ces unités économiques industrielles sont majoritairement des TPE, avec 90,06 % de l'effectif total ; et seulement 6,93 % pour les PE et 3 % pour les ME enregistrées en 2015. Les TPE et les PE regroupent ainsi 97,53 % des entreprises du secteur secondaire dans la Région. La forte présence des TPE ne facilite pas la dynamisation de l'économie, dans la mesure où les entreprises de ce segment exercent pour la plupart dans l'informel.

Tableau 10 : Répartition des entreprises et établissements du secteur secondaire par Région

| Régions | Branches d'activités | | | | | | | | | | Total | |
|----------------------|----------------------|-----------|-----------------------|-------------|-----------------------------------|--------------|---|------------|--------------|-------------|--------------|--------------|
| | Extraction | | Industrie Alimentaire | | Autres industries manufacturières | | Electricité, gaz, eau et assainissement | | Construction | | | |
| | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 |
| Douala | 18 | 29 | 212 | 640 | 3319 | 8715 | 52 | 74 | 281 | 366 | 3882 | 9824 |
| Yaoundé | 5 | 15 | 179 | 495 | 2810 | 6637 | 25 | 64 | 229 | 397 | 3248 | 7608 |
| Adamaoua | 0 | 0 | 35 | 119 | 172 | 887 | 2 | 7 | 15 | 12 | 224 | 1025 |
| Centre hors Yaoundé | 0 | 2 | 24 | 89 | 133 | 790 | 33 | 4 | 10 | 44 | 200 | 929 |
| Est | 3 | 0 | 8 | 70 | 75 | 859 | 8 | 8 | 11 | 6 | 105 | 943 |
| Extrême-nord | 0 | 1 | 13 | 67 | 153 | 915 | 9 | 5 | 19 | 17 | 194 | 1005 |
| Littoral hors Douala | 2 | 14 | 29 | 142 | 123 | 967 | 18 | 11 | 10 | 11 | 182 | 1145 |
| Nord | 0 | 1 | 113 | 176 | 264 | 1031 | 23 | 6 | 39 | 21 | 439 | 1235 |
| Nord-ouest | 1 | 0 | 33 | 218 | 1006 | 2479 | 11 | 6 | 32 | 61 | 1083 | 2764 |
| Ouest | 1 | 0 | 75 | 241 | 1227 | 2408 | 8 | 13 | 26 | 75 | 1337 | 2737 |
| Sud | 0 | 3 | 13 | 60 | 198 | 769 | 3 | 9 | 6 | 16 | 220 | 857 |
| Sud-ouest | 0 | 5 | 33 | 247 | 976 | 1935 | 3 | 13 | 28 | 73 | 1040 | 2273 |
| Total | 30 | 70 | 767 | 2564 | 10456 | 28392 | 195 | 220 | 706 | 1099 | 12154 | 32345 |

Source : INS, RGE-2, 2018

2.4.5.3. Entreprises et établissements du secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, les métropoles Douala et Yaoundé renferment à elles seules plus de la moitié des unités économique, soit 58%. Cette tendance s'observe toujours quelle que soit l'activité tertiaire considérée ; preuve que ces deux (02) agglomérations regorgent des opportunités du fait qu'elles abritent les plus grandes unités industrielles, infrastructures portuaires et aériennes du pays, ainsi que les centres de décision. Dans la Région de l'Ouest, les activités d'hébergement et de restauration (12,2% du total des unités recensées) constituent globalement, après le commerce (67,1%), le deuxième pôle d'investissement prisé dans le tertiaire.

Dans la Région, la répartition des unités économiques financières et d'assurances constituées de banques, établissements de micro finance, assurances et autres entreprises financières non bancaires est en cohérence avec les flux commerciaux et financiers. L'essentiel de ces activités est concentré dans la ville de Bafoussam et dans les chefs-lieux de Département.

Tableau 11 : Répartition des entreprises et établissements du secteur tertiaire par région

| Régions | Branches d'activités | | | | | | | | | | | | Total | | | |
|----------------------|----------------------|---------------|------------|-------------|------------------------------|--------------|---------------------|-------------|-------------------|------------|--------------------------|-------------|--------------|--------------|-----------------|---------------|
| | Commerce | | Transport | | Hébergements et Restauration | | Banque et assurance | | Télécommunication | | Services aux entreprises | | | | Autre tertiaire | |
| | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 |
| Douala | 17830 | 35619 | 374 | 780 | 2794 | 7781 | 480 | 775 | 401 | 279 | 2320 | 290 | 4120 | 14628 | 28408 | 60152 |
| Yaoundé | 11458 | 23533 | 120 | 243 | 2520 | 5451 | 291 | 704 | 207 | 214 | 1296 | 389 | 2941 | 11771 | 18872 | 42305 |
| Adamaoua | 1980 | 3746 | 36 | 51 | 236 | 452 | 48 | 70 | 12 | 36 | 93 | 6 | 67 | 634 | 2484 | 4995 |
| Centre hors Yaoundé | 1395 | 3255 | 31 | 13 | 472 | 1171 | 84 | 109 | 29 | 30 | 144 | 55 | 279 | 1110 | 2435 | 5743 |
| Est | 1263 | 4187 | 21 | 76 | 118 | 871 | 39 | 103 | 15 | 20 | 52 | 10 | 107 | 1009 | 1616 | 6276 |
| Extrême-nord | 1618 | 4486 | 30 | 34 | 102 | 371 | 78 | 82 | 23 | 151 | 102 | 93 | 393 | 637 | 2347 | 5854 |
| Littoral hors Douala | 768 | 3618 | 7 | 29 | 238 | 1336 | 66 | 99 | 22 | 24 | 90 | 39 | 250 | 1084 | 1445 | 6229 |
| Nord | 1821 | 4145 | 28 | 31 | 238 | 541 | 55 | 39 | 26 | 11 | 133 | 25 | 132 | 761 | 2437 | 5553 |
| Nord-ouest | 3547 | 6337 | 23 | 12 | 398 | 1787 | 164 | 130 | 35 | 33 | 270 | 200 | 866 | 1996 | 5342 | 10495 |
| Ouest | 5234 | 7740 | 32 | 56 | 365 | 1404 | 133 | 125 | 34 | 36 | 301 | 60 | 624 | 2120 | 6771 | 11541 |
| Sud | 1456 | 3188 | 13 | 24 | 457 | 969 | 40 | 115 | 19 | 33 | 86 | 13 | 131 | 904 | 2206 | 5246 |
| Sud-ouest | 3611 | 7655 | 20 | 65 | 1098 | 1730 | 110 | 206 | 44 | 116 | 416 | 157 | 429 | 2466 | 5746 | 12395 |
| Total | 51981 | 107509 | 735 | 1414 | 9036 | 23864 | 1588 | 2557 | 867 | 983 | 5303 | 1337 | 10339 | 39120 | 80109 | 176784 |

Source: INS, RGE-2, 2018

2.4.6. Condition de vie des populations dans la Région

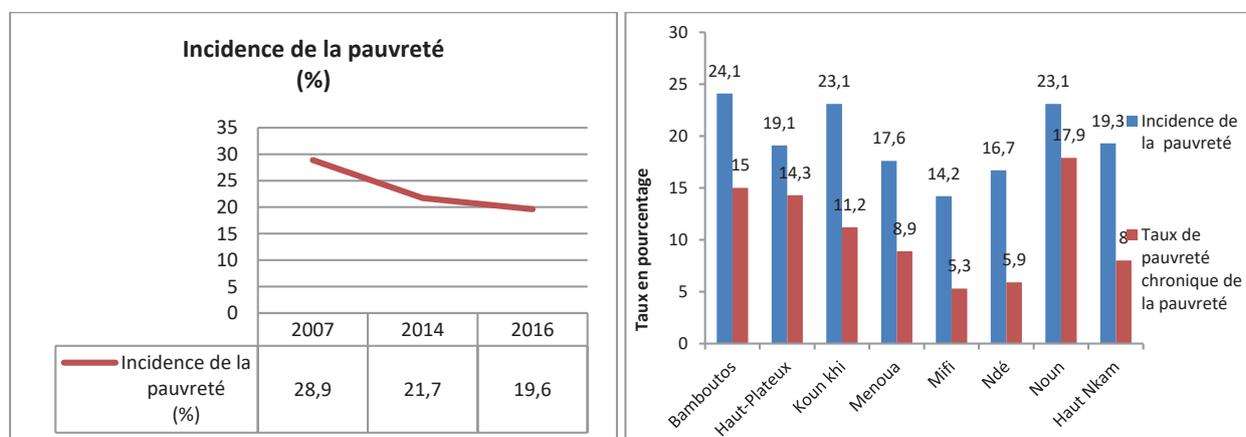
Dans le Stratégie Nationale de Développement durable, le Gouvernement s'est fixé entre autres objectifs, de(i) de ramener le taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030 ; (ii) de ramener le sous-emploi de 77% en 2014 à moins de 50% en 2030 ; (iii) de porter l'Indice du Capital Humain de 0,39 en 2018 à 0,55 et l'Indice de Développement Humain de 0,52 en 2016 à 0,70 en 2030. La réalisation de cet objectif contribue à l'atteinte des cibles des ODD 1 à 7 et l'ODD10. Pour le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Ouest l'état des indicateurs de pauvreté monétaire, d'emploi et d'accès aux services de bases sont présentés.

2.4.6.1. Pauvreté monétaire

L'incidence de la pauvreté a diminué significativement entre 2007 et 2016. La proportion des populations adultes vivant sous le seuil de pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 931 FCFA par jour) à diminuer de 9.3% entre 2007 et 2016. Cette baisse est en partie due à la politique mise en place par le gouvernement pour éradiquer la pauvreté et le dynamisme de la population. Par ailleurs, bien que le taux de pauvreté monétaire soit en nette recul durant cette période, le nombre de pauvre a augmenté.

La pauvreté n'est pas répartie de façon homogène dans toutes les localités de la Région. Le Département des Bamboutos, du Koung-Khi et du Noun ont les proportions de pauvres les plus importants de la Région, tandis que le Département de la Mifi, sièges des institutions régionales et le Département du Ndé ont les plus faibles taux. (Cf. figure ci-dessous).

Figure 12 : Evolution de l'incidence de pauvreté entre 2007-2016 et état de la pauvreté par Département en 2016



Source : Générée à partir de, INS, ECAM3, ECAM4 et EC-ECAM 2016

2.4.6.2. Situation de l'emploi dans la Région

En 2016, le taux d'emploi dans la Région de l'Ouest était de 76,8%. Parmi ces emplois, 86.6% sont des emplois non-salariés. En d'autres termes, les emplois de la Région de l'Ouest tout comme dans le reste du pays sont principalement informels. Le taux d'emploi le plus faible (69.9%) se trouve dans la Ménoua, le Département qui abrite Dschang, la plus grande ville universitaire de la Région. Le taux de travailleurs non-salariés le plus important se trouve dans le Département des Bamboutos et du Noun (90% et 90.3%). En effet, faisant partir des principaux bassins de production de la Région, ces emplois non-salariés sont principalement issus de l'Agriculture familiale.

Tableau 12 : Situation de l'emploi dans la Région de l'Ouest par Département

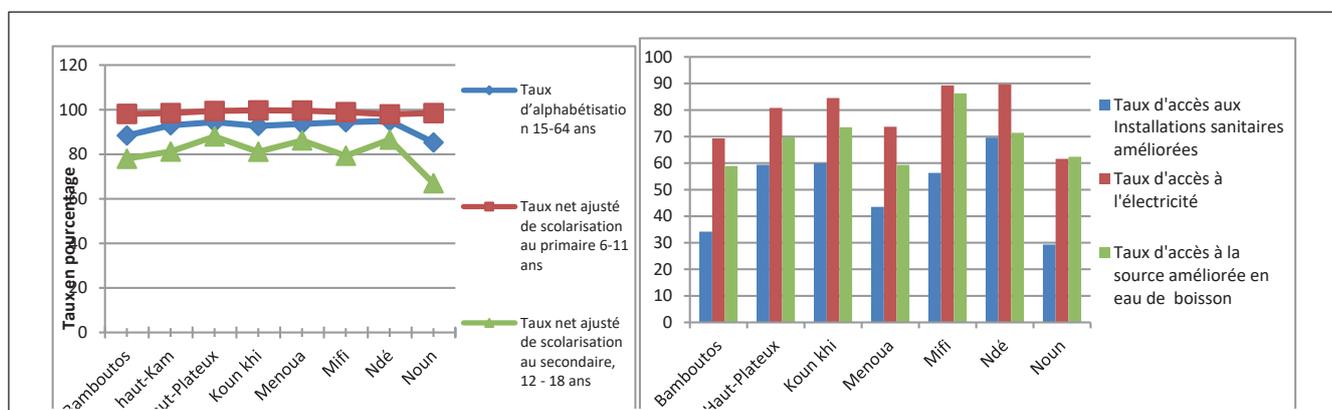
| Circonscription administrative | Taux d'emploi 15-64 ans | Taux de travailleurs non-salariés 15-64 ans |
|--------------------------------|-------------------------|---|
| Région Ouest | 76,8 | 86,6 |
| Bamboutos | 76,2 | 90 |
| Hauts-Plateaux | 79,2 | 89,4 |
| Koung-khi | 93,9 | 87,8 |
| Ménoua | 69,9 | 82,1 |
| Mifi | 73 | 86,8 |
| Ndé | 71,8 | 73 |
| Noun | 82,4 | 90,3 |

Source: INS, ECAM3, ECAM4 et EC-ECAM 2016

2.4.6.3. Indicateurs relatifs à l'accès aux services de bases

Les indicateurs d'accès aux services de bases de la Région de l'Ouest sont au-dessus de la moyenne relevée au niveau national. En ce qui concerne l'accès à l'éducation dans la Région, le taux net ajusté de scolarisation est presque le même dans tous les Départements de la Région de l'Ouest, elle oscille entre 99,7% et 97,9%. Le taux d'alphabétisation et le taux net ajusté de scolarisation les plus faibles sont localisés dans le Département du Noun et des Bamboutos. Pour les autres services de bases tel que l'électricité, la source en eau de boisson améliorée ou des installations sanitaires améliorées, c'est toujours le Département du Noun et des Bamboutos qui sont à la traîne. Le taux d'accès à l'électricité est plus important dans le Département du Ndé et de la Mifi.

Figure 13 : Niveau d'accès à l'éducation, installations sanitaires améliorées, électricités et source améliorée en eau de boisson à l'Ouest





03

**RAPPEL DIAGNOSTIC
ET ENJEUX DE
LA REGION DE L'OUEST**

3. RAPPEL DIAGNOSTIC ET ENJEUX DE LA REGION DE L'OUEST

3.1. ATOUTS ET CONTRAINTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'OUEST

3.1.1. Atouts pour le développement de la Région de l'Ouest

Le diagnostic territorial de l'Ouest a permis de ressortir à travers les principales forces et opportunités, les atouts de la Région en termes de ressources naturelles et humaines, d'infrastructures et services disponibles, de gouvernance locale et de gestion de l'environnement dont il faudra tirer avantage pour amorcer le développement.

3.1.1.1. Forces pour le développement de la Région de l'Ouest

3.1.1.1.1. Milieu physique

- l'existence d'un climat favorable au développement (à la pratique de l'agriculture, tous types d'élevage, tourisme, etc.) ;
- un important potentiel géo touristique, susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique Régionale ;
- la présence de plans d'eau navigable, offrant des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le Département du Noun et la Région de l'Adamaoua ;
- un potentiel important pour la petite hydro-électricité, la production de l'énergie éolienne et solaire ;
- des ressources agro-pédologiques abondantes (terres arables, terres irrigables, bas-fonds et marécages) ;
- un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.) ;
- un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes ;
- la présence du gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur.

3.1.1.1.2. Milieu biologique

- la richesse de la biodiversité faunique et floristique ;
- la présence des écosystèmes de montagne riches en biodiversité spécifique ;
- des conditions édapho-climatiques favorables à la sylviculture des essences à croissance rapide ;
- la forte expérience en sylviculture privée et maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles par les populations ;
- l'existence des réserves forestières et périmètres de reboisement y compris la sous gestion communale ;
- la forte expérience de gestion conservatoire des forêts sacrées qui favorise la conservation de certains massifs forestiers dans la Région.

3.1.1.1.3. Milieu humain

- une population jeune et scolarisée, avec des compétences dans des domaines diversifiés et pouvant constituer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins des investisseurs et des entrepreneurs ;
- le dynamisme économique des populations, la culture de rassemblement et de l'action collective ;
- la forte implication de l'élite interne et externe, ainsi que des chefferies dans les projets de développement local ;
- la diversité culturelle, l'attachement aux traditions et à la culture (chefferies construites à partir de l'art ancestral, danses traditionnelles, artisanats décoratifs, etc.), des attraits importants sur le plan touristique.

3.1.1.1.4. Infrastructures et services

- l'existence d'un maillage routier propice à une couverture satisfaisante de la Région (Région traversée par les N4, N5 et N6 ; routes régionales permettant de rallier les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre ; Littoral et Adamaoua ; tous les chefs-lieux des Départements reliés à la capitale régionale Bafoussam par des routes bitumées ; une boucle bitumée en partie assure la liaison inter-chefs-lieux de Départements) ;
- la présence de l'aéroport secondaire de Bafoussam qui assure le trafic domestique ;
- un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile ;
- un bon déploiement de la fibre optique dans la Région (6 sur 8 Départements) avec un réseau en cours d'extension ;
- l'existence d'un réseau de transport Haute Tension (HTB) traversant les Départements du Haut Nkam, des Hauts-Plateaux, de la Mifi, de la Menoua et des Bamoutos ;
- l'existence d'un réseau d'adduction d'eau potable (CAMWATER) dans la zone urbaine et périurbaine de tous les chefs-lieux de Département.

3.1.1.1.5. Éducation formation et santé

- la bonne couverture de la Région en établissements scolaires au niveau de l'éducation de base et secondaire ;
- la diversité de l'offre de formation et des spécialisations dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
- la présence des institutions de formation, de recherche et de vulgarisation par la démonstration les plus cotées du pays : Station IRAD et CNFZVH de Fouban, FASA de l'Université de Dschang ;
- la couverture sanitaire assez satisfaisante de la Région.

3.1.1.1.6. Activités économiques

- le dynamisme des populations rurales dans la production agropastorale, piscicole et aquacole, ainsi que le regain d'intérêt pour ces secteurs d'activités (grands bassins de productions agricoles, avicoles et porcins ; important cheptel bovin ; nombreux étangs piscicoles) ;
- le leader dans la production avicole nationale ;
- la production maraîchère diversifiée et en forte progression ;
- l'existence d'un important marché pour les produits agropastoraux ;
- la construction en cours de la boucle agricole de la Région de l'Ouest ;
- les activités commerciales intenses et diversifiées ;

- un grand carrefour d'échanges de biens et de services (l'Ouest partage sa frontière avec cinq Régions à savoir, le Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre, Adamaoua et Littoral, ce qui favorise le trafic et l'intégration nationale) ;
- l'engouement des opérateurs économiques locaux dans le secteur des transports ;
- le service de transport routier bien fourni entre les chefs-lieux de Départements de la Région et en direction des grandes métropoles ;
- l'implantation de NEO industry (industrie de transformation des fèves en beurre, poudre et masse de cacao) à Kekem.

3.1.1.1.7. Gouvernance locale

- une organisation territoriale à tendance déséquilibrée par les découpages récents des Départements ;
- une administration territoriale progressivement installée et équipée pour assurer ses missions ;
- des initiatives d'intercommunalité et syndicats des communes à encourager dans les domaines des infrastructures et fournitures des services collectifs ;
- l'existence de partenaires techniques et financiers.

3.1.1.1.8. Villes et armature urbaine

- les vocations de spécialisation de certaines villes dont Dschang et Bangangté en villes universitaires ;
- le statut récent de la majorité des villes de la Région, offrant des possibilités de résolution rapide, à peu de frais et sans grands bouleversements sociaux ;
- un développement rapide de localités répondant aux caractéristiques de ville à vocations variées.

3.1.1.1.9. Gestion de l'environnement

- la forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans le domaine de la gestion de l'environnement et le développement local ;
- l'opérationnalisation des procédures de réalisation des notices d'impact environnemental et social pour les projets de moindre envergure dans l'ensemble des Départements ;
- l'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang ;
- les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, de promotion des énergies renouvelables et lutte contre les changements climatiques.

3.1.1.2. Opportunités pour le développement de la Région de l'Ouest

- la position géo spatiale de la Région de l'Ouest qui peut être capitalisée en termes d'échanges économiques et de brassage socio-culturel avec cinq autres Régions à savoir : les Régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua au nord, celle du Centre à l'est, du Littoral au sud et du Sud-Ouest à l'ouest de la Région ;
- la construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé et dont l'autoroute Douala-Limbé-Bafoussam est une composante (projet en cours d'études) ;
- l'extension en cours du réseau de fibre optique avec la mise en œuvre totale du projet Central Africa Backbone (CAB) dans la Région ;
- le projet de renforcement de la ligne Nkongsamba-Bafoussam pour passer de 90KV à 225 KV ;
- le projet de construction de la ligne Song Loulou-Bangangté-Bafoussam 225 KV ;

- la mise en œuvre par l'Etat appuyé par les partenaires au développement d'un ensemble de politiques/programmes/projets de développement (accélération de la mise à niveau du système AEPA, reboisement, préservation de l'environnement, etc.),
- la forte demande des marchés nationaux et sous régionaux en produits agropastoraux ;
- le projet de construction d'une usine d'extraction d'huile d'avocat à Mbouda (en cours d'études);
- l'existence des programmes en cours de réalisation pour le développement agropastoral (ACEFA, PIDMA, AFOP, etc.);
- le passage à l'agriculture de deuxième génération ;
- la possibilité de développer un pôle économique de par sa position stratégique (carrefour pour les Régions du Nord-ouest, du Littoral, du Centre) ;
- la valorisation du potentiel touristique de la Région ;
- les travaux de renforcement des infrastructures dans le cadre de la préparation de la CAN 2021 ;
- l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable de la Région de l'Ouest.

3.1.2. Contraintes pour le développement de la Région de l'Ouest

En aménagement du territoire, la répartition spatiale des hommes, des activités et des infrastructures et équipements doit se faire en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines, économiques, et voire stratégiques du territoire. Le diagnostic de la Région de l'Ouest a permis de ressortir les principales faiblesses et menaces, représentant des contraintes pour le développement de son territoire.

3.1.2.1. Faiblesses pour le développement de la Région de l'Ouest

3.1.2.1.1. Milieu physique

- la réticence des populations aux pratiques antiérosives en zone rurale ;
- la surexploitation des sols dans les zones densément peuplées ;
- un potentiel hydroélectrique, éolien et solaire peu ou pas valorisé ;
- la pression accrue sur le milieu physique (utilisation accrue et non maîtrisée des engrais chimiques qui appauvrissent les sols, exploitation anarchique des carrières, déforestation, pollutions diverses, etc.).

3.1.2.1.2. Milieu biologique

- la destruction progressive des formations naturelles y compris les forêts de montagne, les raphias et les forêts sacrées ;
- l'envahissement des réserves forestières, des périmètres de reboisement et de la réserve de faune de Santchou par les installations humaines ;
- le faible taux de régénération des forêts et la disparition des habitudes ancestrales de conservation de la végétation (bocage familial, envahissement des forêts sacrées...) ;
- l'exploitation des produits de faune se manifestant par des actes de braconnage pour les besoins en gibiers et de trophées à usage traditionnel.

3.1.2.1.3. Milieu humain

- la très forte densité de la population comptée parmi les plus élevées du pays entraînant une forte pression sur les terres et un accroissement des conflits fonciers et d'usage ;

- la tendance à un accaparement des terres par les élites ;
- la dislocation progressive des unités administratives et socioculturelles, et les replis identitaires nocifs à la cohésion interethnique ;
- les difficultés d'intégration sociale et insécurité foncière des populations Mbororos.

3.1.2.1.4. Infrastructures et services

- le vieillissement du réseau routier bitumé et le mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus) ;
- l'enclavement de nombreux bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, villages de pêcheurs, formations sanitaires, etc. ;
- le manque d'organisation dans la gestion du transport routier : gares routières non aménagées, postes de péage mal construits ;
- la sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam et absence d'entretien des autres infrastructures aéroportuaires existantes (aérodromes tertiaires et pistes de Bangangté, Magba et Dschang) ;
- l'inexistence des infrastructures ferroviaires ;
- taux d'accès à l'électricité moyen dans la Région et les difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisés existants ;
- la vétusté des équipements du réseau électrique et niveau bas de la qualité de l'offre (coupures intempestives, baisses de tension récurrentes, etc.) ;
- le déficit énergétique, un frein pour le développement de l'industrie dans la Région ;
- les réseaux d'éclairage public très insuffisant et souvent absent ;
- la faible capacité des infrastructures de stockage des produits pétroliers ;
- la dépendance de la Région à la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song Loulou ;
- l'absence du suivi de la ressource en eau sur le plan qualitatif et quantitatif (stations météorologiques, hydrométriques et piézométriques non fonctionnelles ou inexistantes) ;
- l'extension faible et la mauvaise qualité du réseau de distribution de l'eau potable en zone urbaine et périurbaine ;
- le financement insuffisant de l'hydraulique rurale (insuffisance des points d'eau) et la faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau ruraux existants (pérennisation des ouvrages) ;
- l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes, des toilettes publiques, de décharges aménagées, de structures de vidange de fosses septiques, de stations d'épuration, etc. ;
- la faible qualité du service de télécommunication (internet, téléphonie mobile) dans les zones rurales ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés, etc.).

3.1.2.1.5. Éducation formation et santé

- l'insuffisance des infrastructures et des équipements scolaires à l'exemple des ateliers dans l'enseignement technique et effectifs pléthoriques dans les établissements publics (en milieu urbain) ;
- les effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres, obsolescence et insuffisances des infrastructures académiques dans l'enseignement supérieur ;
- l'insuffisance de structures d'encadrement des jeunes et des personnes vulnérables ;

- l'insuffisance de matériel de soin et équipements d'exploitation dans les structures de santé ;
- l'insuffisance en personnel de santé qualifié.

3.1.2.1.6. Activités économiques

- le processus de mécanisation des opérations agricoles éprouve des difficultés à décoller ;
- le faible niveau d'organisation des filières agropastorales, piscicoles et de la pêche ;
- l'insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral ;
- le coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides) et insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés ;
- l'insuffisance de matériel génétique performant pour la production animale ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements (abattoirs, chambres froides, couvoirs pour poussins d'un jour, etc.) et l'absence des laboratoires d'analyse des échantillons ;
- la faiblesse du tissu industriel de transformation et de conservation des produits agricoles, d'élevages, de pêches et piscicoles ;
- les conflits agropastoraux récurrents /l'absence de délimitation des zones agropastorales/les problèmes d'accès à la terre ;
- le faible développement des chaînes de valeurs (pomme de terre, tomate, etc.) ;
- la non-maitrise de la fertilité des sols ;
- la non-maitrise de l'utilisation des produits phytosanitaires et engrais ;
- l'enclavement des bassins de production ;
- l'insuffisance des connaissances sur le potentiel minier de la Région (inventaire minéral incomplet ne touchant qu'une portion de la Région avec des mailles d'information très lâches) ;
- le déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel ;
- la fréquentation touristique en baisse dans la Région avec pour principales causes : un système de gestion des musées non durable, le défaut criard d'aménagement des sites touristiques et des voies d'accès ; l'absence d'un véritable village artisanal avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art dans la Région ; l'offre en hébergement touristique non structurée et peu qualifiée, l'absence de bureau d'information touristique de qualité, etc. ;
- la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale ;
- le développement du commerce informel, avec pour conséquence les difficultés rencontrées par les services du Ministère du Commerce dans la collecte des informations statistiques ;
- l'absence d'une base de données des producteurs (agriculture, élevage, pêche, pisciculture) ;
- la prédominance des services de moto-taxis en direction des Arrondissements et du milieu rural ;
- l'absence de système de transport public dans les villes qui sont envahies par les moto-taxis ;
- le transport clandestin et le manque de prévention routière qui entravent le relèvement du niveau des recettes ;
- le service de transport ferroviaire de passagers et des biens inexistant ;
- l'important développement des PME et TPE dans l'informel.

3.1.2.1.7. Gouvernance locale

- le processus de décentralisation inachevé ;
- la faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes, ce qui constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert ;
- le faible arrimage des communes au budget programme (12 communes sur 40 sont arrimées au budget programme) ;
- les outils de planification communale (PCD) sont non actualisés pour toutes les communes et insuffisance de documents de planification (POS, PDU, etc.) ;
- l'absence de synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région ;
- un découpage administratif déséquilibré de la Région (superficie des Départements très hétérogène) ;
- les services déconcentrés de l'Etat ne disposent pas de personnels, d'infrastructures et de moyens logistiques adéquats pour jouer pleinement leurs rôles.

3.1.2.1.8. Villes et armature urbaine

- les lacunes dans la planification urbaine des communes de la Région (seulement dans 04 villes : Bafoussam, Nkong – Ni, Bangangté et Bafang disposent d'outils de planification) ;
- la croissance spatiale anarchique et non maîtrisée des villes.

3.1.2.1.9. Gestion de l'environnement

- les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental ;
- le comité départemental du suivi des PGES non opérationnels ;
- la faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement ;
- les zones à risque et à écologie fragile identifiées mais non aménagées ou mises en défends ;
- le non-respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement par certaines parties prenantes (artisans miniers, communes en rapport avec les permis de bâtir, etc.) ;
- la faible appropriation du principe de la réalisation des évaluations environnementales et sociales (EIES, EESS, AES) par les projets privés ;

3.1.2.2. Menaces pour le développement de la Région de l'Ouest

- la forte dégradation des sols aux fortes pentes sous forme d'érosion accrue et de glissements de terrains ;
- la baisse progressive de la disponibilité des ressources en eaux du fait des utilisations non efficientes ;
- les changements climatiques / variabilités climatiques ;
- les risques sismo-volcaniques liés à la présence des lacs de cratères dans la Région ;
- l'occupation anarchique des zones à écologie fragile avec pour conséquences : la dégradation et perte des divers habitats naturels remarquables, dont les forêts de montagne, accompagnée de la perte des espèces remarquables menacées et la dégradation de la biodiversité, avec la perte de services éco systémiques majeurs ;
- les glissements de terrain et inondations (plaine des Mbos) ;
- l'important flux migratoire sortant (exode rural), avec pour conséquence le plus faible taux d'accroissement de la population rurale ;

- les conséquences de la crise sécuritaire dans les Régions voisines du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- les mauvaises pratiques de gouvernance.

3.2. ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'OUEST

La démarche prospective repose sur une vision partagée des enjeux et des défis, ainsi que la mobilisation des principaux acteurs autour d'objectifs et d'actions prioritaires. Il est difficile d'aborder l'aménagement et le développement durable de la Région sans au préalable avoir défini les enjeux auxquels ils répondent. Une attention particulière a donc été portée sur une phase exploratoire d'identification des enjeux du futur. En s'appuyant sur les acquis du diagnostic territoriale de la Région et particulièrement sur les constats saillants relevés, les principaux enjeux d'évolution à moyen et long terme, c'est-à-dire les problématiques qui portent un potentiel de changement et qu'il sera nécessaire de prendre en compte pour déterminer les stratégies qui ont été formulées par secteur.

3.2.1. Secteur primaire

3.2.1.1. Agriculture

Tableau 13 : Enjeux et actions prioritaires du secteur agricole

| CONSTATS/ETATS DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - L'enclavement de plusieurs bassins de production | <p>Désenclavement des bassins de production et entretien des pistes agricoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le projet en cours de désenclavement des bassins agricoles ; - Identifier et ouvrir de nouvelles routes communales dans les bassins de production (intensification/poursuite du désenclavement des bassins de production) ; - En collaboration avec les communes, former, équiper et installer dans chaque village un comité de surveillance et d'entretien des routes communales ; - Renforcer les capacités des CTD en équipements de génie civil. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès à la terre - Pratiques agricoles néfastes pour la conservation des sols - Insuffisance des terres cultivables | <p>Gestion durable des terres/ Utilisation rationnelle des terres cultivables disponibles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la carte d'aptitudes culturales des sols de la Région ; - Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations ; - Proposer un micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo- pastoraux ; - Reformuler le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne ; - Constituer des réserves foncières dans les grands bassins de production pour un accès sécurisé aux terres ; - Faciliter l'accès à la terre aux peuples autochtones (Mbororo), femmes et jeunes ; - Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi. |

| CONSTATS/ETATS DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible mécanisation agricole | <p>Mécanisation des opérations agricoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le processus d’opérationnalisation des deux pools d’engins créés dans la Région de l’Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) ; - Mettre à la disposition effective des pools d’engins les engins et équipements adaptés pour chaque bassin de production ; - Identifier et proposer la signature d’une convention de partenariat avec une organisation professionnelle agricole en vue de l’acheminement jusqu’à Foumbot des équipements mis à la disposition du Pools d’engins de Foumbot à partir d’Ebolowa où ces engins sont stockés ; - Identifier des bassins adaptés pour la mécanisation et les exploiter rationnellement ; - Créer et équiper des pools d’engins dans tous les grands bassins de production ; - Elaborer les mécanismes d’entretien des équipements mis à la disposition et qui s’adaptent le mieux aux producteurs locaux. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de transformation des produits agricoles (café, pomme de terre, banane plantain etc.) | <p>Transformation des produits agricoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ; - Moderniser la transformation traditionnelle des produits agricoles ; - Elaborer des documents de maturation pour la construction des unités de transformation et valorisation des produits agricoles ; - Elaborer les documents de maturation pour la construction des biodigesteurs en vue de la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Construire 08 unités de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d’une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation ; - Promouvoir le développement des complexes agroindustriels - Redynamiser la SODERIM et la SCAN. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d’accès aux financements des activités agricoles | <p>Financement durable des activités agricoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la banque agricole ; - Identifier dans les Etablissements de Micro Finance (EMF) les lignes de crédit rendues disponibles pour le développement des activités agropastorales ; - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l’accroître les productions de leurs filières stratégiques ; |

| CONSTATS/ETATS DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les banques et microfinances dans le financement du secteur agricole à travers les appuis ou les subventions ; - Rendre attractif l'offre de crédit agricole ; - Refinancer les EMF pour le financement agricole. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise utilisation des engrais et produits phytosanitaires par les producteurs | <p>Utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les missions d'inspection des produits phytosanitaires à travers le service régional de contrôle qualité ; - Collecter et détruire les pesticides obsolètes déclarés ou saisis dans le cadre des inspections d'intrants agricoles ; - Intensifier le contrôle des produits phytosanitaires sur les marchés et au niveau des frontières ; - Rendre disponible la liste des produits homologués ; - Mettre sur pied une unité de production d'engrais locale et développer des engrais adaptés aux sols de la Région ; - Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral, notamment des jeunes - Faible structuration des producteurs - Insuffisance des subventions à la production (intrants : semences, engrais, pesticides, équipements de production etc. - Absence d'une politique adéquate de subvention aux producteurs (appui en intrants parfois inadaptée, en quantité insuffisante et à | <p>Accompagnement des producteurs agricoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions ; - Renforcer l'accompagnement au sein des Organisations Professionnelles Agricoles en vue de leur transformation en coopératives ; - Renforcer les capacités des formateurs et des équipements dans les centres de formation existants ; - Formaliser le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base ; - Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs et les Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural ; - Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles) ; - Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Inciter/encourager à l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations de producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire) ; - Mettre en place une nouvelle politique de subvention du secteur agricole (Appuyer les |

| CONSTATS/ETATS DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| contre temps du calendrier agricole) | | quantités produites et non les quantités à produire) ; - Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs ; - Subventionner le coût des intrants agricoles. |
| - Non maîtrise des aléas liés aux changements climatiques - Absence d'une politique de mitigation/gestion des effets des changements climatiques | Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques | - Renforcer la collecte des données météorologiques par l'implantation des postes Agro-météorologiques ; - Acquérir et planter 40 postes agro-météorologiques (01 par arrondissement) ; - Renforcer les capacités des cadres pour rendre le suivi agro-météorologique effectif ; - Faire le suivi agro-météorologique. |
| - Difficultés d'accès au matériel végétal de qualité | Utilisation du matériel végétal de qualité | - Promouvoir la production locale du matériel végétal de haut rendement adapté à la zone agro écologique ; - Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la région de l'Ouest (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne ; - Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité ; - Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) ; - Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (la vigne, le raisin, la vanille, ..). |
| - Importantes Ressources hydroagricoles peu valorisées | Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles | - Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou (cf. redynamiser la SODERIM), de la plaine de Baigom et de Galim - Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé) |

3.2.1.2. Production animale

Tableau 14 : Enjeux et actions prioritaires de la production animale

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Absence de laboratoires d'analyse des échantillons ; - Insuffisance des pharmacies vétérinaires publiques et privées / présence des produits pharmaceutiques de mauvaise qualité sur le marché - Récurrence des épizooties (peste porcine, grippe aviaire, ...) - Insuffisance de personnel et de postes vétérinaires | <p>Amélioration des services de santé animale</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, pharmacies, personnels, etc.) ; - Contrôler la qualité des produits vétérinaires ; - Mettre en place une annexe du LAVANET (Laboratoire National Vétérinaire) dans la Région ; - Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine, grippe aviaire, ...). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de matériel génétique performant - Insuffisance et cout élevé des aliments de qualité | <p>Accès aux intrants de qualité</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la recherche pour la production de matériels génétiques performants ; - Promouvoir le matériel génétique local ; - Collecter durablement et commercialiser les alevins de poisson d'eau douce du milieu naturel de la contrée de Santchou/valoriser l'expérience ancestrale du peuple Mbo dans la gestion de la ressource silure de la vallée du Nkam (collecte durable de juvéniles à des fins aquacoles) ; - Mettre sur pied des écloséries (unité de production d'alevins) ; - Créer une synergie entre les opérateurs agricoles et d'élevages pour accroître la productivité agricole (maïs, soja) et renforcer la production locale d'aliments de qualité ; - Développer et mettre en œuvre des normes de contrôle qualité des intrants ; - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction des pâturages (à cause de leur envahissement par les agriculteurs), problème d'alimentation et de transhumance/Conflits agropastoraux | <p>Accès au foncier</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Micro-zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux /délimiter les pistes de transhumance ; - Régénérer des espaces / zones de pâturage ; - Réformer le système foncier ; - Procéder à l'intégration agriculture-élevage. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation progressive des ressources agro-sylvo-pastorales | <p>Modernisation des systèmes de production</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Développer les agropoles (poulets de chair, poules pondeuses, porc, aquaculture, lait, etc.) ; - Encourager l'élevage hors sols des poissons pour protéger les bas-fonds ; |

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Assèchement des cours d'eau, problèmes d'abreuvement - Faible maîtrise des techniques d'élevage - Etangs mal aménagés - Alimentation traditionnelle, souvent inappropriée | | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le développement de l'élevage non conventionnel (aulacodes, cobayes, lapins, cailles, etc.) ; - Promouvoir l'apiculture ; - Appuyer et encourager la mise en place d'élevages à grande échelle en stabulation ; - Construire et aménager des points et unités de captage d'eau ; - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des groupes organisés réels - Mauvaise gouvernance au sein des organisations des producteurs - Insuffisance qualitative et quantitative des services techniques d'encadrement et de vulgarisation - Faible compétences techniques et entrepreneuriales de la plupart des pisciculteurs | <p>Encadrement des producteurs</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un appui institutionnel à la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts (CAPEF) en vue d'un meilleur accomplissement de ses missions ; - Réhabiliter et renforcer des structures d'encadrement de proximité (Centres Zootechniques Vétérinaires) ; - Renforcer l'accompagnement au sein des Organisations Professionnelles Agropastorales en vue de leur transformation en coopératives ; - Mettre en pratique effective les actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Impliquer les universitaires dans la formation des producteurs ; - Mettre en place des formations spécialisées pour les producteurs (modules de courte durée sur les itinéraires techniques de production et de transformation) ; - Inciter / encourager l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations des producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de la chaîne de froid et importante perte post-capture - Absence d'usines de transformation | <p>Transformation des produits de l'élevage</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place d'unités de transformation des produits de l'élevage pêche et pisciculture ; - Mettre en place des unités d'abattage et de conservation (installations frigorifiques) selon les normes zootechniques (possibilité d'y associer la mise en place d'unités de production de la farine de sang/produit dérivé) ; - Réorganiser toute la chaîne de production pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'abattage de Bafang (Société des Produits Avicoles du Cameroun /SPAC). |

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès au crédit ; - Complexité des procédures/mécanismes d'obtention des financements (lenteur) par les producteurs | <p>Financement des activités de production animale</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la banque agricole ; - Identifier dans les établissements de micro finance (EMF) des lignes de crédit rendues disponibles par le Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale (PADMIR), pour le développement des activités agropastorales ; - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres du MINEPIA et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroissement des productions de leurs filières stratégiques ; - Encourager les banques et microfinances dans le financement du secteur agropastoral à travers les appuis ou les subventions. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible organisation des circuits de commercialisation et des marchés | <p>Organisation et structuration des marchés / Commerçants</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des pôles de compétitivité pour la valorisation économique (approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation) ; - Mettre en place des infrastructures aux seins des marchés existants ; - Organiser et regrouper les éleveurs par filières ; - Accompagner les organisations d'éleveurs ; - Créer et accompagner un marché à bétail. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.1.3. Forêts /sylvicultures

Tableau 15 : Enjeux et actions prioritaires du secteur forêt et faune

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| - Dégradation généralisée du paysage de la Région | Restauration du couvert forestier de la Région | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les zonages communaux et affecter les terres marginales à la sylviculture ; - Appuyer sur le plan technique et financier la sylviculture privée ; - Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres ; - Développer des « fuel plantations », des plantations pour le bois de chauffe à l'échelle des communes ; - Mettre en place une législation sur le droit de l'arbre en faveur des planteurs d'arbres ; - Restaurer la forêt communale de Fouban et la réserve de faune de Santchou. |
| - Disparition rapide des Raphiales et des écosystèmes y afférents | Gestion intégrée et durable des Raphiales | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la législation sur les raphiales et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...) ; - Proposer des alternatives à l'utilisation des raphiales ; - Développer les recherches sur les plantes médicinales (plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes, réserve de Dschang, ...) ; - Restreindre l'accès aux formations raphiales et forêts galeries ; - Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales ; - Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour l'emballage des tomates et autres produits maraichers. |
| - Envahissement des aires protégées et relations conflictuelles avec les populations riveraines | Cogestion intersectorielle des aires protégées existantes | <ul style="list-style-type: none"> - Créer une structure de gouvernance intersectorielle pour le pilotage de la gestion de la réserve de faune de Santchou ; - Appuyer la recherche de financement et l'élaboration des documents de gestion de la réserve ; - Financer les comités de vigilance et des associations de protection de la réserve ; - Mettre en place une cogestion entre l'administration forestière et les communautés villageoises riveraines des RF en valorisant l'expérience de la RF de Baleng. |
| - Disparition progressive et perte des valeurs traditionnelles des forêts sacrées / à haute valeur de conservation | Conservation et gestion durable des forêts sacrées / à haute valeur de conservation | <ul style="list-style-type: none"> - Cartographier et classer les principales forêts sacrées de la Région en collaboration avec les chefs traditionnels et les communautés respectives ; - Attribuer un statut de conservation aux forêts sacrées / à haute valeur de conservation ; |

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la gestion et à la préservation de l'intégrité des forêts sacrées ; - Renforcer le cadre législatif sur les forêts sacrées. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'approvisionnement en bois énergie et de service | <p>Disponibilité du bois énergie et de service</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le zonage, délimiter et classer les forêts communales pour le bois de chauffe et de service / Création et gestion communale de « fuel plantations » ; - Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide) ; - Organiser et formaliser les marchés de bois ; - Appuyer et former les populations à l'utilisation efficiente du bois énergie ; - Former et appuyer les populations à l'utilisation des sources alternatives d'énergie. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.1.4. Mines

Tableau 16 : Démarche de l'élaboration des enjeux du développement du secteur minier dans la Région de l'Ouest

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | Actions prioritaires |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel non valorisé en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation - Insuffisance de l'encadrement et du suivi de l'artisanat minier, induisant son développement dans un cadre essentiellement informel - Non traçabilité cadastrale des permis d'exploitation accordés entraînant entre autres une exploitation illégale des carrières - Enclavement des sites d'exploitation de carrières ; - Manque de structuration et d'organisation des carrières artisanales. | <p>Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ; - Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ; - Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ; - Désenclaver les sites miniers. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire minéral (incomplet) ne touchant qu'une portion de la Région avec des mailles d'information très lâches/ Exploration et prospection géologique et minière partielle du territoire régional. | <p>Amélioration des connaissances sur le potentiel minier de la Région</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des règles et mesures de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les sites d'exploitation artisanal ; - Pression accrue sur l'environnement des sites d'exploitation des carrières (dégradation des ressources en eaux, accentuation de l'érosion...) | <p>Exploitation durable et écologiquement rationnelle des sites</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser des textes nationaux en matière de gestion de l'environnement ; - Assurer le suivi du respect de la réglementation en matière d'EE (EIES, NIES, AES) ; - Sensibiliser/encadrer les opérateurs de carrières et artisans miniers au respect des règles et mesures de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les sites d'exploitation, et répression en cas de non-respect ; - Formaliser les exploitations minières. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un gisement connu et identifié de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur (gisement de bauxite de Fongo Tongo) non exploité | <p>Mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre incitatif pour l'investissement minier ; - Rendre disponible l'infrastructure de transport nécessaire à l'exploitation économiquement rentable de la bauxite de Fongo Tongo (chemin de fer. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.2. Secteur secondaire

3.2.2.1. Industrie

Tableau 17 : Enjeux et actions prioritaires du secteur de l'industrie

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'approvisionnement en matières premières (savonneries, provenderies, ...) - Déficit de l'approvisionnement continue des usines en matière première : principale cause de la faillite des industries agroalimentaires développées dans la région (SCAN, SODERIM, ...) | <p>Sécurisation de la fourniture de matières premières pour l'industrie</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Accroître significativement la production des matières premières agricoles (maïs, huile de palme, café) ; - Faciliter l'importation dans la Région des matières premières nécessaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Déficit énergétique | <p>Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV ; - Construire la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté-Bafoussam 400 KV ; - Diversifier les sources d'énergie dans les communes (éolienne, solaire, biomasse....). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Déficit d'une main d'œuvre qualifiée | <p>Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place dans l'enseignement secondaire et supérieur, des programmes de formation adaptés aux besoins des établissements industriels ; - Mettre en place des cadres de collaboration/parteneriat entre les écoles de formation et les entreprises ; - Promouvoir les formations techniques et technologiques/ Promouvoir la spécialisation contre les compétences générales. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'accès au financement longues et onéreuses - Taux d'intérêt de crédits élevés | <p>Financement des entreprises industrielles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement pour accroître et faciliter l'accès des PME aux crédits, notamment à travers le renforcement de l'agence nationale des PME et la création d'un fonds de garantie ; - Créer et offrir des produits financiers attrayants et adaptés aux différents types d'entreprises ; - Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les opérateurs économiques/industriels évoluent en rangs dispersés | <p>Amélioration de la gouvernance industrielle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre de gouvernance fédérateur et incitatif ; |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|--------|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Cadre de gouvernance inadapté aux initiatives de développement industriel locales - Problème d'implantation des usines dans les quartiers résidentiels | | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la structuration des corps professionnels ; - Identifier et sécuriser le foncier pour la mise en place des zones industrielles aménagées durablement dans la Région. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.2.2. Approvisionnement en énergie

Tableau 18 : Enjeux et actions prioritaires du secteur Energie

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Offre en énergie électrique insuffisante pour couvrir les besoins de la Région - Taux d'accès moyen à l'énergie électrique - Réseau électrique vieillissant et mauvais entretien des équipements, des infrastructures et du réseau de transport électrique - Dépendance de la Région à la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song Loulou – Edéa - Potentiel hydroélectrique de la Région peu exploité (34 sites potentiels spécifiques d'implantation de micros centrales hydroélectriques identifiés mais non exploités) - Non exploitation des sources d'énergie hydroélectrique inférieure à 1 MW - Difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisés existants | <p>Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique</p> | <p>Définir une politique régionale pour l'approvisionnement en énergie qui prendra en compte les actions prioritaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étendre et moderniser les installations et équipements de transport et de distribution de l'électricité dans la Région ; - Réhabiliter les infrastructures existantes (centrale thermique de Bafoussam ; postes de transformation ; mini centrales hydroélectriques en arrêt de Bamougoum (Mifi sud), Bangang (Mesap), Mamaram (Noun), Bafoussam 1^{er}, Nefolem (Bafoussam 2^{ème}), etc.) ; - Installer des équipements d'observation sur les sites potentiels de construction de micros-centrales hydroélectriques ; - Construire des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS) tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 ; - Relancer les études du projet Noun-Wouri (1200 MW) ; - Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières: Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à Ekom ; Noun en amont Bayomen, etc. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local ; - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l'approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Fouban et de Magba) ; |

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouveaux postes HT/MT, en plus des actions de maîtrise de la demande et de la maintenance des réseaux de transport et de distribution ; - Diversifier les sources d'énergie avec notamment les énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, issue de la biomasse, éolienne ou encore géothermique pour l'approvisionnement des zones rurales isolées) ; - Découper la Région en Zones d'Energie Rurale (ZER) ; - Identifier les programmes prioritaires d'énergie rurale basés sur la demande à satisfaire dans chacune des ZER / équilibrer la répartition des projets. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Très faible valorisation du potentiel en énergie solaire dans la Région estimé à 5,1 KWh/j | Diversification des sources d'énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la mise en œuvre du projet centrales photovoltaïques Cameroun 2020 dans les localités prévues de la Région de l'Ouest ; - Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l'alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS ; - Promouvoir les kits solaires photovoltaïques. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Très faible exploitation du potentiel en biogaz de la Région | | <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des documents de maturation pour la construction des biodigesteurs en vue de la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Construire 08 unités artisanales pilotes de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d'une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Mettre en œuvre le programme biodigesteur MINADER / Heifer International au profit des éleveurs de la Région de l'Ouest. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les monts Bamboutos et autres sites de la Région constituent d'importants réservoirs de production d'énergie éolienne avec une vitesse moyenne de vents estimée entre 3 m/s, pas valorisés | | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; - Produire de l'énergie éolienne sur les sites favorables (Mont Mbapit et Mont Bamboutos constituent les plus grands potentiels de production de l'énergie éolienne de la région) pour l'approvisionnement des zones rurales isolées. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel en énergie géothermique non valorisé | | <ul style="list-style-type: none"> - Explorer la possibilité de construction des centres de production d'énergie géothermique aux environs du Lac Monoun, de la ville de Baïgom et de Foumban. |

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| - L'offre en énergie électrique ne satisfait pas les besoins des entreprises industrielles | Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie | - Finaliser le renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV ; - Construire la ligne Nachtigal (Batchenga) - Bangangté-Bafoussam 400 KV ; - Diversifier les sources d'énergie dans les communes (éolienne, solaire, biomasse....). |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.2.3. Approvisionnement en eau, gestion des ressources en eau et assainissement

Tableau 19 : Enjeux et actions prioritaires de l'approvisionnement en eau et de la gestion des ressources en eau

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| - Les mauvaises pratiques de l'irrigation entraînent une réduction du débit d'écoulement des cours d'eau et parfois leur assèchement en période de décrue, ainsi que l'assèchement de certains points d'eau. Selon les experts, la Région de l'ouest subira un stress hydrique sévère à l'horizon 2050 | Gestion durable et intégrée des ressources en eaux | - Améliorer les techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux par la promotion des méthodes alternatives d'irrigation agricoles moins consommatrices en eau (irrigation gouttes à gouttes, etc.) ; - Créer les comités de gestion des bassins versants ; - Sensibiliser les utilisateurs sur les conséquences en aval des prélèvements inadaptés des ressources en eaux. |
| - Réseau hydrométrique et station climatique régionale mal suivis (lacunes dans la quantification et qualification des ressources en eau) - Insuffisance des stations et postes d'observations, ainsi que de personnel qualifié - Données sur la ressource en eau (superficielle et souterraine) non actualisées ou inexistantes. | Collecte et gestion des données hydrométéorologiques et climatiques, | - Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques. La banque de données qui sera créée et régulièrement réactualisée constitue l'outil de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants, à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du réseau hydrométrique général de la Région • Installation de stations hydrométriques non existantes couplées aux piézomètres • Entretien et suivi des stations hydrométriques existantes couplées aux piézomètres |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte et traitement des données hydro-climatiques et hydrogéochimiques. • Confection des annuaires hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques. <p>- Former, recycler et renforcer les capacités du personnel scientifique et technique en charge de la collecte et du traitement des données relatives à la gestion et la maîtrise des ressources en eau.</p> |
| <p>- La culture de l'eucalyptus menace les ressources en eaux</p> | <p>Réduction de l'impact de la culture durable de l'eucalyptus sur les ressources en eau</p> | <p>- Proscrire la culture de l'eucalyptus dans les zones non appropriées ;</p> <p>- Cartographier des zones favorables à la culture de l'eucalyptus.</p> |
| <p>- Déficit de l'approvisionnement en eau potable des populations en milieu urbain, péri urbain et rural</p> <p>- Faible extension du réseau de distribution d'eau CAMWATER (13 arrondissements sur 40)</p> <p>- Sous-dimensionnement des canalisations du réseau d'adduction existant (défaut d'études de faisabilité prenant en compte l'évolution de la taille de la population)</p> <p>- Faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau mis en place</p> <p>- Stations de traitement des eaux obsolètes</p> | <p>Amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain péri-urbain et rural</p> | <p>- Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) ;</p> <p>- Finaliser le projet de réhabilitation des stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...);</p> <p>- Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore pourvus des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. La construction des puits et forages interviendra en complément ;</p> <p>- Améliorer la gouvernance dans la chaîne de gestion des forages (attribution, réalisation et suivi) ;</p> <p>- Réorganiser les Comités de Gestion des points d'Eau (CGE) dans les villages ;</p> <p>- Créer au niveau de toutes les mairies des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées ;</p> <p>- Envisager à long terme, l'alimentation de la Région de l'Ouest à partir de la Sanaga.</p> |
| <p>- Vulnérabilité de la ressource en eau aux pollutions d'origine agricole</p> | <p>Préservation des ressources en eau des</p> | <p>- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles (rôle important à jouer par la FASA, le MINADER, l'IRAD</p> |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| <p>(Utilisation accrue des engrais chimiques et pesticides dans l'agriculture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans le contrôle et de la qualité des produits phytosanitaires et agricoles utilisés par les producteurs - Absence d'un centre de destruction des produits phytosanitaires dans la Région | <p>pollutions diffuses d'origine agricole</p> | <p>et les institutions de recherche dans la proposition des mesures qui permettent de limiter la dispersion des contaminants, raisonner et réduire le recours aux intrants ; accompagner, sensibiliser et former les agriculteurs) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les missions d'inspection des produits phytosanitaires ; - Sensibiliser les contrôleurs sur les méthodes de lutte contre la corruption ; - Construire dans la Région un centre de destruction des produits phytosanitaires. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Conflits entre les différents utilisateurs de la ressource en eau (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs, ...) - Détournement des cours d'eau pour l'exploitation artisanale de sable, la pisciculture... ; - Assèchement des sources d'eau jadis pérennes en saison sèche laissant place à des ruisselets ferrugineux rougeâtres | <p>Rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des initiatives de cogestion / gestion intégrée des ressources en eau (agricultures, aquaculture et élevage par exemple) dans un cadre comme le CGE ; - Cartographier les zones à reboisement dans les bassins versants ; - Sensibiliser les artisans miniers au respect des dispositions contenues dans le code minier relatives à l'exploitation artisanale des carrières. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

Tableau 20 : Enjeux et actions prioritaires dans le domaine de l'assainissement

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'accès de la population aux installations sanitaires améliorées - Absence de réseaux d'assainissement des eaux usées dans les villes et des stations d'épuration - Insuffisance des ouvrages d'assainissement pluviale - Absence des toilettes publiques et insuffisance de latrines dans les lieux public (écoles, centres de santé, services publics, marchés, etc.) | <p>Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et aux réseaux d'assainissement</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la demande pour les installations améliorées par la promotion de pratiques hygiéniques (à travers des campagnes de sensibilisation) et la mise en place d'un programme de « subvention de construction » ; - Créer les réseaux d'assainissement urbain et installer les stations d'épuration des eaux usées dans les villes principales ; - Assurer le drainage de l'Arrondissement de Santchou ; - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, etc.) ; - Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisir, de sport et de tourisme. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des déchets municipaux dans la plupart des communes - Insuffisance des structures de collecte et de traitement des boues de vidange et effluents - Faible traçabilité des déchets industriels (toxiques et ou dangereux) dans l'ensemble de la Région | <p>Gestion écologiquement rationnelle des déchets</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser la collecte et le traitement des déchets ménagers dans les communes ; - Mettre en place au moins une décharge dans chaque département de la Région, et à terme, une par commune ; - Promouvoir la valorisation des déchets produits en adaptant dans les communes de la Région, les méthodes de gestion de déchets ménagers mises en place dans le Koung khi et dans la commune de Dschang, ainsi que et la gestion des boues de vidange dans la commune de Bangangté. Des stations de recyclage des déchets devraient être construites au niveau de chaque commune ; - Construire des stations de traitements de boues de vidange dans les villes principales ; - Prévoir les égouts dans tous les plans d'urbanisation ; - Accompagner les opérateurs dont les activités génèrent les déchets industriels à se conformer à la réglementation en vigueur ; - Construire des stations d'épuration dans toutes les usines générant des eaux usées. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.2.4. Télécommunication

Tableau 21 : Enjeux et actions prioritaires dans la télécommunication

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible déploiement de la fibre optique (développer essentiellement dans les zones urbaines) - Faible accès à l'internet haut débit et les coûts d'accès à l'internet encore élevés qu'il soit mobile ou fixe | <p>Développement des infrastructures de télécommunication</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région ; - Mettre en place des Télé centre Communautaires Polyvalent fonctionnels dans les zones rurales de la Région (tous les arrondissements), pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Niveau faible de l'éducation numérique (dans les écoles, programmes, ...) - Faible développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'exploitation de leur potentiel (l'accès aux ordinateurs, à internet et aux innovations du numérique reste faible) | <p>Valorisation du potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels etc.) et la maîtrise des outils et les compétences numériques, en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie ; - Développer l'éducation numérique dans les zones rurales (cours d'initiation de l'informatique dans l'enseignement secondaire, etc.) ; - Renforcement des compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.). |

3.2.3. Secteur tertiaire

3.2.3.1. Transport

Tableau 22 : Enjeux et actions prioritaires du secteur du transport

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Réseau routier bitumé peu étendu et fortement dégradé - Mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (seulement 6,34 % des routes communales en terres sont en bon état) - Enclavement de nombreux bassins de production, | <p>Amélioration des infrastructures routières</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entretien le réseau routier régional à travers la réalisation des programmes d'entretien (routes bitumées et en terre) ; - Réhabiliter le réseau bitumé existant ayant des niveaux de dégradation avancés : <ul style="list-style-type: none"> • finaliser la réhabilitation des tronçons Tonga –Bafoussam - Babadjou et Babadjou –Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Fouban ; |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|-------------------------------|--------|--|
| sites touristiques et miniers | | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest portant sur les tronçons Galim - Bamendjing - Foumbot-Bangangté, Baleveng-Bangang – Batcham – Mbouda - Galim et bretelles Mbouda - Bamesso - Galim ; Balessing- Batcham et Mbouda Ngouaya - Bati de l'ancienne P15 ; - Poursuivre le désenclavement des bassins de production de la Région : <ul style="list-style-type: none"> • Construire la boucle du Haut-Nkam (Bana, Balembo, Babouantou, Bandja, Fondjomekwet, Kekem, Baboutchafongang, Fopouanga, Bakambe) avec Bakambé, Bana • Désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux en créant deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo- plaine • Ouvrir des voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires) • Décongestionner la RN4 à partir de Kamnack-Bangou-Batié-Bamendjou-Bafoussam • Désenclaver dans la Noun les tronçons Foumbot-Massangam-Malentouen-GambéTikar • désenclaver les tronçons Dschang-Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié • Identifier les autres bassins de production de la Région et les désenclaver ; - Etendre le réseau bitumé régional à travers le bitumage d'une importante proportion du réseau de routes régionales en terre ; - Proscrire le revêtement en enduits superficiels et utiliser les bétons compactés au rouleau, les enrobés ou les bétons bitumineux dans le cadre de la mise en œuvre de projets de bitumage des routes dans la Région ; - Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc. |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la voirie dans les principales villes de la Région - Absence de voies de contournement qui permettraient de décongestionner les centres-villes (cas de la ville de Bafoussam) | <p>Développement des voiries urbaines dans la Région</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Viabiliser/réhabiliter les infrastructures routières existantes dans les villes ; - Bitumer/entretenir des routes secondaires structurantes ; - Prévoir les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Gares routières non aménagées, postes de péage mal construits - Incivisme : racolage, tracasseries policières, non-respect de la réglementation en vigueur par les motos taximan (permis A), surcharge des taxis brousse... - Prolifération anarchique de motos taxis et de transport clandestin (clando) | <p>Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Construire et gérer les gares routières dans des sites appropriés, dans les principales villes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes) ; - Finaliser la construction des stations de pesages sur le tronçon Bangangté - Foumbot et construire des stations de pesage sur les tronçons Bafoussam – Santchou et Foumban – Magba ; - Eduquer, Informer et sensibiliser les usagers de la route ; - Contrôler et réprimer les contrevenants à la sécurité routière ; - Sanctionner les agents de police qui seront pris en flagrant délit de faits de corruption ; - Mettre en place des services de transport collectif dans les villes principales. |
| <ul style="list-style-type: none"> - La position géo spatiale de la Région de l'Ouest pouvant être capitalisée en termes d'échanges économiques avec cinq autres Régions (Nord-Ouest, Adamaoua, Centre, Littoral, Sud-Ouest) et les pays voisins (CEMAC et Nigéria) - Insuffisance des moyens de transport de masse pour booster le volume des échanges de biens | <p>Valorisation de la position géo spatiale de la Région</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un réseau autoroutier Edéa – Bafoussam qui permettra la liaison de Bafoussam à la capitale Yaoundé, au port autonome de Kribi et au pôle économique de Douala ; - Mettre en œuvre le Plan Directeur de Transport Ferroviaire au Cameroun (PDF, 2011) qui propose pour la période 2025-2040 la construction de la ligne de chemin de fer Douala – Wum en passant par Bafoussam, et la ligne Bafoussam-Foumban. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Sous exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam - Fret aérien pas encore opérationnel - Inexistence de compagnies privées de transport domestique (absence de concurrence et tarification peu attractive) | <p>Optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam ; - Développer le fret aérien (vivres frais, haricots verts, ananas, bananes, tomate, artisanat ; produits de l'agro-industrie, ...). |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| - Démarche qualité non suffisamment prise en considération (non-respect des heures de vols, etc.) | | |
| - Transport lacustre présent sur le plan d'eau de la Mapé, mais affecté par le manque d'infrastructures et d'équipements ainsi que l'absence de personnel qualifié | Développement du transport fluvial et lacustre | - Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé ; - Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.3.2. Commerce

Tableau 23 : Enjeux et actions prioritaires du secteur commerce

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats - Mauvais état de certains tronçons routiers qui ne facilitent pas l'acheminement des produits vers les marchés et les consommateurs | Investissements physiques dans les infrastructures de marché | <ul style="list-style-type: none"> - Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, ... - Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Foumban ; - Mettre en œuvre le projet de construction d'un marché sous régional à Bangangté ; - Désenclaver les bassins de production agricole ; - Créer un port sec / pôle logistique dans la Région (lieu à déterminer). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Installation anarchique des commerçants - Non spécialisation des marchés - Secteur informel prédominant - Manque d'organisation commerciale des producteurs limite leur pouvoir de négociation | Organisation et structuration des marchés / Commerçants | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des circuits de commercialisation des produits bien structurés pour faciliter l'essor des nombreuses spéculations agropastorales de la Région (Organiser le marché selon les secteurs des produits vendus) ; - Organiser de manière structurelle les activités commerciales dans les communes à fin de capitaliser les recettes fiscales issus du transport et de la commercialisation des biens en générales et des produits agricoles en particulier ; - Mettre en place des mécanismes qui facilitent l'accès des commerçants aux hangars (Réduction des coûts d'accès aux comptoirs, ...) ; |

| CONSTATS | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|---|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des politiques qui permettront de sortir les commerçants du secteur informel ; - Impliquer les associations de commerçants et d'autres utilisateurs privés dans le développement et la gestion des espaces de marché publics ; - Cartographier et spécialiser les marchés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - La volatilité des prix plus élevée que prévu font que les rendements sont imprévisibles | Accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité | <ul style="list-style-type: none"> - Former et sensibiliser les vendeurs sur la dynamique des marchés et des prix pour améliorer les capacités d'interprétation et de décision ; - Introduire des systèmes d'information sur le marché qui réduisent la dépendance à l'égard des réseaux informels pour la détermination des prix. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre élevé d'intermédiaires augmente le coût des échanges agricoles | Renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les organisations de producteurs pour agréger la production et organiser des ventes groupées constantes ; - Soutenir les alliances productives transfrontalières ou d'autres liens commerciaux directs entre les négociants régionaux de la CEMAC et les organisations de producteurs. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Distribution et vente des produits interdits (contrebande, produits périmés) - Absence d'uniformisation d'unité de mesure/ Fraude commerciale (Poids, mesures etc.) - Absence de synergie d'action entre les Mairies et le MINCOMMERCE pour la gestion des marchés | Contrôle et suivi de l'activité commerciale | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la surveillance des produits commercialisés ; - Harmoniser et contrôler les unités de mesure des produits commerciaux ; - Renforcer la collaboration entre les différents acteurs ; - Mettre en place une base des données statistiques actualisée sur l'activité commerciale. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les entraves au commerce sous Régional (Tracasserie policière, maintien des tarifs douaniers, ...) - Le manque de clarté dans l'application des règlements commerciaux et des règles douanières entraîne une multitude de coûts formels et informels aux frontières | Facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et respecter les textes relatifs à la libre circulation des biens et des personnes en Afrique centrale. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.3.3. Tourisme

Les 40 communes de la Région de l'Ouest ont décidé de mutualiser leurs moyens par l'entremise de l'intercommunalité et ont créé en 2013 l'Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun (ORTOC), dont les principales missions sont le développement et la promotion touristique de la destination Ouest Cameroun. Les chefferies traditionnelles et les professionnels du tourisme de l'Ouest ont été associés à la gouvernance de cet outil au service d'un développement local inclusif et participatif. Dans le cadre de son activité, l'ORTOC a élaboré en 2015 le schéma directeur régional du tourisme de l'Ouest pour la période 2015-2025, validé par le MINTOUL. La réalisation de cette étude s'est appuyée sur ce document de planification, d'aménagement culturel et touristique du terroir de l'Ouest à l'horizon 2025.

Tableau 24 : Enjeux et actions prioritaires du secteur tourisme

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine bâti mal conservé et dégradé, qui pousse certaines chefferies à opter pour la modernisation au détriment de la préservation de l'identité sur les plans architectural et esthétique - Faible préservation de l'identité culturelle sur les plans architectural et esthétique (disparition progressive des briques de terre, toitures en paille, murs en bambous tressés, piliers sculptés, etc.) - Système de gestion des musées non durable (programme route des chefferies) | <p>Amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest ; - Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles ; - Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies ; - Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest ; - Améliorer les structures muséales de l'Ouest. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Nombreux sites paysagers marqués par un défaut criard d'aménagement - Envahissement / dégradation progressive par les activités anthropiques des aires protégées et zones à écologie présentant un intérêt pour le tourisme - Défaut de connectivité des sites paysagers avec les centres urbains et mauvaise qualité des voies d'accès | <p>Développement et valorisation des sites naturels de l'Ouest</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...) ; - Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) ; - Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme ; - Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médicinal à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum ; - Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt. |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Important réservoir de l'artisanat d'art encore peu valorisé - Absence d'un véritable village artisanal, avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art ; - Difficulté d'écoulement des produits - Faible organisation et structuration des artisans - Insuffisance de centres de formation opérationnelle aux métiers d'art | <p>Développement et organisation de l'artisanat d'art</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des villages d'artisanat d'art à Foumban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun ; - Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création ; - Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques ; - Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir ; - Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Importante zone agricole du pays, le potentiel agrotouristique de la Région n'est pas valorisé | <p>Développement de l'agrotourisme et produits du terroir</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un inventaire des produits du terroir et des savoir-faire en gastronomie locale (fiches techniques) ; - Développer un réseau d'accueil touristique en milieu rural avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agropastorales ; - Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques ; - Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : <ul style="list-style-type: none"> • la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ; • l'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Offre en hébergement touristique et restauration non structurée et peu qualifiée - Insuffisance d'hôtels d'affaires et des centres de Congrès | <p>Amélioration de l'offre en hébergement et restauration</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les projets de construction d'hôtels d'affaires engagés dans le cadre de la préparation de la CAN ; - Accroître la qualité des prestations en hôtellerie et restauration ; - Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration ; - Diversifier l'offre en hébergement touristique (Case d'hôtes, éco |

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|--|--|
| | | lodge, gîte rural, locations de villas, village de vacance, etc.). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise de la programmation spatio-temporelle animations culturelles (festival et funérailles, etc.) - Festivals et funérailles organisés isolément dans les familles et villages - Défaut de capitalisation et de fédération des expériences autour d'un cluster - Absence de conservatoire des richesses culturelles immatérielles. | <p>Valorisation de l'offre événementielle, festivals, funérailles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un évènement culturel d'envergure régionale - Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des évènements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numérique du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest ; - Réaliser les éditions sur les cérémonies culturelles publiques - Créer la cité de la musique et des danses à Bangoulap (Bangangté) ; - Valoriser le concours des meilleurs batteurs et percussionnistes à Foumban dans le cadre du projet de création du Carnaval des Civilisations |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

En plus des actions prioritaires énumérées ci-dessus, pour développer le tourisme dans la Région, il faudra :

- Relancer le projet tourisme pour tous ;
- Mettre un plan de signalétique touristique dans la Région de l'Ouest ;
- Construire le siège de l'office du tourisme dans le centre-ville de Bafoussam et les sept autres de relais au niveau des autres départements ;
- Mettre en œuvre les dix projets maturés par l'ORTOC.

3.2.3.4. Biens collectifs

3.2.3.4.1. Santé

Tableau 25 : Enjeux et actions prioritaires du secteur santé de la Région de l'Ouest.

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance / vétusté des infrastructures sanitaires (Plusieurs FOSA de la Région sont logées dans les bâtiments des particuliers, parfois inadaptés) ; - Insuffisance / vétusté des plateaux techniques tant en milieu rural qu'urbain - Insuffisance du personnel qualifié (un ratio d'un (01) médecin pour 15 728 habitants), | <p>Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural qu'urbain ; - Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et disponibilité de l'eau potable ; - Transformer les formations sanitaires dans les catégories conformément à la législation ; - L'application effective de la couverture sanitaire universelle ; - Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et en laboratoires ; - Doter les FOSA en personnels qualifiés : 1 médecin pour 10 000 habitants et 1 une sage-femme/infirmiers pour 1000 habitants ; - Renforcer les services spécialisés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Recrudescence de la vente des médicaments de la rue - L'absence d'harmonisation des grilles de supervision des pharmacies entre le CAPR-OUEST et les Districts de santé | <p>Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Mettre sur pieds un programme national multisectoriel de lutte contre les faux médicaments et les trafics illicites ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un cadre réglementaire qui régit le secteur de la médecine traditionnelle ; - Absence de mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire des tradi-thérapeutes ; - Mauvais conditionnement des préparations médicamenteuses traditionnelles ; - Insuffisance de financement du secteur de la médecine traditionnelle ; | <p>Organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la médecine traditionnelle ; - Restructurer le sous-secteur en comités de district et aires de santé ; - Promouvoir la notion d'intégration et de collaboration interprofessionnelle ; - Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté ; - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes ; |

| | | |
|---|--|--|
| - Querelles de leadership entre les tradi-thérapeutes (tendance à soigner toutes les maladies). | | - Financer la médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé. |
| - 80% des formations sanitaires de la Région de l'Ouest n'ont pas de titre foncier | Sécurisation foncière de toutes les formations sanitaires de la Région de l'Ouest | - |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.3.4.2. Education

Tableau 26 : Enjeux et actions prioritaires du secteur éducation

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible offre et qualité de l'enseignement maternel ; - TBS très faible au niveau du préscolaire | <p>Amélioration de l'offre et de la qualité de formation au niveau maternel</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir une politique publique de l'enseignement maternelle ; - Créer des institutions spécialisées pour la formation des enseignants d'écoles maternelles ; - Renforcer le réseau des établissements d'enseignement maternel ; - Associer à chaque école primaire, une école maternelle ; - Recruter les enseignants qualifiés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; - Insuffisance du personnel enseignant qualifié ; - Forte proportion des enseignants pris en charge par l'APEE | <p>Atteinte de la scolarité primaire universelle de qualité</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les salles de classe délabrées ; - Veiller à l'application véritable de la gratuité au primaire et supprimer l'APEE dans les écoles primaires ; - Recruter les enseignants qualifiés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Non effectivité du bilinguisme des établissements dits bilingues ; - Absence d'une véritable formation bilingue (dans les deux langues officielles). | <p>Renforcement de l'offre de formation bilingue</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Créer un centre pilote d'enseignement bilingue par arrondissement ; - Exiger le bilinguisme à la base ; - Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; - Effectifs pléthoriques dans les centres urbains ; - Insuffisance du personnel enseignant ; - Délabrement des infrastructures scolaires. | <p>Amélioration de la qualité et de l'offre de formation au secondaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les établissements privés dans leur mission de formation ; - Réhabiliter les salles de classe délabrées ; - Doter les établissements scolaires des équipements adéquats ; - Former et affecter les enseignants suivant les besoins des établissements. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de l'enseignement technique | <p>Renforcement de l'offre de formation d'EST</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Equilibrer, voir inverser l'offre d'ESG et d'EST ; - Créer les établissements techniques à cycle complet dans tous les arrondissements ; - Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ; - Spécialiser les établissements d'EST en fonction des filières ; - Créer un collègue technique professionnel ; |

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Obsolescence et insuffisances des infrastructures académiques - Effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres | <p>Amélioration de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures en état de délabrement ; - Equiper les laboratoires ; - Recruter et former les enseignants sur les approches pédagogiques adaptées ; - Améliorer la qualité pédagogique des enseignements ; - Multiplier les centres de formation et instituts professionnels à l'instar de l'UDM, CNFZV de Fouban, UIT de Bandjoun, ... ; - Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent ; - Créer une école normale supérieure à Bafoussam. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Curricula de formation non adaptés aux besoins réels ; - Absence de coordination et de collaboration entre les institutions de recherche et les entreprises /utilisateurs directs des résultats de la recherche ; - Chômage des jeunes | <p>Développement des modules de formation en rapport avec les besoins de l'économie</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une plateforme entreprises- école de formation- CTD pour définir les orientations de la politique de formation de la Région ; - Adapter les curricula de formation aux besoins locaux (industrie, production agro-sylvo-pastorale, industrie, numérique, mines ...) ; - Professionnaliser davantage la formation au niveau supérieur ; - Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des formateurs et des équipements dans les CF et SAR/SM ; - Inégale distribution de l'offre de formation ; - Insuffisance des centres de formation aux métiers et de formation professionnelle | <p>Amélioration de la qualité de formation dans les CF et les SAR/SM</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Equiper les ateliers ; - Spécialiser les SAR/SM suivant les domaines de formation ; - Recruter les enseignants formés dans les CF et SAR/SM. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'actions menées au profit des jeunes ; - Développement de l'incivisme en milieu jeune | <p>Renforcement des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place ou renforcer les mesures d'incitation à l'entrepreneuriat jeune à travers la création des fonds de garanties au niveau des communes ou de la Région - Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ; - Renforcer les formations en éducation civique chez les jeunes ; - Convoquer la responsabilité des parents. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.4. Organisation administrative et gouvernance

Tableau 27 : Enjeux et actions prioritaires du secteur gouvernance

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Processus de décentralisation inachevé | <p>Opérationnalisation des Régions/ Finalisation du processus de décentralisation</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le conseil et exécutif régional ; - Doter la Région en outils d'aménagement et développement durable ; - Fonctionnement de la Région de l'Ouest. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Découpage administratif de la Région déséquilibré (cf taille superficielle des départements très hétérogène) | <p>Réorganisation des départements dans la Région</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'organisation administrative de la Région de l'Ouest, notamment celui du Département du Noun qui devra être redécoupé en vue d'un encadrement administratif optimal ; |
| <ul style="list-style-type: none"> - Déficit en ressources humaines qualifiées dans les mairies - Services déconcentrés de l'Etat ne disposant pas de personnels, ni d'infrastructures, ni de moyens logistiques adéquats pour jouer pleinement son rôle - Faible collaboration entre les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) et les communes - Procédures de passation des marchés inégalement respectées et plus généralement une qualité de la dépense contestable | <p>Elaboration de la charte de déconcentration</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Prendre les dispositions pour la mise en place la fonction publique locale ; - Accompagner la collaboration entre les CTD et les SDE dans les domaines des compétences et ressources transférées ; - Renforcer les capacités de toutes les catégories d'acteurs (CTD, tutelle de l'Etat, SDE ; autres partenaires au développement et populations) ; - Doter les SDE des moyens humains (qualitatif et quantitatif) et matériels propres pour assurer la mise en œuvre effective des missions ; - Améliorer la gestion des contrats avec l'allègement des procédures de passation de marchés. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux ressources propres largement limité pour la plupart des communes/ les capacités financières des communes restent faibles - Insuffisance des investissements productifs | <p>Mobilisation des ressources financières communales / Accroissement des moyens financiers des communes</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières (exemple des équipements collectifs marchands tels les marchés, abattoirs, gares routières, etc.) ; - Promouvoir les investissements productifs ; - Intensifier l'arrimage des communes au budget programme ; - Encourager les collectivités locales à entreprendre des actions de coopération et de jumelage avec les collectivités locales des pays étrangers ; - Faciliter les accords de partenariats entre les collectivités locales et le secteur privé ; - Inciter les banques à financer les CTD. |

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses communes ne disposent pas d'outils de planification actualisés pour l'utilisation de l'espace - Insuffisance de documents de planification (POS, PDU, etc.) | <p>Planification du développement local</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les PCD pour une meilleure cohérence avec les exigences du processus de décentralisation ; - Elaborer les outils de planification de l'utilisation de l'espace (POS, PDU...) et de développement en cohérence avec le SRADDT ; - Simplifier les procédures d'élaboration des documents de planification urbaine. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Intercommunalité faible - Faible fonctionnalité du CVUC Ouest | <p>Amélioration de la coopération décentralisée et du développement local</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des Communes en matière de montage des projets de coopération décentralisée ; - Promouvoir la mise en place des syndicats et le montage des projets communs (intercommunalités) dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, la gestion des déchets, Sensibiliser les communes sur l'importance des accords de partenariats ; - Sensibiliser les communes sur l'importance des accords de partenariat. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faible coopération entre les communes et les universités / écoles de formation | <p>Développement de la collaboration entre les CTD et les institutions universitaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les mairies sur l'importance du partenariat mairie-université ; - Multiplier les partenariats entre les mairies et les universités. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.5. Urbanisation

Tableau 28 : Enjeux et action prioritaires de l'urbanisation dans le Région

| CONSTATS/ETAT DES LIEUX | ENJEUX | Actions prioritaires |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de l'armature urbaine de la Région - Croissance spatiale anarchique et non maîtrisée des villes ; - Insuffisance/non application des documents d'urbanisme ; - La structuration du réseau urbain de la Région ne fait pas assez ressortir la spécificité des villes (fonctions industrielles, universitaires, commerciales, etc.) | <p>Planification urbaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Transférer / renforcer certaines compétences du domaine de l'urbanisme aux collectivités territoriales décentralisées ; - Inscrire dans le budget communal une ligne en vue de l'élaboration des documents de planification urbaine (toutes les communes devraient être dotées de documents de planification en cohérences avec le SRADDT Ouest et le SNADDT) ; - Promouvoir la planification et la gestion urbaine participative. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Déficit des équipements marchands, des aires de sports ou de stationnement, de gares routières aménagées, de centres culturels, de salles de conférences publiques et spectacles ; - Déficit d'approvisionnement des villes en eau et en électricité - Insuffisance/absence des réseaux d'assainissement et de traitement des eaux usées, des réseaux d'éclairage public, de structures de ramassage et de traitement des déchets ; | <p>Amélioration de l'accès aux services urbains</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Equiper les villes en infrastructures socioculturelles de base ; - Créer les réseaux d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées, traitement de déchets ; - Installer les réseaux d'éclairage publics ; - Aménager les voies de desserte des villes ; - Equiper les villes de lieux de loisirs. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des bâtiments construits dans les normes d'urbanisme ; - Insuffisance / absence de mobilier urbain dans les villes de la Région - Absence des espaces de loisir dans les villes - Prolifération des bidonvilles dans les zones urbaines de la Région | <p>Amélioration du paysage urbain</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le standing des bâtiments administratifs et commerciaux ; - Produire des logements décents dans les grandes agglomérations ; - Créer les espaces verts dans les villes de la Région. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs en milieu urbain | <p>Amélioration de la mobilité intra urbaine</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Entretenir les infrastructures de transports urbains ; - Réhabiliter / Construire les infrastructures de transports urbains ; - Améliorer l'offre de transport en commun dans les grandes villes/mettre en place des structures de transport collectif ; - Relier les Arrondissements par des routes praticables en toute saison. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.2.6. Gestion de l'environnement

Tableau 29 : Enjeux environnementaux et gestion de l'environnement dans la Région

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques culturelles inadaptées (pratiques culturelles érosives, utilisation accrue et non maîtrisée des engrais et produits phytosanitaires, ...) | <p>Protection et maintien de la fertilité des sols</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer et promouvoir les techniques propres à prévenir l'érosion des sols et à conserver leur fertilité (rôle des institutions de recherche et de l'université de Dschang) ; - Cf. actions prioritaires de l'utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires (secteur agricole). |
| <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation accrue et non maîtrisée des engrais et produits phytosanitaires - Mauvaise pratique de l'irrigation (Utilisation incontrôlée des ressources en eaux et pratiques culturelles non durables) - Destruction des bas-fonds et des raphiales - Culture de l'eucalyptus - Mauvaises pratiques de l'assainissement | <p>Protection des bassins versants et des ressources en eau</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les paiements pour services environnementaux ; - Cf. actions prioritaires de l'utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires (secteur agricole) ; - Cf. actions prioritaires de l'amélioration des techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux (gestion des ressources en eaux) ; - Cf. actions prioritaires du développement d'une gestion intégrée et durable des Raphiales, de la culture durable de l'eucalyptus et les actions prioritaires de l'assainissement dans la Région de l'Ouest. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Déforestation et dégradation accélérée des forêts naturelles, des périmètres de reboisement, des réserves forestières et la réserve de faune de Santchou par les activités anthropiques - Disparition des habitudes ancestrales de conservation de la végétation (bocage familial, envahissement des forêts sacrées...) - Les feux de brousses | <p>Gestion durable des forêts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les engagements internationaux pris par les Cameroun en matière de changement climatique ; - Créer au niveau de la Région des antennes de l'observatoire national du changement climatique ; - Cf. actions prioritaires du secteur forêt. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les zones à risque (émanation des gaz toxiques des lacs de cratère ; éboulements, effondrements, glissements de terrain, coulées boueuses, inondations) et à écologie fragile de la Région sont identifiées, mais ne sont pas aménagées, ni mises à défends | <p>Sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Matérialiser les zones instables ou à écologie fragile et les mettre en défend ; - Sensibiliser les populations sur les risques encourus lorsqu'elles construisent des habitats dans les zones à risques ; - Aménager les zones à risque (proposer des mesures de stabilisation des versant à l'instar de la restauration du couvert végétal, terrassement, drainage, ouvrages de soutènement, ...) ; |

| CONSTATS/ ETAT DES LIEUX | ENJEUX | ACTIONS PRIORITAIRES |
|---|---|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> - Surveiller l'accumulation de CO₂ dissous dans les profondeurs des différents lacs de cratère de la Région. |
| <ul style="list-style-type: none"> - Effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental - Comités départementaux du suivi des PGES non opérationnel - Faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement - Faible vulgarisation des textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement - Non-respect des textes par certaines parties prenantes (artisans miniers, communes en rapport avec les permis de bâtir, etc.) ; - Capacités de lobbying limitées des ONGs dans la Région pour un véritable changement de paradigme environnemental | <p>Amélioration du suivi environnemental</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'effectif du personnel qualifié et des équipements pour le monitoring environnemental ; - Sensibiliser les acteurs locaux sur la prise en compte des préoccupations environnementales dans les projets, programmes et activités locales (élaboration des EIES, notices environnementales) et veiller à leur respect ; - Vulgariser les textes nationaux et internationaux en matière de gestion de l'environnement ; - Mettre en place une banque de donnée thématique actualisée ; - Renforcer les capacités techniques et financières des ONGs de défense de l'environnement. |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

3.3. SYNTHÈSE DES ENJEUX

La synthèse des enjeux pour l'aménagement et le développement durable de la Région est présentée par secteur dans le tableau suivant.

Tableau 30 : Synthèse des enjeux

| SECTEUR | ENJEUX |
|--------------------|---|
| Agriculture | Désenclavement des bassins de production et entretien des pistes agricoles |
| | Gestion durable des terres / Utilisation rationnelle des terres cultivables disponibles |
| | Mécanisation des opérations agricoles |
| | Transformation des produits agricoles |
| | Financement durable des activités agricoles |
| | Utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires |
| | Accompagnement des producteurs agricoles |
| | Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques |
| | Utilisation du matériel végétal de qualité |
| | Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles |
| Production animale | Amélioration des services de santé animale |
| | Amélioration de l'accès aux intrants de qualité |
| | Accès au foncier |
| | Modernisation des systèmes de production |
| | Encadrement des producteurs |
| | Transformation des produits de l'élevage |
| | Financement des activités de production agricole |
| | Organisation et structuration des marchés / Commerçants |
| Forêt et faune | Restauration du couvert forestier de la Région |
| | Développement d'une gestion intégrée et durable des Raphiales |
| | Mise en place d'un système de Cogestion intersectorielles des aires protégées existantes |
| | Attribution d'un statut de conservation aux forêts sacrées / à haute valeur de conservation |
| | Création et gestion communale de « fuel plantations » |
| Mines et carrières | Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation |
| | Amélioration de l'information sur le potentiel minier de la Région |
| | Exploitation durable des carrières / Réduction des impacts négatifs de l'exploitation des carrières sur l'environnement |
| | Mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région |
| | Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation |
| Industrie | Sécurisation de la fourniture de matières premières pour l'industrie |
| | Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie |
| | Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel |
| | Accès facile des entreprises industrielles aux financements |
| | Amélioration de la gouvernance industrielle |
| Energie | Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique |
| | Diversification des sources d'énergie |
| | Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie |

| SECTEUR | ENJEUX |
|--------------------------|---|
| Eau | Amélioration des techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux |
| | Constitution d'une banque de données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques, réactualisées : Outils de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants |
| | Culture durable de l'eucalyptus |
| | Amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain péri-urbain et rural |
| | Préservation des ressources en eau des pollutions diffuses d'origine agricole |
| | Rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau |
| Assainissement | Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et réseau d'assainissement |
| | Bonne gestion des déchets |
| Transport | Amélioration de l'offre en infrastructures routières |
| | Développement des voiries urbaines dans la Région |
| | Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest |
| | Valorisation de la position géo spatiale de la Région |
| | Optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam |
| | Transport fluvial et lacustre |
| Télécommunication | Développement des infrastructures de télécommunication |
| | Développement des technologies numériques |
| Commerce | Investissements physiques dans les infrastructures de marché. |
| | Organisation et structuration des marchés / Commerçants |
| | Accroître l'accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité |
| | Renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs |
| | Amélioration du contrôle et suivi de l'activité commerciale |
| | Facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde |
| Tourisme | Amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire |
| | Développement et valorisation des sites naturels de l'Ouest |
| | Développement et organisation de l'artisanat d'art |
| | Développement de l'agrotourisme et produits du terroir |
| | Amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique |
| | Valorisation de l'offre événementielle, festivals, funérailles |
| Santé | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations |
| | Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût |
| | Organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle |
| Education | Amélioration de l'offre de formation au niveau maternel |
| | Atteinte de la scolarité primaire universelle de qualité |
| | Renforcement de l'offre de formation bilingue |
| | Amélioration de la qualité et de l'offre de formation au secondaire |
| | Renforcement de l'offre de formation d'EST |
| | Amélioration de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur |
| | Développement des modules de formation en rapport avec les besoins de l'économie |
| | Amélioration de la qualité de formation dans les CF et les SAR/SM |

| SECTEUR | ENJEUX |
|-----------------------------------|---|
| | Renforcement des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes |
| Urbanisation | Planification urbaine |
| | Amélioration de l'accès aux services urbains |
| | Amélioration du paysage urbain |
| | Amélioration de la mobilité intra urbaine |
| Gestion de l'environnement | Protection et maintien de la fertilité des sols |
| | Protection des bassins versants et des ressources en eau |
| | Gestion durable des forêts |
| | Sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile |
| | Amélioration du suivi environnemental |
| Gouvernance | Opérationnalisation des Régions / Finalisation du processus de décentralisation |
| | Réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal |
| | Renforcement des capacités techniques et managériales des CTD |
| | Mobilisation des ressources financières communales |
| | Accroissement des moyens financiers des communes |
| | Planification du développement local |
| | Amélioration de la coopération décentralisée et du développement local |

Source : Rainbow/GEFA, 2020



04

**FACTEURS
DÉTERMINANTS DU
DÉVELOPPEMENT DE
LA RÉGION DE L'OUEST
(VARIABLES CLES)°**

4. FACTEURS DETERMINANTS DU DEVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'OUEST (VARIABLES CLÉS) °

4.1. RECENSEMENT DES VARIABLES QUI INFLUENCENT L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Les enjeux recensés et organisés par thème dans la section précédente (3.3.) ont été examinés et structurés de manière à regrouper ceux ayant trait à une même dimension du problème. Une liste de 17 variables représentant les facteurs susceptibles d'influencer l'aménagement et le développement économique et social de la Région a ainsi été constituée (tableau ci-dessous). Elles reflètent les enjeux fréquemment abordés par les acteurs locaux, les personnes ressources et les experts.

Tableau 31 : Liste des variables à prendre en compte

| N° | VARIABLES | PRINCIPAUX ENJEUX |
|----|---|---|
| 1 | Accroissement de la production agropastorale | Mécanisation des opérations agricoles |
| | | Utilisation du matériel végétal de qualité |
| | | Utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires |
| | | Financement durable des activités agropastorales |
| | | Accompagnement/encadrement des producteurs agropastoraux |
| | | Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques |
| | | Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles |
| | | Amélioration des services de santé animale |
| | | Amélioration de l'accès aux intrants de qualité |
| | | Modernisation des techniques d'élevage |
| 2 | Transformation des produits agropastoraux | Sécurisation de la fourniture de matières premières pour les agro-industries |
| | | Facilitation de l'accès des agro-industries aux financements |
| | | Amélioration de la gouvernance industrielle |
| | | Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel |
| 3 | Mise en valeur du potentiel minier de la Région | Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation |
| | | Amélioration de l'information sur le potentiel minier de la Région |
| | | Mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région |
| 4 | Amélioration de l'offre en énergie | Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie |
| | | Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique |
| 5 | Accès à l'eau potable | Amélioration du taux d'accès à l'eau potable |
| 6 | Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement | Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et réseau d'assainissement |
| | | Bonne gestion des déchets |
| 7 | | Amélioration de l'offre en infrastructures routières |

| N° | VARIABLES | PRINCIPAUX ENJEUX |
|----|--|--|
| | Amélioration de l'offre en infrastructures de transport | Développement des voiries urbaines dans la Région |
| | | Désenclavement des bassins de production et entretien des pistes |
| | | Développement de la voirie urbaine dans la Région |
| | | Valorisation de la position géo spatiale de la Région |
| 8 | Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest | Optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam |
| | | Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest |
| 9 | Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional / Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région | Investissements physiques dans les infrastructures de marché. |
| | | Organisation et structuration des marchés / Commerçants |
| | | Accroître l'accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité |
| | | Renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs |
| | | Amélioration du contrôle et suivi de l'activité commerciale |
| | | Facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde |
| | | Valorisation de la position géo spatiale de la Région |
| 10 | Développement du tourisme dans la Région | Amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire |
| | | Développement et valorisation des sites naturels de l'Ouest |
| | | Développement et organisation de l'artisanat d'art |
| | | Développement de l'agrotourisme et produits du terroir |
| | | Amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique |
| | | Valorisation de l'offre événementielle, festivals, funérailles |
| 11 | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations |
| | | Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût |
| | | Organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle |
| 12 | Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement | Amélioration de l'offre de formation dans l'éducation de base, l'enseignement secondaire et supérieur |
| | | Renforcement de l'offre de formation bilingue |
| 13 | Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie/ Capital humain | Amélioration de la qualité de formation dans les CF et les SAR/SM |
| | | Renforcement de l'offre de formation de l'enseignement technique |
| | | Amélioration de la qualité pédagogique des enseignements universitaires |
| | | Développement des modules de formation en rapport avec les besoins de l'économie (agropastoral, industrie, etc.) |
| | | Renforcement des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes |
| 14 | Développement des technologies du numérique | Développement des infrastructures de télécommunication |
| | | Tirer pleinement parti du potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire |

| N° | VARIABLES | PRINCIPAUX ENJEUX |
|----|---|---|
| 15 | Gestion durable de l'environnement | Protection et maintien de la fertilité des sols |
| | | Protection des bassins versants et des ressources en eau |
| | | Gestion durable des forêts et bas - fonds |
| | | Sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile |
| | | Amélioration du suivi environnemental |
| | | Gestion durable des terres / Utilisation rationnelle des terres cultivables disponibles |
| 16 | Aménagement urbain | Planification urbaine |
| | | Amélioration de l'accès aux services urbains |
| | | Amélioration du paysage urbain |
| | | Amélioration de la mobilité intra urbaine |
| | | Interconnectivité des villes |
| 17 | Amélioration de la gouvernance/ Mise en œuvre de la décentralisation | Opérationnalisation des Régions/ Finalisation du processus de décentralisation |
| | | Réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal |
| | | Renforcement des capacités techniques et managériales des CTD |
| | | Mobilisation des ressources financières communales |
| | | Développement de la collaboration universitaire |
| | | Amélioration de la coopération décentralisée et du développement local |
| | | Planification du développement locale |

Source : Rainbow/GEFA, 2020

4.2. IDENTIFICATION DES FORCES MOTRICES (VARIABLES CLÉS) DE LA RÉGION À PARTIR DU CALCUL MATRICIEL

Après avoir dressé la liste des variables à prendre en compte dans l'aménagement et le développement durable de la Région, l'utilisation de la matrice structurale a permis l'ouverture d'une discussion sur le positionnement des variables les unes par rapport aux autres.

Le tableau suivant présente la liste avec les intitulés courts des variables clés identifiés pour l'aménagement et le développement durable de la Région.

Tableau 32 : Intitulés longs et courts des variables recensées

| N° | INTITULE LONG | INTITULE COURT |
|----|---|----------------|
| 1 | Accroissement de la production agropastorale | Accr_proA |
| 2 | Transformation des produits agropastoraux | Trans_agro |
| 3 | Mise en valeur du potentiel minier de la Région | Val_mine |
| 4 | Amélioration de l'offre en énergie | Offr_Energ |
| 5 | Accès à l'eau potable | Acc_Eau |
| 6 | Amélioration des infrastructures d'assainissement | Infra_Assa |
| 7 | Amélioration des infrastructures de transport | Infra_Tran |
| 8 | Amélioration de l'offre de service de transport | Offr_servT |

| | | |
|----|--|------------|
| 9 | Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et sous régional | Flx_commer |
| 10 | Développement du tourisme | Dv_Tourism |
| 11 | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations | Acc_Santé |
| 12 | Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement | Offr_Educ |
| 13 | Développement des technologies du numérique | Dv_Numériq |
| 14 | Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie | ForRH_Q |
| 15 | Gestion durable de l'environnement | Gest_Durab |
| 16 | Aménagement urbain | Amé_Urbain |
| 17 | Amélioration de la gouvernance territoriale | Gouvernanc |

La matrice de l'analyse structurelle (Cf. tableau ci-dessous) porte les variables en lignes et en colonnes pour analyser leurs relations et les influences, plus ou moins forte que chacune a sur les autres. Lorsqu'il n'y a pas de relation d'influence directe entre deux variables, la valeur 0 lui est attribuée dans la matrice de l'analyse structurelle. Lorsqu'au contraire, il y a bien une relation d'influence directe entre deux variables, une estimation de son importance est faite. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'une relation d'influence forte, la valeur 3 est attribuée, la valeur 2 lorsqu'il s'agit d'une relation d'influence moyenne et la valeur 1 lorsqu'il s'agit d'une relation d'influence faible.

Tableau 33 : Matrice de l'analyse structurelle

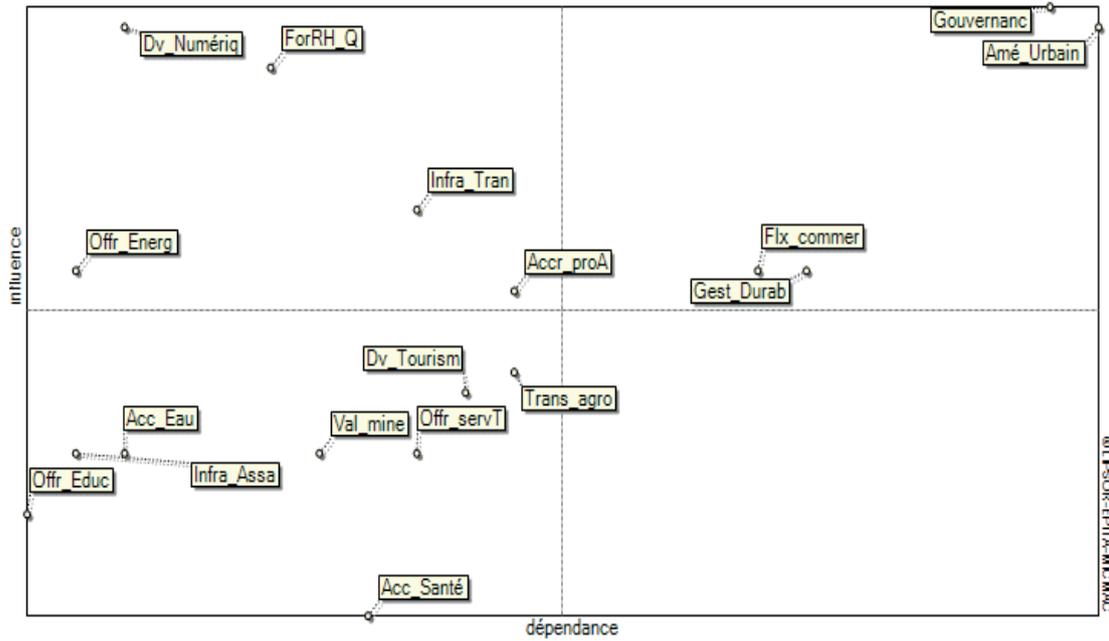
| | 1 : Accr_proA | 2 : Trans_agro | 3 : Val_mine | 4 : Offr_Energ | 5 : Acc_Eau | 6 : Infra_Assa | 7 : Infra_Tran | 8 : Offr_servT | 9 : Flx_commer | 10 : Dv_Tourism | 11 : Acc_Santé | 12 : Offr_Educ | 13 : ForRH_Q | 14 : Gest_Durab | 15 : Amé_Urbain | 16 : Gouvernanc | 17 : Dv_Numériq |
|-----------------|---------------|----------------|--------------|----------------|-------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1 : Accr_proA | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 3 | 1 | 0 | 0 | 2 | 3 | 1 | 2 | 0 |
| 2 : Trans_agro | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 | 3 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 3 : Val_mine | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | 2 | 3 | 0 | 1 | 0 |
| 4 : Offr_Energ | 2 | 3 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 3 | 2 | 3 |
| 5 : Acc_Eau | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 3 | 2 | 0 |
| 6 : Infra_Assa | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 3 | 3 | 3 | 0 |
| 7 : Infra_Tran | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 |
| 8 : Offr_servT | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 |
| 9 : Flx_commer | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 2 |
| 10 : Dv_Tourism | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 2 | 0 |
| 11 : Acc_Santé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| 12 : Offr_Educ | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 2 | 3 | 0 | 0 |
| 13 : ForRH_Q | 3 | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 2 | 2 | 2 | 2 | 0 | 3 | 2 | 2 | 3 |
| 14 : Gest_Durab | 2 | 0 | 2 | 2 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 |
| 15 : Amé_Urbain | 0 | 0 | 0 | 3 | 3 | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 | 0 | 3 | 0 | 3 | 2 |
| 16 : Gouvernanc | 2 | 2 | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 | 3 | 0 | 2 |
| 17 : Dv_Numériq | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 | 3 | 2 | 0 |

© LIPSOR-EPTA-MICMAC

L'application du traitement MIC-MAC a permis de générer le plan des influences-dépendances ci-dessous présenté.

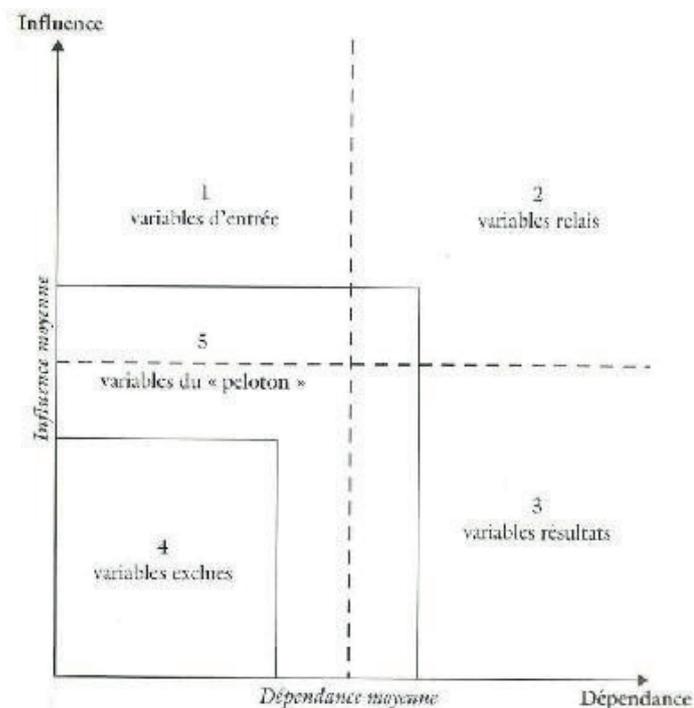
Figure 14 : Hiérarchisation des variables clés pour l'aménagement et le développement de la Région (Plan des influences / dépendances directes)

Plan des influences / dépendances directes



Chaque variable est associée à un indicateur d'influence et de dépendance, et est positionnée sur le plan d'influence-dépendance. Grâce à ce positionnement, il est possible de distinguer 5 types de variables présentés dans la figure suivante.

Figure 15 : Différents types de variable sur le plan d'influence et de dépendance (Godet et Durance, 2008)



En prenant en compte ce plan d'influence dépendance, il ressort que :

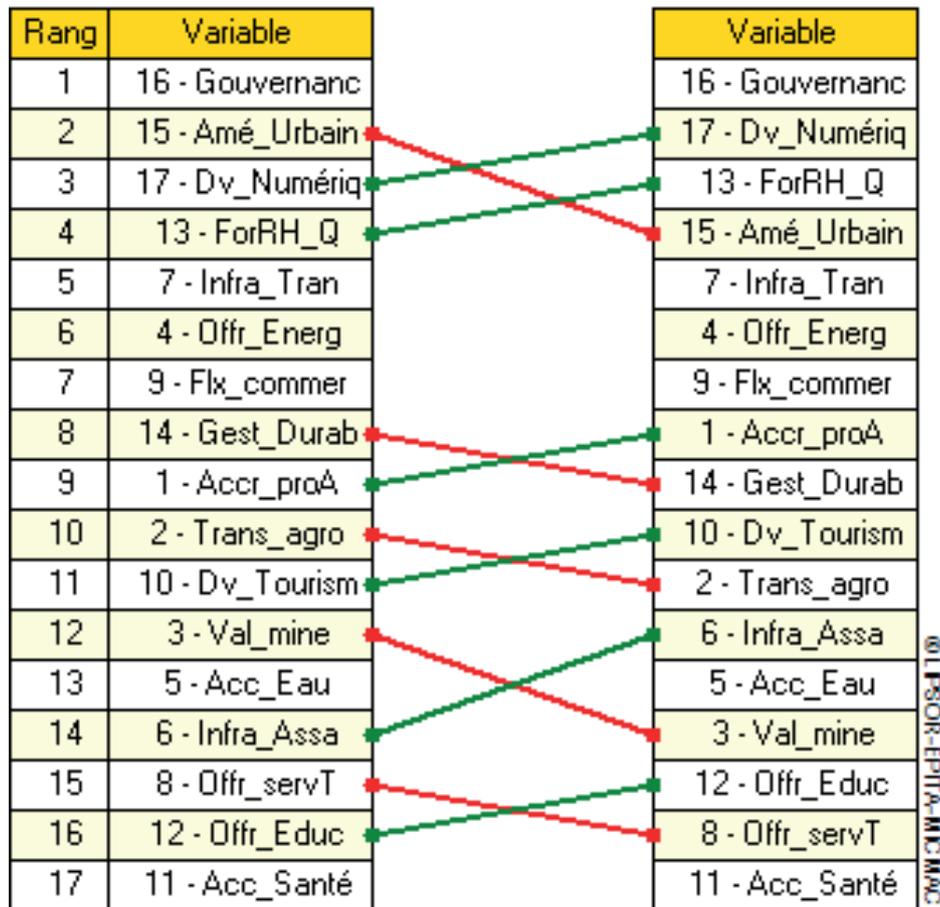
- La partie Nord Est du graphique présente les variables relais qui sont dans le cadre de cette analyse: l'amélioration de la gouvernance territoriale, l'aménagement urbain, la mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et sous régional, et la gestion durable de l'environnement. Ce sont des variables très influentes et très

dépendantes, elles jouent le rôle de courroies de transmission. Une attention particulière leur est portée, car elles peuvent avoir une grande influence sur la dynamique du système. ;

- La partie Nord-Ouest du graphique regroupe les variantes d'entrées : Développement des technologies du numérique, la formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie, et le développement de l'offre en infrastructures de transport. Il s'agit de variables très influentes et peu dépendantes des autres variables du système. Ces variables conditionnent le reste du système, si elles évoluent, alors le reste du système évolue ;
- La partie Sud-Ouest du graphique regroupe les variables dites du « peloton » : l'amélioration de l'offre en énergie, l'accroissement de la production agropastorale, et la transformation des produits agropastoraux. Ce sont des variables moyennement influentes et moyennement dépendantes ;
- Dans la partie extrême Sud-Est du graphique, on relève les variables dites exclus. Ce sont des variables peu influentes et peu dépendantes. Elles n'ont pas beaucoup d'impact sur l'évolution du système. Il s'agit du développement du tourisme, la mise en valeur du potentiel minier de la Région, l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'offre de service de transport, l'amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement, l'amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement et l'amélioration de l'accès aux soins de santé des populations.

Ainsi, le traitement MIC-MAC appliqué à la matrice d'analyse structurelle a permis d'hierarchiser les variables et d'identifier les variables clés de l'aménagement et du développement durable de la Région. La figure ci-dessous présente la classification des variables suivant leurs influences dans le système.

Figure 16 : Classement des variables selon leurs influences dans le système



Il ressort de l'analyse du degré d'influence et de dépendance des variables les unes par rapport aux autres que les forces motrices de la Région de l'Ouest sont au nombre de neuf (09) :

1. Amélioration de la gouvernance territoriale ;
2. Aménagement urbain ;
3. Développement des technologies du numérique
4. Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie/ développement du capital humain ;
5. Développement de l'offre en infrastructures de transport ;
6. Amélioration de l'offre en énergie.
7. Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et sous régional ;
8. Gestion durable de l'environnement ;
9. Croissance de la production agropastorale.



05

**SCENARIOS
POUR L'AMENAGEMENT
DURABLE DU
TERRITOIRE DE LA
REGION DE L'OUEST**

5. SCENARIOS POUR L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST

L'aménagement du territoire passe par l'anticipation et la reconnaissance d'un scénario cohérent représentatif d'un futur désiré, grâce auquel les bonnes questions vont être posées de définir collectivement la vision souhaitable quant à l'avenir. Cette vision commune met en évidence des possibles dynamiques du territoire et est formulée à partir des scénarios du futur élaborés dans le cadre de réflexions à long terme.

La construction des scénarios dans le cadre de cette étude vise à explorer les futurs possibles pour l'aménagement et le développement de la Région, ainsi que les cheminements logiques pour y parvenir. Elle balaye le champ des possibles, en formulant différentes hypothèses sur les variables motrices déterminantes. Il est important de relever que les réflexions prennent en compte les grandes orientations proposées par le SNADDT, qui lui-même s'arrime aux orientations prises au niveau sous régional, continental et même mondial.

5.1. ORIENTATION STRATÉGIQUE DE LA RÉGION DE L'OUEST DANS LES SCÉNARIOS DE PROSPECTIVE NATIONALE

Dans la prospective du SNADDT, la scénarisation s'est réalisée à deux niveaux d'agrégation. La hiérarchisation des macro-variables a montré que nombre d'entre elles sont à caractère transversal, en interaction avec l'aménagement du territoire et ayant un effet d'influence sur l'inclusion spatiale et sociale. Il a dans ce cas été question de traiter dans un premier temps de l'ensemble de ces variables macro en les désignant par « piliers du développement territorial ». C'est l'enveloppe stratégique pour la politique de l'aménagement du territoire, en coordination avec les autres stratégies et politiques publiques. C'est la scénarisation transversale ou scénarisation des piliers du développement.

Ce niveau de scénarisation a permis d'élaborer trois groupes de scénarios : (i) les tendances historiques ; (ii) les risques ; et (iii) la Vision 2035 au profit des territoires.

Dans un second temps, il a été question d'ouvrir la fenêtre de la variable spécifique à l'aménagement du territoire et plus spécialement pour la dimension « Régions et villes ». Ce qui a permis d'établir des scénarios pour l'articulation des territoires. Permettant de conclure en termes de scénarios d'aménagement du territoire.

A ce niveau de scénarisation, dix scénarios ont été élaborés : (i) le traitement des urgences partout ; (ii) les pôles historiques ; (iii) les ressources naturelles et les champions industriels ; (iv) les complémentarités/spécialisations régionales ; (v) la locomotive littorale ; (vi) la décongestion par le Sud et l'Est ; (vii) l'articulation historique et le rééquilibrage régional par Ngaoundéré ; (viii) le diamant de pôles intégrés ; (ix) le maillot des îlots de dynamisme ; et (x) le pari sur la dynamique régionale.

Ces scénarios de l'articulation territoriale ont été évalués à l'aide des critères d'efficacité et de pérennité économique, d'efficacité pour l'unité dans la diversité, l'attractivité pour l'implication internationale, et les facteurs de maîtrise du changement.

A l'issue de cette évaluation, 05 scénarios ont été retenus.

5.1.1. Scénario du traitement des urgences partout

Dans ce scénario, on retient que les tendances vont se poursuivre pour l'ensemble des Régions. De plus il y aura un traitement systématique des urgences en matière d'infrastructures, d'amélioration des conditions de vie, de modernisation des unités de production, de progrès sensibles partout et de manière homogène dans l'espace de l'enseignement secondaire et professionnel, d'une accélération des programmes économiques et structurants en cours et d'une progression réaliste et pragmatique de la décentralisation. Les projets de routes entre les capitales régionales et les grandes agglomérations ouvriront de nouvelles perspectives pour certaines Régions (liaison Centre-Adamaoua, liaison Bafoussam-Bamenda, liaison Kribi- Ebolowa, ...). A l'échelle des villes, parmi les urgences à traiter : la question de l'eau avec les risques de santé et d'environnement (eau potable, assainissement, drainage et protection contre les inondations), le rééquilibrage entre centre et périphérie en termes de niveau d'équipement, la gestion de l'occupation du sol en s'appuyant sur les documents de planification urbaine réalisés pour quasiment l'ensemble des capitales régionales. Il s'agira aussi de stopper l'étalement urbain anarchique qui est la source principale des problèmes urbains et à réaliser des programmes de logements en prenant en compte également les besoins en habitat social. L'économie urbaine sera développée sur la base d'une spécialisation des villes et de leurs Régions. La dimension fonction des villes par rapport au reste de la région sera un élément important de la planification des réseaux et de l'armature urbaine. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, il y aura intensification des systèmes de culture, consolidation et spécialisation des bassins de production et amélioration de l'efficacité des filières. Des mesures urgentes de protection contre toutes les formes d'agression, de dégradation et d'exploitation irrationnelle sont aussi à prévoir pour préserver le potentiel de production agricole.

5.1.2. Scénario des complémentarités / Spécialisations régionales

Dans ce scénario, il s'agit de définir pour chaque Région une spécialisation principale en renforçant les tendances ou les germes existants. L'infrastructure sera organisée en conséquence.

Dans ce scénario, l'Ouest, Région agricole par excellence, verra sa spécialisation se renforcer par des projets d'agro-industrie associés à la recherche scientifique et à l'Université (jumelage des deux vocations). Il pourrait y avoir une industrie de fabrication de médicaments de phytothérapie à partir de plantes médicinales à planter (création de champs de culture et de plantation et ou à récolter (création d'un corps d'herboristes).

5.1.3. Scénario de l'articulation historique et du rééquilibrage régional par N'Gaoundéré

Ce scénario cible directement une meilleure articulation entre la partie Nord du pays et la partie Sud. Il prévoit de faire de N'Gaoundéré une troisième capitale économique pour mieux lier les différentes parties du territoire et soulager Douala et Yaoundé.

Ce scénario agirait dans trois sens à travers le renforcement de la position de cette troisième capitale : décongestionner Yaoundé, relier directement la partie Ouest du pays à la partie Nord et créer des effets d'entraînement pour les Régions Nord et Extrême Nord. Ainsi, sur le plan de l'armature urbaine et du réseau de transports, un réseau étoilé autour de N'Gaoundéré (Septentrion, Nigeria, RCA, Tchad, Yaoundé et Ouest) est à prévoir. La nouvelle capitale sera une

plateforme logistique multimodale de niveau international. Scénario du pari sur la dynamique sous régionale

Ce scénario prévoit une priorité aux zones frontalières de chaque sous-région avec les pays voisins. Il prévoit la modernisation et l'équipement de ces zones pour en faire des places d'échanges privilégiées avec les pays voisins. Le scénario serait la continuité des améliorations en cours dans le domaine de l'intégration sous régionale, sous l'effet des interconnexions et électrifications transfrontalières. Il s'agira alors de se focaliser sur le développement des plateformes frontalières et des corridors internationaux.

Une mesure phare dans ce scénario serait la création de marchés de gros transfrontaliers, avec des relations intra régionales et mise en relation avec les axes inter régionaux.

La Région de l'Ouest entretient d'importants échanges commerciaux, notamment de produits agropastoraux avec les pays de la CEMAC. La Région de l'Ouest pourrait d'avantage tirer profit de cette dynamique.

5.1.4. Scénario du pari sur la dynamique sous régionale

Ce scénario prévoit une priorité aux zones frontalières de chaque sous-région avec les pays voisins. Il prévoit la modernisation et l'équipement de ces zones pour en faire des places d'échanges privilégiées avec les pays voisins. Une mesure phare dans ce scénario serait la création de marchés de gros transfrontaliers, avec des relations intra régionales et mise en relation avec les axes inter régionaux.

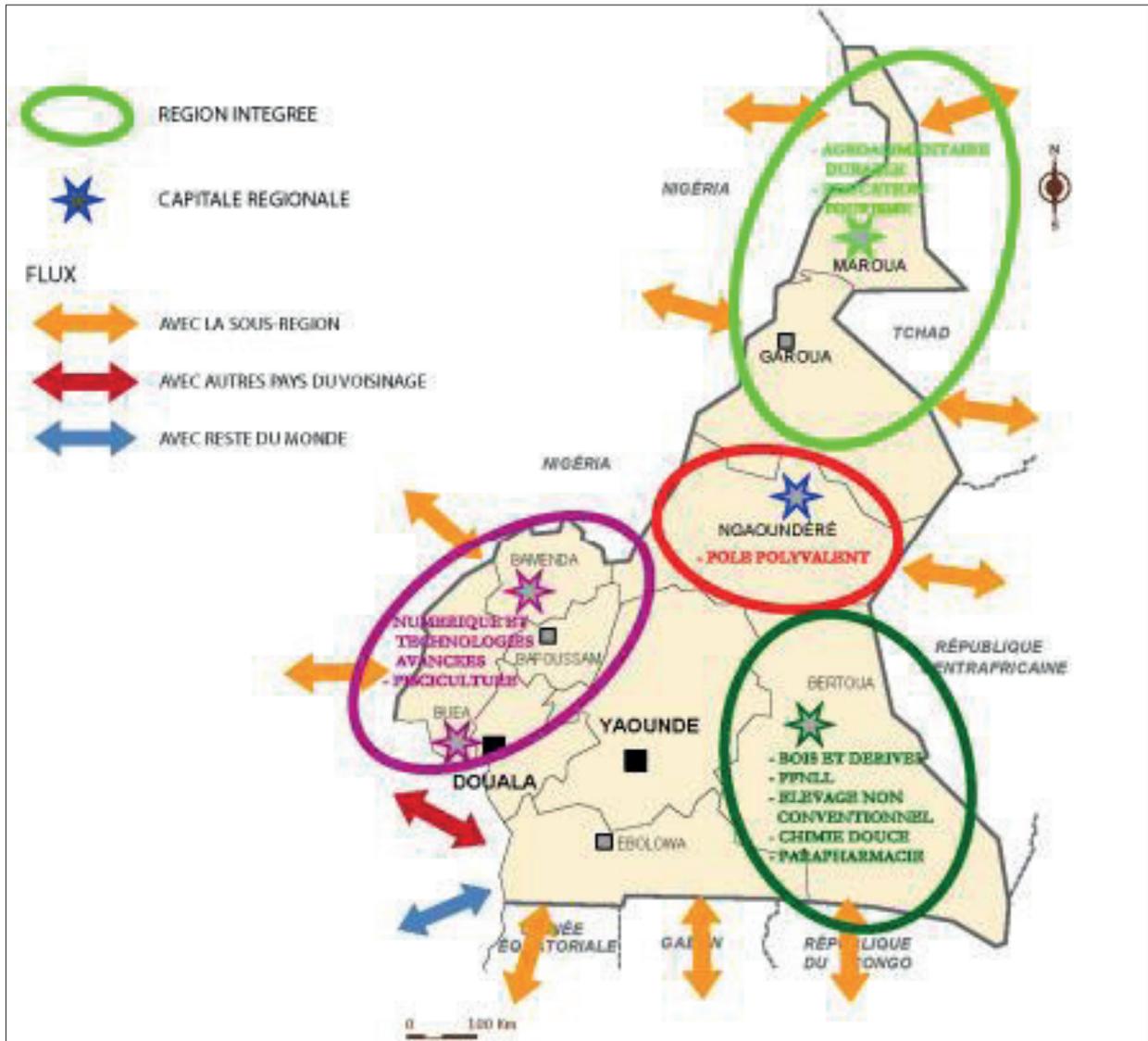
Les échanges transfrontaliers déjà dynamiques, quoi que instables et surtout informels pour le moment, seront mieux canalisés et encadrés. De nouvelles opportunités pourraient se développer également.

5.1.5. Scénario du Diamant de pôles intégrés

Ce scénario vise en premier lieu à provoquer une articulation forte des différents points cardinaux de l'espace du Cameroun. Des programmes particulièrement ambitieux pour l'Extrême Nord (agroalimentaire durable, énergies renouvelables, éducation et tourisme), le Nord-Ouest (Pharmacie, santé et tourisme), l'Est (Bois et dérivés, PFNL, Elevage non conventionnel, chimie douce, parapharmacie) et le Sud-Ouest (Numérique et technologies avancées, pisciculture). L'Adamaoua devrait se développer en pôle polyvalent (activités de transformation, ateliers de maintenance et réparation et d'industries légères). Chaque pôle sera à promouvoir selon les principes des pôles de compétitivité et des grappes industrielles.

Du point de vue villes, les sommets du diamant seront Maroua, Bamenda, Buea, Bertoua et N'Gaoundéré. Ces villes, en plus de Bafoussam, auront à jouer un rôle décisif dans ce diamant. L'aménagement de l'armature urbaine se fera d'ailleurs sur la base de binômes de villes (Buéa-Limbé, Maroua-Garoua, Bamenda-Bafoussam, ...), et en liaisons les unes avec les autres.

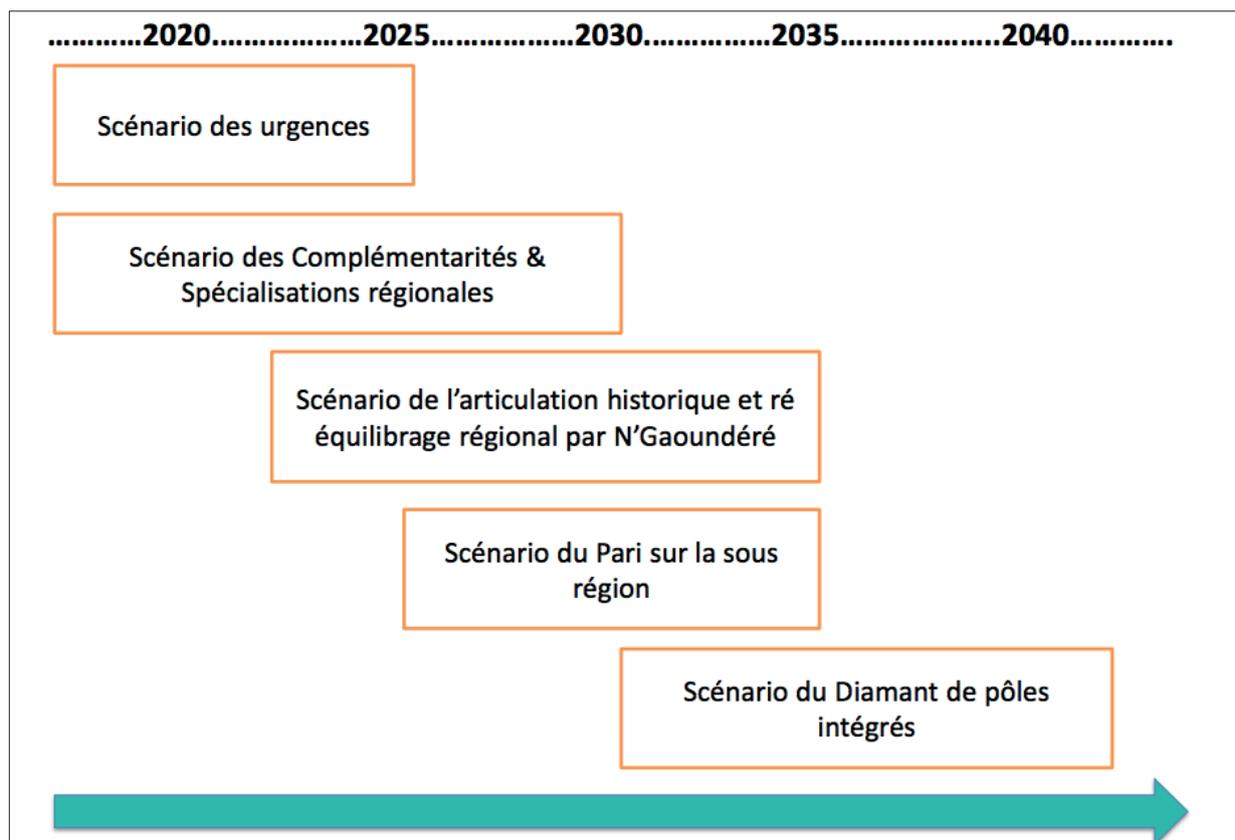
Figure 17: Scénario diamant des pôles intégrés



Source : prospective SNADDT/MINEPAT, 2016

Ces 05 scénarios ont été imbriqués en étalant leur mise en œuvre dans le temps (Cf. figure suivante). Le scénario ainsi retenu est celui du **Diamant de pôles intégrés** avec comme étapes successives le traitement des urgences, la consolidation des complémentarités et des spécialités régionales, l'articulation historique et le rééquilibrage régional par N'Gaoundéré, le pari sur la sous-région et le développement des sommets du Diamant.

Figure 18: Séquencement des scénarios de développement du SNADDT (SNADDT-MINEPAT)



5.2. VISION 2035 POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION DE L'OUEST

La vision est une représentation du futur souhaité, elle donne un élan et une direction à l'aménagement et au développement de la Région. Résultat de réflexions qui ont mobilisé les experts de l'étude et les acteurs locaux dans le cadre des groupes de travail et ateliers de perspectives ; elle s'est appuyée sur les scénarios de développement du Cameroun proposés par le SNADDT et qui préconise une articulation des différents points cardinaux du pays à travers la valorisation des potentialités et spécificités des Régions ou groupe de Région, ainsi que la capitalisation de la dynamique sous régionale. Elle a également croisé la consolidation des réponses aux grands enjeux du territoire, les aspirations profondes, les valeurs et les priorités pour l'aménagement et du développement de la Région.

VISION 2035 POUR LA REGION DE L'OUEST



La Région de l'Ouest renforce son potentiel agropastoral et sa position à l'échelle nationale et internationale en matière de production, transformation et commercialisation ; à travers la modernisation de son appareil de production associée à la recherche scientifique, les technologies avancées et la valorisation de son potentiel touristique

L'agriculture retenue comme moteur de développement de la Région a fait l'objet de débats au cours des consultations réalisées au niveau local. La problématique posée était celle de savoir si l'Ouest pourrait maintenir sa position de grenier agricole du Cameroun et de la sous-région face à la contrainte de la croissance démographique et de la disponibilité des terres pour le développement d'une agriculture à grande échelle. A l'issue des échanges, les acteurs locaux ont estimé que cette vision serait réalisable suivant certains préalables au rang desquels : le zonage des espaces agropastoraux, l'utilisation des technologies nouvelles et avancées dans les exploitations agricoles (Envisager par exemple le modèle de développement de l'agriculture Israélien, ...).

La réussite de cette vision nécessite une coordination des actions sur le plan économique, social et environnemental. Les actions à mettre en œuvre pour relever ce défi ont été déclinées suivant les variables retenues par l'ensemble des acteurs locaux. Différents scénarios d'évolution de ces variables ont été mis en exergue pour permettre d'apprécier ou de définir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour parvenir à ce niveau de développement souhaité.

5.3. SCÉNARIOS POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION DE L'OUEST

Dans la stratégie de développement du Cameroun (DSCE, SNADDT, SND), les attentes de la Région de l'Ouest sont principalement d'ordre agricole. Dans cette optique, l'hypothèse de croissance de la Région est essentiellement basée sur le développement agricole. Au niveau national, le scénario de croissance pour l'atteinte de l'émergence du Cameroun (Vision 2035) est axé dans la SND. Ce scénario table sur un taux de croissance fort de l'ordre de 8 % par an. Cependant depuis la mise en place du DSCE en 2010, les objectifs de croissance n'ont pas été atteints malgré la mise en place du Plan d'Urgence par le Gouvernement. La croissance durant les années de la première phase du DSCE oscillait autour de 4,7%.

Pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest, trois (03) groupes de scénarios ont été conçus :

- Scénario de tendance ou scénario du statu quo (4,7 %) qui s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle ;
- Scénario de l'émergence (croissance forte 8 %) qui est une déclinaison régionale du scénario retenu par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire SNADDT ;
- Scénario de risque ou scénario catastrophe (taux de croissance négatif).

Ces scénarios proposent une image à un horizon 2035 du développement socio-économique de la Région à partir des hypothèses d'évolution des variables clés.

5.3.1. Scénario de tendance (4,7%) / statu quo

Dans le scénario de tendance on suppose que la croissance restera constante au cours des années avenir (court, moyen et long terme). L'économie de la Région repose essentiellement sur le secteur agropastoral, mais la persistance des obstacles d'ordre technique, financier et humain fait que la valeur ajoutée créée par le secteur reste constante ou évolue faiblement.

Tableau 34 : Images du scénario de tendance à l'horizon 2035 pour les variables clés

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario tendanciel / Statut quo |
|----|---|---|
| 1 | Accroissement de la production agropastorale | <p>Les politiques d'accompagnement des producteurs agropastoraux n'atteignent pas les résultats escomptés et la production agropastorale de la Région reste faible et insuffisante pour satisfaire à la fois les besoins des ménages et des agro-industries. Dans ce scénario, la faible productivité du secteur agropastorale est le résultat de la persistance entre autres des contraintes telles que l'accès à la terre ; l'insuffisance de professionnalisation et d'organisation des producteurs en coopératives ; les difficultés d'accès au financement ; l'accès difficile aux intrants de qualité ; la très faible valorisation des ressources hydroagricoles de la Région ; l'enclavement de nombreuses zones à bon potentiel de production qui restent handicapées en ce qui concerne l'accès satisfaisant aux intrants et la bonne évacuation des productions ; la dégradation progressives des ressources naturelles dans certaines zones (collines abruptes, bas-fonds) de suite des systèmes de cultures inappropriées et la vulnérabilité de certaines zones au changement climatique.</p> <p>Dans ce scénario, la contribution du secteur agropastoral au développement de la région reste en-dessous de son potentiel, l'objectif de développement du secteur agricole visé par le DSCE n'est pas atteint.</p> |
| 2 | Transformation locale des produits agropastoraux | <p>Le faible développement de la transformation locale des produits demeure une difficulté à laquelle fait face les producteurs agropastoraux dans la Région. Les industries de transformation des produits locaux restent majoritairement les entreprises de très petites tailles (décorticage du café, production de l'huile de palme, charcuterie, ...), malgré la présence de quelques grandes agro-industries (provenderies, savonneries cosmétiques et oléagineux; transformation du café, production de légumes, production de thé...). Ces industries essaient de maintenir leurs productions mais se retrouvent buter aux difficultés que représentent l'approvisionnement en matières premières, l'accès aux financements et le déficit en énergie de la région.</p> <p>La faible transformation des produits augmente les pertes post récolte/difficultés de conservation, rends difficile l'écoulement des produits à causes des limites liées à l'acheminement vers les différents marchés et réduit considérablement la valeur ajoutée du secteur agropastorale dans la région. Suivant ce scénario, la structure industrielle de la Région reste sous développée et incapable de booster le développement économique et social attendu.</p> |
| 3 | Mise en valeur du potentiel minier de la Région | <p>Les activités dans le secteur minier portent essentiellement sur l'exploitation de l'important potentiel en matériaux de carrières de la Région. Cette exploitation est principalement artisanale avec d'importants dommages sur l'environnement (dégradation des ressources en eaux, accentuation de l'érosion...) et la production se développe</p> |

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario tendanciel / Statut quo |
|----|--|---|
| | | dans un cadre surtout informel, avec peu de retombées sur la population active et les communautés locales. |
| 4 | Amélioration de l'offre en énergie | <p>Différents projets de développement des infrastructures de fourniture des services énergétiques aux populations sont en cours dans la Région grâce aux financements de l'Etat et des partenaires au développement. La mise en œuvre de ces projets se fait cependant à un rythme assez lent malgré la croissance de la population, avec un décalage entre l'offre et la demande en énergie électrique qui ne cesse de se creuser, notamment dans les zones rurales où de nombreuses localités n'y ont toujours pas accès et en termes de besoin pour le développement de l'industrie.</p> <p>Suivant ce scénario, l'offre en énergie reste insuffisante pour satisfaire la demande des ménages et de l'industrie dans la Région.</p> |
| 5 | Accès à l'eau potable | <p>En plus des projets envisagés par le MINEE et les autres ministères à travers le BIP, de nombreux programmes et projets ayant pour objectif de réduire le déficit d'approvisionnement en eau potable dans la Région sont développés et financés par le Gouvernement et les partenaires au développement. Malgré la mise en œuvre de ces projets et programmes, les besoins en eau potable restent partiellement satisfaits, surtout dans les zones rurales où l'accès à l'eau potable reste limité. Cette situation sera amplifiée par la poursuite des pratiques non durables (destruction progressive des forêts et bas-fonds, mauvaises pratiques de l'irrigation, ...) qui contribueront à l'assèchement des cours d'eau de la région et entraîneront par la suite selon les experts un stress hydrique sévère à l'horizon 2050.</p> |
| 6 | Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement | <p>Les projets de l'Etat, des communes et des partenaires au développement sont mis en œuvre en fonction des capacités financières disponibles, mais ne permettent pas de résoudre les problèmes en matière d'assainissement et d'insalubrité dans la Région. Dans ce scénario, le manque d'organisation, d'équipements et d'infrastructures d'assainissement, couplés à la forte croissance démographique des principales villes de la Région sont à l'origine de d'importants problèmes de gestion des déchets, avec les conséquences qu'ils engendrent sur la santé des populations.</p> |
| 7 | Amélioration de l'offre en infrastructures de transport | <p>Les projets mis en œuvre et prévus dans le domaine des infrastructures routières dans la Région portent sur l'aménagement de routes en terre, le bitumage en enduit superficiel des routes en terre à trafic modéré, les projets d'investissement, les ouvrages d'art et le cantonnement. Ces projets sont réalisés en fonction des capacités budgétaires disponibles et de nombreux retards sont enregistrés dans la réalisation. De nombreuses localités en zone rurales restent enclavées, ce qui constitue un frein au développement des activités économiques (agriculture, élevage, tourisme, etc.) et à l'accès aux services sociaux de base (écoles et centres de santé).</p> |

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario tendanciel / Statut quo |
|----|--|---|
| 8 | Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest | Le transport routier constitue un maillon important dans l'économie de la Région, mais son développement est entravé par le mauvais état de routes, surtout en direction des arrondissements et des zones rurales, où prédominent les transports clandestins et les services de mototaxi. L'aéroport de Bafoussam assure le transport domestique des personnes et des biens, mais pas au maximum de ses capacités. Les transports ferroviaires et fluviaux sont inexistants. Au regard de la croissance démographique et de l'offre des services existants, la demande de service de transport reste insatisfaite. |
| 9 | Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional/ Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région | L'activité commerciale et les échanges sont très développés dans la Région, mais la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, avec une bonne partie de la chaîne de valeur localisée à l'extérieur de la Région, ne permet pas de réaliser le plein potentiel de ce secteur. La faiblesse des liens entre les producteurs agropastoraux et les marchés, la mauvaise qualité des infrastructures de marché, l'absence de marchés de gros, le mauvais état des routes rurales ne facilitent pas le développement du secteur commercial. |
| 10 | Développement du tourisme et de l'artisanat d'art dans la Région | La Région regorge d'un potentiel touristique important, mais qui reste peu valorisé. L'implication des acteurs locaux (Communes, Chefferies traditionnelles et professionnels du tourisme), l'Etat et partenaires au développement permet progressivement d'organiser et développer le tourisme et l'artisanat d'art dans la Région, mais les investissements réalisés restent faibles, de même que des effets directs, indirects et induits de cette activité dans l'économie locale. |
| 11 | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations | L'offre de soins de santé reste insuffisante pour satisfaire la demande des populations tant en milieu urbain que rural. En effet, le système de santé de la Région reste marqué par l'insuffisance et/ou la vétusté des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques, de même que l'insuffisance du personnel qualifié. De nombreuses zones rurales restent toujours non couvertes par les services de santé et les populations sont obligées de parcourir de longues distances pour s'offrir des soins de santé. La médecine traditionnelle pouvant apporter un appui important à la médecine moderne reste peu valorisée à cause d'une absence d'organisation. Dans ce scénario, la demande en soins de santé qui augmente significativement du fait de la croissance démographique attendu dans la région n'est pas satisfaite. |
| 12 | Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire | En dépit des efforts gouvernementaux dans le secteur de l'éducation pour améliorer l'offre de formation, les besoins restent importants, marqués par une inégale répartition des établissements scolaires, la vétusté des infrastructures, une insuffisance des équipements et commodités pour une éducation de qualité et les disparités dans les sous-systèmes éducatifs. |
| 13 | Formation d'une main d'œuvre | La relance de l'économie et la mise en valeur du territoire régional se fonde sur la recherche du savoir-faire issu des |

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario tendanciel / Statut quo |
|----|---|--|
| | qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie | formations dans les établissements d'enseignement technique, les CFP, et les établissements d'enseignement supérieur. Au stade actuel, de nombreuses structures ont été mises sur pied dans la Région pour atteindre cet objectif, mais tardent à constituer un fondement au développement économique. La faible spécialisation de la formation par rapport aux besoins réels des entreprises au niveau régional ne favorise pas l'insertion professionnelle des jeunes diplômés qui en raison de l'augmentation du taux de chômage auront tendance à émigrer vers les grandes métropoles du pays et vers l'étranger. |
| 14 | Développement des technologies du numérique | L'apport des TIC dans le développement et la croissance de la région reste très faible. Le développement du numérique dans la région est entravé par le faible taux d'accès de la population à l'énergie électrique notamment dans les zones rurales, le déploiement peu étendu de la fibre optique qui se limite essentiellement aux centres urbains, le faible accès à l'internet haut débit et les coûts d'accès à l'internet encore élevés qu'il soit mobile ou fixe. Le développement de ce secteur pourrait pourtant constituer un facteur d'accélération de développement local. |
| 15 | Gestion durable de l'environnement | <p>La pression démographique et le développement des activités économiques (urbanisation, agriculture, élevage, exploitation incontrôlée des carrières de matériaux, industries, etc.) entraînent une forte pression sur le milieu. L'environnement naturel de la Région fait ainsi l'objet de plusieurs pressions au rang desquelles la destruction progressive des formations naturelles (forêts de montagne, raphias, forêts sacrées, bas – fonds, etc.) et des aires protégées ; la dégradation de la fertilité des sols ; la dégradation des bassins versants et des ressources en eaux. A ceci s'ajoute également certains phénomènes naturels, tels que les changements climatiques dont les effets sont de plus en plus perçus, les éboulements et inondations qui constituent aussi des menaces.</p> <p>Les efforts des acteurs institutionnels appuyés par les ONG nationales et internationales à travers les initiatives de préservation de l'environnement (conservation, reboisement, restauration des bas-fonds, préservation des ressources en eau, du sol et etc.) sont mis en place, mais les résultats escomptés ne sont pas pleinement atteints du fait de la non-appropriation des concepts par les acteurs locaux. De même, les engagements internationaux du Cameroun en matière de changements climatiques (REDD+, CDN,) retenus pour la zone agro écologique des hauts plateaux (Ouest Nord-Ouest) ne sont également pas atteints. L'environnement naturel de la Région se dégrade ainsi progressivement.</p> |
| 16 | Aménagement urbain | Les villes se dotent progressivement d'outils de planification, mais leur mise en œuvre reste faible, laissant libre cours à une urbanisation anarchique, avec des villes qui ont tendance à s'étendre rapidement et dans toutes les directions. C'est ainsi que par l'étalement de l'urbanisation |

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario tendanciel / Statut quo |
|----|--|---|
| | | <p>sur les zones rurales et au-delà des frontières administratives, une conurbation se met en place progressivement entre la capitale régionale (Bafoussam) et les villes qui l'entourent.</p> <p>Dans ce scénario, en l'absence de planification, la croissance des villes dans la Région n'est pas suivie de la mise en place de services urbains (écoles, hôpitaux, électricité, eau, logements sociaux, dessertes, réseaux d'assainissement, éclairage etc.).</p> |
| 17 | <p>Amélioration de la gouvernance/ Mise en œuvre de la décentralisation</p> | <p>Le processus de décentralisation qui consiste en la cession progressive par l'État aux collectivités territoriales décentralisées de compétences non exclusives accompagnées de ressources humaines, techniques, matérielles et financières adéquates prévu dans la constitution de 1996 continue de se mettre en place au rythme actuel. L'organisation administrative de la Région reste telle quel. Tout ceci ne sera pas de nature à impulser le développement souhaité de la Région</p> |

5.3.2. Scénario de l'émergence (croissance forte 8 %)

Dans ce scénario qui est une déclinaison régionale du scénario retenu par le SNADDT, on suppose que les politiques (agriculture de seconde génération), les projets/programmes (PIDMA, PNVRA, AFOP, PADFA, GIZ-ProCISA, projet de désenclavement des bassins agricoles, etc.) mis en place pour relancer le secteur agricole, ainsi que le développement de la recherche scientifique, des technologies avancées et l'université portent leurs fruits dans la Région de l'Ouest. Il s'ensuit une augmentation significative du volume de production et par ricochet, l'accroissement du flux du commerce agricole au niveau national et sous régional, ainsi qu'une impulsion de la transformation locale au travers du développement des agro-industries industries. Ce développement a un effet d'entraînement positif sur tous les autres secteurs.

Tableau 35 : Images du scénario de l'émergence à l'horizon 2035 pour les variables clés

| N° | MACRO-VARIABLES | Scénario de l'émergence (croissance forte) |
|----|---|--|
| 1 | Accroissement de la production agropastorale | La stratégie d'accroissement de la production agropastorale pilotée par le Gouvernement et appuyée par les partenaires au développement est un succès. Elle porte entre autre sur le désenclavement de tous les bassins de production de la Région, l'aménagement et la valorisation des ressources hydroagricoles, la gestion durable des terres et l'adaptation des pratiques agropastorales aux changements climatiques, la modernisation des systèmes de production (développement des agropoles, utilisation de matériels génétiques et végétales de qualité, mécanisation de l'agriculture dans les zones qui s'y prêtent, ...), la facilitation de l'accès aux financements des activités, l'organisation de producteurs en coopératives, le développement de la transformation locale des produits, etc. Il en résulte une offre de la production suffisante pour satisfaire la demande des ménages et des agro-industries, ainsi que l'accroissement des exportations en direction du reste du pays et à l'international. |
| 2 | Transformation locale des produits agropastoraux | Le dynamisme du secteur agricole caractérisé par l'accroissement du volume de l'offre, les politiques incitatives et d'attractivité des agro-industries et l'amélioration de l'offre en énergie boostent la transformation de la production agropastorale dans la Région. Il s'agit par exemple de la mise en place des unités de transformation à grande échelle de tomates en concentré de tomates, pommes de terre et chips, œuf en mayonnaise, etc. Le développement de la transformation permet ainsi d'améliorer la chaîne de valeur de certains produits, stimuler la croissance économique et par ricochet réduire le chômage, la pauvreté et la migration des populations de la Région. Dans ce scénario, le développement de la transformation des produits agropastoraux dynamise l'économie régionale. |
| 3 | Mise en valeur du potentiel minier de la Région | Des unités industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, verreries, poterie, carrelages et faiences, cimenteries ...) sont mises en place et la valorisation du potentiel en substances minérales de la région en envisagée, notamment à travers l'exploitation du gisement de bauxite de Fongo Tongo. Le développement de ces projets génère des retombées importantes pour l'économie régionale à travers les recettes fiscales, l'emploi et le développement des infrastructures. |

| | | |
|---|--|---|
| 4 | Amélioration de l'offre en énergie | <p>La mise en œuvre des projets et programmes prévus par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 dans la Région (finalisation des projets de construction et renforcement des lignes électriques, centrales hydroélectriques, etc.), ainsi que la diversification des sources d'énergie (à travers la valorisation du potentiel en énergie solaire, biogaz, éolien, géothermie, etc.), permettent d'améliorer le taux d'accès à l'énergie électrique (ménages et établissements sociaux) et impulsent le développement économique à travers la fourniture de l'énergie haute-tension nécessaire à l'industrie (agro-industries).</p> <p>Suivant ce scénario, en plus d'avoir une offre en énergie dans la Région qui satisfait la demande des ménages et du développement de l'industrie, les régions du Nord-Ouest; une partie du Sud –Ouest, de l'Adamaoua et même du Nigéria sont alimentées à partir de la Région de l'Ouest.</p> |
| 5 | Accès à l'eau potable | <p>Afin de préserver les ressources en eau (risque de stress hydrique sévère dans la région à l'horizon 2050), une importance sera accordée à la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable et intégrée des ressources en eaux.</p> <p>L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans la Région se fera à travers d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives et quantitatives observées. Les projets et programmes seront mis en place de manière systématique et porteront sur la réhabilitation et la modernisation des réseaux d'adduction existants, ainsi que l'extension du réseau de distribution aux centres non encore pourvus, aux zones péri-urbaines et rurales. L'option de base sera accordée à la réalisation d'AEP, la construction des puits et forages interviendra lorsqu'elle s'avérera incontournable. L'alimentation de la Région à partir de la Sanaga pourrait être envisagée dans le long terme.</p> |
| 6 | Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement | <p>L'amélioration de l'assainissement devient une priorité dans la Région. Une réorganisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers est faite dans les différentes communes avec un accent mis sur la valorisation des déchets à travers la création des décharges (une par département et à terme par commune) ; et pour accroître le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement, les stations d'épuration des eaux usées et des boues de vidange sont installées, les réseaux d'assainissement urbain sont créés dans les villes principales.</p> |

| | | |
|----|--|---|
| 7 | Amélioration de l'offre en infrastructures de transport | L'amélioration de l'offre en infrastructures routières dans la Région met l'accent sur la réhabilitation et l'entretien du réseau bitumé et en terre existant, puis sur son extension et son aménagement. Afin de mieux valoriser les fortes potentialités agricoles de la Région, le projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest en cours de réalisation est achevé dans les meilleurs délais ; il sera question par la suite, d'étendre le désenclavement aux autres principaux bassins de production et sites touristiques de la Région. La fraction du réseau bitumé sera ainsi augmentée, en incluant également la réhabilitation du réseau bitumé existant et le développement des voiries urbaines. Concernant les liens de la Région avec le reste du pays, la construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé couplée à la construction de la ligne de chemin de fer Douala-Bafoussam, ainsi que le bitumage de l'axe Fomaban-Ngaoundéré permettront de tirer pleinement profit de la position géo spatiale de la Région pour le développement du commerce et des échanges. |
| 8 | Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest | Le développement des activités agropastorales et de la transformation des produits dans la Région devrait accroître l'activité de transport à l'intérieure de la Région, en direction des autres Régions du pays et de la sous-Région. La mise en œuvre des projets d'infrastructures routières et ferroviaires prévus, ainsi que l'optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam permettent d'intensifier l'activité de transport |
| 9 | Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional/ Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région | A travers l'accroissement significatif de la production agropastorale, la transformation sur place des produits, le développement des infrastructures de transport et surtout la mise en place de circuits de commercialisation de produits bien structurés pour faciliter l'essor des nombreuses spéculations de ce secteur, la Région de l'Ouest capitalise en termes de commerce et d'échanges économiques sa position stratégique au carrefour des Régions du Nord-Ouest, du Littoral, du Centre, de l'Adamaoua et du Sud-Ouest ; et tire profit de l'important marché que représente la sous-région. Dans ce scénario les circuits de commercialisation des produits agropastoraux sont structurés et les communes organisent de façon structurelle les activités commerciales afin de capitaliser les recettes fiscales issues du transport et de la commercialisation des biens en générales et des produits agropastoraux en particulier. |
| 10 | Développement du tourisme et de l'artisanat d'art dans la Région | Pour booster le tourisme et l'artisanat d'art, la Région de l'Ouest repose sa stratégie de promotion touristique autour de l'offre culturelle marquée par les chefferies autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales et animations culturelles, l'offre événementielle, etc. L'aménagement des sites touristiques recevant du public, ainsi que leur voies/pistes d'accès ; l'amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique, la promotion et la valorisation de l'artisanat d'art permettent de développer significativement le tourisme. |

| | | |
|----|---|---|
| 11 | Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations | <p>Une approche globale privilégiant la recherche systématique des synergies intersectorielles nécessaires à la mise en œuvre réussie de la Stratégie Sectorielle de Santé (SSS) 2016-2027 permettra d'améliorer l'accès aux soins de santé des populations de la Région. En effet, parmi les facteurs porteurs d'avenir du secteur de la santé dans la Région de l'Ouest, figurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la disponibilité d'une infrastructure de qualité découlant de la mise en œuvre d'un plan de développement ou d'extension des FOSA ; - la maintenance curative et préventive des plateaux techniques ; - l'émergence de l'informatique médicale et de la télémédecine à travers le fort taux de pénétration des TIC ; - la mise sur pieds d'un plan de développement des ressources humaines qui privilégiera les districts de santé les plus déficitaires - la disponibilité des médicaments et des autres produits pharmaceutiques de qualité. |
| 12 | Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire | <p>Le développement d'une politique commune d'amélioration de l'offre de formation (construction, réhabilitation, équipement des infrastructures et dotation des enseignants) permet l'amélioration de l'accès et l'équité à tous les niveaux d'éducation et de formation. Ceci aura comme conséquence à l'horizon 2035 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation du TB de préscolarisation dans les zones rurales ; l'équilibre entre l'offre de formation et la réduction des disparités dans l'enseignement secondaire général et technique; - la scolarisation de base de tous les enfants en âge scolaire, la réduction de la déperdition scolaire au niveau du collège et du lycée ; - la formation de qualité du fait de la dotation des établissements scolaires en équipements et commodités nécessaires et des enseignants qualifiés. |
| 13 | Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie | <p>Le renforcement de l'offre et de la qualité de formation d'enseignement secondaire technique (EST), l'amélioration et la diversification de l'offre de formation professionnelle développée dans l'enseignement supérieur dans la perspective de la professionnalisation et du renforcement des filières scientifiques et technologiques, la qualité de la formation dans les CFP et aux métiers permettront d'améliorer l'offre de formation professionnelle et technique afin de proposer des savoir-faire adaptés aux besoins économiques (production agropastorale, transformation / industries, numérique/nouvelles technologie, ...); de disposer d'une jeunesse bien formée, apte à trouver ou à créer du travail (entreprenariat) et à s'épanouir dans la vie grâce aux programmes de valorisation des savoirs locaux ; inciter les jeunes ruraux à relever le défi du développement agropastoral conformément aux potentialités des zones rurales.</p> <p>Suivant ce scénario, la main d'œuvre constitue un élément essentiel pour la prospérité économique de la région dans la mesure où elle est qualifiée, répond aux exigences des entreprises</p> |

| | | |
|-----------|---|--|
| | | et du marché de l'emploi régional, et est capable d'entreprendre, de créer de l'emploi au niveau de la Région et au-delà. |
| 14 | Développement des technologies du numérique | Les efforts en faveur de l'accès au haut débit à travers le développement des infrastructures de télécommunication (déploiement de la fibre optique dans tous les arrondissements) et le développement de la formation des jeunes aux métiers du numérique (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels, etc.) permettent de transformer les différents secteurs de l'économie (éducation, santé, agriculture, commerce, transports, environnement, etc.) en introduisant de nouveaux modèles commerciaux, de nouveaux produits, de nouveaux services et par conséquent, de nouveaux moyens de créer de la valeur et des emplois. Les technologies numériques permettent ainsi de rapprocher les populations des services et des opportunités d'emploi, aide à mobiliser la diaspora de la région afin qu'elles transmettent à leurs compatriotes au niveau local leur expérience de professionnels qualifiés, et il en résulte une accélération socioéconomique de la région. |
| 15 | Gestion durable de l'environnement | Dans ce scénario, la croissance économique se fait dans le respect de l'environnement. Les actions de préservation de l'environnement dans la Région visent à assurer le maintien de la fertilité des sols, la gestion durable des forêts, la gestion durable et participative des aires protégées, la protection des bassins versants et des ressources en eau, la sécurisation et l'aménagement des zones à risque et à écologie fragile, la bonne gestion des déchets et l'assainissement. |
| 16 | Aménagement urbain | Un signal important pour l'aménagement urbain durable dans la Région de l'Ouest est l'accélération de la mise en œuvre de la décentralisation. Une approche globale axée sur la collaboration intersectorielle, la bonne gouvernance, la dotation systématique en documents de planification urbaine et leur mise en application permettent de stopper l'étalement urbain anarchique et améliorent l'aménagement urbain. |
| 17 | Amélioration de la gouvernance/ Mise en œuvre de la décentralisation | L'opérationnalisation des Régions à travers la finalisation du processus de décentralisation est accéléré et effective, la réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal est faite, la planification du développement local, le renforcement des capacités techniques et managériales des CTD, ainsi que leurs capacités à mobiliser les ressources financières communales sont faits, l'amélioration de la coopération décentralisée permettraient d'impulser véritablement le développement local et par ricochet le développement de la Région. |

5.3.3. Scénario de risque (taux de croissance négatif)

Le scénario de risque serait d'avoir un effondrement des activités du secteur agropastoral, principal pan de l'économie régional, et qui aurait un effet d'entraînement négatif sur les autres secteurs. Cet effondrement résulterait de l'insuffisance du financement, la mauvaise gouvernance au sein des projets/programmes de relance de la production agricole, ou encore les effets d'autres facteurs au rang desquels :

- le non achèvement des projets ou politiques de relance de la production agricole : plusieurs projets et programmes de relance de la production sont en cours de réalisation dans la Région ; l'arrêt de ces derniers pourra maintenir la production agricole de l'Ouest à un niveau bas ;
- terres agricoles insuffisantes dans le moyen et long terme : la Région de l'Ouest est la plus petite en superficie du pays alors que sa densité de population est la plus importante. Au regard du fort taux de la croissance démographique l'on pourra noter une diminution significative des espaces de production agricole ;
- concurrence de la production agricole des autres régions : pour des raisons de recherche de nouvelles terres ou de rapprochement des grandes zones de consommation (Douala, Yaoundé, Kribi...), plusieurs agriculteurs quittent la Région pour s'installer dans les autres Régions. La conséquence directe est le risque de la Région de perdre sa position de leader dans la production de plusieurs spéculations ;
- les changements climatiques affectent la production : depuis quelques temps la perturbation de la saison de pluie a profondément modifié le calendrier agricole ; les agriculteurs hésitent sur la période de semence. La principale conséquence est généralement la baisse de la récolte ;
- l'insécurité : plusieurs bassins de production de la Région se trouvent dans la zone frontière avec le Nord-Ouest (Noun, Bamboutos) et le Sud-ouest (Ménoua). Si la crise qui sévit actuellement dans cette partie ne trouve pas de solutions, les investissements dans ces bassins de production seront compromis ;
- maintien des barrières ou des entraves au commerce sous régional.

Ainsi, la chute de la production agropastorale dans la Région aura pour répercussions la réduction des flux commerciaux de produits agropastoraux au niveau national et sous-régional, la fragilisation du secteur industriel encore embryonnaire ; avec des effets sur la sécurité alimentaire, le chômage et la migration des populations vers d'autres horizons.

Dans le scénario catastrophe, l'occupation spontanée de l'espace pour différentes utilisations de terres (agriculture, élevage, habitation...) prévaut, sans respect de la planification urbaine et rurale, et conduit à la dégradation quasi complète des paysages : densification des villes sur elles-mêmes due à une croissance urbaine mal maîtrisée, délabrement des villes et difficultés d'équipement adéquat, ruralisation de l'espace urbain, précarité de l'écosystème urbain, ... Les zones à écologie fragile et les aires protégées (réserves forestières et de faune) continuent d'être occupées anarchiquement par les installations humaines, avec une dégradation du couvert végétal et des forêts de montagnes associées aux fortes pentes qui accentuent les mouvements de masse (glissement de terrains, éboulement, effondrement) et les inondations. Les pratiques culturelles non durables (pratiques culturelles érosives, mauvaise pratique de l'irrigation et utilisation des produits phytosanitaires non maîtrisés, etc.), l'exploitation anarchique des carrières, les mauvaises pratiques de l'assainissement contribuent en l'absence de mesures de préservation, de restauration et de suivi, à une dégradation générale de l'environnement naturelle de la Région.

S'agissant des infrastructures, la non-réalisation de certains projets ou les retards dans la réalisation de certains projets engagés ou programmés dans le domaine du transport ralentissent

la dynamique de la production et des échanges à l'intérieur de la Région et avec les autres Régions du pays. En l'absence de planification énergétique et de prévisions faites sur la base d'une évaluation rigoureuse des besoins, les écarts se creusent dans l'alimentation en énergie des différents Départements et entre le milieu rural et urbain. Il en est de même pour l'approvisionnement en eau où les déficits s'accroissent face à la demande croissante, résultant de l'insuffisance du financement, les déséquilibres dans la planification des infrastructures et la dégradation progressive des infrastructures existantes en l'absence d'entretien.

Concernant la gouvernance, dans le scénario de risque, les événements tels que l'accentuation de la crise dans les zones anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest affectent une partie de la Région de l'Ouest et entraînent un ralentissement de la dynamique de planification du développement et de la mise en place de la décentralisation.

COMPLEMENTARITES ET SPECIALISATIONS REGIONALES

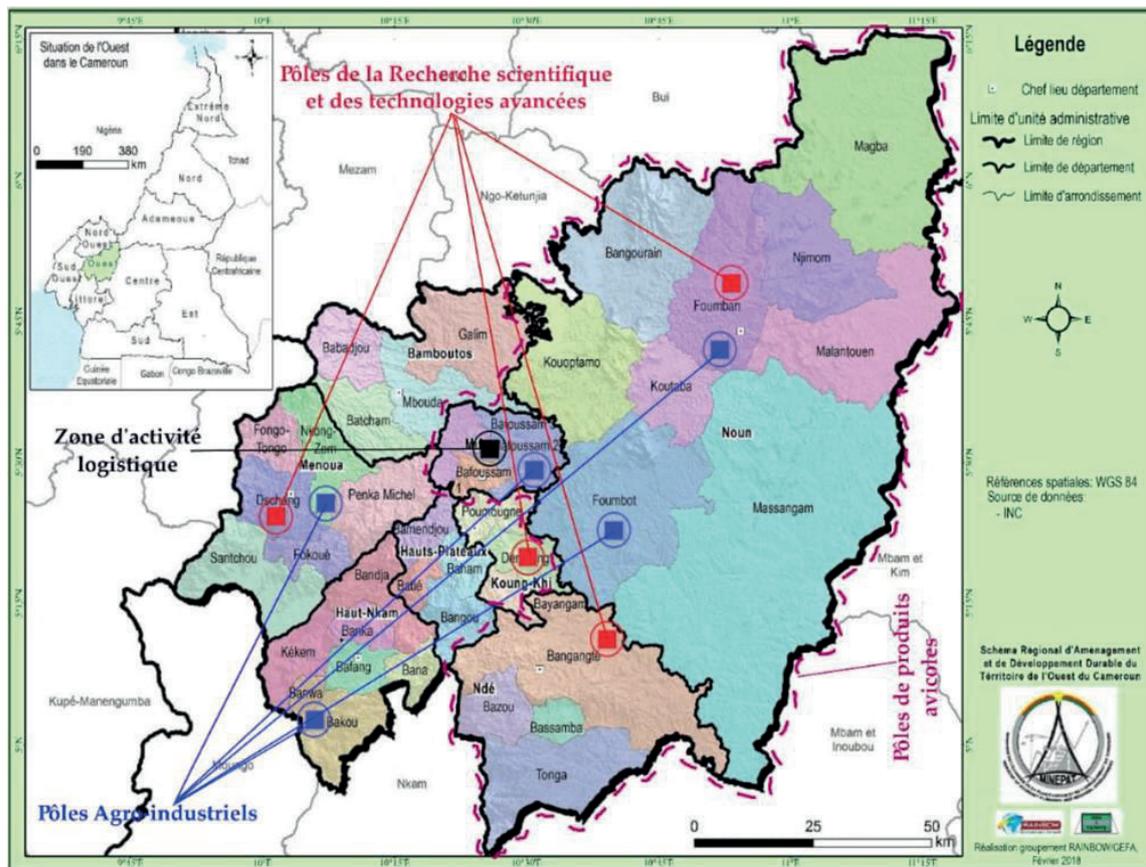


5.3.4. Répartition des activités sur le territoire / Occupation des territoires

En prenant en compte la vision de l'aménagement et du développement durable de la Région, la situation actuelle issue du diagnostic territorial est présentée sous fond de carte pour les variables clés, suivie de l'image souhaitée à l'horizon 2035. Il s'agit d'identifier les ajustements sur les tendances (situation actuelle) qui seront nécessaires pour le rééquilibrage du développement de la Région.

5.3.4.1. Pôles de développements de la Région de l'Ouest

Carte 1 : Pôles de développement de la Région



Dans le scénario de complémentarités /spécialisations régionales du SNADDT, l'Ouest, Région agricole par excellence, verra sa spécialisation se renforcer par des projets d'agro-industrie associés à la recherche scientifique et à l'Université (jumelage des deux vocations).

Le développement économique ne se répartit pas de façon uniforme sur le territoire, il apparaît et se propage à partir de certains points dotés d'intensités de rayonnement variables, se diffuse par des canaux divers et produit des effets différents sur l'économie et le développement dans son ensemble. Les pôles de développement se réfèrent à des unités motrices capables d'augmenter la production, de modifier les structures, de favoriser des changements dans les types d'organisation, de susciter des progrès économiques ou de favoriser le progrès économique (Perroux, 1964). Conduites dans le cadre de la prospective de développement du territoire, ils apparaissent comme des champs de forces représentant des centres ou les foyers de

développement ; c'est en eux que se crée la croissance et c'est à partir d'eux que la croissance irradie vers le reste de l'économie.

En se référant à la valorisation du potentiel existant, l'impulsion du développement durable de la Région de l'Ouest devra s'appuyer sur :

- la modernisation de l'appareil de production dans le secteur agropastoral pour une production intense et à cycle court, avec transformation sur place des produits et renforcement du commerce agricole au niveau national et sous régional ;
- le développement de la recherche scientifique et l'innovation technologique (technologies numériques de l'information et de la communication, technologies industrielles, ...). La vocation universitaire des villes de Dschang, Bangangté, Bandjoun et Foumban pourra ainsi être développée, faisant d'eux le cadre de la recherche scientifique et des technologies avancées ; ouvrant la voie à une dynamique de croissance et de nombreuses opportunités d'affaires ;
- la création d'un pôle logistique dans la Région permettra de capitaliser en termes d'échanges économiques sa position géo spatiale. A la faveur de sa position stratégique et au travers du développement des infrastructures de transport (routes/autoroutes, chemins de fer, aéroport, etc.), l'installation d'une plate-forme logistique / port sec boostera les échanges économiques avec les autres Régions (Nord-Ouest, Adamaoua, Centre, Littoral et Sud-Ouest), la sous-région et les pays voisins (Nigéria, Niger, etc.).

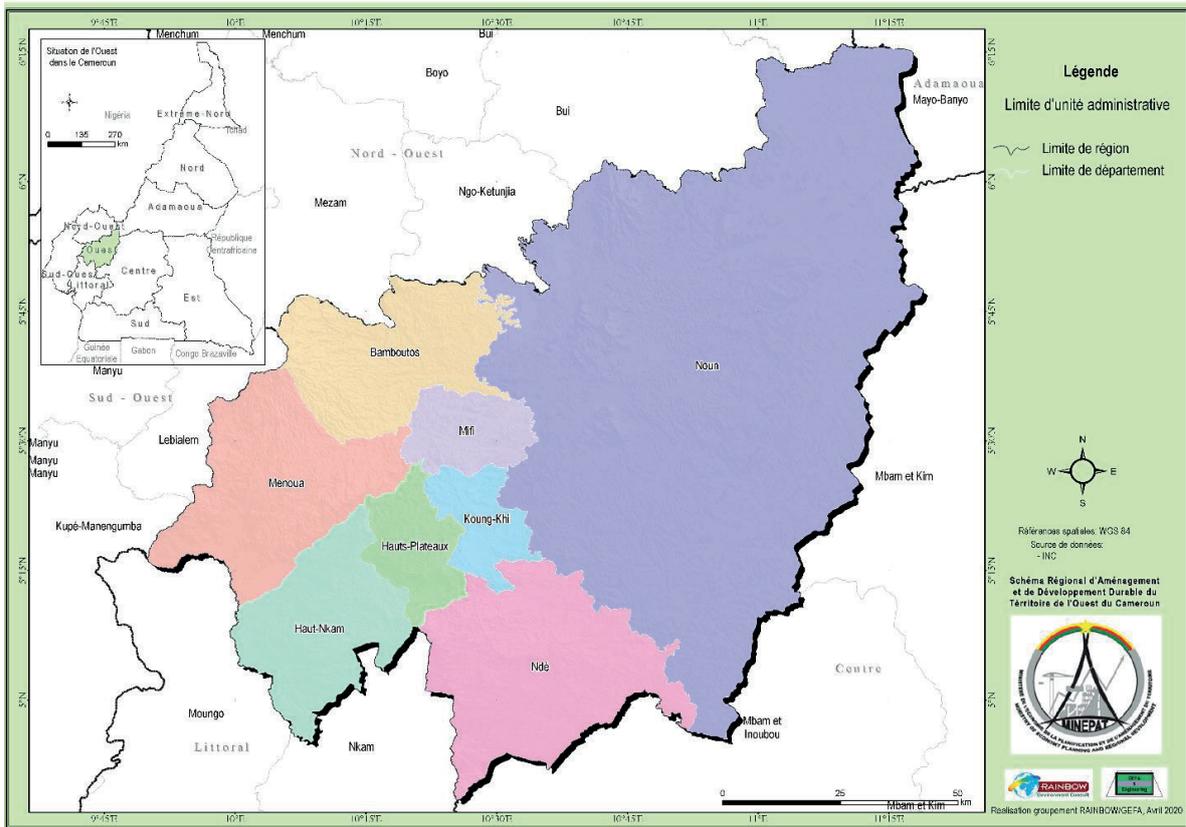
Le développement de ces pôles impliquera dans sa mise en œuvre, en plus de l'amélioration de la gouvernance locale, d'importants investissements en matière d'infrastructures et équipements modernes adaptés, de même que la formation d'une main d'œuvre spécialisée et organisée en conséquence.

5.3.4.2. Amélioration de la gouvernance territoriale

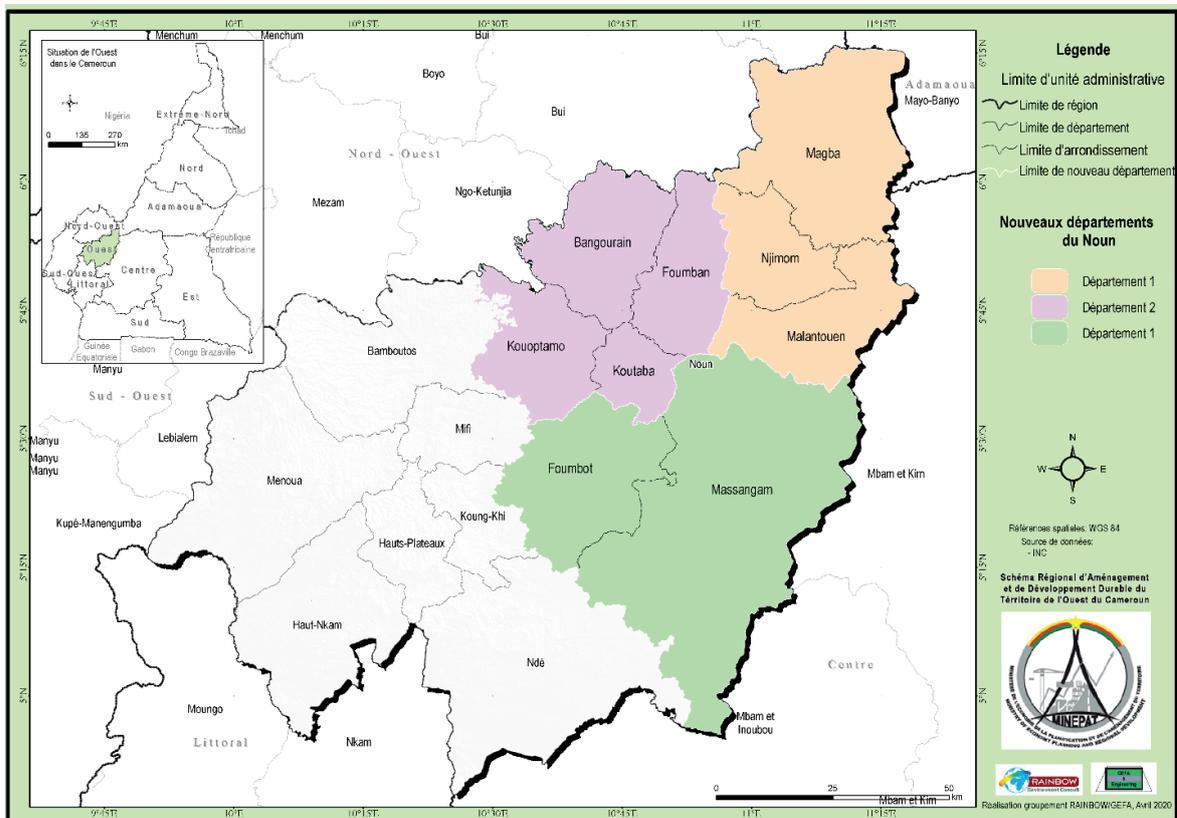
La finalisation de la mise en œuvre du processus de décentralisation avec l'opérationnalisation de la Région est une opportunité pour améliorer le développement et la gouvernance locale. Pour être porteuse d'efficacité et d'efficience, les CTD de l'Ouest devront se doter de savoir-faire techniques et managériaux, nécessitant de la sensibilisation, de la formation et du renforcement des capacités des différents acteurs et parties prenantes impliqués. La planification du développement régional et local, la capacité à mobiliser les ressources financières communales, l'amélioration de la coopération décentralisée mettant les acteurs sociaux, la société civile et la diaspora au service du développement ; permettront d'impulser véritablement le développement économique, humain et social de la Région. Un élément important qu'il faudra prendre en compte dans la Région de l'Ouest est la réorganisation des Départements en vue d'un encadrement administratif optimal.

La Région de l'Ouest est subdivisée en huit (08) Départements (Mifi, Koung-Khi, Hauts-Plateaux, Ndé, Haut-Nkam, Menoua, Bamboutos et Noun) et 40 Arrondissements. Le Département du Noun est le plus vaste, il occupe 55% de la superficie totale de la Région. Ce découpage administratif déséquilibré se répercute sur la couverture administrative et en infrastructures socio-collectifs. Pour plus d'équité et une meilleure représentation dans les instances nationales et régionales qui découleront des réformes institutionnelles en cours, une subdivision du Noun en 3 Départements doit être envisagée. L'attachement à la tradition du peuple Bamoun et la souveraineté du sultan pourrait être prise en compte en révisant le décret de 1977 qui organise les chefferies traditionnelles, pour permettre aux chefferies de 1^{er} degré de s'étendre sur plusieurs Départements.

Carte 2 : Découpage administratif actuel de la Région



Carte 3 : Découpage proposé pour la Région



5.3.4.3. Développement de l'activité agropastorale

5.3.4.3.1. Agriculture

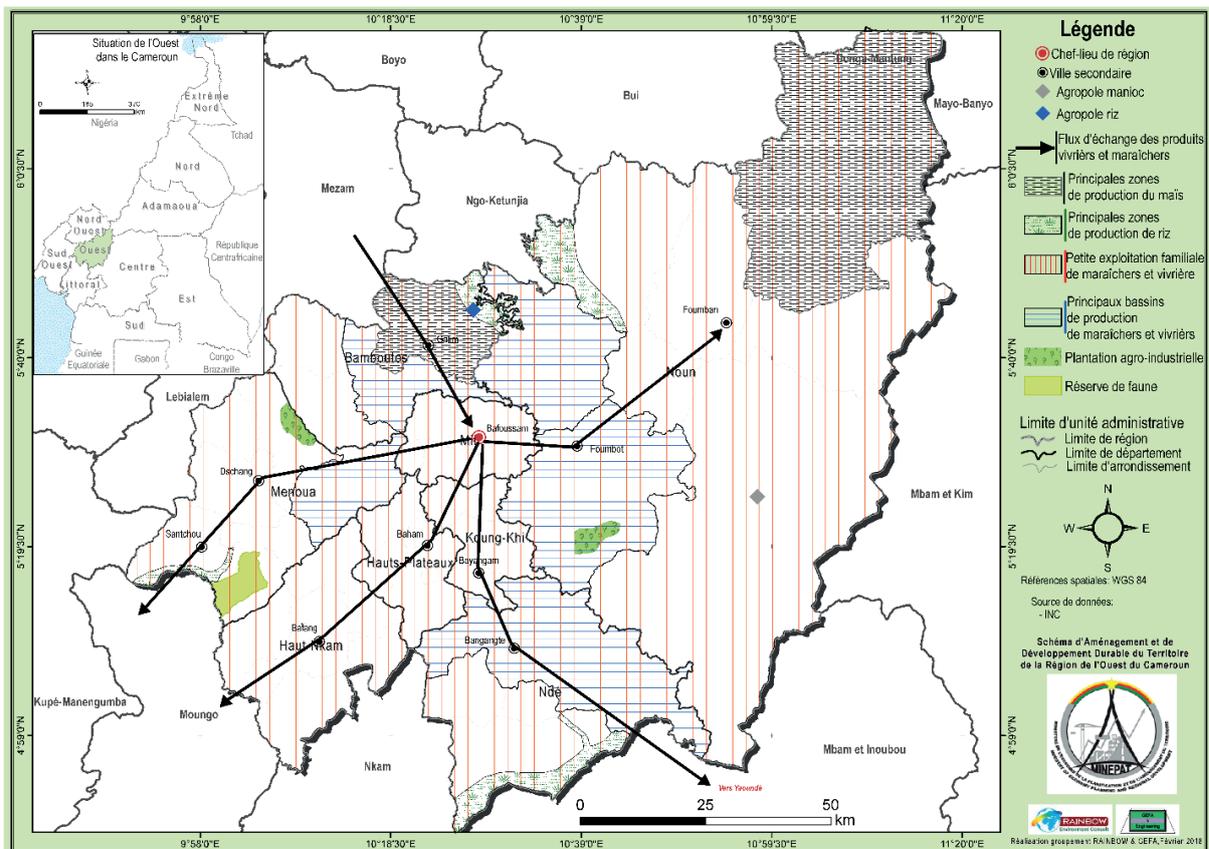
La caféiculture a été le mode de production dominant sur les Hautes Terres de l'Ouest jusqu'à la fin des années 1980 où la chute des cours du café a entraîné un démantèlement progressif des plantations caféières. L'effacement du caféier s'est accompagné d'une expansion spectaculaire de la petite exploitation paysanne basée sur les cultures vivrières et maraichères dont la production est à l'origine d'une nouvelle dynamique spatiale. Ce nouveau mode de production tire profit du milieu naturel favorable avec un climat d'altitude et des sols volcaniques fertiles propices à diverses spéculations agricoles. Du fait cependant de la forte densité de la population (128,8 hbts/km² en moyenne) et de l'importance de la production agricole dans l'économie de la Région, on relève globalement une faible disponibilité des terres arables libres dans la plupart des Départements du plateau Bamiléké où le degré de mise en valeur des terres exploitables va au-delà de 86 %. Dans la Région de l'Ouest, des vastes zones propices à l'agriculture ont été identifiées et ne demande qu'à être mises en valeur progressivement. On peut ainsi parler de la zone du Ndé (projet du Noun), identifiés depuis le cinquième plan quinquennale, la plaine de Baïgom dans le Noun, la plaine Tikar (comprise entre le Nord-Ouest, l'Adamaoua et le Centre) et la zone de Santchou. Ces zones qui enregistrent les densités de population les plus faibles de la Région disposent encore de vastes étendues de terres pouvant se prêter à la mécanisation agricole, de même que d'importantes superficies de terres irrigables pour la production de contre saison. Actuellement, la culture à grande échelle est très peu développée dans la Région, on relève ainsi seulement les plantations de thé de Djutitsa (Bafou) et de légumes de Foubot.

Bien que la production soit majoritairement assurée par les exploitants individuels (9,6% des exploitations agricoles appartenaient à une OP en 2011) et se fassent essentiellement au sein de petites exploitations familiales, la Région de l'Ouest représente une zone de production importante et dynamique pour les produits agricoles commercialisés dans les grandes métropoles du pays, la sous-région et le Nigeria. Avec la croissance démographique et l'urbanisation croissante, la demande alimentaire va augmenter au niveau national et dans les pays de la sous-région. Le défi à réaliser par la Région de l'Ouest sera l'augmentation de la productivité afin d'accroître l'offre des principaux produits vivriers et maraichères présents dans la Région. Ainsi, dans les zones du plateau Bamiléké qui de par leur relief accidenté, le morcellement de l'espace, le capital foncier limité et la forte densité de population ne se prêtent pas à la mécanisation et au développement de grandes exploitations ; il sera question d'optimiser la production en développant une agriculture de type intensif, avec utilisation des facteurs modernes de production (matériel végétal amélioré, intrants phytosanitaires, maîtrise de l'irrigation, ...). Les grandes et moyennes exploitations agricoles pourraient être développées dans les Département du Noun, du Ndé et de la Menoua (zone de Santchou) qui disposent encore de vastes superficies de terres arables et d'importantes ressources hydroagricoles non exploitées.

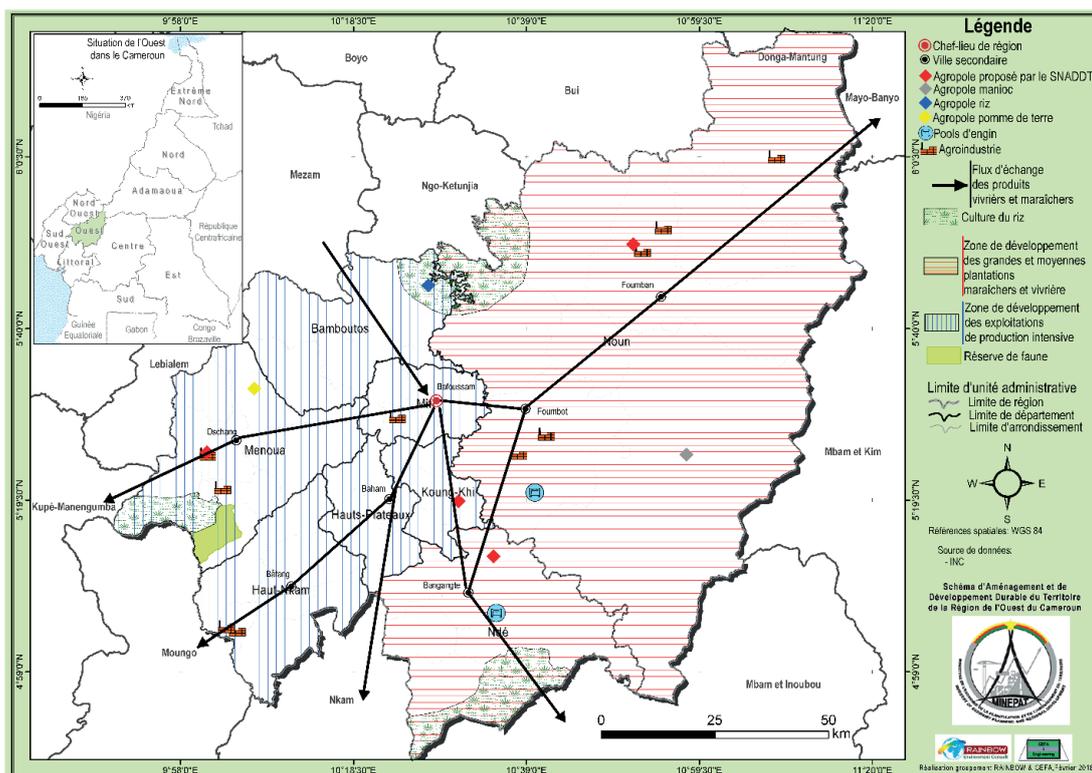
Suivant les orientations du Gouvernement qui visent à promouvoir la transformation locale des produits agricoles, on pourra dans cette lancée, faire revivre et mettre sur pieds certaines unités de transformation identifiées et faisables soit par l'Etat, soit par les partenaires privés dans les principales villes de la Région (Bafoussam, Foubot, Fouban, Dschang, ...). La Société des Conserveries Alimentaires du Noun (SCAN) pourrait ainsi être redynamisée, en corrigeant dans sa conception les facteurs qui avaient conduits à sa faillite en 2004 et notamment l'approvisionnement en matière première. D'autres unités de transformation pourraient s'intéresser aux produits tels que le riz, le quinquina, le maïs, ou encore la pomme de terre. Le Bilan diagnostic a révélé dans la Région de nouvelles zones de culture de riz dans la plaine de Baïgom et Bangourain dans le Noun, la plaine de Galim dans les Bamboutos et la zone de Tonga dans le Ndé. L'accroissement de la production et l'amélioration de la qualité des produits finis

dans ces périmètres rizicoles pourraient se faire à travers l'appui à l'acquisition des intrants agricoles, la structuration et la professionnalisation des producteurs, l'appui à la transformation et à la commercialisation du riz produit. Il en est de même du développement de la filière cacao-café dans la Région. Des unités modernes de transformation de cacao (beurre de cacao, pâte, ...) pourraient être mises en place et l'UCCAO devrait continuer ses activités de transformation pour mettre sur le marché de l'arabica soluble directement consommable par les ménages. La culture du palmier à huiles devrait s'intensifier dans la vallée du Haut Nkam et à Malentoun dans le Noun pour ravitailler les savonneries développées dans la Région. Avec ces unités de transformation, la Région mettra sur le marché des produits manufacturés issus de l'agriculture et qui seront commercialisés au niveau national et à l'international.

Carte 4 : Cultures maraichères et vivrières dans la Région en 2017



Carte 5 : Cultures maraichères et vivrières dans la Région en 2035



5.3.4.3.2. Élevage

La production animale dans la Région de l’Ouest est caractérisée par sa grande diversité ; avec des activités portant principalement sur les filières avicole, porcine, bovine, caprine et ovine. A côté de ces filières phares, on retrouve d’autres spéculations d’intérêt ou à fort potentiel à l’instar de la pisciculture / aquaculture, les petits élevages non conventionnels (cobaille, aulacodes, rats de gambie, etc.) et l’apiculture. Ce secteur dispose d’un fort potentiel en ressources agroécologiques dont la mise en valeur est susceptible de lui permettre de jouer un rôle social, économique et financier important dans la Région en termes d’emploi, de revenus et de moyens de subsistance pour des milliers de personnes. Bien que depuis quelques années la production globale des protéines animales enregistrée dans la Région soit en constante évolution, ses performances demeurent en deçà de ses potentialités. Le secteur continue de faire face à des difficultés et contraintes qui entravent son développement. Au rang des défis à surmonter pour tirer le plein potentiel de cette activité dans la Région, on relève les défis d’aménagement de l’espace, d’amélioration des conditions de vie des populations, d’accès aux ressources foncières et de gestion durable des ressources naturelles.

Le défi d’amélioration des conditions de vie des populations vise surtout l’accroissement des revenus par le biais de l’amélioration des rendements et de la productivité du capital et du travail investis. Ceci se fera à travers la l’intensification et la spécialisation des systèmes de productions nécessitant l’amélioration des services de santé animale, l’accès facilité aux intrants de qualité, le développement de la stabulation, l’encadrement des producteurs, la transformation locale des produits, le financement des activités et l’organisation des marchés. Dans la Région, l’élevage du grand bétail qui est actuellement essentiellement traditionnel pourrait être intensifié dans les zones du Noun (koutaba, Magba, Bangourain, ..), du Ndé (Batoum1, 2 et 3), des Bamboutos (Galim, Babadjou, Batcham) et de la Menoua (Fongo Tongo, Kong Zem) avec le développement

des élevages modernes de type ranching ; ainsi que la production du petit bétail qui pourrait être développée dans le Noun, la Ménoua et les Bamboutos. L'aviculture occupe une place importante dans l'économie de la Région et au-delà dans l'économie nationale et sous régionale à travers la production commerciale des poulets de chair et des œufs de table. Cette activité pourrait d'avantage être dynamisée dans les départements de la Mifi, les Bamboutos et le Noun à travers le développement de l'aviculture semi intensive, intensive et industrielle. Les atouts de la Région en matière d'aquaculture pourraient être développés dans l'ensemble de la Région et spécifiquement dans les principaux bassins aquacoles que sont les Départements des Hauts Plateaux et les Bamboutos, à travers une intensification des itinéraires de production, dans un environnement où l'accès au foncier est relativement restreint.

En matière de terres et d'aménagement de l'espace, on enregistre globalement les problèmes liés à l'utilisation des terres dans la Région, avec des nuances en fonction des localités qui dominent dans ce secteur. La priorité d'intervention dans ce domaine devrait porter sur la sécurisation des espaces (pastoraux, ...). La gestion des ressources naturelles constitue également l'un des défis majeurs. L'augmentation de la production animale telle qu'envisagée et son intensification va accroître la pression sur les ressources naturelles. Il faudra organiser et encourager les producteurs pour une gestion rationnelle et responsable de ces ressources ; ceci est d'autant plus important et complexe qu'il s'opère dans un contexte caractérisé d'une part, par une démographie galopante qui exerce une forte pression sur lesdites ressources, et d'autre part, par des aléas climatiques récurrents induisant des changements de structure et composition des formations végétales et des espèces halieutiques.

5.3.4.4. Développement de l'offre en infrastructures de transport dans la Région

Les infrastructures de transport jouent un rôle déterminant dans l'aménagement et le développement du territoire, elles soutiennent la productivité et entretiennent la croissance et la création de richesses. Des infrastructures efficaces relient les différents secteurs économiques, donnent de la cohérence au système de production, réduisent les écarts d'opportunités entre les villes et les campagnes et permettent une meilleure distribution des richesses entre les différentes strates de la société et les entre les zones urbaines et rurales.

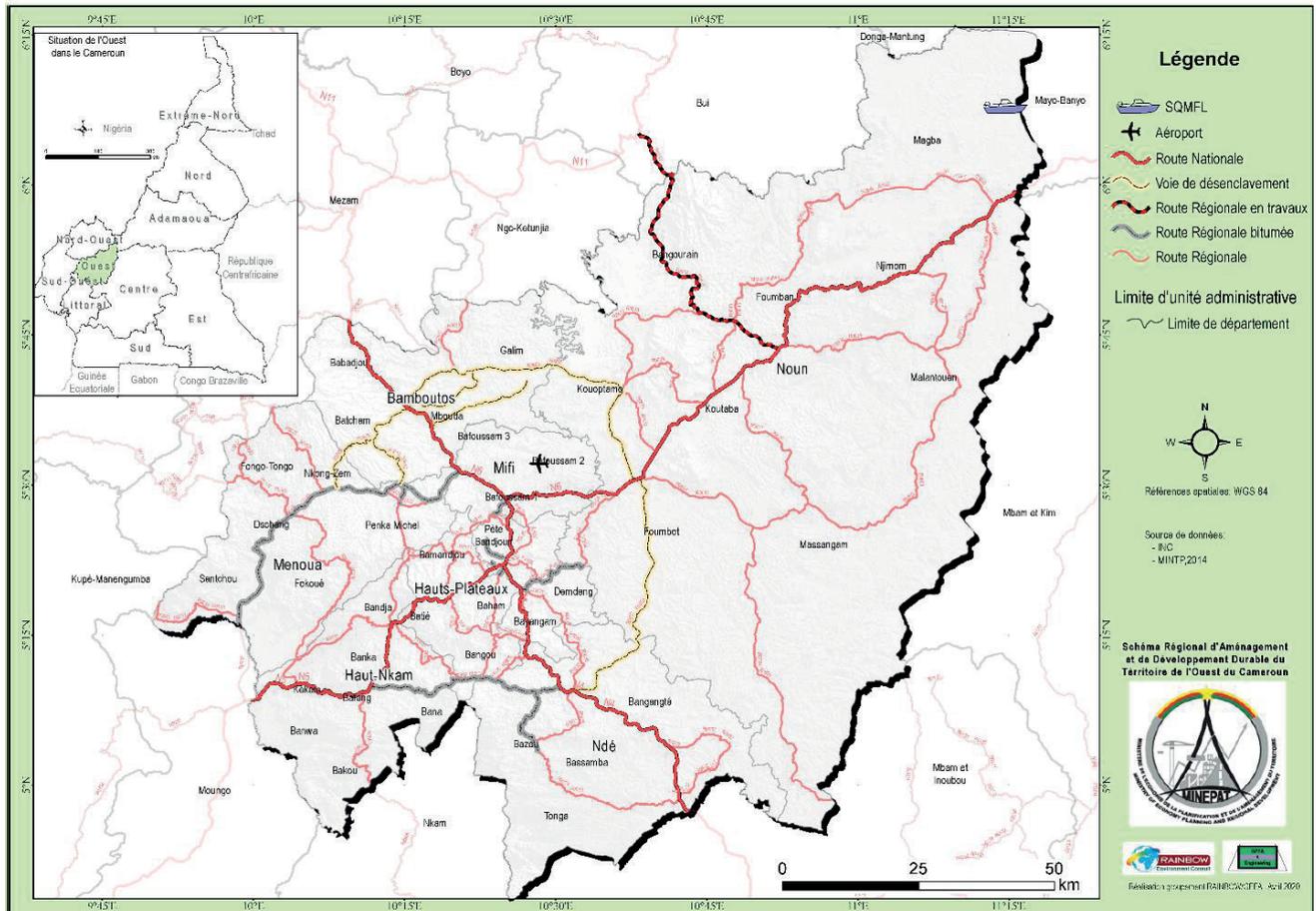
Dans le scénario des tendances, tous les chefs-lieux de Départements sont reliés à la capitale régionale et aux grandes métropoles Douala et Yaoundé par des routes bitumées en bon état. La Région est reliée à l'Adamaoua grâce à l'axe bitumé Fouban - Manki - Pont de la Mapé, tronçon qui fait partie de la transafricaine Lagos-Mombassa et relie le Golfe de Guinée à la façade maritime de l'océan Indien. La liaison est également assurée avec le Nord-Ouest à travers la route Fouban-Koupa-Matapit-Limite Ouest/Nord-Ouest, qui permet de désenclaver une bonne partie du pôle Ouest du Département du Noun et facilite la circulation des personnes et l'évacuation des productions agricoles et halieutiques. En ce qui concerne cependant l'interconnexion entre les communes, les routes en zones rurales (bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, ...), on relève toujours le mauvais état sur la plupart des tronçons (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus). Les collectivités locales devraient intensifier l'entretien routier pour permettre l'évacuation des produits agropastoraux vers les centres urbains.

Dans le scénario de l'émergence, en plus des aménagements du scénario de tendance, les principaux bassins de production de la Région sont désenclavés et le réseau routier est renforcé par la construction de la section autoroutière reliant l'autoroute Yaoundé-Douala aux villes de Bafoussam /Bamenda et incluant les voies de rétablissement sur la Nationale N°3 à l'entrée d'Edéa. Cette autoroute met en liaison les pôles industrialo-portuaires et économiques du pays que sont Yaoundé, Douala, Bafoussam/ Bamenda et Kribi. Dans le cadre de la mise en œuvre du

schéma directeur ferroviaire, une ligne de chemin de fer est construite entre Douala et Bafoussam en passant par Nkongsamba. L'aéroport de Bafoussam est moderne et de classe internationale.

Dans le scénario de risque, les travaux en cours ne peuvent être achevés.

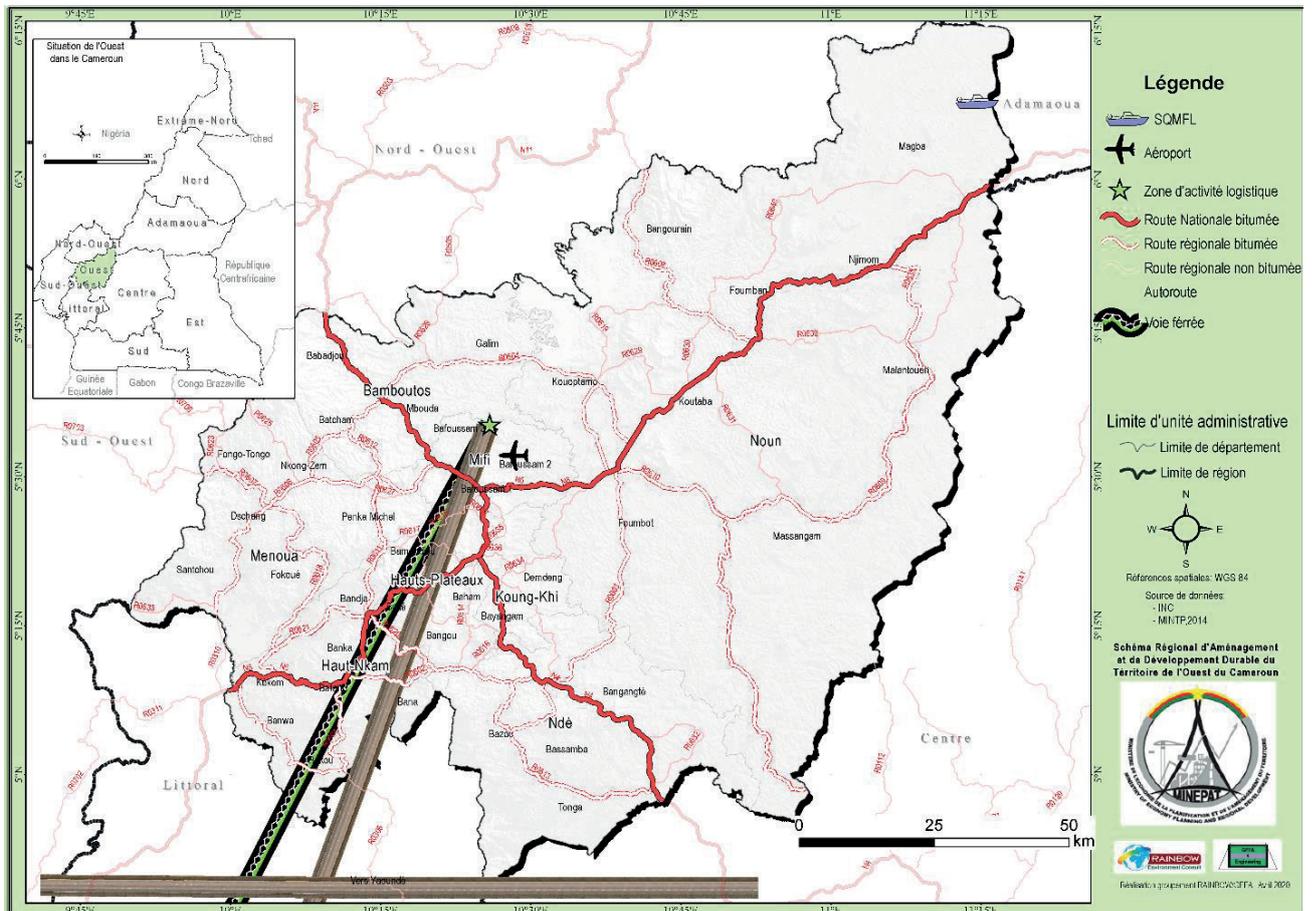
Carte 6 : Infrastructures de transport dans la Région en 2018



Carte 7 : Vision 2035 des infrastructures de transport dans la Région en 2035 (scénario 2)



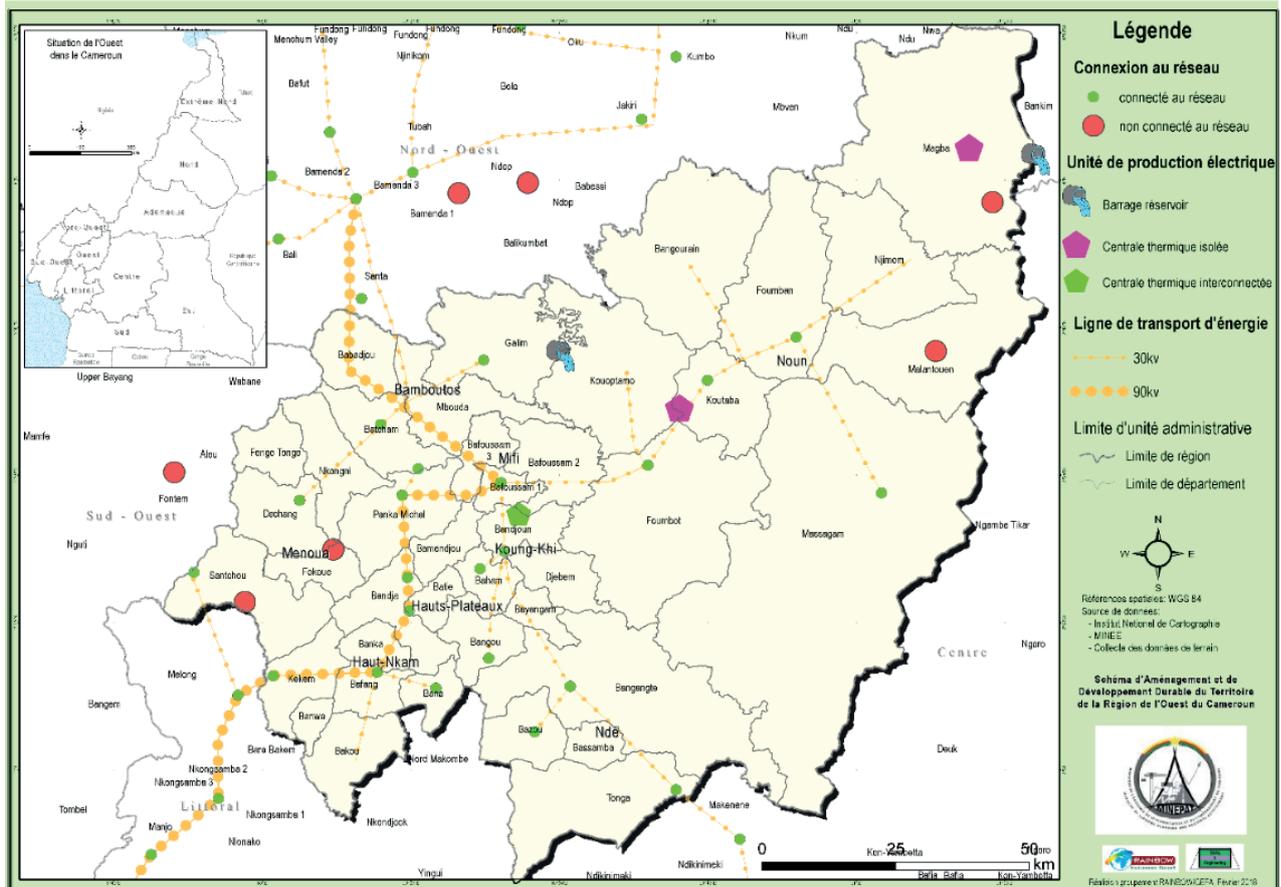
Vision SNADDT du développement des infrastructures routières



5.3.4.5. Amélioration de l'offre en énergie dans la Région

L'amélioration de l'offre en énergie électrique est une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest, le souci étant non seulement de répondre au besoin croissant en électricité dans les ménages encore non satisfait (notamment dans les zones rurales où de nombreuses zones restent encore non connectées) ; mais également d'offrir aux opérateurs économiques l'énergie nécessaire pour la production et la transformation locale des produits, contribuant ainsi à booster l'économie de la Région.

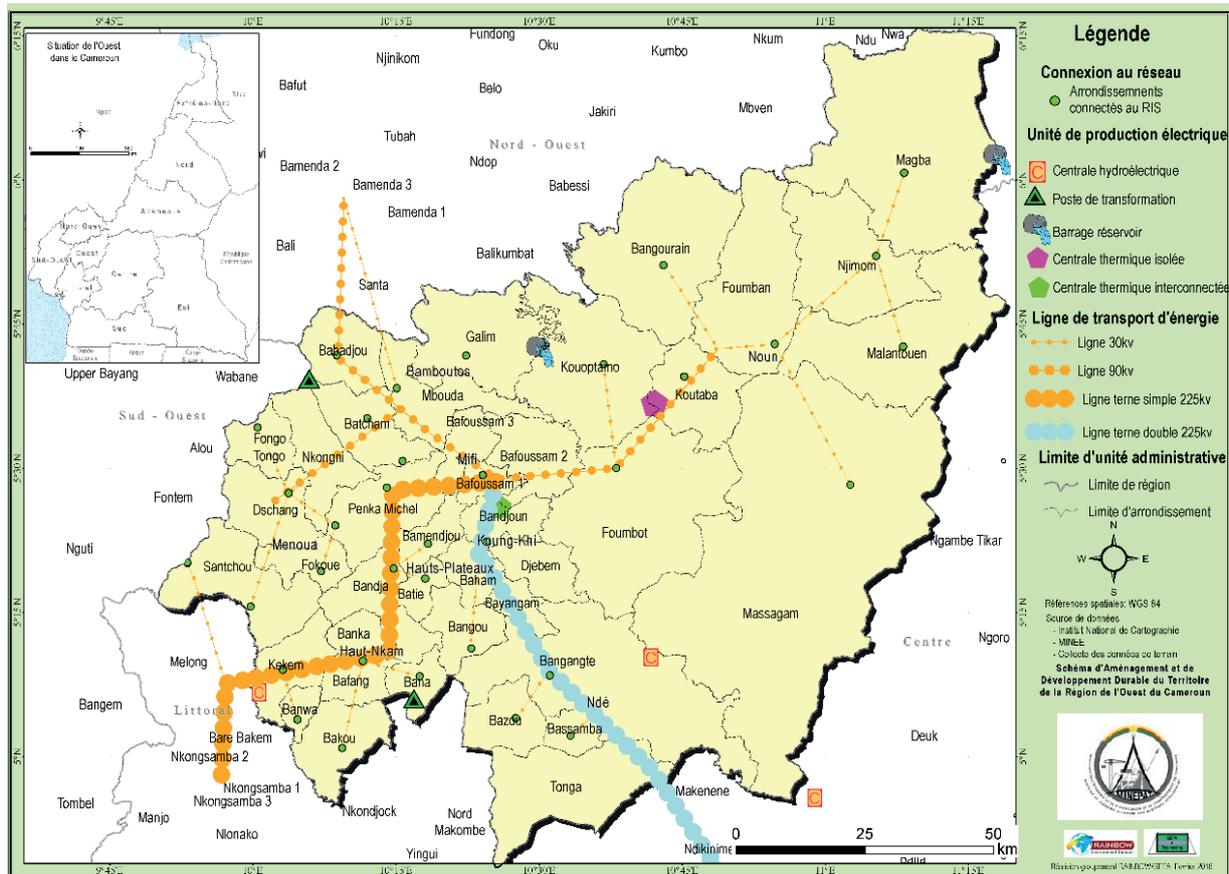
Carte 8 : Infrastructures énergétiques en 2018



La Région de l'Ouest est alimentée par le Réseau Interconnecté Sud (RIS), avec comme ouvrages de production la centrale hydroélectrique de Songloulou et la centrale thermique de Bafoussam (14MV) qui joue un rôle de relai en cas de coupure d'énergie.

L'énergie provenant du barrage de Song-loulou arrive à Bafoussam sous une ligne de transport Haute Tension de 90 kV, qui est ensuite transformée en 30 kV et distribuée aux différents ménages et services. De nombreuses localités surtout en milieu rural restent encore non connectées au RIS et le réseau moyenne tension très peu étendu constitue un frein pour le développement de l'industrie dans la Région.

Carte 9 : Vision 2035 de la couverture en infrastructures énergétiques dans la Région



- Tous les Arrondissements de la Région sont connectés au RIS ;
- Le réseau haute et moyenne tension traverse tous les Départements de la Région de l'Ouest
- Les énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolienne ou encore géothermique) sont développées

5.3.4.6. Développement des technologies du numériques

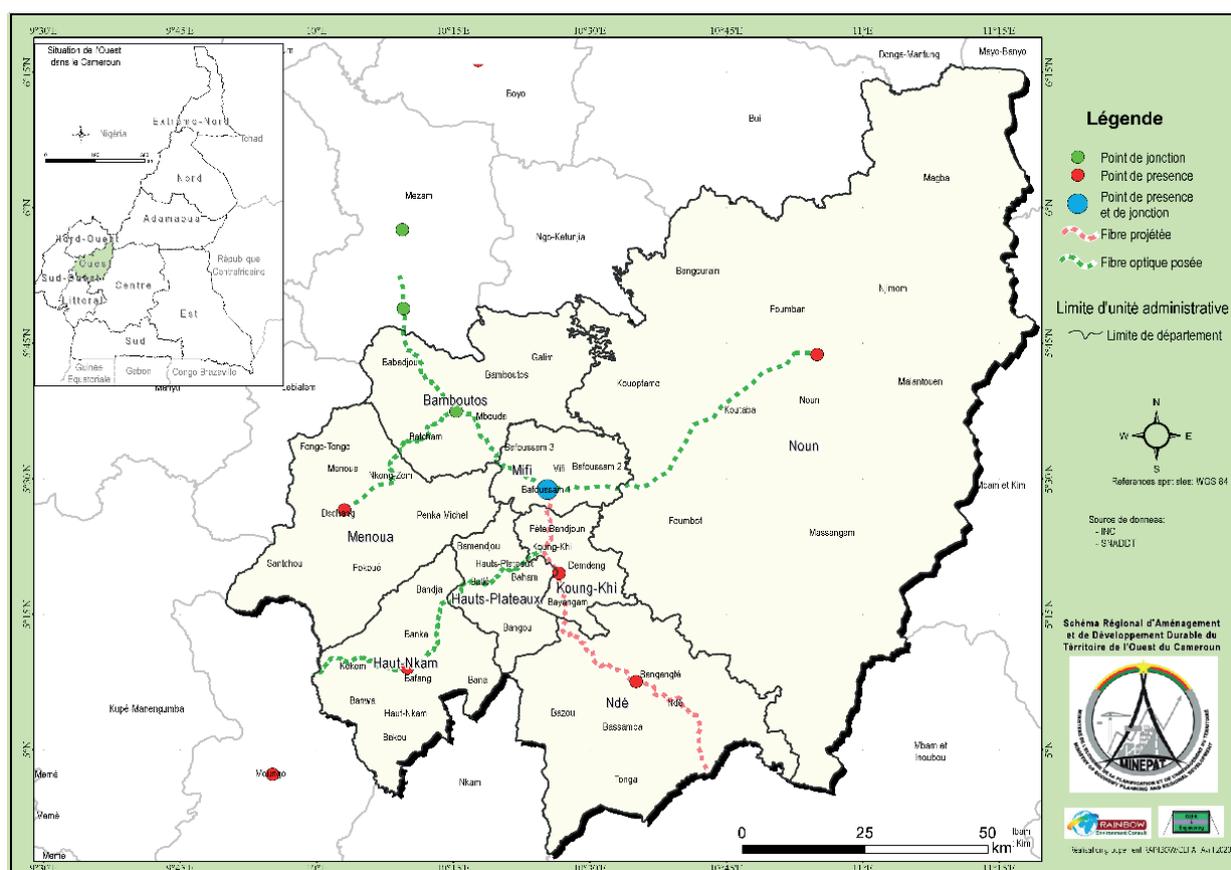
La Région de l'Ouest présente le taux de couverture du réseau mobile le plus élevé au Cameroun, il est passé de 86,5% en 2006 à 98,7 % en 2013 (INS, 2015). On enregistre cependant une mauvaise qualité du réseau dans certaines zones rurales. S'agissant de la connexion internet - haut débit, elle reste limitée aux centres urbains et pour le moment, seulement six (06) Départements sur huit (08) sont traversés par le réseau de la fibre optique, il ne se déploie pas dans les Arrondissements.

Le développement des technologies numériques constitue une opportunité pour le développement socioéconomique des territoires ; son développement dans la Région de l'Ouest pourrait apporter des solutions innovantes et contribuer à relever les défis enregistrés dans les différents secteurs de l'économie régionale. On assisterait ainsi sous l'effet des innovations numériques, à une transformation rapide et profonde des secteurs tels que la gouvernance, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'industrie, le transport, le commerce, ou encore l'environnement.

L'accès aux technologies numériques permet plus facilement d'accéder à l'information, de mobiliser une main d'œuvre qualifiée, de nouer des partenariats stratégiques, d'accéder à des services d'appui, notamment en ce qui concerne la formation, la finance et les services juridiques, d'avoir accès aux marchés et aux clients. Les technologies du numériques se diffusent dans les

secteurs de l'économie et provoquent de profonds changements à travers l'introduction de nouveaux modèles commerciaux, de nouveaux produits, de nouveaux services et, par conséquent, de nouveaux moyens de créer de la valeur et des emplois. Toutefois, pour tirer parti des opportunités offertes par ses avancées, certaines conditions de base doivent être réunies. Il faut mettre en place des infrastructures et la connectivité (abonnements au réseau mobile, couverture réseau de la fibre optique, accès à internet haut débit et réseau électrique) pour le moment très limité dans la Région, et à des coûts abordables ; développer l'éducation informatique dans les écoles et la formation aux métiers du numérique (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels, etc.).

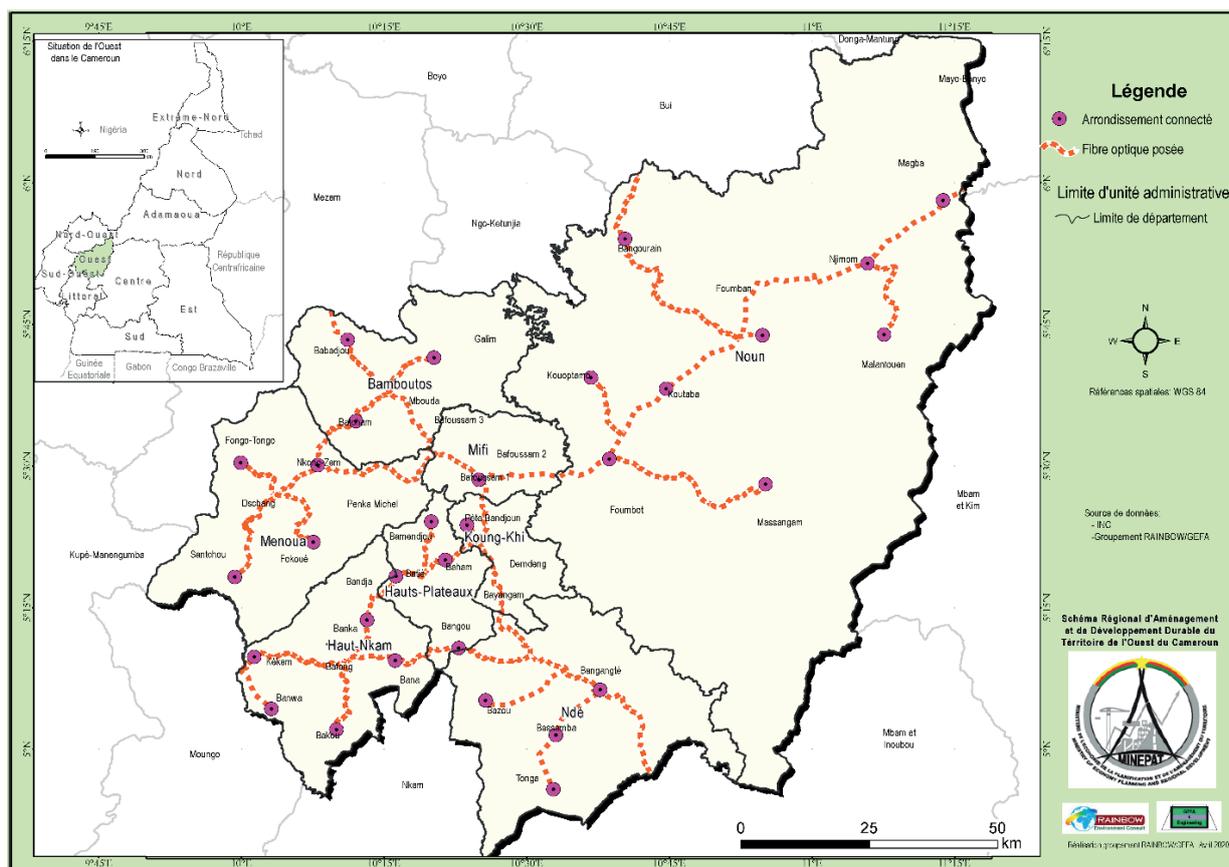
Carte 10 : Fibre optique posée dans la Région de l'Ouest en 2017



La fibre optique traverse six (06) Départements de la Région : Mifi, Noun, Koug-Khi, Haut-Nkam, Bamboutos et Menoua. La pose de la fibre optique sur le tronçon Bandjoun-Bangangté est projetée.

La fibre optique se limite actuellement dans les centres urbains et la plupart des Arrondissements ne sont pas couvert.

Carte 11 : Fibre optique posée dans Région en 2035 (scénario 2)



Tous les Arrondissements de la Région de l’Ouest sont connectés à la fibre optique

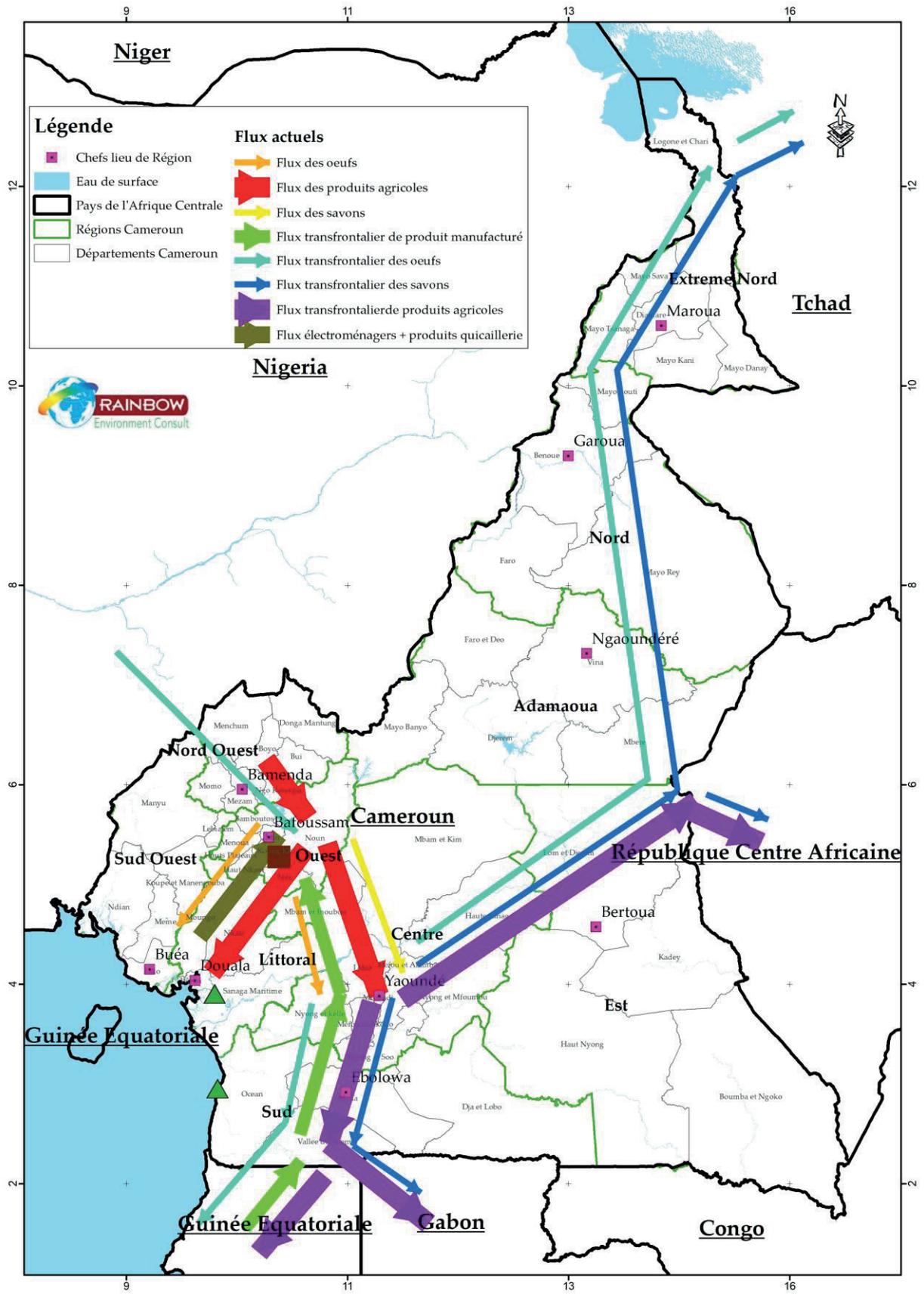
5.3.4.7. Commerce et échanges

La Région de l’Ouest constitue un grand centre d’échange de marchandises en provenance ou en partance des autres Régions du pays et à l’international, notamment dans la sous-région et le Nigéria. Disposant d’importants bassins de production, les produits échangés sont essentiellement agricoles et avicoles (la Région fournit l’essentiel des produits avicoles du pays et de la sous-région), mêmes si certains produits manufacturés y sont également échangés comme le savon produit à Bafoussam et qui est commercialisé dans les autres Régions et la CEMAC, les produits électroménagers provenant du Nigéria en passant par l’axe Eyumodjock-Mamfé-Bamenda-Bafoussam, les produits de quincailleries et la friperie venant de Douala pour être commercialiser dans la Région, les vins et boites de conserves arrivant de la guinée équatoriale, etc.

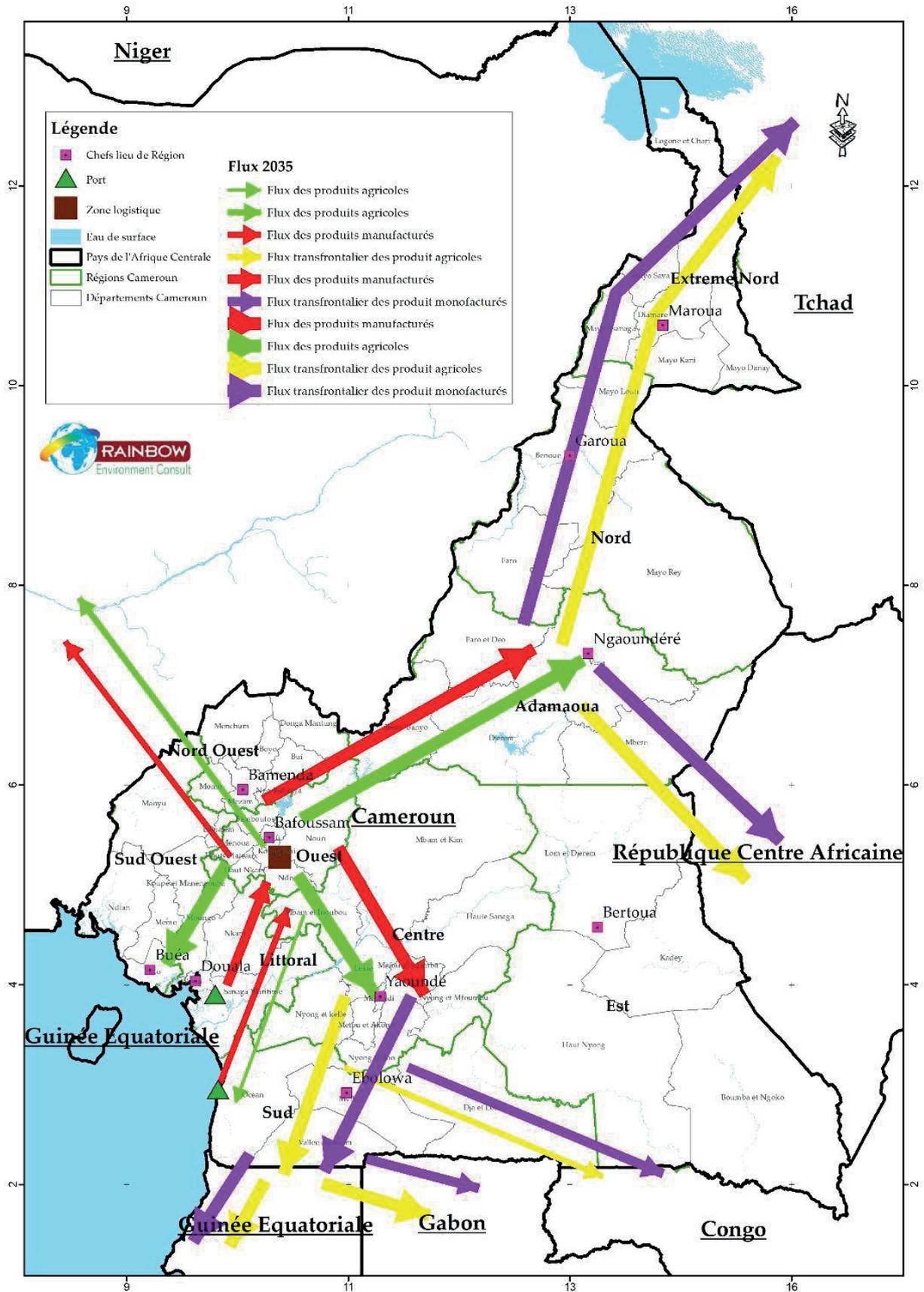
Bien que la densité des échanges économiques soit forte dans le Région, beaucoup d’échanges dans différents secteurs se déroulent dans un cadre informel, ne permettant pas aux administrations publiques et notamment les collectivités locales, de tirer le meilleur profit de ces échanges afin d’offrir au mieux les biens collectifs dans la Région ; au vu des marchés disponibles et de leur évolution croissante. De plus, le potentiel naturel dont dispose la Région pour le développement des activités agropastorales, ainsi que la transformation sur place des produits locaux reste timidement réalisée. Un effort accru au niveau de ces activités permettrait de booster le volume des échanges avec les autres régions du pays et notamment les grandes métropoles dont Douala, Yaoundé, Kribi, Ngaoundéré ; et de tirer profit de la dynamique sous régionale.

En outre, la position stratégique de Région pourrait être capitalisée à travers la création d'une plate-forme logistique ou port sec qui permettrait de décongestionner les ports de Douala et de Kribi ; et de raccourcir les délais de transit des marchandises entre ces derniers et le consommateur final en biens et services dans la sous-région (Tchad, RCA, Nigéria). Les retombées du développement de cette activité sur l'économie locale seront aussi importantes dans la mesure où il boostera l'accroissement des activités économiques à travers de multiples opportunités d'investissement qui seront offerts aux opérateurs économiques.

Carte 12 : Flux des échanges en 2017



Carte 13 : Flux des échanges en 2035



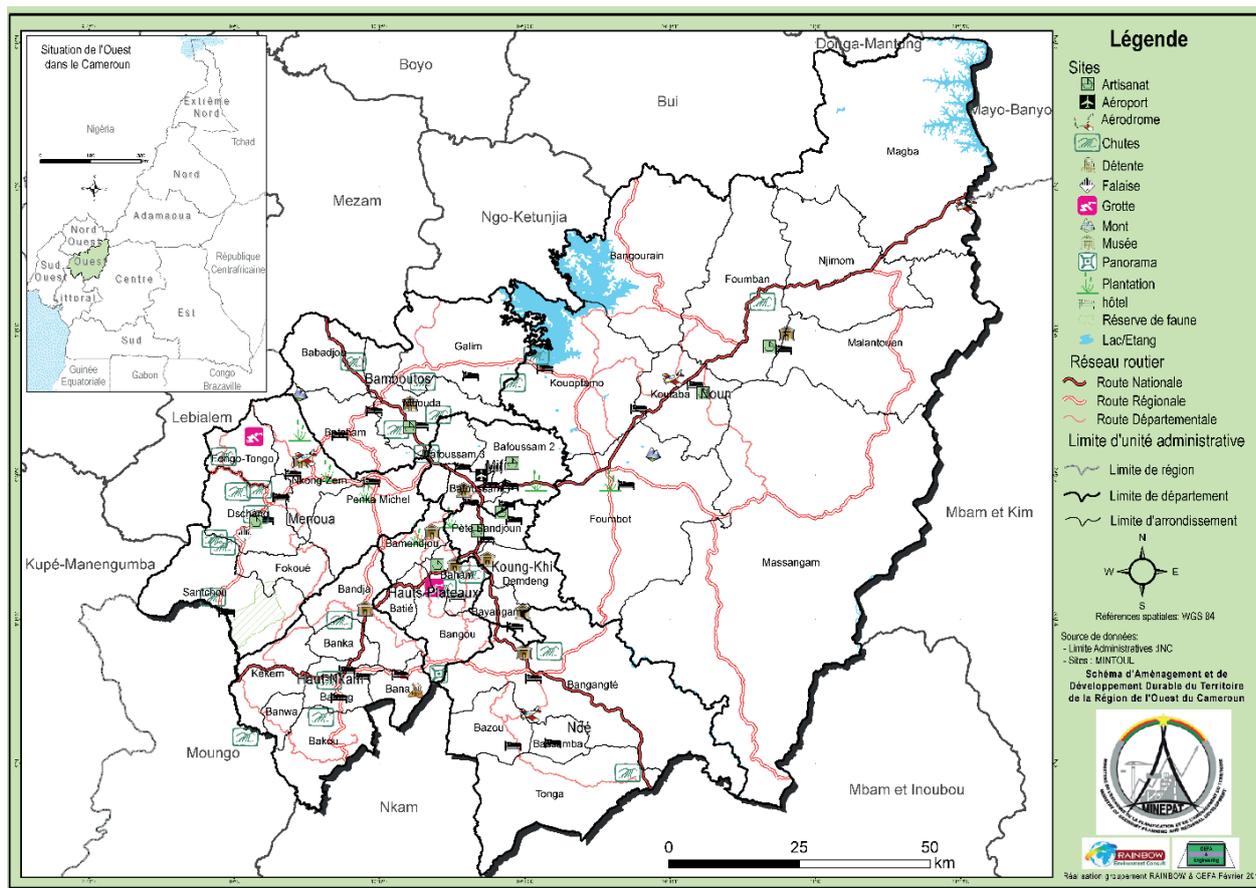
5.3.4.8. Développement du tourisme

Le diagnostic touristique de la Région de l'Ouest Cameroun a mis en évidence l'existence d'une offre culturelle constituant un véritable positionnement stratégique pour la destination. Il s'agit de la chefferie traditionnelle qui témoigne d'une riche culture millénaire marquée par l'architecture, le pouvoir du chef, le rapport à la nature, la place de la femme en société et le culte des ancêtres. L'importance des chefferies (126 chefferies supérieures à l'Ouest) autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales, les musées, les animations culturelles et l'artisanat des peuples Bamiléké et Bamoun contribuent à faire de l'Ouest une destination propice pour le tourisme culturel. Ainsi, la préservation et la valorisation de ce potentiel (Chefferies, traditions et histoire), l'organisation de l'artisanat d'art et la valorisation de l'offre événementielle (festivals, funérailles, etc.) pourraient contribuer à marquer la différence fondamentale entre l'Ouest et les autres Régions. C'est dans cette même vision que la diaspora camerounaise de Nante fédérée autour de l'Association Pays de Loire-Cameroun (APLC) et ses partenaires, à travers le Programme Route Des Chefferies (PRDC) ont réussi à créer une douzaine de musées dans les chefferies traditionnelles de la Région. Ce programme est par ailleurs à l'initiative dans la Région, de nombreux projets à caractères novateurs et qui reposent sur des valeurs de respect de l'altérité et sur la valorisation et la protection des patrimoines, tant culturels, qu'historiques et naturels. En plus de l'offre culturelle, la valorisation des sites naturels constituerait un bénéfice supplémentaire pour le tourisme de l'Ouest. En effet, la Région est riche de ses montagnes, de ses chutes, lacs, rivières, grottes, etc. ; avec un climat doux et ensoleillé. Le défaut d'aménagement de ces sites et des voies d'accès ne permettent cependant pas de passer de l'état de simple potentiel à l'état de produits touristiques marchands.

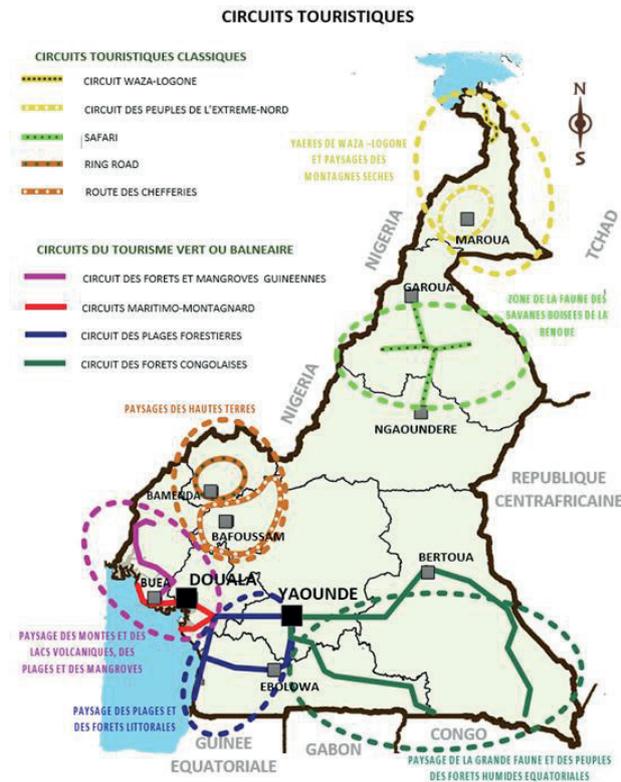
Malgré la mise en œuvre ces dernières années de projets d'hôtellerie de loisirs haut de gamme (Zingana Hôtel, Domaine de Petpenoun, la vallée de Bana Hôtel, le centre écotouristique de Tagidor Garden Hôtel, Haras de Balatchi,...), l'investissement privé dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est marqué par la prédominance des établissements moyens et bas de gamme. Une amélioration de l'offre en hébergement et restauration permettra de soutenir le développement du secteur touristique de la Région de l'Ouest.

Dans le cadre de la réalisation de la prospective Ouest, le Schéma Directeur Régional de Tourisme (SDRT) de l'Ouest Cameroun élaboré par l'ORTOC pour la période 2015-2025 et le SNADDT ont servi de base. En phase avec la vision gouvernementale à l'horizon 2035, ce schéma directeur validé par le ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) fixe les objectifs et les choix stratégiques du territoire en matière de développement et promotion touristique de la destination Ouest Cameroun.

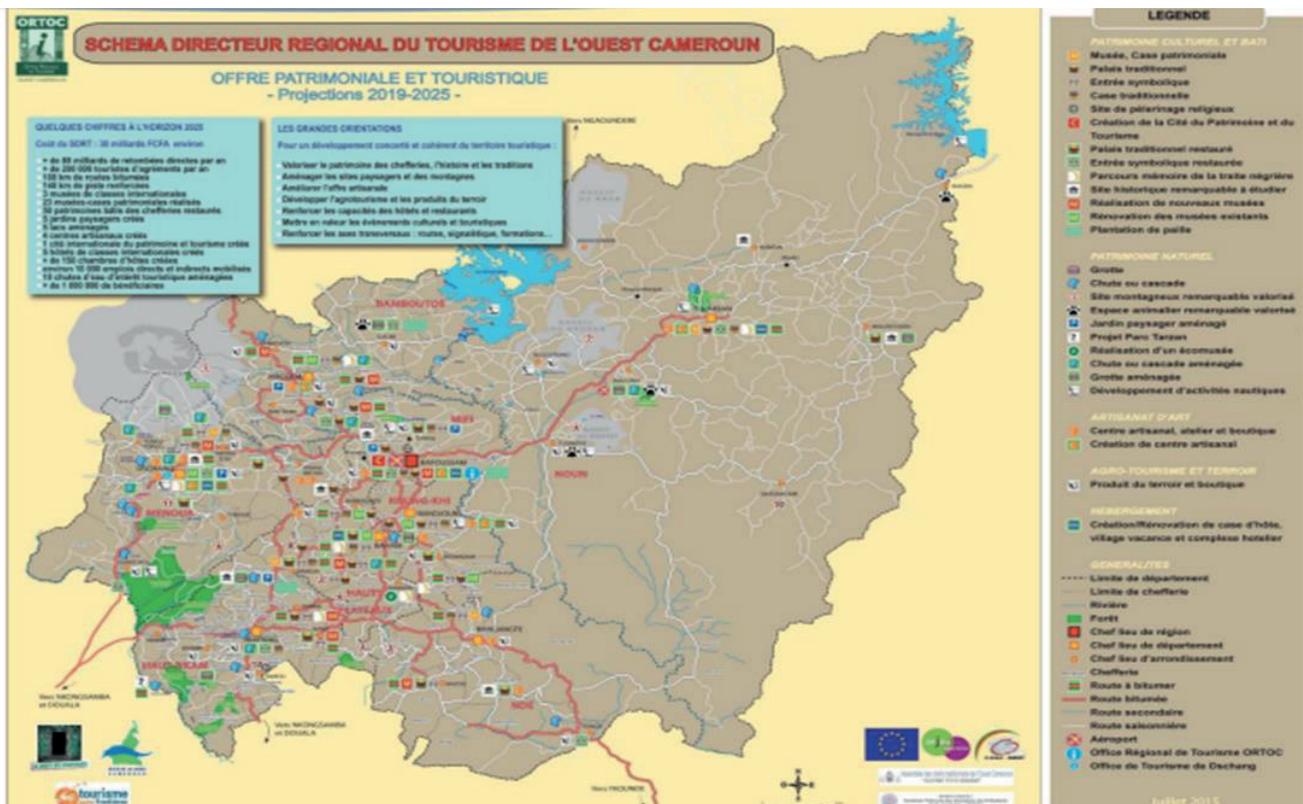
Carte 14 : Situation actuelle de l'offre patrimoniale et touristique de la Région de l'Ouest



Carte 15 : Projection de l'offre patrimoniale et touristique de l'Ouest pour 2035 (scénario de l'émergence)



Vision SNADDT du développement des circuits touristiques au niveau national.



5.3.4.9. Evolution de l'étalement urbain

5.3.4.9.1. Bafoussam 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 16 : Bafoussam 2000 – 2018 – 2025 – 2035

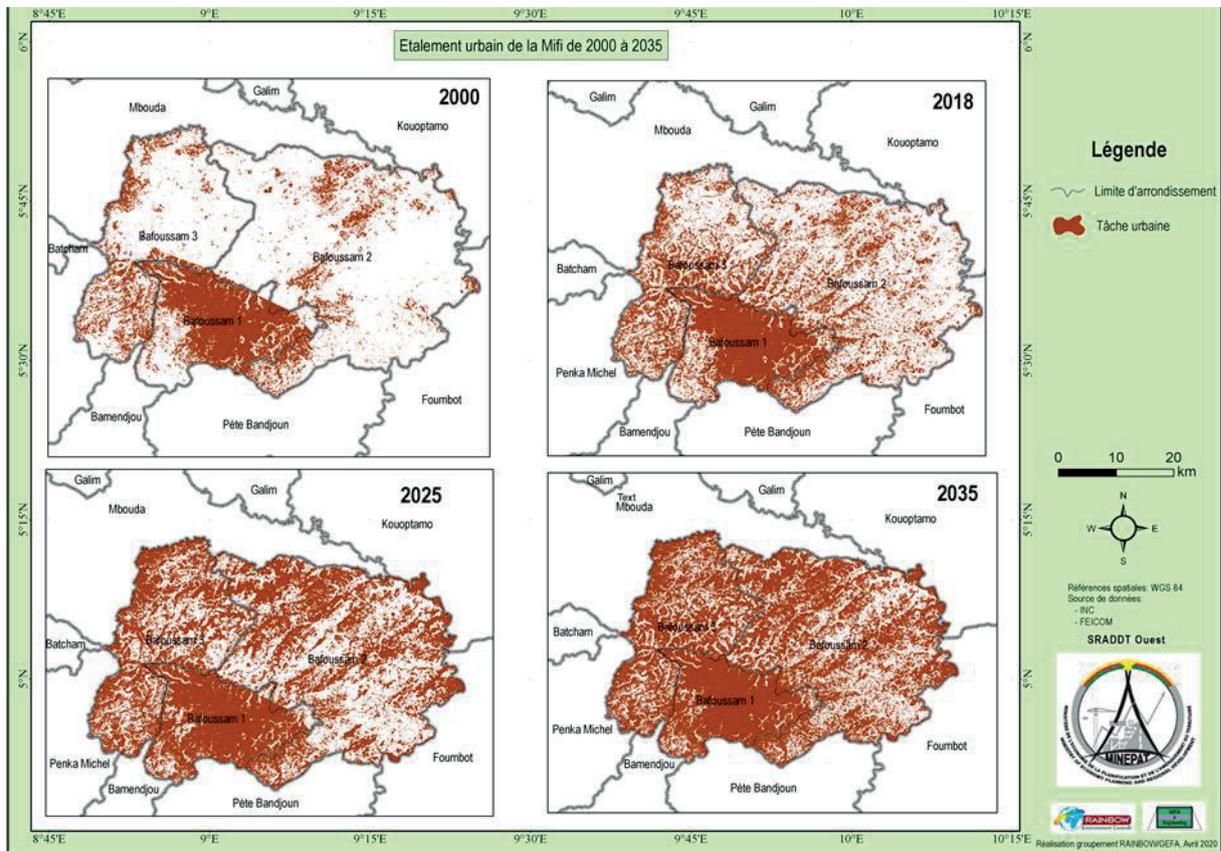
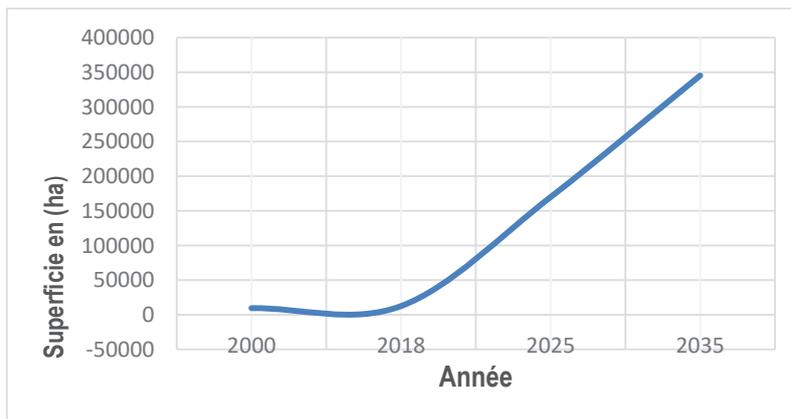


Figure 19: Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bafoussam



La ville de Bafoussam brille par son étalement très désorganisé dans les espaces ruraux périphériques avec absence de continuité de l'occupation du sol. Cet étalement croit entre 2000 et 2018, mais entre 2018 et 2035 on observe une croissance encore plus forte sur les terres pouvant s'expliquer par la démographie dynamique impulsée par le développement des activités économiques et qui accentue la pression foncière sur les espaces périurbains, le déploiement des infrastructures socio administratives, mais aussi de conflits multiformes et de paysages de mixité.

5.3.4.9.2. Dschang 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 17 : Dschang 2000 – 2018 – 2025 – 2035

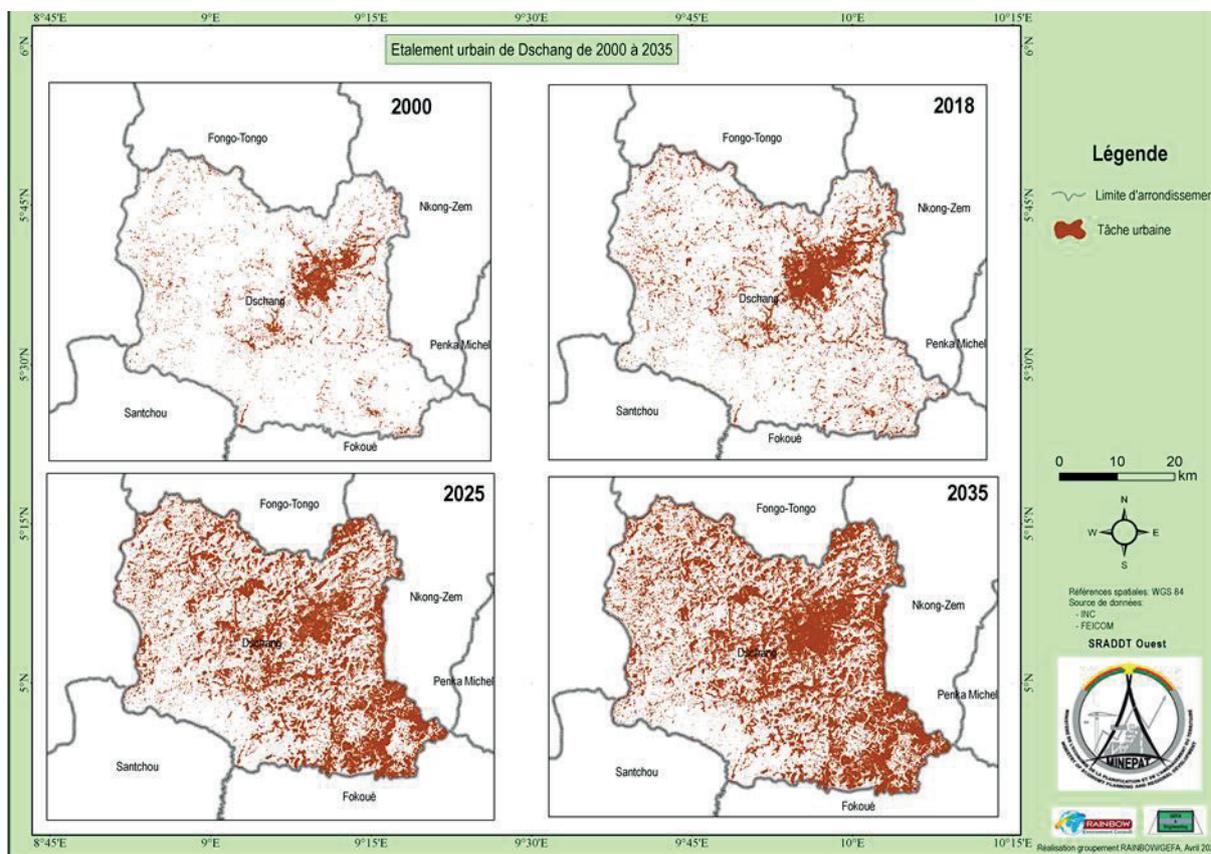
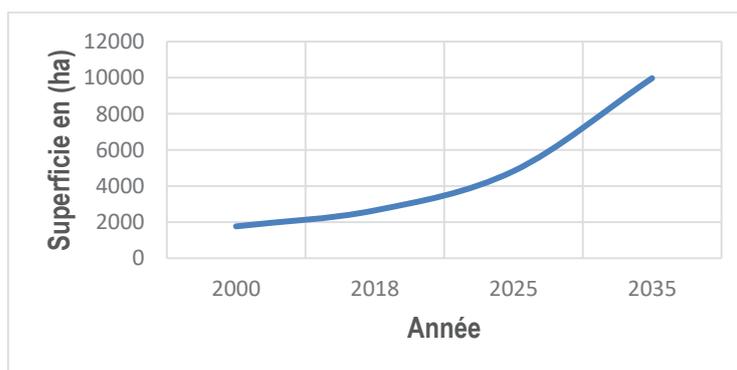


Figure 20 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Dschang



La Commune de Dschang connaît une démographie particulièrement dynamique ainsi qu'un étalement urbain croissant comme le montre la courbe d'évolution de 2000 à l'horizon 2035. La croissance presque linéaire observée entre 2025 et 2035 correspond au renforcement du statut universitaire de la ville, couplée au développement des activités économiques, notamment le secteur agropastoral. Les institutions universitaires génèrent des infrastructures qui structurent dans une large mesure l'urbanisation de la ville et servent d'appui à l'aménagement du territoire. Elle représente une occasion de création des infrastructures sociales et de l'amélioration de celles qui existent.

5.3.4.9.3. Fouban 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 18 : Fouban 2000 – 2018 – 2025 – 2035

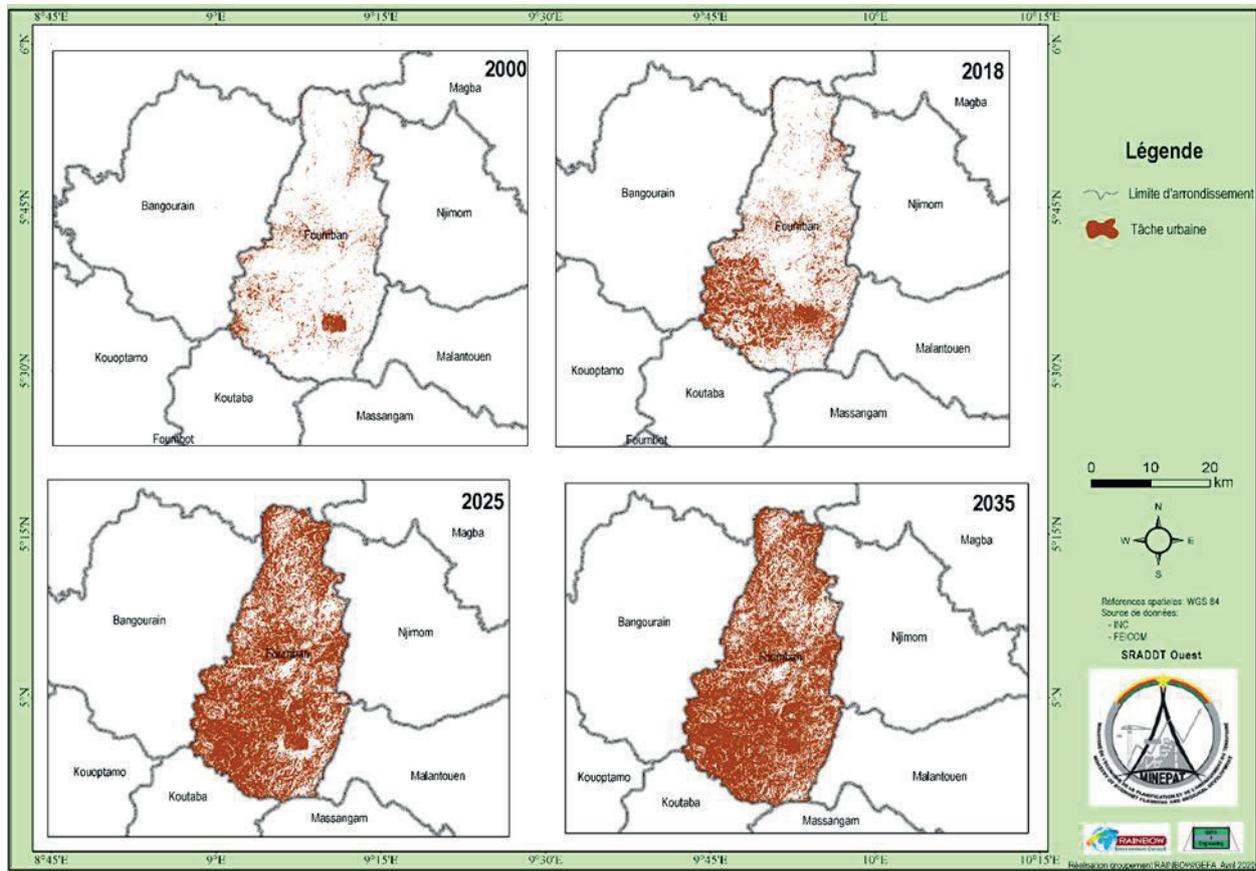
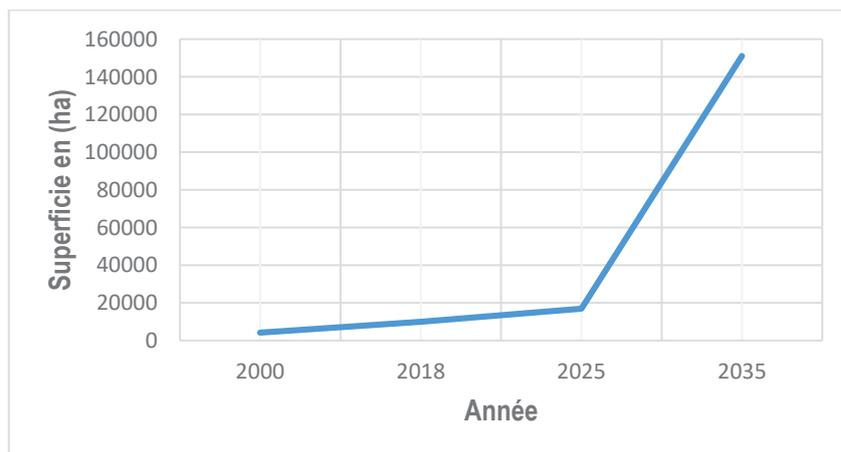


Figure 21 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Fouban



L'étalement urbain de la ville de Fouban croit rapidement entre 2025 et 2035, résultat du développement dans le Département de l'agro-industrie et du secteur touristique déjà bien implanté. Ces activités vont inciter à investir d'avantage, entraînant une expansion du tissu urbain à travers la pénétration des fonctions résidentielles, commerciales et sociales dans le milieu rural périphérique.

5.3.4.9.4. Bangangté 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 19 : Bangangté 2000 – 2018 – 2025 – 2035

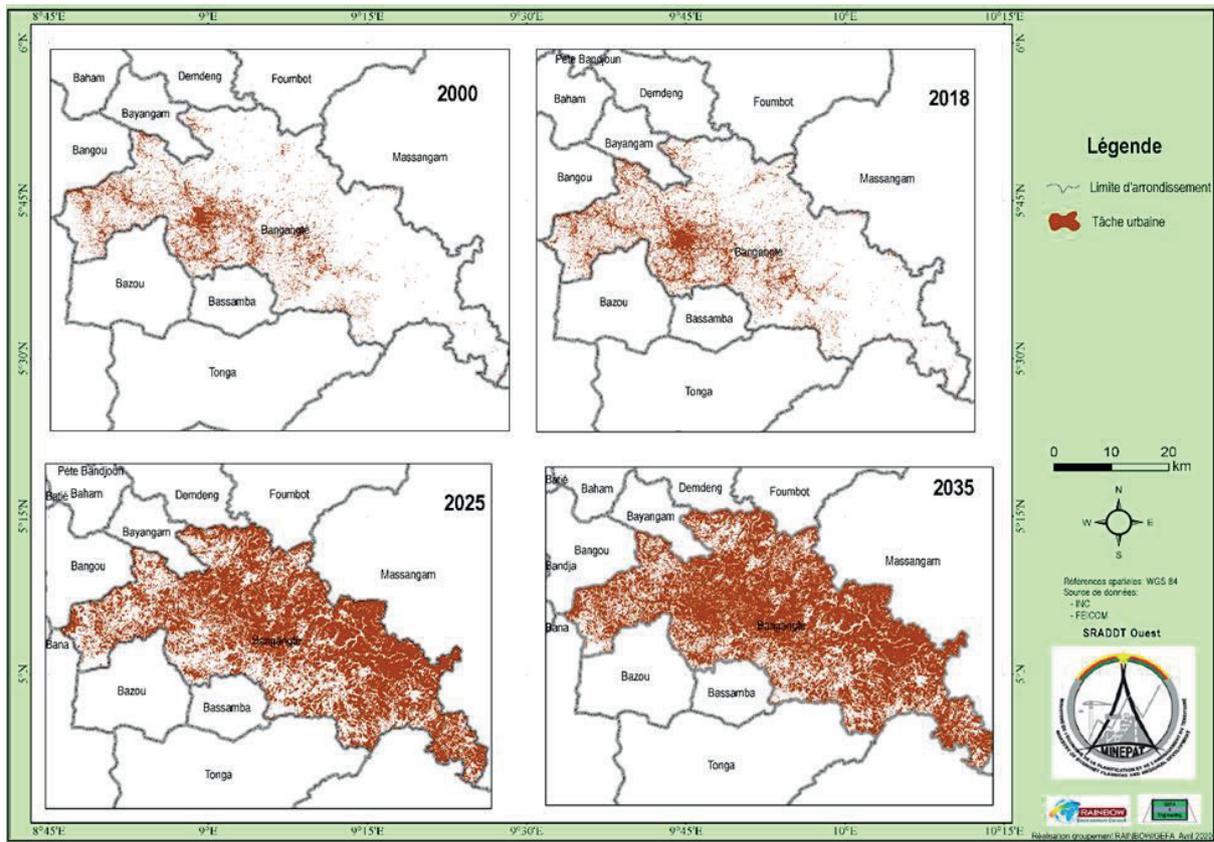
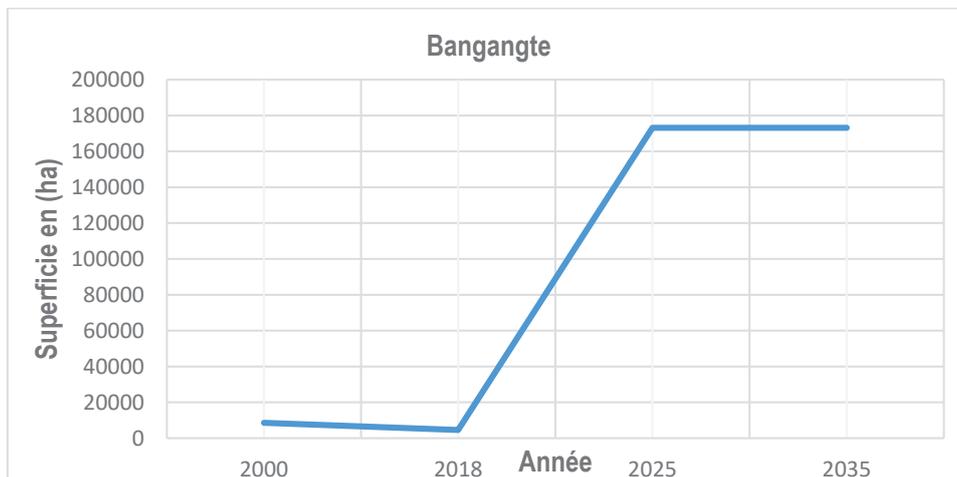


Figure 22: Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bangangté



Après avoir cartographié les évolutions spatiales des aires urbaines de la commune de Bangangté pour insister sur l'étude diachronique des dynamiques de l'étalement urbain, on constate un fort contraste entre les années 2000 et 2035. Alors que la tâche urbaine s'est à peine étendue entre 2000 et 2018, celles de 2025 et 2035 se démarquent par l'ampleur et la rapidité de leur extension spatiale. L'évolution de la tâche urbaine entre 2025 et 2035 bénéficie de la croissance démographique de la ville de Bangangté impulsé particulièrement par le développement de la vocation universitaire et le secteur agropastoral.

5.3.4.9.5. Bafang 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 20 : Bafang 2000 – 2018 – 2025 – 2035

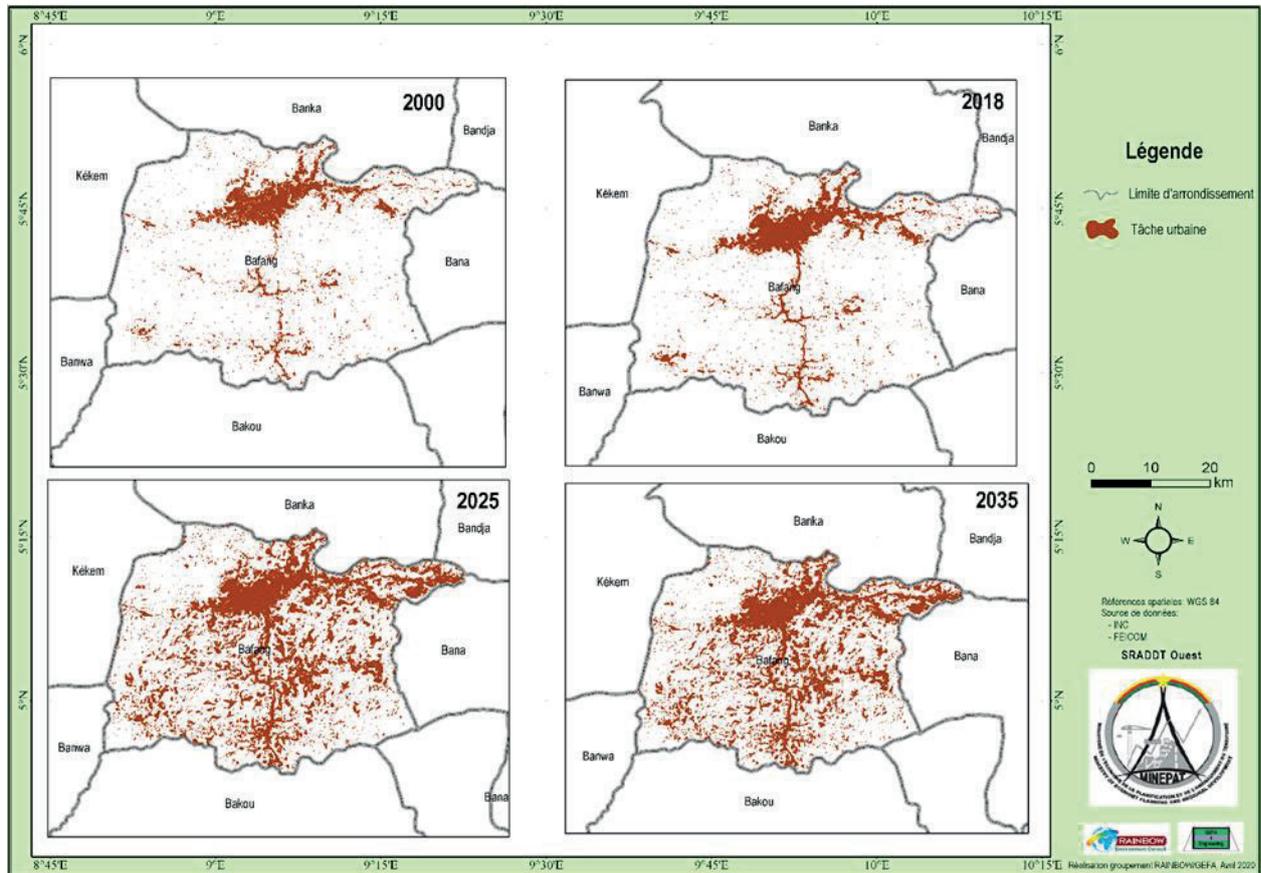
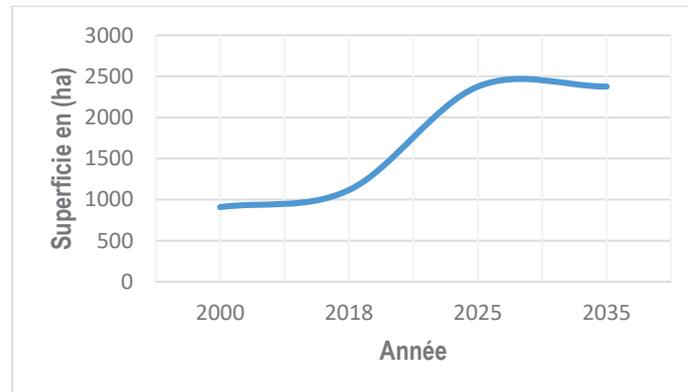


Figure 23 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bafang



Bafang connaît une progression des surfaces urbanisées sur la périphérie de la ville de façon plus rapide entre 2025 et 2035. Entre 2000 et 2018 la tâche urbaine est beaucoup plus prononcée du côté Nord pour ensuite s'étendre vers le Sud, ce qui peut s'expliquer par les principaux attraits des milieux périurbains par rapport au centre-ville pour ceux qui y résident, à savoir un coût du foncier et de l'immobilier avantageux, la possibilité de vivre dans une maison individuelle et un cadre de vie plus proche des milieux naturels. La plupart des espaces occupés par cette périurbanisation sont d'anciens espaces agricoles ou parfois des milieux naturels qui pâtissent de cette transformation.

5.3.4.9.6. Bandjoun 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 21 : Bandjoun 2000 – 2018 – 2025 – 2035

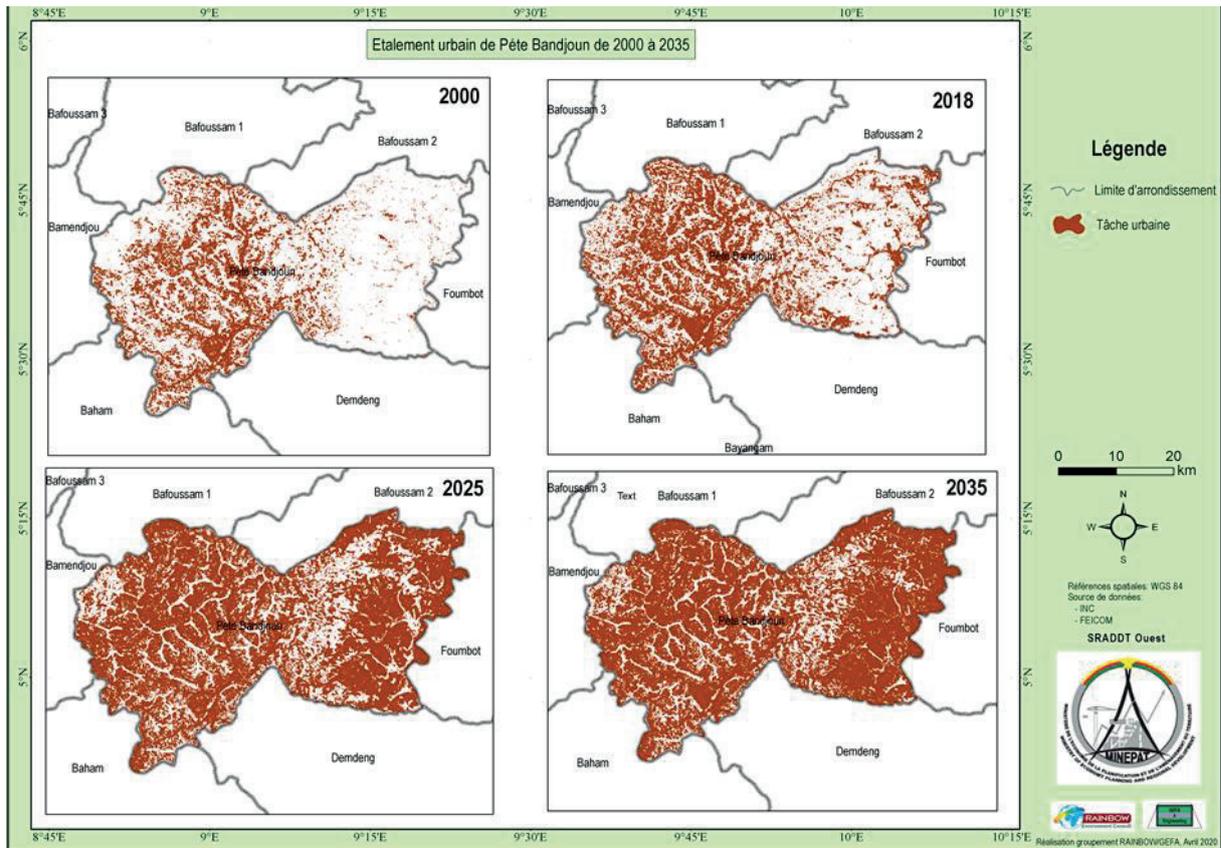
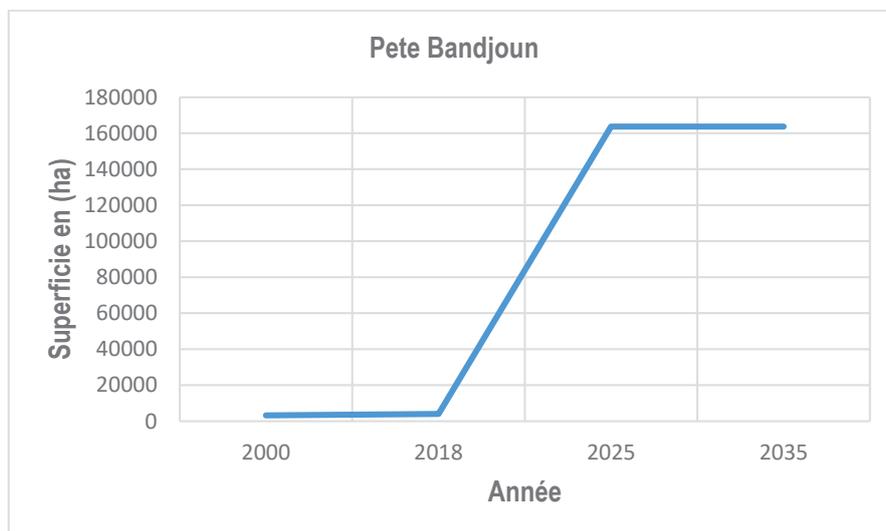


Figure 24 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Bandjoun



L'étalement urbain de la ville de Bandjoun qui a très peu évolué entre 2000 et 2018, va par la suite s'accroître rapidement sous l'effet de la saturation de la ville de Bafoussam avec laquelle elle est continue et qui va connaître un développement de son secteur secondaire. En plus du développement du secteur secondaire qui constitue une structure d'attraction urbaine par excellence, le renforcement de la vocation universitaire à partir de l'IUT de Bandjoun pourra inciter à investir d'avantage et à augmenter l'emprunte urbaine.

5.3.4.9.7. Baham 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 22 : Baham 2000 – 2018 – 2025 – 2035

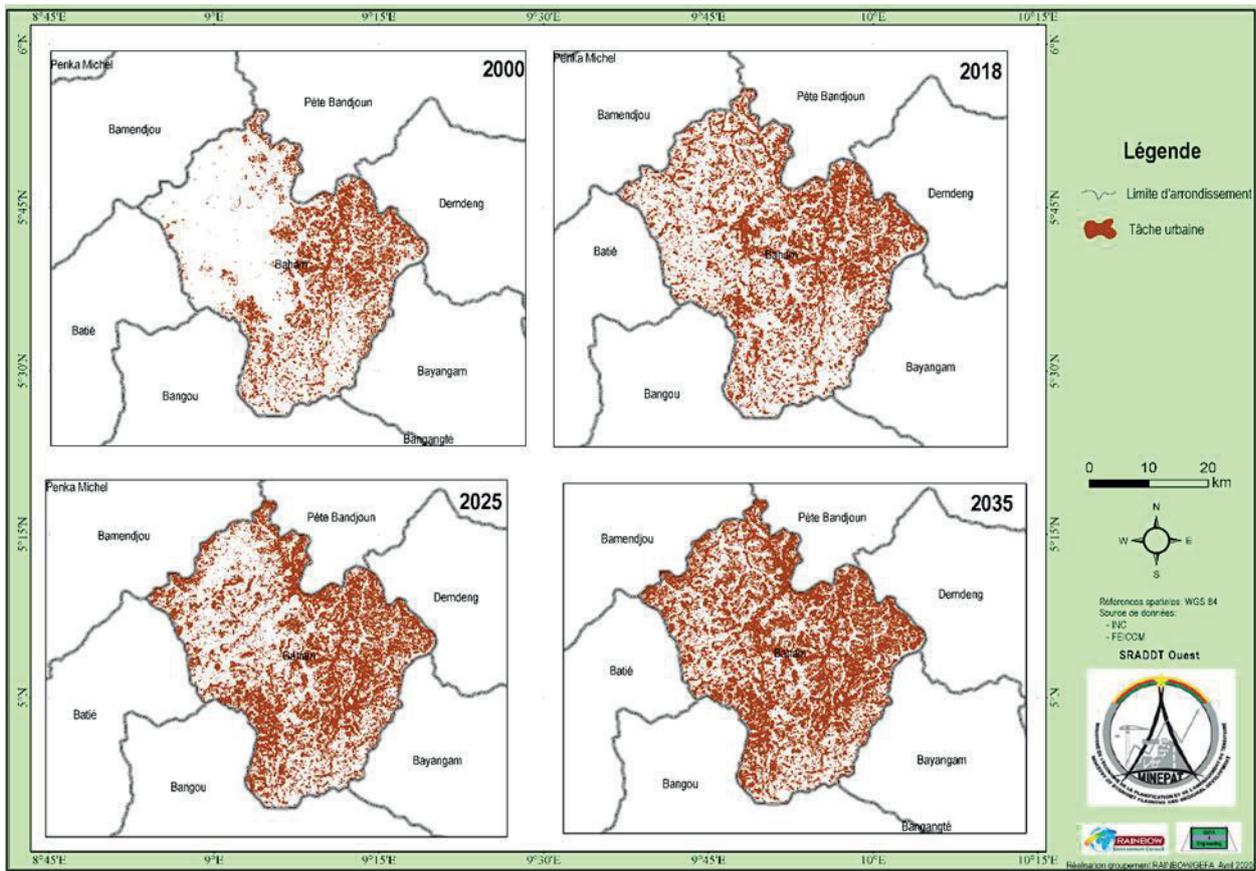
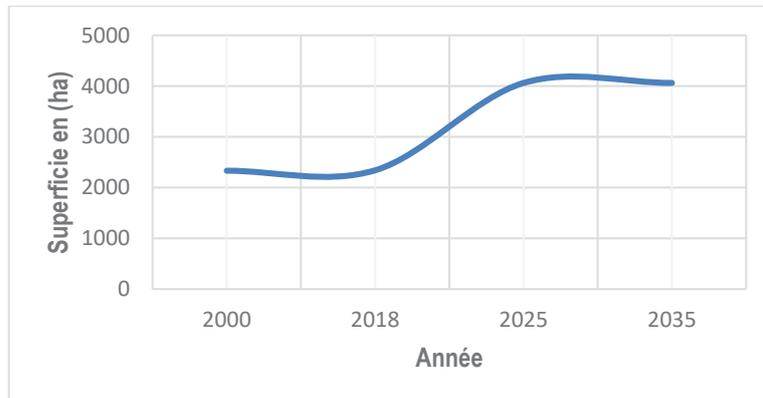


Figure 25 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Baham



5.3.4.9.8. Mbouda 2000 – 2018 – 2025 – 2035

Carte 23 : Mbouda 2000 – 2018 – 2025 – 2035

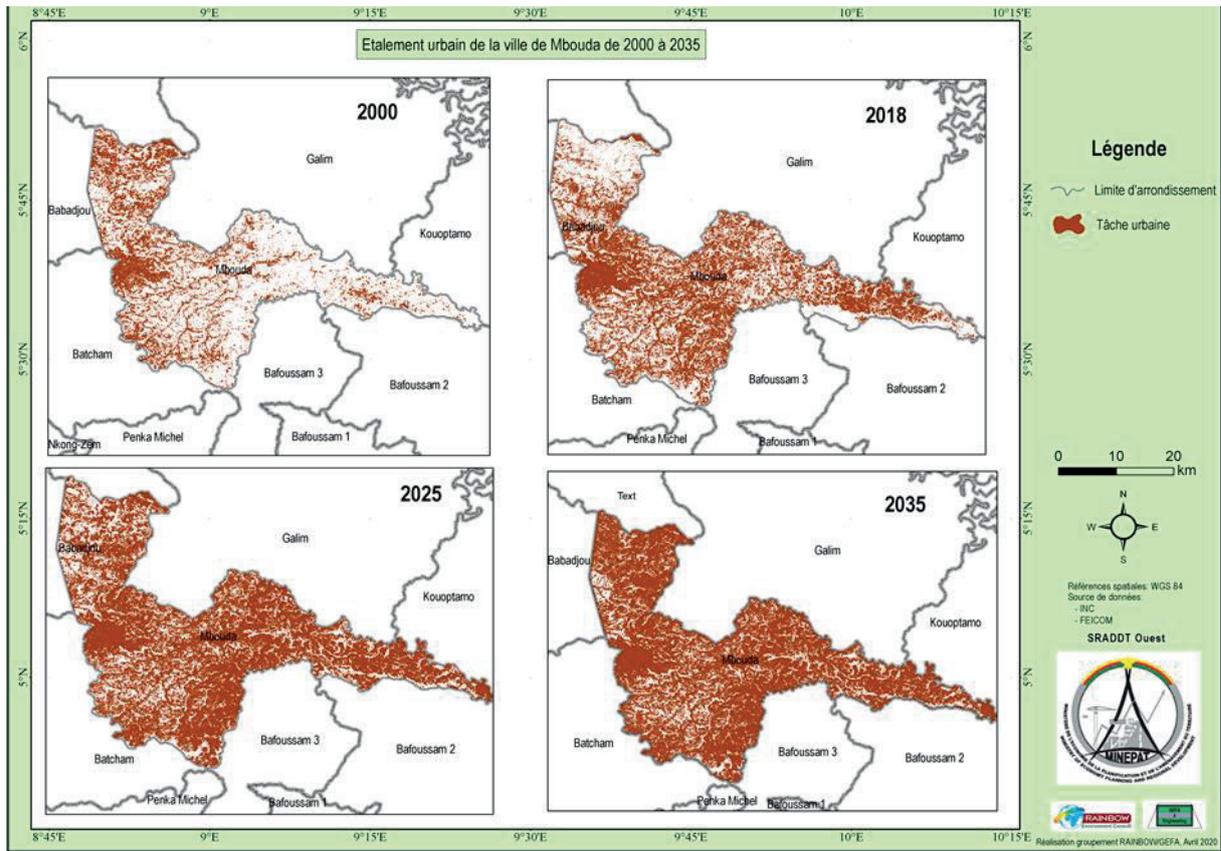
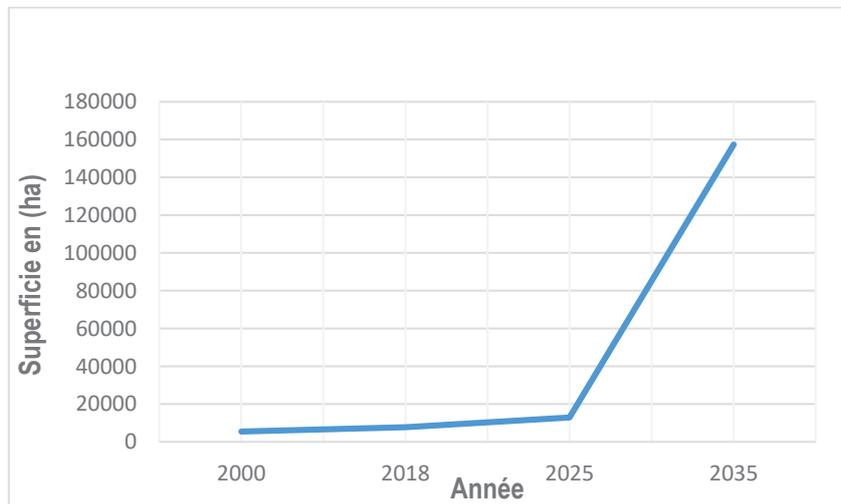


Figure 26 : Evolution de la tâche urbaine dans la ville de Mbouda





06

**CONCLUSION
SCÉNARIO RETENU POUR
L'AMÉNAGEMENT ET LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA RÉGION DE L'OUEST**

6. CONCLUSION / SCÉNARIO RETENU POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION DE L'OUEST

L'élaboration de la prospective rentre dans la deuxième phase de l'élaboration du Schéma régional d'aménagement et de développement durable de la Région de l'Ouest. Les acteurs locaux étant au centre de la conception et du développement local, l'élaboration de ce document a suivi une approche participative. En effet, les acteurs locaux sont chargés de l'implémentation de la politique locale et régionale d'où l'intérêt de les associer pleinement dans la phase de planification ou de définition des orientations futures possibles de la Région. Les principaux acteurs qui ont contribué à cette prospective sont constitués entre autres, des autorités administratives, municipales, traditionnelles, des universitaires, des experts, des ONG, des associations de femmes et des groupements de développements locales. La contribution de ces différents acteurs a permis de produire un document qui reflète les évolutions futures de la région suivant les scénarios. Il faut également préciser que la participation pleine des acteurs locaux a débuté dès la phase diagnostique du territoire.

Les résultats de la phase du diagnostic territorial ont jeté les bases de l'élaboration de la prospective de développement de la Région de l'Ouest. Il a permis de mettre en exergue les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces des secteurs clés de développement de la Région. A partir de ces éléments du diagnostic, l'on a dans un premier temps ressorti les principaux enjeux de développement de la région, les actions prioritaires nécessaires pour adresser ces défis territoriaux. Ces enjeux et actions prioritaires ont été élaborés de façon participative avec les acteurs de développement locaux lors des ateliers, des focus groupes ou des entretiens individuels. A l'issue de ces étapes, une liste de 17 variables a été établie. L'application du traitement MIC-MAC a permis de générer le plan des influences-dépendances et de retenir 9 variables clés pour l'élaboration des scénarios de développement de la Région.

L'élaboration des scénarios a pris en compte les orientations stratégiques définis au niveau national ou central. Il s'agit par exemple de la prospective Nationale, du document de la stratégie de la croissance et l'emploi (DSCE) et de sa version révisée la stratégie de développement durable (SND). Des politiques de développement sectoriels, des plans de développement communaux et bien d'autres documents de planifications sectoriels en relation avec le développement de la Région de l'Ouest. Le secteur agricole a été retenu dans le SNADDT comme principal axe de développement de la Région de l'Ouest dans le scénario de Spécialisation.

Pour explorer les futurs possibles de la Région, l'on a utilisé dans un premier temps les scénarios de croissance contenus dans le SNADDT avant de procéder à l'articulation du territoire. Trois groupes de scénarios ont été analysés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest : (i) le scénario de tendance ou scénario du statu quo (4 -6 %) qui s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle ; suivant ce scénario, l'on suppose que les variables évoluent positivement, mais à un rythme lent. Il s'agit par exemple du projet de désenclavement des bassins agricoles, de mise en place du port sec ou de renforcement de l'offre d'énergie dans la région. Les objectifs de développement de la Région sont difficilement atteints dans ce scénario au regard de l'évolution des variables clés retenus. Des efforts importants sur le plan de la gouvernance locale, de l'économie numérique, la formation d'une main d'œuvre qualifiée, l'amélioration du système de production, l'amélioration de l'offre d'énergie, des services d'éducation, de santé et d'assainissement sont nécessaires pour parvenir aux objectifs de développement de la Région. (ii) le scénario de l'émergence (croissance forte 8 %) qui est une déclinaison régionale du scénario

retenu par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, on suppose que les variables évoluent suivant une tendance voulue et vers un futur souhaité. Suivant ce scénario, les projets en cours ou prévus dans la région sont mis en œuvre, il s'agit entre autres de la construction du chemin de fer entre Bafoussam et la capitale économique du Cameroun Douala. La capitale Régionale de l'Ouest devient ainsi un pôle logistique. Par ailleurs des pôles de recherches scientifiques et technologies sont créés dans les villes de Foumban, Dschang, Bangangté et Badjoun, de même des pôles agroindustriels sont mis en œuvre dans Foubot, Foumban, Bafoussam, Penka Michel et Bakou (iii) le scénario de risque ou scénario catastrophe (taux de croissance négatif). Il s'agit ici d'envisager des forces endogènes ou exogènes capables de compromettre totalement les ambitions de la Région en matière de développement. Dans ce scénario, les principaux facteurs capables de compromettre les objectifs du développement sont la mauvaise gouvernance et l'insécurité dans la partie du Nord et Sud-Ouest. A ces facteurs s'ajoute la conjoncture économique mondiale marquée par des crises économiques et sanitaires (Ex grippe aviaire...).

Le SRADDT Ouest est un document de planification régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement. Ce schéma s'inspire des options retenues dans le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) et le Plan de Zonage du Territoire National (PZNT) qui intègrent eux aussi les orientations prises au niveau sous régional. Le scénario de développement retenue par le SRADDT est le « Diamant de pôles intégrés » ayant comme étapes le traitement des urgences, la consolidation des complémentarités/spécialisations régionales, l'émergence de N'Gaoundéré comme troisième capitale économique, le pari sur la sous-région et les développements des autres sommets du Diamant.

À la suite des réflexions menées par le groupe d'experts de l'étude et les parties prenantes au niveau local lors des séances de travail et d'ateliers, il a été proposé de retenir pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest, le scénario de l'émergence (croissance forte 8 %) qui représente une déclinaison régionale du scénario retenu par le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire SNADDT.

La mise en place de la vision souhaitée du territoire de la Région de l'Ouest nécessite un plan opérationnel des différents secteurs clés. Il s'agit en effet de passer à des déclinaisons sectorielles, géo-sectorielles et transversales. La prochaine phase de l'étude doit consister à identifier les « principes de base » sur lesquels va être construite la vision Prospective du SRADDT de l'Ouest et d'en dégager les 'orientations fondamentales' qui vont servir à expliciter le « Schéma » et cela, en préparation de l'Etape 4 de la même Phase 5, qui concerne les Objectifs Stratégiques et, en tant qu'application à court terme, le 'Plan d'Action' pour la quinquennale.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, 2018. Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique Centrale. World Bank Group. 82p
- Barbier J. C., 1981. « Les groupes ethniques et les langues ». In : Encyclopédie de la République Unie du Cameroun. Douala : Nouvelles Éditions Africaines, 239-260.
- BARBIER J.C., CHAMPAUD J., GENDREAU F., 1983. Migrations et développement : la Région du Mounjo au Cameroun. ORSTOM. Paris. 372 p.
- Bocquéné H., 1996. Moi, un Mbororo. Autobiographie de Oumarou Ndoudi. Peul nomade du Cameroun, Paris, Karthala.
- Boutrais J., 1995. Hautes terres d'élevage du Cameroun, 2 vol., Paris, ORSTOM, Collection « Etudes et Thèses ».
- Boutrais J., 1996. Population et environnement pastoral en Afrique tropicale. In : Gendreau Francis (ed.), Gubry Patrick (ed.), Véron J., Keyfitz N. (pref.) Populations et environnement dans les pays du Sud. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; CEPED, 177-198.
- BUCREP, 2005. Projections démographique 3ième RGPH Volume III Tome 03 BUCREP.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 06 : Etat matrimonial et Nuptialité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 07 : Natalité et fécondité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 08 : mortalité.
- BUCREP, 2010. 3è RGPH Volume II -Tome 01 : Etat et structures de la population 2005.
- BUCREP, 2010. Rapport de présentation des résultats définitifs.
- BUCREP, 2011. Rapport national sur l'état de la population, Enjeux et défis d'une population de 20 millions d'habitants au Cameroun en 2011.
- BUCREP, 2014. Rapport national sur l'état de la population.
- CARPE-UICN (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable 46 p.
- CHAMPAUD J., 1981. L'espace commercial des Bamiléké. In : Espace géographique, tome 10, n°3. pp. 198-206.
- CNUCED/ONU, 2011. Le développement économique en Afrique, rapport 2011 : Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial. Publication des Nations Unis. 93 P
- Communauté Urbaine de Bafoussam, 2013. Plan Directeur d'Urbanisation de la Ville de Bafoussam, horizon 2026, Diagnostic urbain.
- Dany Franck A. Tiwa, 2017. Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 17 numéro 3 | décembre 2017, Online since 15 December 2017.
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Août 2009.
- DONGMO, J.L., 1981.- Le dynamisme Bamiléké. Tome 1: La maîtrise de l'espace agraire. Yaoundé: CEPER, 424p.
- DR MINEPAT Ouest, 2017. Annuaire Régional Pro ADP Ouest. 408 p.
- DR/MINEPAT/Ouest, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC 2015- Région de l'OUEST), 273p.
- DREPDED/Ouest, 2016. Rapport d'activité 2016

- E. Bloom, 2020. La démographie peut être un puissant moteur du processus et du rythme de développement économique. Revue FINANCES & DÉVELOPPEMENT
- F. de Jouvenel, 2009. La prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios, et quelques autres méthodes. Paris : Futuribles, 38 p.
- FARK-GRÜNINGER M., 1995. La transition économique à l'Ouest du Cameroun 1880-1990. Jeux et enjeux. Thèse de Doctorat Université de Neuchâtel. 257 pages.
- FEUSSI V., 2010. « Usages linguistiques et constructions identitaires au Cameroun. A la recherche de soi et/avec l'autre ? », Cahiers de sociolinguistique 2010/1 (n° 15), p. 13-28.
- Fonds Monétaire International, 2018. Perspectives de l'économie mondiale : reprise cyclique et changement structurel. Chapitre 1 : perspectives et politiques économiques mondiale. 70 p.
- Fonds Monétaire International, 2018. Perspective de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable. Washington (octobre)
- FONGANG FOUPE G. H. et PIEKAP LEMEGNE G. E., 2016. Emergence et rôles des comités de développement dans la Région de l'Ouest au Cameroun : le cas du Département de la Menoua. Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, Vol 18, No 4.
- Fonteh, M.F., 2003. Water for people and the environment. Cameroon water development report: United Nations." Economic commission for Africa Addis Abeba, Ethiopia.
- Fonweban, J. N., & Houllier, F. (1997) Eucalyptus saligna au Cameroun: Tarif de peuplement et modèle de production. Bois et forêts des tropiques, (253), 21-36.
- GUILLERMOU Y. et KAMGA A., 2004. Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif a la crise ? Éditions de l'EHESS | Études rurales 2004/1-2 - N° 169-170. pp 61-76.
- GUILLERMOU Y., 2003. « Initiatives locales, stratégies sociales et nouvelles configurations politiques dans l'Ouest Cameroun », In Journal des anthropologues 92-93.
- Harshbarger C., 1995. Farmer-herder conflict and state legitimacy in Cameroon. PhD thesis, University of Florida. 1995.
- HENRY L., 1975. Perspectives démographiques, paris, INED (2émé 2D), 115 P.
- INS, 2010. Rapport Régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement: Région de l'Ouest. 24 P.
- INS, 2011. Annuaire statistique (année 2011).
- INS, 2011. Annuaire statistique du Cameroun, édition.
- INS, 2015. Annuaire statistique 2014 : chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.
- INS, 2015. Annuaire Statistique du Cameroun, édition 2015.
- INS, 2015. Annuaire statistique du Cameroun.
- INS, 2015. Annuaire statistique, chapitre 21 : poste et télécommunications, 11p.
- INS, 2015. Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015. 45 p.
- INS, 2017. Annuaire Statistique 2017.
- INS, 2018. Deuxième recensement Général des entreprises en 2016 (RGE-2). Rapport principal. 134 P
- INS, 2018. Indicateurs clés sur les conditions de vie des populations. 38p
- INS/RGE, 2010. Recensement Général des Entreprises (RGE 2009) : Rapports thématiques.
- JICA, 2012. Rapport d'analyse du secteur de l'éducation de base, 66p
- KABANGUKA J.K., KANE R., NGUESSAN J., 2015. Cameroun : Note sur le secteur des transports. Département des Transports, du Développement Urbain et des TIC, Banque Africaine de Développement. 40 P.

- Kamga A., 2002. Crise économique, retour des migrants, et évolution du système agraire sur le versant oriental et méridional des monts Bamboutos (Ouest-Cameroun). Thèse de doctorat d'études rurales, université de Toulouse-Le-Mirail.
- Karsenty A.: Comparaison des législations et des réglementations dans les six pays forestiers d'Afrique Centrale, Montpellier, CIRAD.
- Knowledge For All, 2005. : Résumé de la table ronde organisée par Knowledge For All à l'occasion du festival des arts et de la culture Bamboutos, (baptisée Mangw'art 2005)
- Kossoumna Libaa N., 2008. De la mobilité à la sédentarisation : gestion des ressources naturelles et des territoires par les éleveurs Mbororo au nord du Cameroun. Géographie. Université Paul Valéry -Montpellier III.
- Kuété M., Dzalla C., & Yemmafouo A., 2003. Les montagnes du Cameroun face aux nouveaux enjeux de développement de la sous-Région Afrique centrale. Crises et mutations des agricultures de montagne, 151-173.
- KUIPOU R., 2015. « Le culte des crânes chez les Bamiléké de l'Ouest du Cameroun », Communications2015/2 (n° 97), p. 93-105.
- Lavigne P. Delville Philippe, Chauveau J.P., 1998. Quels fondements pour des politiques foncières en Afrique francophone ? In : Lavigne Delville P. (ed.) Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? : réconcilier pratiques, légitimité et légalité. Paris (FRA) ; Paris : Karthala ; Coopération Française, 721-736.
- LETOUZEY R., 1968. Etude phytogéographique du Cameroun. Lechevalier, Paris, 511 p.
- Letouzey R., 1985. Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1: 500 000. 5 Vols. Toulouse, Institut de la carte Inter-nationale de la Végétation.
- M Godet, M. Mousli, 2006. Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030, Conseil d'analyse économique, Diact, La Documentation française ; disponible sur <http://www.cae.gouv.fr>
- M. Godet, 2001. Prospective et dynamique des territoires. Futuribles, n°269, novembre
- M. Godet, 2004a. Manuel de prospective stratégique, Dunod, 2 tomes, 3^{ème} édition
- M. Godet, 2004b. Les Régions face aux Futurs. La prospective régionale, de chemins en desseins, Éditions de l'Aube
- M. Godet, P Durance, 2006. Prospective stratégique : problèmes et méthodes, Cahier du Lipsor, CNAM, n°20, février ; disponible sur <http://www.lapro prospective.fr>
- Marguerat Y., 1983. Des montagnards entrepreneurs : les Bamiléké du Cameroun. Cahiers d'Études africaines, 92, XXIII-4. pp 495-504.
- MARTIN D., SEGALEN P, 1966. Carte Pédologique du Cameroun Oriental, au 1/1,000.000 ORSTOM YAOUNDE.
- MAZEROLLE F., 2008. Démographie économique.
- Mbanga Akei L., & Gonne B., 2013. Rethinking biodiversity conservation strategies: an analysis of transhumance and grazing in the Benue, Faro, Bouba Ndjidda Complex, (FBBNC) in the North Region of Cameroon. Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, 1(15), 267-292.
- MEM (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable (UICN-CARPE-MINFOF) 74 P.
- Mfonka Z., Ndam Ngoupayou J.R., Ndjigui P.D., Zammouri M., Kpoumie A., Rasolomanana E., 2015. Hydrochimie et potabilité des eaux du bassin versant du Nchi dans le plateau Bamoun (Ouest Cameroun). International Formulae Group ; vol. 9 : N°4.
- Mimche H., Pelican M., 2012. Quand les immigrants se font "autochtones": dynamiques d'insertion des Mbororo et insécurité foncière à l'Ouest-Cameroun. In: Pierre Kamdem et

Martin Kuete (eds.) L' "in" sécurité au Cameroun: mythe ou réalité? Paris: Iresma. pp. 145-167.

- Mimche H., 2007. Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio-démographiques chez les Mbororo des Grassfields (Cameroun), Thèse de doctorat PhD en sociologie, Université de Yaoundé 1.
- MIMCHE H., BIOS NELEM C., NJOYA MAMA M., 2006. Les Elites Urbaines et le Développement Local au Cameroun. GEoINoVA 12, pp 108-127.
- MINEDUB, 2016. Annuaire statistique 2015/2016, 173p.
- MINEDUB, 2016. Rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2015-2016, 94p.
- MINEE, 2011 Situation Energétique du Cameroun (SiECAM) 172p.
- MINEE, 2015. Rapport de la situation énergétique du Cameroun 232p.
- MINEPAT, 2020 Stratégie Nationale de Développement (SND)
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : rapport de prospective territoriale, Version (3). 109 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc A- Déclinaisons transversales. 271 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc B- Déclinaisons sectorielles et de durabilité environnementale. 401 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc C- Déclinaisons territoriales et cadre de mise en œuvre. 182 p
- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPAT, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun R 2015- Région de l'OUEST. 274p.
- MINEPAT Document d'orientation stratégique du Cameroun 2014-2020.126p.
- MINEPAT, 2009. Cameroun Vision 2035, 65p.
- MINEPAT, 2009. Cameroun vision 2035. 58 p.
- MINEPAT, 2009. Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. 134 p
- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPDED, 2015. Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun. 94 p.
- MINEPIA, 2013. Rapport annuel des activités de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- MINESEC, 2017. Annuaire Statistique du MINESEC, 544p.
- MINFOF, 2016. Rapport d'activité 2015 de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.
- MINJEC, 2015. Plan Jeunesse, 94p.
- MINJEC, 2015. Politique Nationale de la Jeunesse, 63p.

- MINJEC, 2015. Programme National d'Education Civique, 64p.
- MINJEC, 2015. Stratégie Camerounaise d'Intégration Nationale, 64p.
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- MINTP, 2015. Annuaire statistique du secteur des infrastructures au Cameroun. Edition 2015. 215p
- MOUCHE I., 2011. Autochtonie, Libéralisation Politique, et Construction d'une Sphère Publique Locale au Cameroun. *African Studies Review*, 54(3), 71-99.
- MOUCHE I., 2011. Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun in *L'anthropologue africain*, Vol 15, Nos. 1&2, 2008, pp. 61-100.
- Mouche I., 2012. Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun : Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques. Dakar, CODESRIA, 2012, 224 p.
- Moucherou O.F., Moundi A., Ngoupayou J.R., Ako A., Wandji P., 2011. Paramètre chimiques et source lithologique de la minéralisation des eaux souterraines des aquifères du plateau Bamoun, ligne du Cameroun. *Review of the bulgarian géological society*, vol. 72, part 1-3, P 67-78.
- MPAKAM H.G., KOUAM G.R., TAMO T., MAIRE E., BOEGLIN J.L., EKODECK G.E., DUPRÉ B., 2006. Étude des facteurs de pollution des ressources en eau en milieu urbain : cas de Bafoussam (Ouest-Cameroun). .
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- NATIONS UNIES, 1970. Manuel VIII Méthodes de projection des populations urbaines et rurales ST/ESA SERIE A 55, 131 P.
- NATIONS UNIES, 1980. Projections Démographiques : problèmes et solutions : rapport du Groupe d'études sur les projections démographiques, Budapest, Hongrie 316 P.
- Ngouanet C., 2010. Etude de la dynamique de grands versants des hautes terres de l'Ouest-Cameroun sous l'action conjuguée de l'eau et de la pression humaine : approche multi source de télédétection
- Ngoungoure M.A., 2012. Évaluation des déterminants du développement et de la gestion durable du bois-énergie dans la Région de l'Ouest : cas de la ville de Bafoussam. Mémoire de fin d'études. Master Gestion de l'Environnement, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun
- Njoukam R., Temgoua L., Peltier R., 2008. Dans l'Ouest-Cameroun, les paysans ont préservé les arbres dans leurs champs, pendant que l'Etat laissait brûler ceux qu'il avait plantés dans ses réserves. In : International IUFRO Conference on Traditional Forest-related Knowledge and Sustainable Forest Management in Africa, 14-17 October 2008, Accra, Ghana. s.l.: s.n., 14 p.
- NODEM J.E., 2015. Eau, Capitaux et Pauvreté dans le versant sud des monts Bambouto
- Nono A., Likeng J.D.H., Wabo H., Tabue Youmbi G., Biaya S, 2009. Influence se la nature lithologique et des structures géologiques sur la qualité et la dynamique des eaux souterraines dans les hauts plateaux de l'Ouest Cameroun. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 3(2): 218-239.
- NOTUE J. P. ; PERROIS L., 1984. Contribution à l'étude des sociétés secrètes chez les Bamiléké (Ouest – Cameroun). ORSTOM. Yaoundé. 141 p.
- OLIVRY J.C., 1973. Régimes hydrologiques en pays Bamiléké : Étude du bassin versant de la Mifi – sud, Tome 1 : le milieu physique de la Région de l'Ouest le bassin de la Mifi-Sud : généralités et données de base. 274 p

- OLIVRY J.C., 1976. Régimes hydrologiques en pays Bamiléké (Cameroun) Cah. ORSTOM, sér. Hydrol. ml. XIII, no 1, 37-71 p.
- Olivry J.C, 1986. Fleuves et rivières du Cameroun. Collection Monographies-Hydrologiques ORSTOM, No 9, Paris. 533p.
- Pelican M., 2006. Getting Along in the Grassfields: Interethnic Relations and Identity Politics in Northwest Cameroon. Halle, Saale: Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt. <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:gbv:3:4-3901>.
- Perroux F., 1964. L'économie du XX^e siècle. 2^e éd. Augmentée, Paris, Presses Universitaires de France. 189 p
- PERROIS L., NOTUE J. P., 1997. Rois et sculpteurs de l'Ouest Cameroun : La panthère et la mygale. Karthala – ORSTOM. Condé-sur-Noireau. 388 pages.
- POORE, M.E.D. et C. FRIES, 1985. Les effets écologiques des eucalyptus. Rome, FAO, 118 p. (Etude FAO, Forêts, n°59)
- POUOMOGNE V., 1983. Influences de l'Eucalyptus saligna sur les sols ferrallitiques rouges. Dschang, INADER, 97 p. (Mémoire de fin d'études)
- Stratégie sectorielle de sante 2016-2027, MINSANTE.
- TALLA A.M., 2014. Avant-projet de développement participatif : conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la Région des monts Bamboutos à l'Ouest-Cameroun, Rapport de mission
- TARDITS C., 1960. Les bamiléké de l'Ouest Cameroun. Éditions Berger-Levrault. Paris. 140 pages.
- Tchawa P. et Tsayem Demaze M., 2002. « Gestion de l'espace et effets écologiques de l'eucalypticulture en pays Bamiléké (Ouest Cameroun) : stratégie paysanne et prise en compte d'un risque perçu », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 218 | Avril-Juin 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 02 mai 2018. URL : <http://com.revues.org/1083> ; DOI : 10.4000/com.1083
- Temgoua L., Njoukam R., Peltier R., 2011. Plantations ingénieuses de bois d'œuvre par les paysans de l'Ouest-Cameroun. Bois et Forêts des tropiques, N°309 (9). 76 PP.
- TORQUEBIAU E., 2007. L'agroforesterie, des arbres et des champs. Paris, France, Cirad et L'Harmattan, coll. « Biologie, écologie, agronomie », 151 p.
- Tsalefac M., 2004, Variabilité climatique et dynamique des milieux agraires sur les hautes terres de l'Ouest Cameroun, Actes du XVII^e colloque international de climatologie organisé par AIC, vol 17, pp. 225-238.
- TSAYEM DEMAZE M., 1996. Insertion spatiale et impact environnemental des boisements d'eucalyptus sur les Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun : cas des boisements des localités de Bana, Bangou et Baleng. Dépt. de Géographie. Univ. de Yaoundé I, 125 p. (Mémoire de Maîtrise)
- TSAYEM DEMAZE M., 2001. Milieu physique, environnement humain et dégradation des sols en pays bamiléké de l'Ouest du Cameroun.
- YEMMAFOUO A, 2013. Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne. Pratiques à l'Ouest-Cameroun, Paris, L'Harmattan.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

| NAME | FUNCTION/SERVICE | PLACE AND DATE | CONTACT |
|-----------------------------------|--|------------------------|------------------------|
| NJUTAPMVOUI ALIDOU | MAIRE | 15/02/18 Foubot | |
| MOULIOM IBRAHIM | A2 MAIRE | 15/02/18 Foubot | 699845792 |
| MOUTAPBEME POUMIE Moustapha Dalib | CADRE DE DEVELOPPEMENT COMMUNE FOUBOT | 15/02/18 Foubot | 697851525 |
| WADJI | MAIRE | 16/02/18 Mbouda | 677720862 |
| METEKONG NGUEMENE CERTILAIN | CCD COMMUNE MBOUDA | 16/02/18 Mbouda | 698893618 676401227 |
| NKAMGA SIEUZE FERNAND | A1 MAIRE BATIE | 17/02/18 Batié | 675423989 662259696 |
| DJIFOUTAUROUO ADAMOU | A1 MAIRE | 27/02/18 Fouban | 691341210 |
| TCHOMTCHOUA DJADJO CHARLES | MAIRE | 28/02/18 Banna | 699868910 |
| NDZOUEBENG | MAIRE | 29/02/18 Nkong-Zem | 699862487 |
| FOKOUA HELENE | A2 MAIRE | 02/03/18 Pete-Bandjoun | 699916083 |
| TEMGOUA EMILE | MAIRE ADJOINT | 09/03/18 Dschang | 677013564 |
| TSOMBENG T. JEAN ROUEN | DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB) | 07/03/18 Bafoussam | 699892799 |
| FOTSO SERGE | SOUS- DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB) | 07/03/18 Bafoussam | 699974147 |
| NDJOWE DOMINIQUE | SG/CDS | 09/03/18 Dschang | 675941228 |
| HOUE | DDFOF/NOUN | 15/02/18 Fouban | 677330106 |
| TSASSE LAMENE DUPLEX | DIR/CAPLABAM | 16/02/18 Mbouda | 675423989 690323555 |
| AFANE RAYMOND | DR MINPOSTEL | 19/02/18 Bafoussam | 693066382 |
| KENOU OUAMBA | CHEF SERVICE POSTES/ OUEST | 19/02/18 Bafoussam | 655014737 679773465 |
| MOULIOM GBETNKOM ADAMOU LANDRY | CHEF BUREAU APPUI TECHNIQUE | 19/02/18 Bafoussam | 691246375 677470706 |
| ZIBI JEAN COLLINS | CHEF SERVICE COMMERCIAL | 21/02/18 Bafoussam | 242006701 |
| BOUOLO PASCAL | DR CAMPOST | 21/02/18 Bafoussam | 699712250 |
| AKAMA EHODE RODRIGUE | CHEF SERVICE RESEAU | 21/02/18 Bafoussam | 694064765 |
| FOMKONG NKAM ALBERT | CONSERVATEUR MUSEE ROYAL | 26/02/18 Baham | 677126652 |
| DJI MOUSCHUIGAM JEREMIE | CHEF AFFAIRES FONCIERES | 27/02/18 Fouban | 698954531 |
| NSANGO PEFOURA | DDCAF | 02/03/18 Bandjoun | 699483072 |
| KAMGA FOKAM BRICE | CCD CHEF BUREAU PROMOTION ECONOMIQUE | 02/03/18 | 695995030 677089178 |

| NAME | FUNCTION/SERVICE | PLACE AND DATE | CONTACT |
|------------------------------|---|----------------|-------------------------|
| SOUPONG RICHARD | CONSERVATION/ DRDCAF-MIFI | | 699259936 |
| YINDE ISMAÏLA | 1er Adjoint Chef de 2ème degré/ Foumbot rural | | 699376961 |
| EL HADJ DAHIROU MAKIE | Président Bureau Exécutif Régional MBOSCUDA-OUEST | | 670530593 |
| SOULEMANOU INNOCENT | Conseiller Municipal Bafoussam 2ème – Elite Mbororo | | 660679030 |
| NOBESSI JOSEPH | Secrétaire Général Chef Supérieur Bamessingue | | |
| Mme KENGNE | Chef Service Statistique DRPROFF Ouest | | 699839291 |
| EPENTE TAZEU ADRAY | Inspecteur Général des Services Régionaux (Services du Gouverneur) | | 670285256 |
| M. TCHINDA | DRAS OUEST | | 695906222 |
| KOM René | Chef SISP(DRSPO) | | 699697009 |
| DR TUEGUEM KAPTUE Iréne | Administrateur FRPS/Ouest | | 696064260 |
| WAWO Denis | CUPSE/GTR SIDA | | 699440684 |
| DR FOLEFACK Richard | GTR palu | | 6959515590 |
| TANDJONG KAKEU Firmin Girece | CUSSE GTR /Palu | | 694630989 |
| KAGHO Pierre Doulain | DM/PFSURV GTC PEV | | 693785566 |
| TALLA Emmanuel | P F Partenariat Médecine traditionnelle | | 670340965 |
| NKWUNTCHOU Roger | Cadre : GTR/TB | | 677863270 |
| | | | |
| NKOUONGNAM | Coordonnateur MTN : DRSP | | 677732655 |
| TAKAM MICHEL | Secrétaire Exécutif à ADEID | 09/03/2018 | 699481842/ 673849059 |
| Belmondo KENFACK TIMO | | | |
| | Secrétaire d'état civil et chef du bureau du développement local à la commune de Fokoue | BAFOUSSAM | 675971122/ 697199876 |
| TCHINDA NZOKOA Alain Fabrice | Chef service développement local à la commune de BAMENDJOU | 09/03/2018 | 694322897/ 675539433 |
| Alain Marie DJOKO | Point focal projet DECH | FOKOUÉ | 677589404 |
| MEKOCK Donald | ingénieur chercheur à la direction des énergies renouvelables au MINEE | 09/03/2018 | 699958729 |
| DJAOWE SAMUEL | superviseur du projet | BAFOUSSAM | 695122104 |
| BOULO Edouard | Ingénieur chercheur à l'AER | 09/03/2018 | 699802726/ 679640340 |
| NGOKO MBANG Achille | DR MINEE OUEST | BAFOUSSAM | |
| MESSANGA | Chef service régional de l'eau et l'assainissement/ MINEE OUEST | 20/02/2018 | |

| NAME | FUNCTION/SERVICE | PLACE AND DATE | CONTACT |
|---------------------------|---|------------------------|------------------------|
| DJIENTCHEU LEUDJEU Paul | Chef service industriel CDE/ DR Ouest | YAOUNDE | |
| DONFACK Bidias Omer | DR MINMIDT OUEST | 20/02/2018 | |
| MOUNJOUOHOU AZIZ | CMR N°2 /BRCAM | YAOUNDE | |
| EYONG Jean Baptist | Cadre d'appui/ DR MINMIDT OUEST | 25/02/2018 | |
| AKANG Brown NDELLE | Chef service régional des Mines (PI)/ MINMIDT OUEST | YAOUNDE | |
| | Préfet du département du Noun | 7/02/2018 à Bafoussam | |
| BIYA Arsel | NOUN | 7/02/2018 à Bafoussam | |
| NGOUCHAMO NGOUPAYOU Moïse | DD MINEPAT/ HAUT PLATEAUX | | |
| BILONOUGOU Félix | Préfet des Hauts-Plateaux | 14/02/2018 à Bafoussam | |
| AWOUMFOUET Benoît | DD PINEPAT KOUNG KHI | 15/02/2018 à Bafoussam | |
| ZONGO Antoinette | Préfet KOUNG KHI | 15/02/2018 à Bafoussam | |
| NJILLE EHODE Lucky | A 1 Préfet KOUNG KHI | 15/02/2018 à Bafoussam | |
| TIOTSOP Jean Claude | Chef centre CDE Bamboutos | | |
| NGOKO MBANG Achille | DR MINEE OUEST | 22/02/2018 à Foumban | 677422013 |
| NKOYOCK Aaron Merciel | CHEF SERVICE REGIONAL DES ENERGIES | 26/02/2018 | 677018942 699657014 |
| WANDJI NGOSSO Michèle | CHEF SERVICE REGIONAL DES Produits Pétroliers et Gazier | Baham | 699517720 |
| NGOU Emile | CHEF HSE POTEAUX BOIS -ENEO | 26/02/2018 | 679537906 |
| GANKENG TSOMEDJO Armand | DR-MINMIDT OUEST | Baham | 699223268 |
| TSADE Barthelemy | CHEF BDTPI | 27/02/2018 | 699801504 |
| FOTSO KAMDEM Kevin | SRIDIPI | Bandjoun | 677302513 |
| DONFACK BIDIAS Omer | SRIDIPI | 27/02/2018 | 699631274 |
| PANCHA ALASSA | DR MINPMEESA-OUEST | Bandjoun | |
| FOALING Prisca | C/S PME | 27/02/2018 | 697205783 |
| JOANNA Arlette OBAMA | C/S ARTISANAT | Bandjoun | 696543211 |
| ZEMKOUO Alain | C/S STATISTIQUE MINPMEESA-OUEST | 07/03/2018 | 694573989 |
| MEKONG Francine | C/S ECONOMIE SOCIAL | Mbouda | 653380259 |
| TCHAMENI KAMENI Stéphane | CHEF CFCE OUEST | 7/02/2018 | 677897988 |
| ZIBI J THIERRY | DD-MINPMEESA-NOUN | Bafoussam | 635571567 |
| POUPIE Henri | DD-MINAC-NOUN | 7/02/2018 | 699619088 |
| SIKATI Jean -Claude | DIRECTEUR STP-CAM | Bafoussam | 699636075 |
| Luc Désiré NKONO | CHEF CENTRE IMPOT Bafoussam | 7/02/2018 | 699925665 |
| TCHANGOU BANGOFA FX | REPRESENTANT CCIMA OUEST | Bafoussam | 699919438 |
| MOHAMADOU LAMINO | CHEF CENTRE CNPS OUEST | 8/02/2018 | 696543211 |
| MENZOPO LOUISSE | ARTISANS (perlage) | Bafoussam | 670668304 |
| NGUEFACK Albert | SCULPTEUR | 14/02/2018 | 670839619 |
| NGUEFACK NZEKO Alain | CSRSAP | Bafoussam | 675140745 |

| NAME | FUNCTION/SERVICE | PLACE AND DATE | CONTACT |
|------------------------------|--|----------------|-------------------------|
| LATEU Marcel Hilaire | CSPT | 14/02/2018 | 699373676 |
| KEJEH Alfred Safeh | CA/SRPT/DRP | Bafoussam | 674501290 |
| BANIMA EDIBIEN M.S | DRMINEFOP/ Ouest | | 696403282 |
| TILEUK TCHEMENI Bernard | C/S Formation et orientation Professionnelle | | 677000151 |
| TISSEN Fabien | C/SAF MINEFOP | 15/02/2018 | 675821377 |
| Mzuefo Jean Claude | DRMINPROFF/Ouest | Bafoussam | 699566961 |
| PETCHOUKOUANG Idele | DRMINSEP/Ouest | 15/02/2018 | |
| TCHIEGANG NANA Paula | CSAG/ DRMINSEP/Ouest | Bafoussam | 655686268 |
| NDONFACK Albert | CSCSSAPPS | 15/02/2018 | 615950893 |
| TENE François | C/SESCO | Bafoussam | 699540216/ 677985305 |
| FONGANG N Franch | C/SCPCAEBNF | 15/02/2018 | 699635028/ 677317687 |
| YAKAM NZOUNKE Sorel | CSMCES | Bafoussam | 699816829/ 677317687 |
| MOUBE Joseph Lavoisier | DRMINJEC/Ouest | 19/02/2018 | 677812913 |
| YONTA Folem Gilles Christian | Chef de promotion éco des jeunes | Bafoussam | 691727685 |
| KOUAM Gaston | SDG/ DRES/Ouest | 19/02/2018 | 677411102 |
| FOTSO | ICR/IT/DRES/Ouest | Bafoussam | 694987175 |
| NGWA Andrew M | ICR/INFO/DRES/Ouest | 22/02/2018. | 6777277255 |
| JATSA Jean Michel | ICR/OUS/DRES/Ouest | NOUN | |
| BEDJABO Simplicie H. | Délégué régional ES/Ouest | 22/02/2018. | 677665334 |
| TAGNE Denis | CSCS/ DRES/Ouest | NOUN | 67053183 |
| NGOBA Charlie | CAF/SEDUC LAÏC | 27/02/2018 | 694328991 |
| TCHONANG Emmanuel | Directeur BISANTE | Bafoussam | 677583288 |
| Abbé Noel SOFACK | SEDUC Catholique | 9/03/2018 | 691183805 |
| BEMEGNE Olga | Responsable des projets ZENÜ Network | Bafoussam | 677749541 |
| NGUEFACK Etienne | SEDUC protestant/ouest | 9/03/2018 | 677516578 |
| AZEBAZE Paul Vigny | Comptable/Institut Mony Keng | Bafoussam | 694690308 |
| KENGNE Donatien | Surveillant Général GTE | 9/03/2018 | 699785711 |
| TSAFACK Antoinette | Secrétaire ISM | Bafoussam | 675952194 |

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'OUEST (SRADDT-OUEST)

| EQUIPE DU MAÎTRE D'OUVRAGE | |
|---|--|
| 1. PILOTAGE ET ORIENTATION | |
| M. ALAMINE OUSMANE MEY | MINEPAT |
| M. TASONG Paul | MINDEL/MINEPAT |
| M. AWA FONKA Augustine | Gouverneur de la Région de l'Ouest |
| M. FOCKA FOCKA Jules Hilaire | Président du Conseil Régional de l'Ouest |
| 2. GROUPE TECHNIQUE D'ENCADREMENT DES TRAVAUX | |
| M. TCHOFFO Jean | SG/MINEPAT |
| M. OUM ELOMA Janvier | DGPAT/MINEPAT |
| M. ZOUTENE DOUFENE | DGPAT/MINEPAT |
| M. YEPMOU Jean-Jacques | DATZF/MINEPAT |
| M. DEBOK NGHEMNING Guy | DATZF/MINEPAT |
| M. DJOUBEYROU Roland | CESA/DATZF/MINEPAT |
| M. NSEGBE Patrice | CC/DATZF/MINEPAT |
| M. NOULIE Delisse Roméo | CEA1/CESA/DATZF/MINEPAT |
| 3. COMMISSION DE SUIVI ET DE RECETTE TECHNIQUE | |
| M. BOMONO BESSI Luc Roi | Représentant du MINDCAF, Membre |
| Mme TAGOU MAMINFO Nadine | Représentant du MINEPDED, Membre |
| M. KONGO Calvin | Représentant du MINMIDT, Membre |
| Mme INDJIKE Chrystelle épouse BOUNGA | Représentante du MINHDU, Membre |
| M. BELINGA Arsène | Représentant du MINDEF, Membre |
| Mme BEDOUNG Gisèle | Représentante du MINADER |
| M. TAFUEDONG Valdès | Représentant du MINFOF, Délégué Régional de l'Ouest, Membre |
| M. ETCHU MANFRED | Représentant du MINTP, Délégué Régional de l'Ouest, Membre |
| M. HAMADOU Oumara | Représentant du MINMAP/DGCMP, Observateur |
| Mme LEKA Régine Valentine | Représentant du MINMAP/DGMAS, Observateur |
| M. TOMOH David | Maire de Banwa, Membre |

| | |
|---|--|
| Mme DEMENOU TAPAMO Adrienne | Maire de Fonkoué, Membre |
| M. MVONDO Ernest, Mme NGUSSI TUTCHAMO Josiane Epse MELI | Délégué Régional du MINEPAT pour l'Ouest, Membre |
| M. LAWA Jean, M. AFANA Arnaud | Représentants du MINDDEVEL, Invité |
| M. LIBITE Paul, Mme FOMO Marie Antoinette | Représentants de l'INS, Invités |
| M. EFON ETINZOH Hervé Joël | Représentant du BUCREP, Invité |
| M. ISSERI Fernand Guy | Représentant de l'INC, Invité |
| M. ONANA MBASIDA NZIE Alphonse | Représentant de l'IRAD, Invité |

4. ATELIERS REGIONAUX

| | |
|---|--|
| Toutes les forces vives de la Région de l'Ouest | Les Membres du Conseil Régional de l'Ouest |
| | Les Délégués Régionaux des Départements Ministériels |
| | Les Maires de la Région |
| | Les Parlementaires de la Région |
| | Les autorités religieuses et traditionnelles |
| | Les Membres des ONG, des Associations et de la Société Civile |
| | Les Coordinateurs des Projets et Programmes s'exécutant dans la Région |

5. EQUIPE DE CONSOLIDATION DES DONNEES ET SECRETARIAT

| | |
|---|---------------------------------|
| M. OFAMO BIDIAS Roland | Point focal SRADDT-Ouest/DATZF |
| Mme CHEMGNE Valérie Stéphanie | Point focal SRADDT-Ouest/DATZF |
| Mme NGUEMBOU SIME Josiane | Point focal SRADDT-Ouest/DATZF |
| Mme MENDOMO Fanny épouse BOWEN | Point focal SRADDT-Ouest/DPPS |
| Mme ASTA GOLOBI Julienne | Point focal SRADDT-Ouest/DIADRL |
| Mme MBAKOP TCHOUA Anny | Point focal SRADDT-Ouest/DADM |
| M. EBOUKI NDOUTOU François | CEA/CESA/DATZF |
| M. WASSOU Serges Magloire | CEA/CESA/DATZF |
| Mme EBOLO KISSIMA Jacquy Marylise | Cadre/CESA/DATZF |
| M. NGUEYEP NOUDJIO Styve | Cadre/CESA/DATZF |
| Mme FOMENE DOUANLA ADRIENNE | Cadre/CESA/DATZF |
| Mme BISSAE BI ENGONGANG Brigitte Bardot | Cadre/CESA/DATZF |
| M. PETTCHA Patrick | Cadre/CESA/DATZF |
| M. KAMGANG Smith | Cadre/CESA/DATZF |

EQUIPE DU CONSULTANT

EQUIPE DU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT/ GEFA & ENGINEERING

| | |
|--|--|
| Dr DEFO Thomas | Chef de Mission |
| Dr FOMETE NEMBOT Timothée | Adjoint au Chef de Mission Ingénieur Agro-forestier |
| Pr FOU DA MOULENDE Thérèse | Socio-économiste |
| M. NZALI Christian | Ingénieur de Génie Civil |
| M. KOLOKOSSO A BEDIANG Roger | Agro-économiste |
| Dr NIA Paul | Ingénieur Hydraulicien |
| Mme DOUANLA Elisabeth Mewa | Ingénieur Cartographe |
| Pr TSALEFAC Maurice | Socio-environmentaliste |
| M. TCHINDA YEFOU Aubin | Environnementaliste |
| M. MENKAM Jean Christophe | Géographe-Urbaniste |
| Pr MVONDO ONDOUA Joseph | Ingénieur des Mines |
| M. KEMAJOU SYAPZE Jonas | Evaluateur des Programmes et Projets |
| M. BIGOMBE LOGO Patrice | Juriste |
| M ZONGANG Armand | Aménagiste Forestier |
| M ENGONGA Joseph Daniel | Expert Agriculture, Elevage et Environnement |
| Dr FOTIO Julien Brice | Expert Economie et Planification |
| Dr MANFO Donatien Arnaud | Expert Education et Formation |
| Mme KOMYA TCHUISSEU Platinie Epse NGALAMO | Personnel d'appui Eau et Assainissement |
| Mme NZOUNDJA NGUENOU Pulchérie Epse YOKE | Expert Santé et Genre |
| Pr PAMO Etienne | Expert Productions animales et développement rural |
| Dr NGANDJOU MANFO Honoré | Expert Agriculture |
| Mme MEZONE CHEGEU Nadège Epse SILATSA | Expert planification et Facilitation des consultations |
| Dr EVINA ABOULA Yannick Saturnin | Expert Géologie et Mine |
| Mme FOFE MELI Pélagie Epse FOMBAM | Expert Cartographie |

